dans ce numéro

■ Un éditorial de Claude Lemelin sur le voyage du premier ministre du Canada: les entretiens Nixon-Trudeau. (page 4)

■ Un commentaire de Jean-Claude Leclerc sur l'amendement du Parti québécois au projet de loi 28. (page 4)

■ L'opération-choc des Indiens, 3e partie: pour une participation des parents indiens. (page 15)

■ la météo

Nuageux. Neige intermittente. 20 et 30.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial — VOL. LXII - NO 284 — Montréal, jeudi 9 décembre 1971 — 15 CENTS

À la faveur de l'étude du projet 28

L'Opposition demande le rappel du bill 63

QUEBEC – Les trois partis d'opposition demandent le rappel du bill 63, deux d'entre eux, le Parti québécois et le Ralliement créditiste, à la faveur de l'étude du bill 28, l'Unité-Québec, entre l'adoption et la mise en oeuvre de la restructuration scolaire sur l'île de Montréal.

La question, que le gouvernement a écarté avec insistance jusqu'ici, dans l'attente des conclusions de la commission Gendron, a éclaté comme un coup de foudre à la suite d'une conférence de presse de MM. René Lévesque et Camille Laurin, président et leader parlementaire du PQ, peu avant que les députés n'entreprennent l'étude des articles du bill 28. Les deux hommes annoncent que le parti a décidé de saisir l'occasion du bill 28 pour proposer le rappel du bill 63 – liberté de choix quant à la langue d'enseignement – en ce qui concerne l'île de Montréal. Il fait part de son "intention de défendre avec énergie et ténacité" un amendement en ce sens, avec l'appui du Front commun pour la démocratisation scolaire à Montréal. Ce front regroupe notamment les trois centrales syndicales et le PQ.

Dès l'ouverture de la séance de la commission parlementaire, le ministre de l'éducation s'en prend à ce qu'il appelle "la démagogie et le manque d'intégrité intellectuel le" du PQ qui, à la faveur d'un débat sur les structures scolaires de Montréal, soulèverait des problèmes qui dépassent le secteur de l'éducation. M. Guy Saint-Pierre rappelle que rien ne prouve jusqu'ici que le bill 63 a modifié la situation linguistique dans un sens ou l'autre. Il dit que le bill 28 n'est pas une panacée, mais que la réforme est urgente et que le gouvernement est déterminé à la faire adopter avant Noël. Il est "ouvert" à d'autres amendements que ceux qu'il a rendus publics hier, mais il renonce à faire plaisir à tout le monde et à son père!

(Un premier examen du projet d'amendement péquiste porte les juristes du gouvernement à prétendre que même s'il était recevable, cet amendement n'atteindrait pas les buts visés.)

Voir page 2 : L'Opposition

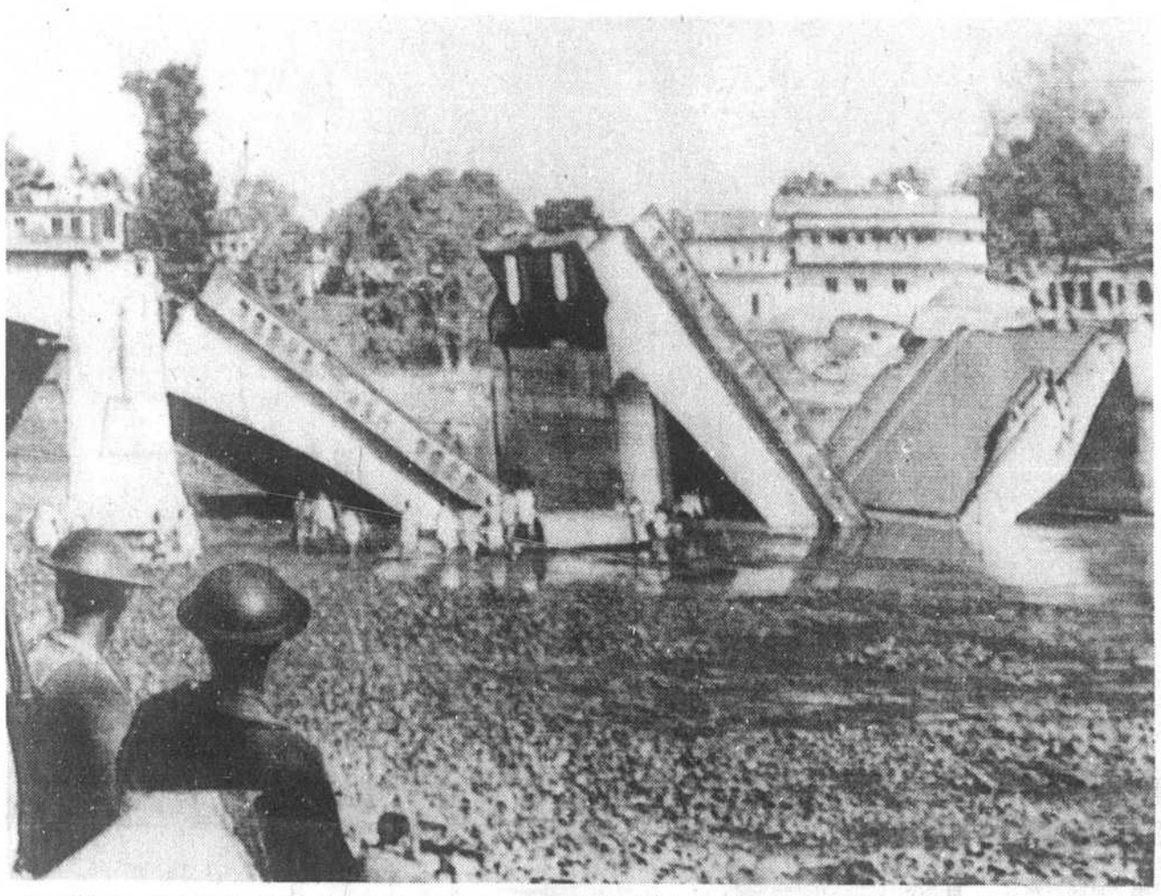

Les Indiens montent la garde devant ce qui reste du pont de Jhiakargache, à Jessore, que les Pakistanais ont fait sauter dans leur retraite précipitée. (Téléphoto AP)

La guillotine est tombée

La réforme fiscale serait adoptée d'ici une semaine

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA – Les Communes ont repoussé hier par un vote de 149 à 54 une ultime tentative de l'opposition conservatrice visant à faire scinder en deux le projet de réforme fiscale de 700 pages dans le but avoué de faire reporter l'étude de certaines dispositions controversées et de mettre en application, avant le congé de Noël, les dispositions détaxant les contribuables.

A la suite du rejet de cet amendement, et de quelques autres soumis par les néo-démocrates et les créditistes, la procédure dite de guillotine a pris effet et le comité plénier des Communes a adopté article par article l'important projet de loi soumis par le ministre des finances, M. Edgar Benson.

C'était hier la quatrième et dernière journée de débat permise à l'étape du comité plénier. Le gouvernement avait en effet utilisé la nouvelle procédure d'allocation du temps pour la première fois jeudi dernier, limitant à quatre le nombre de jours de débats. Le gouvernement devra reprendre cette procédure à l'étape de la troisième lecture et il est maintenant vraisemblable qu'il accordera à nouveau trois ou quatre jours de débats. C'est lui qui fixe le délai. Les milieux gouvernementaux croient que le projet de loi pourra être adopté aux Communes d'ici le 17 décembre.

Mardi, le leader du Sénat aux Communes, M. Paul Martin, avait donné crédit à cette hypothèse en laissant entendre qu'il présenterait le projet de loi au Sénat à cette date.

257 articles du projet de reforme avaient jusqu'ici été adoptés. Le comité plénier devait voter sur les 74 qui restaient et sur les 125 amendements gouvernementaux.

Le débat a pris fin à cinq heures quarante-cinq. La procédure de vote a ensuite commencée, dans une atmosphère animée. La très grande majorité des députés étaient à leurs sièges.

Le leader conservateur a quant à lui, présenté son amendement dans l'après-midi, après la période quotidienne des questions.

L'intervention avait pour but principal de faire reporter l'étude des articles touchant la taxe sur les gains de capitaux et sur les successions.

M. Stanfield a réclamé l'octroi de ce délai avec force. Il a invoqué trois arguments principaux à l'appui de sa thèse:

● Le projet de loi est tellement compliqué qu'il est impossible à comprendre, même par les experts.

● Les provinces ont elles-mêmes réclamé un délai pour pouvoir ajuster leurs propres législations notamment en ce qui concerne l'impôt sur les successions et les dons.

● La taxe sur les gains de capitaux devrait être réétudiée pour soulager les fermiers.

M. Stanfield n'a pas ménagé les qualificatifs pour décrier le projet de législation. Il a dit par exemple qu'il s'agira là d'une "jungle fiscale" et d'une "absurdité compliquée".

Le leader conservateur a réclamé encore que le gouvernement révèle sa "stratégie industrielle" et qu'il fasse connaître la politique qu'il entend suivre en rapport avec l'adoption, par les Etats-Unis, de la politique DISC sur l'aide à l'exportation, avant de procéder plus avant.

S'il est maintenant quasi assuré que les Communes auront adopté sans trop de difficulté la réforme fiscale le 17 décembre. Il n'en va pas de même en ce qui concerne son adoption subséquente par le Sénat.

Certains sénateurs se refusent en ef-

Voir page 2 : La réforme fiscale

La manoeuvre de tenaille se précise

Plus que quelques poches à réduire avant Dacca?

Une manoeuvre en tenaille des troupes indiennes se dessine autour de Dacca, capitale du Pakistan oriental à la suite de la chute de Comilla, hier et de Jessore, la veille.

Telle est, après six jours d'hostilités indo-pakistanaises, l'opération qui, avec la poussée pakistanaise pour isoler le Cachemire indien, apparaît comme la plus spectaculaire d'un conflit compliqué par la multiplicité des fronts.

Après la ville importante de Jessore, à cinquante kilomètres à l'intérieur du Pakistan oriental et à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Dacca, occupée mardi par les troupes indiennes, c'est la place forte de Comilla (à 32 kilomètres au sud-est de Dacca) qui est tombée aux mains d'unités indiennes, celles-ci venues de l'est. Le porte-parole du gouvernement indien en annonçant la nouvelle, a déclaré que l'armée indienne était aidée dans ses actions par les „combattants bengalis de la liberté".

Pour Karachi, cependant, les forces pakistanaises continuent la bataille vaillamment dans tous les secteurs et les poches de résistance seraient nombreuses. Selon un porte-parole pakistanais, les forces pakistanaises seraient capables de poursuivre une guerre défensive pendant "une durée de temps appréciable".

Toujours au Pakistan oriental, mais au nord-est, les Indiens qui occupent déjà Sylhet, se sont emparés de plusieurs localités dont Srimangal, a annoncé l'agence indienne PTI. Au nord, dans le secteur de Rangpur-Dinajpur, la ville de Baduria serait également occupée. Dans la région de Hilli, de violents combats sont en cours et les Pakistanais déclarent avoir anéanti deux compagnies indiennes qui se déplaçaient en hélicoptères.

Sur le front occidental, au Cachemire, les Indiens reconnaissent qu'ils ont à faire face aux attaques des forces pakistanaises. Celles-ci qui ont effectué une percée dans l'Himachal-Pradesh (nord-ouest de l'Inde) et contraint les troupes indiennes à évacuer la ville de Chamb, tentent d'élargir leur action pour contrôler toutes les voies de communications menant du Cachemire à la plaine du Gange. Les troupes pakistanaises poursuivent leur avance en descendant le cours de la rivière Tawi, déclare la radio pakistanaise.

La même radio a fait état de bombardements, par l'aviation indienne, des aérodromes de Rawalpindi et d'Islamabad, mais n'a fourni aucune précision à ce sujet.

Sur les autres parties du front occidental, la situation apparaît plus confuse. Les troupes indiennes, indique l'agence PTI ont poursuivi leur pénétration en territoire pakistanais face au Radjasthan indien. Elles se sont emparées notamment de la localité de Rukanpur. Les forces aériennes pakistanaises, reconnaissent les Indiens, ont attaqué les aérodromes de Pathanket, Amritsar (Pendjab). Les appareils indiens ont riposté, bombardant hier matin Karachi, sans provoquer de dégâts assure-t-on du côté pakistanais.

Plus au sud, l'aviation pakistanaise a attaqué l'aérodrome civil de Bhuj, mais celui-ci n'a subi que des "dégâts négligeables", indique-t-on de source indienne.

Une contribution publique à l'effort de guerre a été demandée à tous les Pakistanais. Radio-Karachi a précisé que les autorités se proposaient d'instituer une taxe de l'ordre de dix pour cent pour les salaires supérieurs à 2,000 roupies et de cinq cent pour les salaires inférieurs à cette somme.

Le bilan des pertes infligées à l'adversaire et aux populations civiles était ainsi présenté hier dans les deux camps:

1) de source indienne:

– 60 avions pakistanais abattus sur les différents fronts. Les Indiens indiquent avoir perdu 21 appareils.

– 146 chars pakistanais mis hors de combat (124 sur le front occidental, 22 sur le front oriental).

– 376 soldats pakistanais et un com-

Voir page 6: Dacca

Investissements étrangers

Mettre fin à la politique de la "porte ouverte", dit un rapport ontarien

TORONTO (d'après la CP)– L'indépendance économique du Canada et ses caractères culturels distinctifs seront mis en danger si l'on persiste à pratiquer la politique de la "porte ouverte" aux investissements étrangers. Cette mise en garde est contenue dans un rapport de 52 pages rendu public hier par le gouvernement de l'Ontario, sans qu'il s'agisse pour autant d'un document reflétant la pensée du cabinet ontarien, a précisé le premier ministre Davis.

Six économistes dirigés par C. Peter Honey ont rédigé ce rapport émanant d'un comité interministériel formé l'an dernier. Ces spécialistes recommandent un nationalisme modéré pour éviter que des mesures radicales ne produisent une crise des investissements.

M. Davis a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que ce rapport constituait un diagnostic plus qu'une recommandation indiquant la pensée du gouvernement: "Ce n'est pas un plan d'action" (M. Davis à laissé entendre qu'un comité serait formé à Queen's Park, peut-être en janvier, et que le public sera invité à exprimer ses vues sur les grandes lignes du rapport Honey).

"A notre avis, la persistance d'une politique de porte ouverte comporte une menace embryonnaire pour l'indépendance continue (économique) du pays et pour ses caractères culturels distinctifs", dit notamment le rapport.

Un nationalisme économique modéré pourrait augurer d'un renversement progressif des courants actuels sans mener pour autant à mettre en danger la stabilité économique, ajoutent les économistes qui croient que l'extrémismes nationaliste serait un désastre pour l'économie: "La panique qui se produirait dans le secteur contrôlé par les in-

Voir page 2: Mettre fin

Plusieurs "Sabre" canadiens sont utilisés par le Pakistan

OTTAWA (CP) – Plusieurs réactés de type Sabre fabriqués au Canada font partie des effectifs militaires pakistanais mis en action dans la guerre indo-pakistanaise.

Ces appareils font partie d'une commande de 225 réactés fabriqués en 1957 par la compagnie Canadair de Montréal pour l'aviation militaire ouest-allemande.

Quatre-vingt dix de ces avions ont par la suite été vendus par l'Allemagne de l'ouest à l'Iran, avec l'approbation du gouvernement canadien, selon les termes du contrat régissant la vente de ces appareils à une tierce nation.

Un an plus tard, il y eut grand émoi quand il fut connu que ces appareils étaient passés au Pakistan, en 1960, un an après le dernier conflit indo-pakistanais.

Ce transfert contrevenait à la politique du gouvernement canadien interdisant la vente d'armes canadiennes aux pays en conflit.

Le gouvernement iranien avait alors expliqué que les appareils avaient été envoyés au Pakistan pour qu'on y effectue des réparations. Le ministre des affaires étrangères de l'Inde avait affirmé à New Delhi que le gouvernement allemand avait entrepris des démarches pour assurer le retour de ces avions en Iran. Au même moment, Ottawa avait affirmé son désenchantement au sujet de futures ventes d'appareils canadiens à l'Iran.

Hier, le ministère canadien des affaires extérieures, de qui l'on voulait savoir si tous les appareils canadiens avaient été retournés du Pakistan à l'Iran, a révélé qu'un certain nombre de ces réactés se trouvait encore au Pakistan.

On ignore cependant combien de ces avions sont engagés dans les hostilités puisqu'il est difficile de faire la différence entre les Sabre de fabrication canadienne et les Sabre de fabrication américaine dont est équipée l'armée de l'air pakistanaise.

Voir page 2: Plusieurs Sabre

Plus rien à faire à Noël?

Et 9 jours à la **Martinique** pour

$338.00

vite le Club Vacances 2001 inc

3430, rue St-Denis
Montréal 130, Qué.
Tél.: 284-2001

CLUB VACANCES 2001

le club qui vous donne des ailes

La Presse: la médiation s'achève

par Gisèle Tremblay

Achevée hier avec les journalistes, la médiation spéciale du ministre québécois du travail dans le conflit qui oppose La Presse à ses employés syndiqués entre maintenant dans sa phase ultime; la rédaction finale des recommandations qui seront soumises aux parties.

M. Jean Cournoyer a préféré ne pas fixer de délai, mais il semble que lui et ses adjoints emploieront s'il le faut toutes les heures du jour et de la nuit afin de compléter leur tâche au

Voir page 2: La Presse

Sturgeon Falls

Les francophones auront leur école

par Gérald LeBlanc

Tout en acceptant le principe de deux écoles séparées pour les francophones et les anglophones de Sturgeon Falls, la commission scolaire régionale du comté de Nipissing s'est réservé la possibilité d'attirer le plus de francophones possible à l'école anglaise.

Après avoir résisté pendant plus de deux ans aux demandes des francophones, la commission scolaire de Nipissing vient en effet d'accepter le principe d'une école séparée pour les francophones, mais en ajoutant que l'école anglaise demeurerait accessible aussi bien aux élèves francophones qu'aux élèves anglophones.

Sans l'apport d'un nombre considérable de francophones il serait en effet à peu près impossible de maintenir une école secondaire anglaise dans la région de Sturgeon Falls qui est à peu près de 90% francophone mais qui est située dans le comté de Nipissing qui est lui à 56% anglophone.

Actuellement, l'école secondaire de Sturgeon Falls, où anglophones et francophones suivent des cours distincts sous le même toit, compte 1150 élèves inscrits au secteur français et seulement 520 au secteur anglais, dont 150 sont des francophones. C'est donc dire que les anglophones comptent moins de 375 étudiants au secondaire et doivent en conséquence attirer des francophones pour maintenir leur école.

Selon le président de l'Association d'éducation de l'ouest Nipissing (région

Voir page 6: Les francophones

AIR CANADA

Ce qu'on est bien quand tu nous mènes à Paris, avant d'aller en Italie

suites de la première page

LA PRESSE

plus tôt. Les parties restent toujours libres de refuser le protocole d'entente, mais si c'était le cas, le ministre, comme il l'a lui-même annoncé, se retirera du dossier.

La séance d'hier a été entièrement consacrée aux journalistes, dernier des onze syndicats à entrer dans cette ronde d'entretiens tripartites. Les porte-parole du syndicat et de la direction ont alors été invités à activer et préciser leurs points de vue respectifs: pas plus hier qu'auparavant, semble-t-il, il n'y a eu toutefois entre eux de véritable négociation.

Les journalistes ont déposé il y a quelque temps un projet d'amendements à leur convention collective. La Presse répliquait peu après avec une proposition globale. Depuis, il ne semble pas qu'on ait abordé les problèmes un à un.

La guerre de communiqués qui s'ensuivit a porté sur les frontières des droits de gérance et des droits professionnels du journaliste quant à l'aménagement de l'information.

La partie patronale a présenté lundi une proposition globale en cinq points qui reprend, en la développant, l'offre déjà soumise aux journalistes il y a deux semaines.

Selon le communiqué publié mardi par la direction, le projet patronal se résume ainsi: retour au travail; reconduction pour trois ans de la convention collective encore en vigueur (jusqu'au 31 décembre), l'exclusion des clauses dites "professionnelles" dont l'étude sera confiée à une commission paritaire consultative et la négociation différée au 1er octobre 1972; augmentations hebdomadaires de $40 réparties sur trois ans.

Déjà les journalistes avaient voulu amender cette offre globale qui équivaut, expliquent-ils, à les jeter à la fin de l'an prochain dans des négociations isolées et à les exposer par surcroît à un nouveau lock-out.

Mais la proposition développée, dont Le Devoir a obtenu une copie, implique un nouveau sujet de mésentente entre les parties. La Presse y dresse en effet une liste de 17 points qui devraient, à son avis, relever du mandat de la commission et ce qu'elle réunit ainsi sous le titre "normes professionnelles", y compris le régime d'ancienneté et l'observance des jours fériés, va bien au-delà de ce que le syndicat entend par la même expression.

Le syndicat appelle pour sa part "clauses professionnelles": la nomination du directeur de l'information ou rédacteur en chef (il réclame là-dessus un droit de veto); la distinction entre texte publicitaire et matière rédactionnelle; et les questions soulevées par l'article 7 de son projet de contrat, qui définit les droits et la juridiction du journaliste dans l'exercice de ses fonctions.

Il propose en outre que ces matières soient confiées non pas à une commission consultative, fût-elle paritaire, mais à un arbitre dont les jugements seraient exécutoires.

Par ailleurs, La Presse a réaffirmé dans son communiqué de mardi, comme à la table de négociation, qu'elle continuera "d'assumer toutes les responsabilités attachées au caractère privé de l'entreprise", particulièrement la nomination du rédacteur en chef, l'établissement de la politique d'information et la direction des opérations.

Ces questions, qui ont inspiré aux journalistes plusieurs revendications, relèvent exclusivement des prérogatives patronales, estime La Presse, et sont dès lors non négociables.

Dans le document remis lundi au syndicat, La Presse soustrait au mandat de la commission paritaire la désignation du rédacteur en chef ainsi qu'une partie de l'article 7 du projet syndical, relatif aux droits et à la juridiction des journalistes.

En fait, les seuls points sur lesquels les parties conviennent de négocier avant le retour au travail sont les salaires, qui n'ont aucune part au litige, et les clauses usuelles: bénéfices sociaux, vacances et congés, durée de la convention, etc. Et même là-dessus, les positions diffèrent encore, car il n'y a pas eu de véritable négociation, mais un échange d'offres globales à peine modifiées en cours de route.

Bien plus, les parties n'ont pas encore défini les conditions de retour au travail. Le syndicat demande le remboursement des salaires perdus et l'engagement à renoncer aux représailles. La première exigence s'inspire d'une clause de la convention collective en vigueur qui interdit pendant la durée de celle-ci le recours à la grève ou au lock-out: or, rappellent les journalistes, c'est La Presse qui a décrété un lock-out et non le syndicat qui a déclaré la grève. Selon une source syndicale, La Presse serait disposée à s'en remettre à l'arbitrage à ce sujet.

LA RÉFORME FISCALE

Beaucoup de sénateurs, libéraux et conservateurs, on le sait, ont partie liée avec la grande entreprise et la réforme fiscale ayant des implications financières d'importance, on peut croire que des sénateurs voudront se faire ses porte-parole.

METTRE FIN

vestisseurs étrangers ralentirait les investissements, accroîtrait le chômage et minerait la balance canadienne des paiements".

M. Davis reconnaît que le fédéral a la responsabilité première en matière d'investissements étrangers mais il espère que le gouvernement central n'arrêtera pas de plan d'action avant d'avoir recueilli l'avis des provinces. Peu importe à M. Davis que le rapport Gray soit publié officiellement ou pas; ce qui s'impose davantage, à ce stade-ci du débat, selon le premier ministre de l'Ontario, c'est de savoir dans quelle direction le fédéral se dirige.

(Le rapport portant le nom du ministre fédéral du revenu, Herbert Gray, a fait l'objet d'une fuite dans le Canadian Forum mais le gouvernement Trudeau refuse de rendre cette étude publique.

M. Davis a rappelé aux journalistes, hier, que son gouvernement avait déjà agi concrètement pour préserver l'identité canadienne et l'indépendance économique du pays (législation touchant la transformation des minéraux en Ontario, ou l'industrie du livre ou les compagnies de prêts).

Le rapport portant le nom du ministre nada pourrait retirer des avantages d'une division du territoire en plusieurs secteurs où, par exemple, l'on admettrait la présence de capitaux étrangers jusqu'à concurrence de 25%, 49% ou sans limite (dans certaines régions, les investissements étrangers pourraient être interdits).

Pour réussir, dit encore le rapport, une politique économique qui tend à atténuer les méfaits de la domination étrangère doit être modérée, quoique ferme et empreinte de compréhension.

Une telle ligne de conduite qui pourrait être qualifiée de politique axée sur un intérêt national bien compris, soulignent encore les économistes, a de grandes chances de succès si on l'échelonne dans le temps et si l'on sait jouer franc-jeu (fairplay) à l'égard des corporations multinationales étrangères. Il semble, selon le rapport, que le climat soit maintenant propice à une telle ligne de conduite, afin que le Canada diminue l'influence exercée par les capitaux étrangers.

PLUSIEURS SABRE

Le ministère des affaires extérieures a par contre révélé que le Canada avait interrompu il y a plusieurs mois ses ventes d'armes au Pakistan.

Selon une publication de l'Institut des études stratégiques intitulée "L'équilibre militaire", le Pakistan a huit escadrilles de Sabre F-86 tandis que l'aviation iranienne ne possède que 20 de ces appareils, qui sont graduellement retirés du service.

L'OPPOSITION

Au nom de l'Unité-Québec, MM Jean-Noël Tremblay et Jean-Guy Cardinal, qui étaient ministres lors de l'adoption du bill 63, il y a deux ans, en demandent le rappel à leur tour, mais en y mettant des nuances.

M. Tremblay rappelle que la question linguistique a soulevé de nombreuses interrogations et inquiétudes lors des audiences publiques concernant le bill 28. Ce dernier devant d'autre part être mis en oeuvre de façon progressive, il demande qu'une loi linguistique soit préparée, même si le gouvernement n'a pas encore reçu le rapport Gendron, et que l'on rappelle la loi 63. La loi qui la remplacerait tiendrait compte des objectifs du gouvernement Bourassa en ce qui a trait à la priorité du français comme langue de travail et de communication, et se ferait "conformément au respect des droits de la minorité".

L'ex-ministre de l'Union nationale dit que sa proposition ne constitue ni un recul, ni une condamnation de la loi 63. Il y avait alors des problèmes particuliers (à Saint-Léonard notamment) et le gouvernement a posé un geste de bonne foi, demandant de faire un essai loyal de la loi. Il constate qu'il y a présomption que les méthodes de persuasion n'ont pas été efficaces et que la situation s'est détériorée à Montréal. Tenant donc compte de la situation "évolutive" évoquée par le ministre, de la nouvelle politique multiculturelle d'Ottawa, ainsi que de l'inquiétude de la population, il demande au gouvernement de préparer une loi linguistique et de la mettre en oeuvre en même temps que le bill 28 sur les nouvelles structures scolaires. Il convient d'aborder dès maintenant ce problème, dit M. Tremblay, pour le résoudre dans la mesure où il peut l'être par des lois et pour éviter des conflits encore plus sérieux. À son avis, cette nouvelle loi devrait être mise en oeuvre dans un délai maximum de six à huit mois.

M. Cardinal craint, de son côté, que la loi 28 n'établisse un carcan juridique, en imposant une situation de droit et non plus de fait, qui fera en sorte que l'on ne soit plus capable ensuite de résoudre le problème linguistique à Montréal.

Le ministre opinant que, la mise en vigueur intégrale du bill 28 ne devant se faire qu'en 1975, le gouvernement aura le temps d'agir après avoir reçu le rapport Gendron, son prédécesseur réplique que l'absence de garanties linguistiques accroîtra encore plus l'incertitude et l'angoisse de la population.

Le porte-parole créditiste, M. Yvon Brochu, député de Richmond, constate que le débat linguistique est à nouveau ouvert et qu'il n'a "pas d'autre choix que d'exiger le retrait du bill 63".

Il estime que, dans le choix de la langue d'enseignement, les immigrants doivent se conformer à la majorité, et qu'il faut modifier la loi pour reconnaître ce principe.

Outre ce point névralgique, sur lequel il semble en parfait accord avec le PQ, le Ralliement créditiste se propose de suggérer des amendements au chapitre des garanties confessionnelles et de la "représentativité proportionnelle".

Outre M. Saint-Pierre et le premier ministre, qui a assisté au débat durant une heure, deux autres ministres sont intervenus, M. William Tetley, pour douter que l'on ait fait un essai loyal du bill 63, et M. François Cloutier pour dire que les modalités et le moment choisi pour relancer le débat linguistique sont mal choisis. Selon le ministre des affaires culturelles, il faut attendre le rapport Gendron et le débat est "prématuré, sauf si l'on veut faire de l'électoralisme et de la démagogie". Il serait illogique, dit M. Cloutier, de bouleverser la situation à la faveur du bill 28, à moins de vouloir mettre en péril la réforme scolaire et même une véritable politique linguistique.

Deux heures ont été consacrées à cette discussion préliminaire, tant et si bien que la commission n'a adopté qu'un seul des articles du bill 28, et que le débat reprendra lundi après-midi.

Entre-temps, le Parti québécois a entrepris hier soir de mobiliser à nouveau le Front commun pour la démocratisation scolaire à Montréal, formé des centrales syndicales et de mouvements populaires. Le député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, a fait état d'une offensive majeure qui pourrait donner lieu à des manifestations massives, perspective qui, de toute évidence, énerve le gouvernement. Le PQ veut accélérer le regroupement de tous les Québécois favorables au rappel de "l'infamante" loi 63, qui accorde aux parents le droit d'exiger pour leurs enfants des cours donnés en langue anglaise.

Pour effacer tous les effets indésirables du bill 63 quant aux nouvelles commissions scolaires de l'île de Montréal, il suffit, selon le PQ, de faire en sorte que les deux alinéas qui, dans la loi 63, remplaçaient deux paragraphes de l'article 203 de la loi de l'instruction publique, ne s'appliquent pas aux nouvelles commissions scolaires prévues à Montréal.

Cela peut être facilement accompli dans le cadre du bill 28, prétend le PQ, par la voix de MM. Lévesque, Laurin et Charron. L'article 586 de ce projet précise dans quelle mesure les dispositions de la loi de l'instruction publique s'appliquent aux commissions scolaires créées à Montréal. Il suffit d'ajouter, dans la liste des dispositions qui ne s'appliquent pas à Montréal, les paragraphes litigieux de l'article 203. Dans la mesure où la partie contestée de l'article 203 (droit à l'enseignement en anglais) ne s'appliquerait pas, ce serait comme si le bill 63 n'avait jamais été adopté, du moins en ce qui concerne Montréal, là précisément où le problème est le plus cuisant.

Outre de faire en sorte que le bill 63 soit inapplicable à Montréal, le Parti québécois proposera un autre amendement (à l'article 587) qui se lira comme suit:

"Ces cours sont donnés en langue française.

"Ils sont donnés en langue anglaise à chaque enfant qui a déjà reçu de tels cours en cette langue au Québec où dont la langue maternelle est l'anglais, pourvu que ses parents ou les personnes qui en tiennent lieu en fassent la demande lors de l'inscription; les programmes d'études et les examens doivent assurer une connaissance d'usage de la langue française à ces enfants et le ministre doit prendre les mesures nécessaires à cette fin".

Le PQ fera une lutte sans merci à cet égard. "Face à cet amendement sur lequel ils seront appelés à se prononcer, le gouvernement et les autres partis d'opposition devront prendre leur responsabilités, dit un communiqué péquiste. Devant une question aussi vitale, les mots et les déclarations d'intention ne suffisent pas. Chacun doit être jugé suivant des actes. Quant à nous, notre position est claire et notre détermination ferme".

M. Lévesque a expliqué qu'il ne suffit pas de souhaiter pieusement le rappel du bill 63, mais qu'il faut profiter de l'étude du bill 28 pour établir un élément fondamental de la politique linguistique. Or le gouvernement, sans le vouloir, a lui-même donné ouverture à ce débat crucial qu'il tente d'éviter depuis un an et demi. Le PQ a trouvé là l'occasion de la mobilisation qu'il cherche depuis un an et demi. "Notre poudre est sèche", a dit le Dr Laurin, faisant état des préparatifs du Front commun.

Oui,
REMY MARTIN
parce que...

... parce que REMY MARTIN est une Fine Champagne, provenant exclusivement des « CHAMPAGNES », les deux premiers crus de la région de Cognac. C'est sur ce sol exceptionnel que REMY MARTIN cultive ses vignes, distille un vin léger, fruité qui donne les meilleures eaux de vie, les plus subtiles, celles qui s'améliorent le mieux en vieillissant.

... parce que REMY MARTIN est une Fine Champagne V.S.O.P.,

dont le vieillissement, garanti par la loi, est trois fois plus long que le minimum exigé pour un « 3 étoiles ».

... parce que REMY MARTIN est le premier à ne faire que la Fine Champagne V.S.O.P.,

et n'a voulu attacher à son nom qu'une seule qualité de cognac : la Fine Champagne V.S.O.P. Dans ses chais, il vieillit le plus important stock de Fine Champagne du monde à l'exclusion de tout autre cru de Cognac.

offrez
REMY MARTIN
Fine Champagne exclusivement

Disponible aux magasins de la Société des Alcools du Québec

Renseignements: Albert Robinson Company 1110 ouest, rue Sherbrooke, suite 1501, Montréal 110. Tél: 849-3674

faits divers

Documents saisis au Studio de Santé

Les membres de la section prévention de la Sûreté de Laval ont procédé hier après-midi à la saisie de plusieurs documents comptables et bancaires de la compagnie Studio de Santé de Laval, située au 5 rue Corbeil, dans le quartier Pont-Viau, à Laval.

Les policiers, sous les ordres du sergent-détective Maurice Legault, agissaient en vertu d'un mandat de perquisition pour fraude signé par un juge de la cour des sessions de la paix.

Le mandat de perquisition précise que les actes présumément commis s'échelonnent entre le 1er juin 1971 et le 1er décembre.

Aucune arrestation n'a été effectuée sur les lieux hier.

$20,000 en bijoux volés chez SRT

Trois individus armés se sont emparés hier matin d'environ $20,000 de bijoux, de montres et d'articles divers à la Bijouterie SRT, située au 3105 rue Van Horne, dans le centre-nord de Montréal.

Les bandits, dont l'un était armé d'un revolver noir, ont fait irruption dans la bijouterie à 09h35. Ils ont alors rapidement rempli deux serviettes de cuir d'objets précieux pour ensuite prendre la fuite vers l'ouest à bord d'une automobile bleue de marque Chevrelet 1970, immatriculée 54-6644Q1971.

Une demi-heure après le vol, la police retrouvait l'automobile des voleurs en face du 3542 de la rue Kent.

Aucune arrestation n'a encore été effectuée.

Une mise en plis qui revient à $48,000

Le gérant d'une succursale bancaire du centre-ville a versé mardi une rançon de $48,000, après avoir été informé qu'on venait de kidnapper sa femme.

Or, pendant que se déroulait le drame, madame était chez son coiffeur.

M. F. J. Guy, gérant d'une succursale de la Banque de Montréal, a reçu un appel téléphonique vers 11h15. "Nous tenons votre femme prisonnière. Faites ce que nous vous disons, sans quoi nous la tuerons", a dit la voix anonyme.

Regroupement
des AUXILIAIRES EN NURSING
à l'ASSOCIATION DES GARDES-MALADES
et INFIRMIERS AUXILIAIRES DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC

Informations et formulaires disponibles à:

A.G.M.I.A.,
4229 Bordeaux,
Montréal 178, Qué.

Au Canada, ça marche le Programme d'initiatives locales.

Oui, ça marche, grâce au Programme d'initiatives locales. C'est un programme destiné à inciter les associations, les groupes de toutes sortes, les municipalités, à lancer des projets qui contribueront au mieux-être de leur collectivité.

Chaque projet doit réunir deux conditions bien simples. Premièrement: créer de l'emploi pour les sans-travail. Deuxièmement: être sans but lucratif.

Si votre municipalité n'a pas encore présenté un projet, communiquez dès maintenant avec le Centre de Main-d'œuvre du Canada de votre localité.

Et n'oubliez pas que vous devez soumettre votre projet avant le 31 janvier 1972.

Au Canada, ça marche.

Main-d'œuvre et Immigration
Otto Lang, ministre

Manpower and Immigration
Otto Lang, Minister

demandez BERGER.. ..le meilleur des pastis!
R.A.Q. 213.1/26 oz. $7.30

LE DEVOIR
Page 3
Montréal, jeudi 9 décembre 1971

PRODUIT DE FRANCE
CASTILLON
COGNAC TRICOLORE $8.65

Selon l'Opposition

Québec veut se donner trop de pouvoirs dans les 'territoires non organisés'

QUEBEC (par Pierre-L. O'Neill) – Les trois partis d'opposition à l'Assemblée nationale craignent l'omnipuissance d'un administrateur nommé par le gouvernement dans les territoires non organisés du Québec.

Au départ, le débat sur le "bill 277" s'annonçait bref. Mais il dure déjà depuis deux séances et en est encore au stade de l'étude en comité plénier de la Chambre. Les créditistes s'y opposent formellement tandis que les péquistes et les uquistes ont des réserves concernant la disposition qui prévoit la nomination d'un administrateur, "par-delà la volonté des populations concernées".

Le projet de loi a pour principal objet de permettre au gouvernement d'implanter une organisation municipale locale dans les territoires où il ne semble pas souhaitable, dans l'immédiat, de constituer une municipalité.

Un administrateur désigné par le gouvernement dirigera la municipalité à la place du conseil des officiers et fonctionnaires municipaux. De plus, l'administrateur pourra déléguer certains de ses pouvoirs à des personnes de son choix.

Le ministre des affaires municipales, M. Maurice Tessier, a fait valoir que les territoires non organisés et sans statut légal sont privés des services publics, des subventions gouvernementales et ne peuvent recevoir les retours de la taxe de vente. Quant à l'administrateur que nommera le ministre, il souligne que, dans la plupart des cas, il s'agira d'un fonctionnaire permanent du ministère et

Suite à la page 6

UNE LIBRAIRIE-BOUTIQUE
UNIQUE A MONTRÉAL ET C'EST VRAI
L'INSOLITE LIBRAIRIE MÉNARD
222 EST, STE-CATHERINE
Entre St-Denis et St-Laurent Tél.: 861-5621

Cours de Fine Cuisine et Gastronomie Familiales
pour acquérir avec des recettes choisies les connaissances et le "savoir-faire" essentiels à la réussite de tout bon repas.
En 3 séries facultatives : Bases - Perfectionnement - Réceptions
Jour ou Soir
renseignements prospectus 843-6481
INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD
2015 de la Montagne, Montréal
Fondé en 1951

CLOISONS DE BUREAU • ÉCRANS AMOVIBLES
Pouvant servir à tous les besoins: se posent facilement; fonctionnelles et décoratives.
Bâtis faits d'aluminium profilé fini anodisé; panneaux de gypse standards ou décoratifs.
Choisies par les maisons d'enseignement, pour leur efficacité, contre les bruits et pour leur solidité.
Divisions acceptées pour bureaux de finance, institutions bancaires, caisses populaires, bureaux en général.
Fabriquées depuis une quinzaine d'années; érigées dans des centaines d'endroits.
Ont prouvé leur efficacité, et leur apparence.
M.BÉLANGER LIMITÉE
Designers - Décorateurs diplômés
FABRICANTS D'ÉBÉNISTERIE • BOISERIES ARCHITECTURALES • RÉNOVATION COMMERCIALE
CLOISONS DE BUREAU AMOVIBLES • MURS DE GYPSE
5655 rue Christophe Colomb, Montréal 326, TÉL.: 274-3671

Gancia

Vins et apéritifs de prestige depuis 1850
Asti Spumante
Vin mousseux idéal avec desserts
Americano
L'apéritif dans l'vent
Vermouth rouge
Vin aromatisé au goût subtil
La Distillerie Meagher Limitée, agents.

les tribunaux

Un réveille-matin 'made in China'

Un réveille-matin fabriqué en Chine duquel pendaient plusieur fils a été déposé hier comme pièce à conviction au procès de François Lanctôt, 23 ans, accusé de possession de cinq armes et de matières explosives à son chalet de Prévost, le 21 juin 1970.

Devant le juge Roger Ouimet, le lieutenant Robert Côté, spécialiste en désamorçage de la police de Montréal, a relaté au jury qu'il avait été appelé sur place quand les membres de l'escouade qui effectuaient la perquisition eurent entendu un "tic-tac" provenant d'une armoire de la salle de bains.

Dans un compartiment secret de cette armoire étaient cachés le mécanisme d'horlogerie, cinq détonateurs électriques et 19 détonateurs à mèche.

Selon le lieutenant Côté, qui n'avait apporté que deux détonateurs comme pièces à conviction, il aurait été dangereux d'apporter les autres au tribunal.

Avant le témoignage du lieutenant Côté, le propriétaire du chalet, M. Réal Paquette avait identifié André Roy, chauffeur de taxi de Montréal, comme celui qui avait loué la maison, en compagnie de Claude Morency, acquitté il y a deux semaines de quatre accusations différentes.

Pour quand le mariage en prison?

Le mariage en prison d'un accusé de meurtre risque d'être retardé quelque peu, s'il a jamais lieu.

Hier, le représentant spécial du ministre de la justice, Me Gérard Beaudry, a demandé à la Cour de suspendre les effets de l'injonction on émise il y a quelques semaines par le juge André Nadeau, de la Cour supérieure, ordonnant aux autorités de la prison de Montréal de laisser Pierre Giroux épouser Mlle Monique Raquepas.

La Couronne appelant de cette décision demande que la cérémonie nuptiale soit retardée jusqu'à ce que l'affaire soit tranchée.

Me Beaudry a soutenu hier que c'est le juge qui est appelé à présider le procès de l'accusé qui, dans un cas pareil devrait décider de cette affaire pour éviter que l'on soustraie ainsi à la poursuite un témoin qu'elle aurait l'intention de faire entendre.

La Couronne modifie l'accusation

Un récidiviste de 26 ans, qui avait tout d'abord été accusé de tentative de meurtre sur la personne d'un jeune homme à qui il avait tiré trois balles dans les jambes, à l'entrée d'une discothèque, a finalement été remis en liberté sous cautionnement de $5,000, hier après-midi.

La Couronne a décidé de modifier l'accusation originale et de la réduire à "blesser avec intention de mutiler ou de défigurer".

La défense avait décidé, de son côté, de recourir à l'article 460A du code criminel, qui permet d'esquiver l'enquête préliminaire, en acceptant comme ayant été faite la preuve prima facie du délit reproché.

Tout ceci fait en quelques minutes, le procureur de Claude Dubeau réclame la libération de son client, en soulignant à la fois la modification sensible de l'accusation et la coopération du prévenu pour accélérer les procédures.

Le procureur de la Couronne a souligné au tribunal une condamnation précédente du prévenu (à six années de pénitencier) pour vol à main armée, et une autre de six mois, pour possession d'arme offensive.

Le tribunal devait décider que, dans les circonstances, la somme de cinq mille dollars était suffisante pour assurer la présence de l'accusé à son procès.

Le CN est tenu de pay er $14,500

Les parents de deux garçonnets tués à un passage à niveau des Cantons de l'Est, en juillet 1967, ne recevront que la moitié de la somme de $29,000 qu'ils avaient réclamé du Canadien National. C'est ce qu'a décidé hier le juge Guy Merrill-Desaulniers, de la Cour supérieure.

Le tribunal a pris cette décision après avoir déclaré que selon la preuve les enfants, tout aussi bien que le conducteur du train, étaient responsables de la tragédie.

Les deux garçons auraient eu amplement le temps de descendre du tracteur qui s'était immobilisé sur la voie ferrée, semble-t-il, mais ils préférèrent apparemment tenter de l'en déloger.

Quant à l'employé du CN qui conduisait son auto-rail à 75 milles à l'heure, il avait aperçu l'obstacle à quelque 4,000 pieds de distance, mais il attendait d'en être à 2,000 pieds pour appliquer les freins d'urgence.

Un peu plus tot, cependant, il avait ralenti à quelques reprises pour éviter

Suite à la page 6

aujourd'hui

A 12h15, au déjeuner hebdomadaire du **Lions Club de Montréal**, à l'hôtel Mont Royal, le conférencier invité sera le directeur musicale de l'Orchestre symphonique de Montréal, **M. Franz-Paul Decker.**

●

De 13h à 21h, **clinique de sang** du maire **de Dorval**, M. Sarto Desnoyers, au Centre communautaire de Dorval, 1335 chemin du Bord du lac.

●

A 13h30, à la **Galerie de L'Etable**, 3424 avenue Ontario, **goûter** pour les enfants de la CECM qui ont participé à la réalisation des travaux exposés actuellement à la Galerie.

●

A 17h30, lancement par les Presses de l'université Laval d'un ouvrage de Jean-René Ostiguy intitulé "**Un siècle de peinture canadienne**".

●

A 19h, au Reine Elizabeth, réunion de tous les **clubs Optimistes** du district Québec-Maritimes. Le président du mouvement Optimiste International, **M. Norman L. Shipley**, sera le conférencier invité.

●

A 19h, angle Centre et Island, départ d'un défilé des "gars de Lapalme".

●

A 19h45, au salon des messieurs du Centre social de l'U. de M., un **panel** du Club des relations internationales sur le thème: **conséquences de l'admission de la Chine à l'ONU:** 3e puissance mondiale...? sera animé par **M. Robert Garry**, de l'U. de M., **Claude Lemelin**, du Devoir et **Jacques Lévesque**, de l'U. du Q.

●

A 20h, au **pavillon Sainte-Marie** de l'université **du Québec**, conférence d'introduction sur **la méditation transcendantale** par le Maharishi Mahesh Yogi, au local 3200.

●

En soirée, au Victoria Hall, 4626 ouest rue **Sherbrooke**, célébration du **25e anniversaire du Worldship Society.**

●

Aujourd'hui et jusqu'à samedi, **journées d'études** de l'Association provinciale des coordonnateurs d'enseignement moral et religieux, au Centre Marial Montfortain, 4300 rue Bossuet, à Montréal. Le thème de ces journées sera **l'enseignement religieux dans l'école de demain.**

VENTE DE FUMÉE
MATELAS & SOMMIERS
681-0307

Vos meubles remis à neuf
Pour le 1/3 du prix des neufs
garantie 10 ans
Nos experts peuvent refinir entièrement vos meubles dans une couleur nouvelle, réparer les défauts occasionnés par les années, etc.
Estimation gratuite
LES SPÉCIALISTES DU MEUBLE Enrg.
7469, 18e Ave. Md. 721-0947
Nous nous occupons aussi de rembourrage

POUR NOËL, OFFREZ DES LIVRES DE
RAYMOND LÉVESQUE
"AU FOND DU CHAOS" - poèmes
Editions Parti-Pris
"QUAND LES HOMMES VIVRONT D'AMOUR"
poemes - chansons - monologues
Les Nouvelles Editions de l'Arc
"BIGAOUETTE" - comédie
Les Editions de l'Homme
En vente également dans toutes les bonnes librairies.

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
1001 boul. Crémazie est, Montréal 352
COLLÈGE PRIVÉ
RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC
EXTERNAT MIXTE
ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
PRÉPARATION AUX STRUCTURES D'ACCUEIL UNIVERSITAIRES
ADMISSION POUR SEPT. 1972
À COMPTER DU 9 DÉCEMBRE 1971
RENSEIGNEMENTS: 388-5745
de 9 h. à 17 h., du lundi au vendredi incl.

Nous sommes heureux de faire part à votre clientèle que nous sommes maintenant dépositaires des SUPERBES VÊTEMENTS
Marcus Cook
Bovet
Vêtements et chaussures pour hommes et garçons
Centre d'achats Rockland 735-5441
Les Galeries d'Anjou 353-6310
Grandes Tailles 2567 est, rue Ontario 527-3601
nous acceptons les cartes
CHARGEX
AMERICAN EXPRESS CARDS
CHOIX INCOMPARABLE - SERVICE IMPECCABLE
OUVERT JUSQU'À 9 P.M. du 9 AU 23 DÉC.

VIENT DE PARAITRE...
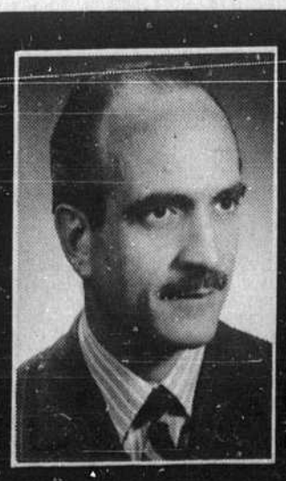
LA CAUSE DU CANCER
LA DÉCOUVERTE DU SIECLE
par DR RAYMOND BARBEAU, N.D., NATUROPATHE
en vente à LA CLINIQUE BARBEAU, 1044 OUEST, AVENUE LAURIER, MONTREAL 153, TEL.: 273-1561
COMMANDES TELEPHONIQUES ET POSTALES ACCEPTEES – PRIX : $5.00
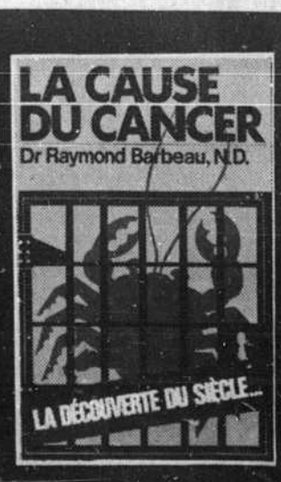

éditorial

Les entretiens Nixon-Trudeau

Les propos que le premier ministre Trudeau a prêtés au président Richard Nixon sur les relations canado-américaines, comme les implications qu'il en a tirées, auraient impressionné davantage si nous les avions tenus de la bouche même de l'intéressé. Néanmoins, en l'absence d'un démenti officiel de la Maison Blanche, nous n'avons aucune raison de mettre en doute l'interprétation que M. Trudeau a donnée publiquement à Washington même, dès mardi matin, de ses entretiens avec le président des Etats-Unis.

Cette interprétation est digne du plus haut intérêt, puisqu'elle confirme ce que de très nombreux Canadiens mettent en doute, ne serait-ce que dans leur for intérieur: à savoir, que la marge de manoeuvre du Canada admissible pour Washington, en ce qui a trait aux politiques économiques générales du pays et, plus particulièrement, à la position qu'il pourrait prendre à l'endroit des investissements étrangers sur son territoire, est fort large. Beaucoup plus large, en tous cas, que celle dont Ottawa a ses commettants la maîtrise économique de leur milieu national.

●

Certains – c'est le cas, entre autres, du chef des Néo-démocrates, M. David Lewis – se sont indignés de ce que M. Trudeau ait senti la nécessité, soi-disant, de se faire confirmer par le président des Etats-Unis le statut d'indépendance du Canada. On voit mal quel objectif politique, ou même partisan, peut servir un travesti aussi gros de la démarche du premier ministre. M. Trudeau n'avait pas besoin des lumières du président Nixon pour devenir conscient de la souveraineté formelle du Canada; il s'est montré assez souvent jaloux des prérogatives que cette souveraineté confère à son gouvernement pour qu'on ne lui fasse pas cette injure-là. Plutôt, le chef du gouvernemnt canadien a voulu s'assurer de ce que sont les intentions des Etats-Unis, en longue période, à l'endroit du pays dont il dirige les destinées; il a voulu aussi s'informer de ce que serait la réaction de cette puissance, la plus grande du monde, puissance voisine au surplus, puissance à qui, par surcroît, on a permis jusqu'ici d'organiser et de financer en grande partie le développement de l'économie canadienne, dans l'éventualité où Ottawa ferait un usage différent et plus marqué de ses pouvoirs souverains.

A moins de vouloir à tout prix jouer au matamore sur le parquet des Communes, on voit mal ce que l'opposition pourrait trouver de répréhensible dans cette démarche. Il s'agit, d'abord, d'une mesure élémentaire de courtoisie à l'endroit du gouvernement d'un pays avec lequel le Canada dit depuis toujours entretenir des rapports fort intimes et fort amicaux. Il s'agit aussi d'une mesure élémentaire de précaution, les gouvernements, quels qu'ils soient, ayant l'obligation de voir venir les choses du plus loin possible; et aucun ne peut faire complètement abstraction des rapports de force dans la détermination de ses politiques extérieures comme de ses politiques intérieures, pour autant que ces dernières ont des prolongements internationaux. Et puis, à force de ne pas être exercés, des droits souverains finissent par s'atrophier; de sorte qu'après l'espèce d'incurie que l'on déplore au Canada depuis un quart de siècle, il est de bonne politique pour Ottawa de se remettre à user des siens propres avec circonspection, afin d'éviter à ses citoyens les courbatures économiques que pourrait entraîner pour eux un mouvement trop brusque!

Mais le sens que M. Trudeau a voulu donner à ses entretiens avec le président Nixon ne saurait être interprété hors du contexte canadien; car ainsi que le premier ministre l'a lui-même signalé dans sa conférence de presse, son bref séjour à Washington était tout autant un geste de politique intérieure que de politique internationale.

Cent ans de vie collective à l'ombre des Etats-Unis et de leur "manifest destiny", près d'un demi siècle d'une dépendance économique, à l'endroit de cette puissance, qui n'a cessé de s'accentuer, la précarité de leur identité nationale, la fragilité de leur unité politique, ont accablé les Canadiens – de quelque langue et de quelque région qu'ils soient – d'un sérieux complexe d'infériorité, doublé d'une très profonde aliénation intellectuelle. Comment vaincre le sentiment d'impuissance collective qui en est la conséquence, sentiment, par exemple, qui a mis les premiers ministres des provinces dans tous leurs états, il y a quelques semaines, lorsque la fuite du Rapport Gray a laissé entrevoir la possibilité d'un contrôle fédéral sur les investissements étrangers?

Certes, il n'est pas très élégant que le premier ministre du Canada, pour lever quelque peu cette hypothèque psychologique, juge opportun d'aller demander aux Américains: "Allez-vous nous bouffer? Allez-vous user de représailles contre nous si nous nous retirons d'entre vos mâchoires?" Mais compte tenu, encore une fois, du contexte canadien, pareille démarche pourrait fort bien avoir un effet libérateur et "désaliénant" sur l'opinion canadienne. Ainsi que l'a signalé M. Trudeau lui-même, les citoyens pourront désormais débattre un peu plus sereinement des options de politique économique qui s'offrent à eux; ils pourront examiner les propositions d'Ottawa en ce qui a trait au contrôle des investissements étrangers "plus librement, avec moins d'appréhension et sans complexe d'infériorité."

Certains auront été déçus que le premier ministre ne sorte pas de la Maison blanche, lundi dernier, en brandissant bien haut une exemption spéciale pour le Canada de la surtaxe américaine sur les importations. Néanmoins, il n'est pas certain qu'il eût fallu applaudir pareil dénouement. Car le président Nixon n'aurait pu accorder cette exemption à M. Trudeau sans exiger en contrepartie des concessions importantes sur les divers griefs formulés par les Etats-Unis au titre des relations commerciales entre les deux pays. Et à ce stade-ci du jeu diplomatique aussi complexe que serré que le chef de la Maison blanche a déclenché, le 15 août dernier, en suspendant la convertibilité-or du dollar américain et en imposant la dite surtaxe, M. Trudeau aurait été mal avisé de consentir à quelque concession que ce soit.

La surtaxe, comme le renlignement des parités monétaires souhaité par Washington, sont l'objet depuis quatre mois de négociations multilatérales, au sein du groupe des dix; et la réunion des ministres des finances à Rome, la semaine dernière, a marqué un net progrès sur les réunions précédentes. En conséquence, il est permis d'espérer pour bientôt (le Groupe des dix se réunira de nouveau le 17 décembre à Washington) un règlement du contentieux entre les Etats-Unis et les "Neuf", au terme duquel le Canada profiterait de la suppression de la surtaxe sans que le Canada doive concéder plus qu'une modeste réévaluation de sa monnaie. Dans cette éventualité, il aurait été inutile de consentir dès maintenant à la revision du Pacte de l'automobile ou de l'Accord de production de défense; dans l'éventualité contraire, il sera toujours temps de mettre cartes sur tables et d'en arriver à un accommodement bilatéral avec les Etats-Unis.

●

Somme toute, le saut de M. Trudeau à Washington semble avoir été utile. Il a permis au premier ministre du Canada de se mettre en tête de liste des conversations bilatérales à l'échelon le plus élevé organisées par la Maison Blanche pour les jours qui viennent – rencontre Nixon-Pompidou aux Acores, Nixon-Heath aux Bermudes, Nixon-Sato à San Clemente et le reste. Il aura permis aussi à M. Trudeau d'être le premier chef de gouvernement à pouvoir adresser autre chose que des propos aigres-doux – des louanges, même – à l'administration Nixon et à son chef. On peut tiquer sur le "déblocage" que M. Trudeau a proclamé, sur l'épithète de "fantastiquement nouveau" qu'il a accolée aux propos du président des Etats-Unis sur la volonté d'indépendance du Canada. Néanmoins, Ottawa est désormais en meilleure posture pour assouplir ses positions de négociation sur les divers éléments du contentieux bilatéral canado-américain – et peut-être pour obtenir quelque chose contre ce qu'il devra indubitablement céder au bout du compte.

Claude LEMELIN

La manifespasienne

lettres au DEVOIR

Le droit au secret professionnel devant les tribunaux

Cher Monsieur,

Je désire rendre hommage au courage de Mme Pauline Lacompte, cette conseillère sociale condamnée récemment par les tribunaux après avoir refusé, pour des motifs sans doute moraux tout autant que professionnels, de violer le secret professionnel devant la cour. Il me semble très important, non seulement que le public se rende compte de l'odieux de la situation, mais encore qu'il saisisse combien les aspects moraux aussi bien que légaux de ce qu'il est convenu d'appeler le "secret professionnel", débordent les cadres étroits de la relation entre le thérapeute et son client. En effet, si l'on désire parler véritablement de "secret professionnel", on doit pouvoir appliquer ce concept à **tous** les cas où un contenu d'information se trouve divulgué confidentiellement à un professionnel dans l'exercice de ses fonctions. A tout le moins, il me semble que l'on devrait examiner sérieusement cette façon d'entendre l'expression.

A titre de professeur, par exemple, je considère évident, quoi qu'en dise ou qu'omette d'en dire la loi, que je suis moralement tenu au secret professionnel lorsque, tous les jours davantage, je suis amené à entendre, dans l'exercice même de mes fonctions, les confidences de mes étudiants. Dans ces circonstances, il est clair que le contenu d'information qui m'est divulgué ne m'appartient nullement, mais qu'il appartient en propre à mon "client". Ceci me semble donc impliquer que je n'ai aucun droit sur l'information reçue, et jamais celui de la divulguer. D'où l'application nécessaire, en l'occurrence, du concept de "secret professionnel", auquel, je le répète, je me sens pour ma part moralement tenu au-delà de la lettre et même de l'esprit de la loi.

Or pour qui considère la nature des problèmes désormais soumis à un professeur par ses étudiants, à savoir ceux de la drogue, de l'avortement, des tentatives de suicide, etc., il n'est pas douteux que le jour viendra, et ce dans un proche avenir, où sous prétexte que justice soit faite rapidement et à tout prix, quelque Grand Inquisiteur intimera à certains d'entre nous de témoigner contre leurs étudiants. Pour l'heure, nous pouvons seulement espérer que les intimés resteront intraitables. Quelle ironie n'y a-t-il pas, en effet, à ce que notre société bien pensante et cependant si scandaleusement oublieuse du bien-être moral de ses membres, nous demande, à nous qu'elle laisse le plus souvent les seuls à pouvoir venir en aide à certains d'entre eux, de trahir effrontément la confiance qu'ils nous ont témoignée dans l'exercice de nos fonctions professionnelles!

C'est pourquoi il m'apparaît très urgent, avant que les pouvoirs publics tentent d'intimider les professeurs tout autant que les journalistes et les travailleurs sociaux, que soient étudiés en profondeur et **en consultation avec les intéressés**, les divers types de lois qui devraient régir le "secret professionnel". Dans la redéfinition de cette notion, tout comme dans l'amendement des divers types de lois en vigueur, le but des législateurs devrait, me semble-t-il, être double: d'une part, répondre aux besoins d'une société du XXe siècle (il n'y a plus de sens à penser que seuls les avocats, les médecins, les fonctionnaires et les religieux peuvent se voir reconnaître le devoir et/ou le droit au secret professionnel); d'autre part, établir, quelque complexe que soit cette question, que justice ne saurait être faite au prix du viol, par des professionnels, d'un secret auquel ils s'estiment, à raison, strictement tenus.

Qu'on ne nous objecte pas hâtivement que reconnaître le droit au secret professionnel équivaudrait à abdiquer tout exercice possible de la justice. En effet: 1) il n'y a pas de raison valable de penser, **a priori**, que l'on ne puisse pas définir dans des limites raisonnables la notion de "secret professionnel"; 2) selon toute vraisemblance, les procès où le secret professionnel ainsi défini pourra être invoqué resteront relativement peu nombreux; 3) il appartient aux instances policières et judiciaires de redoubler leurs efforts pour que justice soit faite, s'il le faut, plutôt que de fouler aux pieds d'importantes considérations morales, et ce par simple souci de rendement et d'efficacité. Après tout, c'est bien ce pourquoi nous les rémunérons et les appelons à nous représenter.

En conclusion, je suis d'avis que la question du secret professionnel ne devrait pas intéresser uniquement la Corporation des travailleurs sociaux professionnels...

Robert ROSE,
professeur au département de philosophie de l'Université du Québec à Trois-Rivières.
Trois-Rivières, le 6 décembre 1971.

Le bill 28

L'amendement du Parti québécois

par Jean-Claude LECLERC

On se souvient de la panique qui avait gagné les rangs de l'Union nationale quand les libéraux de Jean Lesage, déjà acquis au bill 63, avaient fait mine de retirer leur appui au gouvernement Bertrand sous prétexte que ce projet de loi ne protégeait pas suffisamment le français au Québec. Les libéraux votèrent avec le gouvernement à la fin, mais non sans avoir d'abord enlevé aux ministériels le fallacieux crédit politique qu'ils pensaient y gagner à la veille des élections provinciales. L'opposition généralisée au bill 63 montra cependant que les Québécois n'étaient dupes ni des uns ni des autres. La défaite de l'Union nationale et la faillite de cette loi intitulée "Loi pour promouvoir la langue française au Québec" ont, depuis, montré à quel point le gouvernement Bertrand s'était fourvoyé. Les libéraux toutefois avaient moins que l'Union nationale attaché leur image à cette loi impopulaire. Le Parti québécois vient de les placer sur la sellette où eux-mêmes s'étaient plu à laisser tomber l'Union nationale en 1969.

En proposant de soustraire l'île de Montréal à l'application du bill 63, les députés péquistes ont en effet mis les libéraux en demeure de se prononcer sur cette mesure dont à peu près plus personne chez les francophones ne doute maintenant qu'elle fut non seulement inopportune, malhabile et corrosive, mais surtout terriblement inefficace. Les créditistes se sont hâtés d'endosser l'amendement spectaculaire proposé au projet de loi 28 par le Parti québécois. L'Unité-Québec n'a donné un appui conditionnel à la mesure divulguée hier par MM. René Lévesque, Camille Laurin et Claude Charron, que pour gagner du temps et se permettre, si possible, d'aller plus loin que les deux autres partis de l'Opposition. En proposant un tel amendement le PQ a joué une maîtresse carte politique. Nombre de députés libéraux vivront à leur tour les affres qui avaient torturé maints députés de l'Union nationale au temps du bill 63.

Mais l'amendement proposé par le Parti québécois, s'il est politiquement habile, est-il une proposition satisfaisante, s'il est vrai que le domaine scolaire, autant que le marché du travail, est un secteur stratégique de l'intégration des immigrants à la communauté québécoise et du redressement culturel du français dans la dernière province française du Canada?

L'amendement proposé par le PQ ne supprimerait pas le bill 63 si d'aventure les ministériels acceptaient de l'incorporer dans le projet Saint-Pierre. Il ne ferait qu'en restreindre l'application territoriale à l'extérieur de l'île de Montréal. Les parents, dans l'hypothèse où le bill 28 servirait ainsi à réduire la portée du bill 63, se retrouveraient dans la situation qui prévalait sur l'île avant l'adoption de cette "loi pour promouvoir la langue française". Ils pourraient compter sur la pratique qui a prévalu jusqu'au 28 novembre 1969, jour où fut sanctionnée la loi Bertrand. C'est-à-dire que les anglophones n'auraient pas davantage qu'en 1867 de protection législative pour leurs écoles et que les immigrants italiens, par exemple, pourraient comme toujours angliciser leurs enfants dans les écoles de la CECM, ou, dans quelque Saint-Léonard, donner prise à des troubles là où des commissaires ne voudraient plus leur donner des écoles anglaises.

Le coeur du problème

Si le Parti québécois, comme les libéraux, dont la grande majorité veut respecter les droits scolaires de la minorité anglophone, voulaient vraiment s'attaquer au coeur du problème, c'est une mesure beaucoup plus nuancée qu'ils devraient proposer à l'Assemblée nationale. Le problème majeur posé par le bill 63 n'est pas qu'il protège la minorité anglophone, mais que le moyen auquel il recourt pour ce faire laisse la majorité francophone se faire dépouiller de sa culture.

Les immigrants qui viennent au Canada ont en effet le choix entre neuf provinces s'ils veulent gagner leur vie en anglais. Les Canadiens français n'en ont plus qu'une. S'ils veulent vivre en français. C'est ce dernier bastion que la minorité anglophone de Montréal mine, non pas en voulant avoir ses propres écoles, mais en obligeant les immigrants, tout comme les francophones, à travailler en anglais dans une province française.

Bien fallacieuse est en effet la distinction à laquelle le gouvernement aimerait se raccrocher selon laquelle le problème du français se posant dans un contexte plus global, il faudrait pour le moment s'abstenir d'y apporter des solutions dans un secteur aussi particulier que l'éducation. D'aucuns soutiendront que les immigrants choisiront l'école anglaise aussi longtemps que le marché du travail sera dominé par la langue de la minorité anglaise et que c'est d'abord dans les milieux de travail qu'il faut protéger et développer l'usage du français. Malheureusement, pour les tenants de cette thèse, on peut tout aussi bien soutenir qu'aussi longtemps que la minorité anglophone pourra compter sur des écoles anglaises pour assimiler à sa langue les immigrants et ainsi compter sur eux pour remplacer les francophones irréductibles, c'est bien en vain que le gouvernement de Québec fournira aux compagnies ses lexiques français de l'industrie et du commerce.

Un amendement à la fois insuffisant et excessif

Le problème fondamental reste donc, après comme avant le bill 63, l'obligation pratique dans laquelle sont les immigrants, pour gagner leur vie, d'aller à l'école anglaise et d'y envoyer leurs enfants. Ce problème n'est pas nouveau: nombre de Québécois ont dû parler la langue des patrons pour avoir le droit de gagner leur vie dans leur pays. Il ne sera pas résolu par des mesures simplement scolaires. Mais il devra également être résolu dans les écoles.

L'amendement proposé par le Parti québécois ne va donc pas assez loin en ce qui concerne les immigrants. Le Devoir a déjà suggéré un régime propre à donner concrètement aux immigrants qui veulent s'installer au Québec une immersion réelle dans la culture de la majorité. Il suffirait en effet que le droit accordé aux parents de choisir l'école anglaise pour leurs enfants soit restreint aux seuls citoyens canadiens. Durant leurs années de probation, les immigrants devraient inscrire leurs enfants dans des écoles françaises. Les règlements québécois de l'immigration pourraient comporter des conditions précises à cet égard. Ils ne lèseraient ainsi personne, car dès avant son départ, l'immigrant qui a choisi de venir au Québec saurait à quel régime scolaire il devrait s'attendre. Ceux qui préféreraient se passer du français en Amérique n'auraient qu'à faire leur avenir dans une des neuf provinces anglaises du pays.

Trop peu audacieux en ce qui regarde les immigrants, l'amendement du Parti québécois est d'autre part trop radical à l'endroit de la minorité anglophone déjà installée à Montréal. Le programme du PQ, refusant d'imposer l'unilinguisme français comme d'autres provinces ont imposé l'unilinguisme anglais, propose un statut particulier protégeant les droits acquis de la minorité anglaise. Si l'amendement proposé au bill 28 et au bill 63 était adopté, les parents anglophones de l'île de Montréal perdraient la protection législative qu'ils ont depuis 1969 sans pour autant obtenir le régime protégé proposé par le programme du Parti québécois. Dans une interview au Devoir, M. René Lévesque a déjà fait part de ses craintes de voir le projet scolaire proposé par le bill 28 apporter plus de désordre que d'ordre dans l'île de Montréal. Maintenant que le PQ appuie le bill 28, son amendement d'hier, s'il était adopté, jetterait la minorité anglaise dans un climat de panique. M. Lévesque ne compte plus sur ces électeurs pour gagner le pouvoir à Québec. Mais comment le Parti québécois peut-il sérieusement penser que, sans eux, il sera possible de réaliser à Montréal cette réforme scolaire qu'il appuie lui-même pour "des raisons de démocratisation et de justice"?

Sortir de l'ornière

S'il veut non pas seulement mettre les libéraux dans l'embarras, mais sortir le Québec de l'ornière dans laquelle le bill 63 l'a davantage enfoncé, le Parti québécois doit proposer un amendement plus substantiel que celui d'hier. Il doit à la fois dissiper les craintes de la majorité française en disposant du problème de l'intégration des immigrants, et soulager les inquiétudes de la minorité anglaise en lui garantissant un statut scolaire "civilisé".

On s'adresse au Parti québécois, mais en fait c'est aux libéraux, complices du bill 63, qu'il faut demander davantage que les sous-entendus du ministre de la justice et du premier ministre lui-même. MM. Guy Saint-Pierre et Robert Bourassa ont déjà laissé entendre que le bill 63 pourrait éventuellement être modifié. Malheureusement, s'il ne l'est pas à brève échéance, c'est sa consolidation que le bill 28 va consacrer dans toute l'île de Montréal, précisément là où l'enjeu du français est réel.

Plutôt que de faire adopter le bill 28 à la vapeur avant Noël le gouvernement devrait dès maintenant s'astreindre à la rédaction d'une solution législative applicable en même temps que le projet de loi de restructuration scolaire de l'Ile de Montréal. S'il ne le fait pas, le climat social et politique de la métropole va de nouveau s'aggraver, rendant encore ainsi plus problématique le succès de la réforme scolaire que les libéraux tiennent pour essentielle et urgente.

propos d'actualité

Ces derniers temps, la situation n'a pas été de tout repos pour les membres des Forces armées, bien que cet état de choses ne soit par particulier au Canada exclusivement. On manifeste un scepticisme croissant à l'égard des rôles traditionnels des Forces armées, à mesure que nous nous éloignons de l'époque où celles-ci ont été engagéees dans des opérations de combat. En outre, en ce moment où les besoins nationaux, sociaux et économiques sont considérables, de fortes pressions s'exercent en vue de comprimer les dépenses au titre de la défense.

Livre blanc sur la politique de défense, août 1971.

La beauté d'Hochelaga, ou pourquoi et comment arrêter l'autoroute

Spadina et "notre" autoroute est-ouest formaient déjà une coïncidence éloquente. Voici que dans un numéro récent du Nouvel Observateur, des signataires français publient la lettre suivante:

"Les soussignés s'élèvent contre le principe d'une autoroute sur la rive gauche de la Seine à hauteur des îles Saint-Louis, de la Cité et du Louvre. Le gain illusoire pour la circulation des automobiles leur paraît sans commune mesure avec le dommage irréparable qui en résulterait pour l'un des sites les plus beaux de Paris et du monde. Il est grand temps que les conseillers de Paris, et principalement ceux de la majorité, prennent conscience qu'une ville est faite pour les hommes et non pour l'industrie de l'automobile".

Nous avons aussi nos "conseillers de la majorité", ce sont les cinquante du Parti Civique, et les soixante-dix du Parti Libéral provincial. Le parallèle serait donc parfait? Non, parce que ces Parisiens ont souligné l'aspect esthétique du problème, et pardelà l'esthétique, la question de l'homme dans la ville. Ici, les citoyens ont évoqué, avec raison, les conséquences sociales. Il s'agit d'un quartier à logements, certes, et tous les quartiers populaires ont besoin de logements.

Mais il s'agit également d'un des plus beaux coins de la ville. Demandez à une personne vraiment cultivée ce qu'elle préfère, les façades, les balcons et les escaliers d'Hochelaga, uniques au monde, ou les reconstructions en pacotille d'un Vieux-Montréal pour vieux touristes. Presque personne, à ma connaissance, n'a mentionné cela. Pourtant, le couvent d'Hochelaga est déjà rasé. Peu original de face, mais superbe vu de dos, il représentait un bel exemple de l'architecture religieuse-scolaire au Québec. Le trou actuel brise l'horizon de la rue Sainte-Catherine, et laisse trôner un garage de used-cars. Seuls les vieux s'attristent, les adversaires de l'autoroute ont d'autres chats à fouetter.

Comme si la beauté architecturale n'était pas un élément social, à être partagé par tous! Ou pire, comme si la beauté n'avait sa place que sur la rive gauche de la Seine. Si ces énergiques adversaires s'imaginent qu'avec mille HLM carrés, construits gratuitement par le gouvernement, ils régleraient tout, alors ils se fourrent le doigt dans le poêle jusqu'à la cuisine.

Entre-temps, que peut-on faire pour convaincre les puissants? Leur parler de beauté? Ils connaissent déjà ça, l'un loge béatement dans le chic Rosemont, l'autre se construit à Outremont. Il suffit simplement de rappeler au maire que les Olympiques se tiennent en 1976 à Hochelaga-Maisonneuve, loin de son Vieux-Montréal.

A tant de visiteurs étrangers, naturellement, il faut offrir au moins de la couleur locale à regarder. Pour ne pas rater ses Jeux, M. Drapeau arrêtera peut-être l'autoroute.

Robert Guy SCULLY
Montréal, le 6 décembre 1971

Le fouillis des dossiers à l'Université du Québec

Pendant que le Président de l'Université du Québec se promène d'un cocktail à l'autre, pendant que le recteur de l'UQAM patine avec l'habileté du meilleur politicien que le Québec ait jamais porté en son sein, pendant que toute cette belle famille de vice-recteurs, doyens et vice-doyens s'entredéchire à belles dents, le dossier d'un étudiant dort sur le bureau d'un obscur fonctionnaire du service de la gestion des dossiers, service emmêlé s'il en est un et dont la directrice ne veut, AU GRAND JAMAIS, répondre au téléphone. Cet étudiant est un finissant du secteur de la Formation des Maîtres de la session de mai 1971. Son dossier est complet, il a réussi tous ses examens, il a même complété un nombre de crédits supérieur au nombre exigé. L'UQAM devait expédier son dossier au service des permis et brevets du Ministère de l'éducation; elle ne l'a pas fait. Cet étudiant a été engagé comme professeur et sa commission scolaire refuse de lui verser son salaire parce qu'elle n'a pas reçu son brevet de Québec. Ce professeur est marié. Comme tout être humain, il a besoin d'argent pour manger et faire manger son épouse. Pendant que ce professeur doit se contenter de "l'air du temps", le dossier DORT depuis cinq mois sur un bureau du si efficace service à la directrice muette nommé ci-haut. Voilà la découverte effarante que nous venons de faire au Ministère de l'éducation! Evidemment, personne n'est coupable dans le beau monde administratif. Le comble, c'est que de tels actes d'irresponsabilité se passent pendant que notre ministre nous prêche "l'école plus humaine".

R. PARADIS
Saint-Léonard, le 6 décembre 1971

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $35 par année; six mois: $19. A l'étranger: $40 par année; six mois: $22; trois mois: $12. Édition du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

LIBRE OPINION

La seule façon de ne jamais faire l'indépendance

par DORIS LUSSIER

L'indépendance du Québec est une chose tellement naturelle, tellement logique et si évidemment inscrite dans le sens de notre histoire, qu'il est maintenant moralement certain que la majorité des Québécois y sera bientôt acquise. Ce n'est pas du triomphalisme ni du "wishful thinking" que de le prétendre, c'est du simple bon sens. Le destin d'une nation normale, qui a en mains tous les éléments de son autonomie complète, c'est la souveraineté politique. C'est le cas de la nation québécoise aujourd'hui. Nous avons tout ce qu'il faut, en 1971, pour bâtir un Québec souverain et prospère; nous n'avons plus qu'à le vouloir ensemble. L'indépendance de notre patrie, aboutissement logique de quatre cents ans de présence française en Amérique, est aujourd'hui à portée de crayon, le jour de la prochaine élection provinciale. Si nous avons l'intelligence et le courage de notre liberté collective, rien ne peut plus nous empêcher de l'obtenir.

Rien sinon la bêtise. Et la suprême, l'irréparable bêtise, serait de tenter d'obtenir par la violence physique ce que nous pouvons facilement avoir par le vote pacifique.

Je comprends très bien que des Québécois soient écoeurés du colonialisme anglo-fédéral. Je le suis moi aussi et profondément. Je m'explique parfaitement qu'on veuille, et au plus sacrant, secouer le joug de la domination étrangère chez nous. Je le veux moi aussi de toute mon âme. Il n'est que normal, quand on a un minimum de dignité nationale et pour un sou de patriotisme, de ressentir une sainte rage devant les méthodes employées par les "pouvoirs en place" pour nous écraser sous le poids d'un système politique congénitalement allié à l'argent corrupteur. Cette juste colère est, à moi aussi, mon pain quotidien. Il suffit d'être simplement conscient pour être dégoûté de tout ce et ceux qui nous empêchent d'être maîtres de notre destin et de vivre comme un peuple libre. Ce dégoût, je le partage sans réserve. Et je pense qu'il n'y a qu'une façon de nous affranchir; c'est de rompre les liens qui nous gardent prisonniers et d'accéder enfin à l'air libre de l'indépendance. Il faut le faire, c'est urgent. Là-dessus tous les indépendantistes - et très bientôt l'immense majorité des Québécois francophones sera indépendantiste - sont d'accord.

Seulement il y a **la manière.** A mon avis **TOUT** est là. J'ai aujourd'hui la certitude que la victoire ou la défaite définitive de la nation québécoise dépend des moyens que nous prendrons pour obtenir notre indépendance. A mon avis, l'indépendance du Québec, ce n'est plus une question de **consensus,** car la situation politique et économique du Québec est sur le point de devenir tellement détériorée qu'il est raisonnable de croire qu'à peu près tous les Québécois francophones ne verront plus d'autre issue au problème que dans la souveraineté. L'indépendance du Québec, c'est maintenant surtout une question de **stratégie.**

Or la stratégie, ce n'est pas une affaire d'idéologie; c'est une affaire de "prudence". La prudence, c'est la vertu des moyens. Ou, si l'on préfère, de la tactique. On peut être idéologiquement juste et stratégiquement cave. Et ce sont toujours les caves qui font avorter les révolutions justes. En effet, la valeur d'un vrai révolutionnaire ne se mesure pas seulement à la justesse de ses idées, ni à la grandeur de son courage, elle se mesure aussi - j'ose dire surtout - à l'intelligence des moyens pratiques qu'il emploie pour **faire** la révolution. Et quand on est rendu à la phase de l'action - comme c'est notre cas -, et qu'on va engager une bataille dont dépend la vie ou la mort d'une nation - comme c'est notre cas aussi -, ce n'est plus à la colère, si justifiée soit-elle, qu'il faut demander conseil, mais bien à l'intelligence.

Cela veut dire que sur le champ de bataille, ce ne sont plus les philosophes qui doivent commander, mais les stratèges. C'est une loi de l'efficacité de l'action. Un patriote ardent, ça sert à rien si ce n'est pas un patriote efficace. Par exemple mourir pour la patrie, c'est très beau quand c'est absolument nécessaire, mais **vivre** pour elle quand elle a besoin de tous ses enfants, c'est aussi glorieux. Et, comme disait Maritain, "les bons principes mal appliqués sont aussi catastrophiques que les mauvais principes."

Or pour nous la bataille de l'indépendance ne peut être que deux choses: ou bien elle est **politique,** ou bien elle est **militaire.** Si elle est politique, on la gagne. Si elle est militaire, on la perd et c'en est fini à tout jamais de la nation québécoise. On revient à 1759, et cette fois-là les Plaines d'Abraham, ça va très l'éternité.

En effet, il n'est pas nécessaire d'avoir ses étoiles de général ni d'être passé par l'Ecole de guerre pour comprendre que dans la situation où se trouve le Québec français, la géographie, la démographie autant que la politique et l'économique nous crient à tue-tête que recourir aux armes pour conquérir notre indépendance, c'est une idée qui relève de la folie caractérisée. Tant qu'il existe des moyens légaux pour défendre la juste cause de la vie de notre nation et que le droit nous est donné de nous en servir, nous serions injustifiables de ne pas les prendre tous jusqu'au dernier.

Il est moralement injuste, politiquement imprudent et stratégiquement bête de sortir les fusils quand on a des crayons pour voter et qu'on a le droit de s'en servir. D'autant plus que quand, par surcroît, on est sûr qu'il faudra se battre à cinq contre cent, et que ce sont les cent qui ont les fusils alors que nous, on a les mains nues, ce serait un suicide que de commencer la bataille armée. J'estime que dans les conditions que nous impose la réalité du Québec actuel, la violence est une sombre connerie qui ne pourrait que nous mener fatalement et rapidement à un Québec "biafraisé".

Il n'y a que les psychopathes politiques et les romantiques du désespoir pour croire à la rentabilité d'une violence dont chacun sait qu'elle est vaincue d'avance. La rage viscérale et le délirium tremens auxquels une sorte de psychédélisme nationaliste donne volontiers les couleurs de la générosité intégrale, ça peut défouler quelques malades, mais n'essayez pas de me faire croire que c'est la sommet de la sagesse politique. Je ne crois pas à la vertu de la bêtise, même drapée de la cocarde patriotique. L'héroïsme frelaté des gestes qui mènent exactement au contraire de ce en vue de quoi ils sont posés - en l'occurrence l'indépendance, c'est de la glorieuse foutaise. C'est de la "dope" politique. Le romantisme de la violence, c'est l'opium des désespérés. J'admire l'héroïsme, mais surtout celui de l'intelligence.

Que dans la situation présente du Québec une aventure militaire serait un suicide, ça me paraît aveuglant de vérité. Ca nous est déjà arrivé dans notre histoire; il ne faudrait quand même pas recommencer la même folie. Folie glorieuse et admirable, d'accord. Mais folie quand même. La témérité de leur courage n'enlève rien au mérite de nos "Patriotes 37-38", pour qui j'éprouve l'admiration la plus fervente en même temps que la plus triste, mais s'il est une leçon que leur injuste mort nous donne, c'est bien de ne pas répéter leur erreur de stratégie. Je m'associe de tout mon coeur au culte que nous leur vouons, mais je reste convaincu que la seule façon de faire en sorte qu'ils ne soient pas morts pour rien, c'est justement d'éviter de subir le même sort qu'eux. Du fond de leur tombe, pardessus le siècle d'injustice qui sépare leur tragédie de notre drame, il me semble entendre leur cri muet: "Frères, prenez un autre chemin!"

La violence comme moyen d'action politique me paraît tellement irrationnelle dans notre contexte, et si évidemment vouée à l'échec, que les ennemis de notre liberté doivent souhaiter de tout leur coeur que nous y recourrions. Pensez un peu à combien ça ferait leur affaire. Et comme ça donnerait bonne conscience aux "autorités en place" que d'y trouver la raison rêvée de nous écraser définitivement par la force. Je me demande même si certains ne l'espèrent pas secrètement. Bien plus, je ne suis pas sûr que, justement pour se donner figure de protecteurs de la sécurité d'un peuple pris de panique au bruit de la violence, ils ne pensent pas à la provoquer eux-mêmes, par agents interposés. J'en connais qui sont assez Machiavel pour ça. Rien ne leur plaîrait autant que de nous voir tomber dans leur piège à ours.

Et nous irions donner ladedans? Bêtement, comme des caves? Eh bien, si impensable que ce soit, il y en a parmi nous qui y songent comme à une solution souhaitable. Ils s'imaginent, avec autant d'honnêteté – hélas! – que de sottise, que faire le jeu de l'adversaire va les mener à la victoire. Il y a chez nous des bons gars, des gars généreux, sensibles à l'injustice, des patriotes brûlants qu'un écoeurement justifié et un insurmontable dégoût a fourvoyés dans les voies du désespoir. Ils croient que "la violence du système" justifie la violence de ceux qui en sont victimes.

Théoriquement ça se défend: il y a une moralité de la violence. Et la légitime défense existe pour les nations comme pour les individus. Mais dans le cas du Québec, ce n'est pas vrai. Pour que la résistance violente au tyran soit juste, il faut qu'elle soit autre chose qu'aveugle. Et qu'elle ait au moins une chance de victoire. Or chez nous elle n'en a strictement pas une seule. Elle ne peut être au plus qu'un bien inutile "oeil pour oeil, dent pour dent".

Ce qui est tragique – mais alors la infiniment – c'est **qu'elle est la seule façon de ne jamais faire l'indépendance.** Car disons-nous bien une chose entre nous: le jour où les "pouvoirs constitués", à tous les niveaux, vont avoir la preuve matérielle que la résistance violente s'organise pour vrai, ils ne sont pas assez bêtes pour attendre que cette résistance soit numériquement et fonctionnellement assez forte pour les menacer vraiment; ils vont lui tomber dessus "manu militari", ils vont foutre les gars en prison, ils vont établir un véritable régime militaire, la répression sans merci va s'instituer en arborant les couleurs de la protection des citoyens, et le peuple paniqué va grégairement se ranger du côté de ses oppresseurs par crainte de l'anarchie. C'est le scénario classique: c'est toujours et partout comme ça que le maudit Establishment finit par avoir ses victimes.

Et alors nos "Patriotes 71-72" seront redevenus les "Patriotes 37-38"...Des braves, morts pour rien.

Et l'indépendance du Québec sera foutue à tout jamais, noyée encore dans le sang des justes, parce que les romantiques de la politique et les dro-

Suite à la page 6

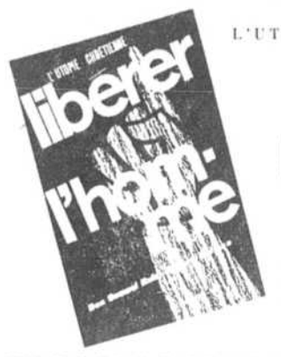

L'UTOPIE CHRETIENNE

libérer l'homme

Don Samuel Ruiz
Edgard Beltran

Editions DEPART
$ 2.00 (par la poste $2.25)
$20.00 la douzaine
(par la poste $23.00)

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaire(s) du volume L'UTOPIE CHRETIENNE, LIBERER L'HOMME, au prix de $2.00 l'unité ($2.25 par la poste), $20.00 la douzaine ($23.00 par la poste).

Editions DÉPART
Entraide Missionnaire
1215, rue Visitation
Montréal 133, Qué.

Nom: .....

Adresse: .....

Montant inclus $ ..... chèque ..... mandat ..... Date .....

ÉDUCATION PERMANENTE

COLLEGE LIONEL-GROULX

COURS DU SOIR HIVER 1972

DATE D'INSCRIPTION :
- les 13, 14 et 17 au 21 janvier 1972
- de 9.00 a.m. à 12.00 heures; de 13.30 à 17.00 heures, de 18.30 à 21.30 heures.

SECTEUR GÉNÉRAL

- Anglais (conversation anglaise pour debutants) 101, 201, 301
- Animation d'expression corporelle (351-302-71) pour prof. a l'elementaire
- Arts plastiques 106, suite 206
- Chimie 101
- Français 102, 122, 302, 902 et Français correctif
- Histoire 962 (Sciences et techniques)
- Histoire de l'art et esthetique I (510-103-68)
- Mathématiques modernes 011
- Mathematiques 053A (60 heures) 11ieme annee
- Mathématiques 053T (90 heures) 12ième annee
- Mathématiques 111, 101, 103
- Musique 921
- Philo 101, 201, 401
- Physique 102
- Psycho 110 (L'enfant)
- Sociologie 961
- Sociologues et religion 919
- Conditionnement physique (1 heure/semaine)

SECTEUR PROFESSIONNEL

BIBLIOTECHNIQUE
- Introduction à la bibliotheque 390-901-71 (pour employés de biblio. seulement)
- Un autre cours a determiner apres consultation des étudiants

COURS TECHNIQUES POUR L'INDUSTRIE
- Mathématiques appliquees

INFORMATIQUE
- Info 900 (Initiation)
- Info 902 (Programmation Cobol)

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
- Comptabilité I
- Comptabilite II
- Droit des affaires
- Marketing

TECHNIQUES INFIRMIERES
- Chimie métabollique

Les cours débutent le 31 janvier à 7.00 heures sauf le cours Musique 921 qui se donne a 4.00 heures.

Le programme détaillé est fourni sur demande.

Téléphone : 430-3121

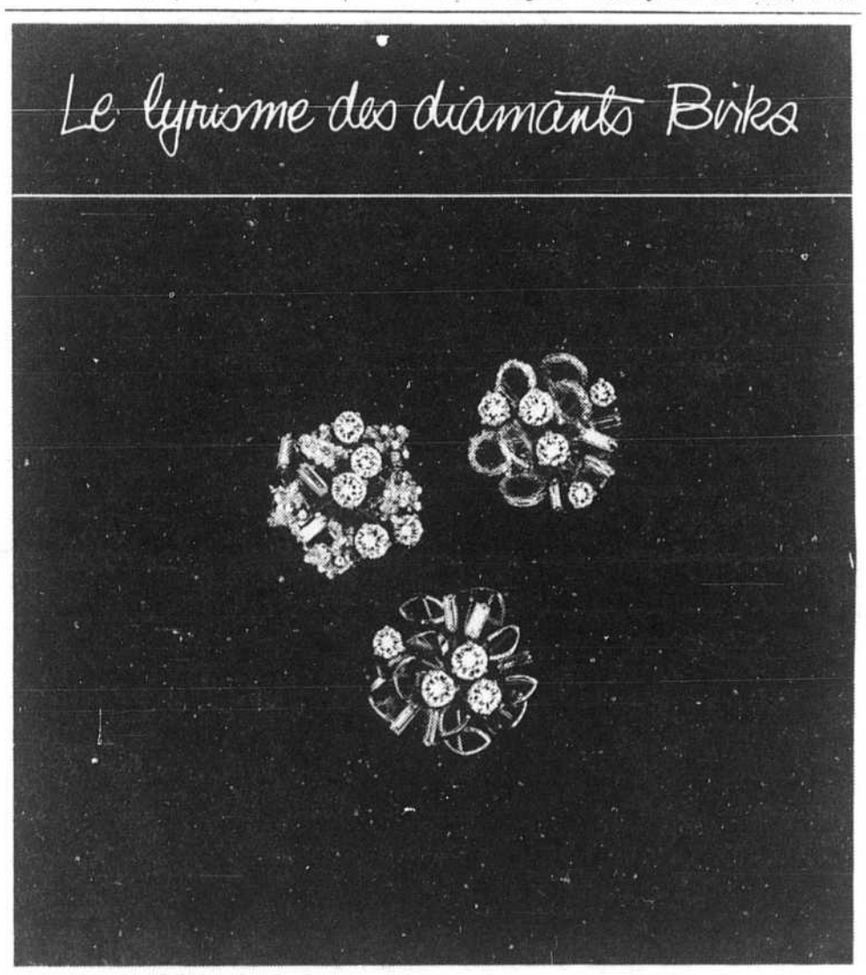

$1000, c'est peu pour une personne très chère!

Vous ne trouvez plus les mots pour lui dire qu'elle est l'être le plus merveilleux et le plus précieux de votre vie . . . L'une de ces ravissantes bagues à diamants exprimera mieux que les mots vos sentiments les plus tendres à son égard.

La difficulté, agréable toutefois, c'est de choisir la bague qui la comblera. Les trois bagues illustrées sont montées sur or jaune et blanc 18 carats de Birks. $1000 chacune.

BIRKS JOAILLIERS

GRÂCE À UNE ENTENTE DE CO-ÉDITION ENTRE ALBIN MICHEL ET LES ÉDITIONS DU JOUR
CES LIVRES SONT EN VENTE AU QUÉBEC AUX PRIX DE PARIS EN MÊME TEMPS QU'A PARIS

VIENT DE PARAITRE... AUX EDITIONS DU JOUR ET AUX EDITIONS ALBIN MICHEL

LE DOSSIER DU PENTAGONE

- L'histoire secrete de la guerre au Vietnam
- Le document integral revele et publie par le New York Times
- Plus de 700 pages
- A lire a tout prix.

En vente partout au prix de $5.00 - distribué par le Service des Editions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montreal 129 - Tel. : 849-8328. (si la ligne est occupee : 849-2228).

VIENT DE PARAITRE... AUX EDITIONS DU JOUR ET AUX EDITIONS ALBIN MICHEL

DANS LE TOURBILLON DE L'HISTOIRE

par C.L. SULZBERGER

- Un evenement dans le domaine des memoires journalistiques
- Une carriere exceptionnelle
- L'un des grands temoins de l'histoire contemporaine
- 700 pages • Illustre

En vente partout au prix de $11.50 - distribué par le Service des Editions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montreal 129 - 849-8328. (si la ligne est occupee : 849-2228)

suites de la première page

LES FRANCOPHONES

de Sturgeon Falls), M. Edgar Gagné, la commission scolaire utilise une tactique bien connue pour leurrer les francophones.

"Ils vont jouer sur le mot bilingue, a-t-il ajouté, pour tendre un piège aux francophones et les attirer à l'école anglaise. Nous sommes cependant décidés à contrer cette campagne d'information."

Dans le contexte ontarien, les écoles secondaires françaises offrent certains cours dans la langue anglaise afin de faciliter l'accès au marché du travail pour les étudiants à la sortie de l'école.

En présentant leur école comme "bilingue", les anglophones espèrent attirer les franco-ontariens qui sont bien conscients de la nécessité de parler anglais pour gagner leur pain.

Selon M. Gagné, ces écoles "bilingues" sont en réalité totalement anglaises et jamais un anglophone n'en est sorti avec la connaissance des deux langues.

Bien qu'aucune décision n'a été prise sur la date d'ouverture des deux écoles séparées, M. Gagné espère que le tout sera prêt pour septembre 1973.

On se souvient que lors de la rentrée scolaire en septembre dernier, les élèves francophones de Sturgeon Falls (appuyés par leurs parents et la majorité des professeurs) ont fait la grève pendant plusieurs jours et occupé l'école afin d'obtenir une école française séparée.

Les contestataires avaient accepté de rentrer en classe après avoir obtenu la promesse qu'on établirait deux écoles distinctes à l'intérieur des bâtiments actuels. Selon M. Gagné, cette cohabitation a donné lieu à toutes sortes de conflits et a convaincu tout le monde de la nécessité de deux écoles vraiment séparées.

Suite également au conflit de Sturgeon Falls, le gouvernement de l'Ontario a nommé une commission chargée, sous la présidence du Dr Thomas Symons de l'université Trent, d'étudier le problème de l'enseignement en langue française en Ontario et de remettre son rapport avant la fin de janvier 1972.

DACCA

mandant tués, 251 soldats blessés, 9 officiers, 21 sous-officiers, et 284 soldats, tous pakistanais, faits prisonniers, au Pakistan Oriental.

– 44 soldats bengalis (appartenant au Bangla Desh) tués, 55 blessés, et 1,538 faits prisonniers, par les forces pakistanaises au Pakistan Oriental.

De même source, on indique que 45 civils bengalis ont péri dans les bombardements aériens pakistanais dans divers secteurs du Pendjab.

2) De source pakistanaise:

– 128 avions indiens détruits dont, 98 abattus en combats aériens et 30 détruits au sol. Cinq avions indiens ont été saisis au sol intacts.

Un avion civil pakistanais abattu par les Indiens près d'Islamabad, capitale du Pakistan occidental.

– 16 chars indiens capturés.

De même source on indique que 150 civils ont été tués et une centaine d'autres blessés par les bombardements aériens indiens sur le centre industriel d'Adamjeenagar à 15km de Dacca. On confirme la destruction, la semaine dernière, d'un destroyer pakistanais dans le port de Karachi par un navire lance-missiles indien.

QUÉBEC VEUT

Suite de la page 3

qu'il pourra toujours être remplacé si la population n'est pas satisfaite de son rendement.

Mais le chef du Ralliement créditiste, M. Camil Samson, n'en croit rien. Il est convaincu que les citoyens de ces territoires ne sont pas malheureux de leur situation actuelle et qu'ils ne souhaitent pas se faire organiser par le gouvernement. M. Samson y voit là une façon déguisée pour le gouvernement d'aller chercher de nouvelles taxes.

Pendant que le chef d'Unité-Québec, M. Loubier, souscrivait d'emblée au principe du projet de loi, son leader parlementaire, M. Rémi Paul s'inquiétait des puissants pouvoirs qui seront dévolus à l'administrateur. Enfin, un autre député péquiste favorise dans la mesure du possible le remplacement de l'administrateur par un comité local dont les membres seraient élus par la population.

A l'instar de ses anciens collègues, le député indépendant Marcel Masse en a contre le processus de nomination de l'administrateur et des membres du comité local. Tout en qualifiant le projet de loi de valable, il affirme qu'il s'agit là de deux accrocs "à notre système démocratique".

De son côté, le représentant du Parti québécois, M. Lucien Lessard, souligne que l'administrateur désigné par le gouvernement aura les mêmes pouvoirs qu'un maire et est d'avis que le projet de loi devrait prévoir un mécanisme qui l'oblige à rende compte à ses administrateurs.

LES TRIBUNAUX

Suite de la page 3

des vaches qui s'étaient aventurées sur la voie.

Les deux victimes, fils de MM. Paul Chabot, d'Acton Vale, et Paul Chagnon, de Saint-Hyacinthe, avaient été tuées instantanément.

M. Chabot, propriétaire du tracteur a été dédommagé pour la perte de son véhicule. Le tribunal a aussi accordé quelques centaines de dollars au CN pour les dommages causés à l'autorail.

Cinq détonateurs

Jean-Guy Ménard, un homme dans la quarantaine, a été traduit en Correctionnelle sous l'accusation de possession de substances explosives (cinq détonateurs) et de seize faux permis de conduire.

Tout cautionnement lui a été refusé par le juge Armand Sylvestre lorsqu'il fut établi que le tout avait été trouvé dans son domicile, au 5298 boulevard Pie IX, lors de son arrestation, vendredi soir dernier.

Le 17 décembre à Ottawa

La rencontre Heath-Trudeau déboucherait sur une initiative de paix au Pakistan

LONDRES (PA) – La présence à Ottawa le 17 décembre du premier ministre britannique pourrait donner plus de poids à une demande de trêve dans le conflit indo-pakistanais émanant de M. Edward Heath et de son hôte, M. Pierre Elliott Trudeau.

La visite de M. Heath à Ottawa a été annoncée officiellement hier par le haut commissariat britannique dans la capitale canadienne et on s'attend qu'au moment de son arrivée à Ottawa, le conflit indo-pakistanais aura atteint de tels sommets qu'une intervention canado-britannique sera plus écoutée que les demandes actuelles de cessez-le-feu.

A Londres, on estime que ni l'Inde ni le Pakistan ne veulent cesser les hostilités dès maintenant, l'armée indienne désirant consolider ses positions au Pakistan oriental, à Dacca surtout, et l'armée pakistanaise voulant s'approprier une plus grande partie du Cachemire.

Au moment où les deux premiers ministres se rencontreront à Ottawa, une semaine avant Noël, la situation au Pakistan oriental pourrait être cristalisée au point ou l'Inde au moins sera plus réceptive à l'idée d'un cessez-le-feu.

Le haut commissariat britannique à Ottawa, en annonçant la visite de M. Heath dans huit jours, a précisé que cette rencontre avait été organisée pour tirer plein avantage de la rencontre qu'aura par la suite M. Heath avec le président Nixon des Etats-Unis.

Les deux premiers ministres devaient se réunir l'automne dernier en Grande-Bretagne, mais leur rencontre avait été ajournée, le Canada traversant à cette époque la crise provoquée par l'établissement de la surtaxe américaine de 10%.

MM. Trudeau et Heath aborderont évidemment la question du conflit indo-pakistanais au cours de leurs entretiens et tenteront de trouver une solution.

Ils aborderont aussi les problèmes économiques, notamment ceux affectant le Canada à la suite de l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun.

M. Heath voudra aussi apprendre de M. Trudeau les résultats de sa visite de mardi à Washington, avant de rencontrer lui-même le président Nixon aux Bermudes, les 20 et 21 décembre.

De son côté, M. Trudeau pourrait chercher à se rapprocher de M. Heath en guise de précaution contre les mesures protectionnistes de Washington et surtout en prévision de l'entrée de la Grande-Bretagne au Marché commun, en janvier 1973.

Initialement, M. Heath avait invité M. Trudeau à le rencontrer aux Bermudes avant la visite de M. Nixon, mais le premier ministre canadien a préféré demeurer à Ottawa près de sa femme qui doit accoucher dans quelques semaines.

Des Vega à Sainte-Thérèse ?

La GM se prononcera dans un mois (Baker)

Selon un cadre de la General Motors, la compagnie décidera d'ici un mois si elle convertira sa chaîne de montage de Sainte-Thérèse vers la production de voitures Vega.

Au cours d'une conférence de presse, M. John D. Baker, nouveau président et directeur de GM du Canada, a précisé que la décision devrait être prise d'ici 30 jours afin que le changement soit fait à temps pour le début de la production des modèles 1973.

M. Baker, qui a pris en charge son nouveau poste le 1er décembre, se trouvait à Montréal pour continuer une tournée canadienne des concessionnaires de GM.

Selon lui, la conversion de l'usine de Sainte-Thérèse vers la production des Vega amènerait la consolidation de la production de voitures moyennes à Oshawa.

En novembre, 570 travailleurs de Sainte-Thérèse étaient mis à pied à cause du ralentissement des ventes de voitures moyennes; 300 autres ont été mis à pied à l'usine de montage de GM à Oshawa.

De 60 à 80 pour cent des voitures montées à Sainte-Thérèse sont destinées au marché américain.

Selon M. Baker, la réduction de la production est attribuable à cette baisse de popularité des voitures moyennes au Canada comme aux États-Unis.

La modification de la production à Sainte-Thérèse pourrait comporter une réduction temporaire de la main-d'oeuvre mais, a précisé le président de GM Canada, d'autres emplois seront créés dès que la production fonctionnera.

Actuellement, l'usine de Sainte-Thérèse emploie environ 2,300 travailleurs. La reprise de la confiance du consommateur est susceptible de créer une augmentation d'environ 10 pour cent sur les ventes de 1972. Les consommateurs, a déclaré M. Baker, achètent plus de produits, y compris des automobiles. L'année 1972 "sera bonne, la meilleure de l'histoire".

L'habitude de posséder deux et même trois voitures par famille se répand aux Etats-Unis et prend de la popularité au Canada.

"L'automobile n'est plus un luxe, mais une nécessité."

Le Canada est intéressé à s'incorporer pleinement au système interaméricain

CARACAS (AFP) – Le Canada doit avoir des relations plus importantes avec les pays du continent américain, a déclaré hier à Caracas M. Klaus Goldschlag, directeur général des affaires du continent américain au ministère canadien des affaires extérieures.

A cette fin, il a entrepris une tournée dans les pays d'Amérique latine et les Caraïbes et sa première escale est Caracas. C'est aux Caraïbes que le Canada accorde la plus grande contribution au sein de son programme de coopération internationale, a-t-il souligné. M. Goldschlag a noté l'intérêt croissant du Canada de s'incorporer pleinement au système interaméricain et a rappelé qu'à cette fin son pays participerait en observateur aux réunions de l'OEA (Organisation des Etats américains) et qu'il envisageait d'adhérer à la Banque interaméricaine de développement (BID).

Prêts de $8.9 millions

OTTAWA (PC) – Des prêts de l'ordre de $8.9 millions ont été approuvés par les gouvernements du Québec et d'Ottawa à l'intention des municipalités québécoises pour dix programmes de construction d'habitations.

Ces derniers devront fournir 547 logements destinés à abriter des familles à faible revenu.

A la baie James

QUEBEC (PC) – La commission d'aménagement de la baie James, par la voie de son actionnaire majoritaire, l'Hydro-Québec, vient d'obtenir du ministère de l'éducation qu'un projet-pilote soit lancé pour le perfectionnement des employés appelés à participer à la réalisation du projet de la baie James.

A cette fin, la commission scolaire régionale Louis-Fréchette vient d'acquérir, pour le prix nominal de $1, un édifice du ministère de la voirie, à St-Henri de Lévis, près de Québec, dans le but d'y donner des cours de mécanique sur la machinerie lourde et des cours pour l'éducation permanente, incluant ceux du projet pilote mentionné.

Selon le programme proposé, les cours pour le personnel de la baie James seraient d'une durée de trois mois et comprendraient une partie théorique et une partie pratique sur la nature du travail qui sera fait dans le nord du Québec.

Sur les marchés monétaires

Le dollar se redresse par rapport au mark

Le dollar qui se redresse à Francfort s'est affaibli sur la plupart des marchés des changes. La baisse de la devise américaine, légère à Paris, est particulièrement importante à Londres et à Tokyo.

Le dollar s'est raffermi à Francfort où sa décote par rapport à la parité officielle avec le mark n'est plus maintenant que de 11.84% contre 13% hier matin et 12.60% dans l'après-midi.

La baisse du dollar s'est encore accentuée à Londres et à Tokyo où de nouveaux records ont été atteints en ce qui concerne le taux de réévaluation de ces monnaies par rapport à la devise américaine. Depuis hier, ces taux sont passés, de 4.2% à 4.33% pour la livre et de 10.95% à 11.11% pour le yen.

Enfin, à Paris, le dollar s'est légèrement affaibli, tant sur le marché commercial que sur le marché financier. Le dollar commercial est cependant encore coté au-dessus de son cours plancher par rapport au franc (5.5125 f).

Sur les marchés des changes de New York le dollar a évolué irrégulièrement. Les changeurs signalaient que les affaires étaient actives, notamment sur le sterling qui atteignait un nouveau niveau record à 2.503 6/39 dollars pour une livre au lieu de 2.500 8/12 dollars la veille en clôture. En outre, le dollar canadien était pour la première fois depuis 10 ans échangé entre banques à plus d'un dollar U.S.: 1.002/005 dollar U.S. pour un dollar canadien.

Cette faiblesse était en partie compensée par un redressement de la devise américaine vis à vis des francs suisse (25,587/615 cents au lieu de 25.66/68) et belge (2.1748/18 cents au lieu de 2.1930/30) ainsi que du florin néerlandais (30.335/365 cents au lieu de 30.44/46).

Par contre, le dollar perdait une partie de ses gains de la veille par rapport au mark, coté 30.53/56 cents au lieu de 30.50/52) et cédait un peu de terrain vis à vis du franc français financier, coté 18.52/58 cents au lieu de 18.48/53.

Monsieur Georges Potvin

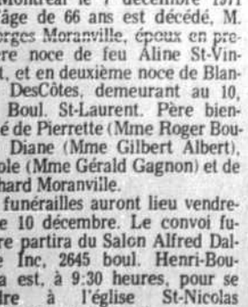

A la douce mémoire de monsieur Georges Potvin, en ce premier anniversaire de son décès. Ta femme, tes filles, tes fils.

AVIS DE DECES

MORANVILLE Georges

A Montréal le 7 décembre 1971 à l'âge de 66 ans est décédé, M. Georges Moranville, époux en première noce de feu Aline St-Vincent, et en deuxième noce de Blanche DesCôtes, demeurant au 10, 854 Boul. St-Laurent. Père bien-aimé de Pierrette (Mme Roger Boulay) Diane (Mme Gilbert Albert), Nicole (Mme Gérald Gagnon) et de Richard Moranville.
Les funérailles auront lieu vendredi le 10 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire Inc, 2645 boul. Henri-Bourassa est, à 9:30 heures, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic où le service sera célébré à 10:00 heures A.M. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA SEULE FAÇON

Suite de la page 5

gués de la violence auront préféré le délire du désespoir à la prosaïque sagesse de l'action réfléchie et du risque calculé.

C'est comme ça que des révolutionnaires déboussolés assassinent les révolutions... avant même qu'elles aient vu les lendemains qui chantent. Je pense à Péguy qui disait, en 1905: "Les grandes institutions sont enterrées par leurs enfants plus souvent que par leurs ennemis."

Et c'est comme ça que la liberté du Québec peut devenir une cause perdue. **La seule indépendance impossible, c'est l'indépendance violente.**

Et c'est pour ça aussi que le Parti québécois est la seule voie possible de la souveraineté. Si nous ne faisons pas l'indépendance par les voies démocratiques, nous ne la ferons jamais.

Mais que les fossoyeurs de la nation ne se réjouissent pas trop. Ils n'arriveront pas, même par le jeu combiné de leurs provocations et de nos "cerveaux brûlés", à faire perdre la tête au Parti québécois. Ni au peuple québécois. Nous sommes assez forts pour nous passer d'être violents. Nous vaincrons!...mais aux bureaux de scrutin. Nous n'avons pas besoin de faire peur aux Québécois pour les convaincre que notre seul salut national est dans l'indépendance de notre patrie. Ils sont, je pense, assez intelligents pour comprendre que ce qu'on peut obtenir par le vote, il serait stupide de chercher à l'atteindre à coups de fusil. Et que provoquer inutilement le pouvoir, c'est faire le jeu des oppresseurs qui le détiennent provisoirement grâce à l'argent de la ploutocratie.

Disons-nous bien qu'au Québec, les terroristes sont le dernier espoir de l'Establishment. C'est sur eux, sur leurs gaffes, qu'il compte le plus maintenir le "désordre établi" dont il profite sur le dos des travailleurs et pour donner à sa violence légale l'apparence de la légitimité.

Ce serait tristement dommage si le Québec allait devoir aux plus ardents mais aux moins éclairés de ses patriotes le naufrage de son indépendance.

Pensez-y les gars. Pensez-y deux fois avant de céder à votre bien compréhensible tentation de recourir à la violence comme moyen d'action politique. Pensez que c'est la vie ou la mort de la nation dont vous êtes les enfants peut-être les plus généreux qui est dans la balance. Vous n'avez pas le droit, nous n'avons pas le droit de faire de notre plus grande, de notre plus noble et notre plus lumineuse espérance le jouet d'un désespoir.

Vive le Québec libre!

Vive le Québec libre, pacifique et fraternel!

DÉCÈS

CHARTRAND Joffre à Montréal le 7 décembre 1971 à l'âge de 55 ans, est décédé M. Joffre Chartrand, fils de M. et Mme Angélina Chartrand. Il laisse dans le deuil outre ses parents, son épouse Claire Gamache, ses enfants: Pierre et Lorraine, ses frères: Jean-Paul et Jacques, ses soeurs: Mme A.P. Bélair (Jeanne d'Arc) Mme Guy Senécal (Rita) et le Dr. Yolande Chartrand. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée 745 Crémazie est à 9 heures 45 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT Dr. Gérard à l'Hôtel-Dieu, le 7 décembre 1971 est décédé, le Dr. Gérard Dussault, médecin de St-Lambert. Epoux bien-aimé de Jacqueline Hamel. Père de Pierre, Guy, Marie-Josa, Claude et Camille. Il laisse également dans le deuil sa mère Mme Eugénie Dussault, ses frères et soeurs; Dr. Roland Dussault, Mme Madeline Couture, Claire (Mme Adrien Boivin,) Thérèse (Mme Léon Tremblay) Marie (Dr. Charles Ouimet), May (Dr. Gaston Dupuis), Yolande (Mme Léo Jourdonnais) Arcade et Roger. Les funérailles auront lieu samedi le 11 décembre. Le convoi funèbre partira du Clarke, MacGillivray, White Funeral 307 rue Riverside Drive, St-Lambert pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert (avenue Lorne) où le service sera célébré à 10h30 heures A.M. et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Stationnement sur les lieux.

MENARD, Dr. Emile. A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 7 décembre 1971 à l'âge de 71 ans, est décédé le Dr. Émile Ménard, époux de Yvette Pinard. Père de Gisèle (Mme Georges Fortin). Les funérailles auront lieu vendredi le 10 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon J. R. Deslauriers Ltée No. 790 Boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église Ste-Odile où le service sera célébré à 11.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVET, Laurent. A St-Laurent, le 7 décembre 1971, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Laurent Rivet, Directeur du personnel à Cho-Wood, St-Jean, époux de Eliane Beaulieu. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants; Micheline (épouse de André Charbonneau), Gilles (époux de Louise Garnier), Danyel, Jacquelin et Claude. La dépouille mortelle est exposée au Salon J.-R. Deslauriers Ltée, 790 Boul. Ste-Croix. S.V.P. pas de fleurs.

SOEUR ST-OLIVIER, S.M. A la Maison Mère des Soeurs de Miséricorde de Montréal, le 8 décembre 1971, à l'âge de 79 ans, est décédée Soeur St-Olivier (Marie Anna Noellie Daignault) qui fut Supérieure générale de 1937 à 1949. En plus de la Communauté, elle laisse dans le deuil sa soeur Mme Léonie Corbeil. La dépouille mortelle est exposée à la Maison Mère, 12,435 avenue de la Miséricorde, Montréal, où les funérailles auront lieu vendredi le 10 décembre à 19 heures.

TARSHIS Irving I. à Montréal, le 7 décembre 1971 à l'âge de 83 ans, est décédé, après une courte maladie, M. Irving I. Tarshis, époux bien-aimé de Ethel Tarsches, père de Ellis, Mme Bernard Pesner (Hilda), Lawrence et de feu Syra Deena Fleishman, frère de Harry, Mme Julian Ansell (Sarah) de Boston, Mme Harry Bathshaw (Anne) de feu Joseph de Toronto et de feu Lena Samuels, lui survivent aussi 12 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 9 décembre Le convoi funèbre partira du Paperman & Sons Côte des Neiges Chapel 5605 chemin Côte-des-Neiges pour se rendre au Temple Emanuel Congregation Section où le service sera célébré à 1.00 heure. Et de là au cimetière Mont-Royal lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

en bref

TORONTO– Le premier ministre ontarien, M. William Davis, a indiqué hier qu'il procédera à un important remaniement de son cabinet au début de 1972, un peu avant l'ouverture de la session du printemps de l'Assemblée législative. Il a fait cette déclaration en annonçant que son ministre du Travail, M. Gordon Carton, aura dorénavant la responsabilité d'un autre ministère, celui des Affaires financières et commerciales, dont le titulaire, M. Arthur Wishart, a pris sa retraite. M. Carton, un avocat torontois de 49 ans, est le seul des 23 membres du cabinet Davis à être responsable de deux ministères.

•

SAINT-JEAN, Terre-Neuve – Le différend opposant le Parti libéral au Parti conservateur de Terre-Neuve, au sujet de l'élection du 28 octobre dernier, devra être tranché par la Cour suprême de cette province. Les libéraux se sont présentés, hier, devant le juge H.G. Puddester dans le but d'obtenir la tenue d'un nouveau scrutin dans Saint-Barbe-Sud, où le recomptage n'a pu être complété par suite de la destruction de 105 bulletins de vote. Quant aux conservateurs, ils soutiennent que leur candidat doit être déclaré élu. On ne sait pas encore quand la Cour suprême pourra rendre sa décision. Le juge Puddester a toutefois indiqué que cette décision sera "bientôt" prise.

•

OTTAWA – M. Robert Andras, ministre d'Etat aux affaires urbaines, a demandé hier aux dessinateurs canadiens de faire preuve d'imagination et de lui présenter de nouveaux projets d'habitations. Le ministre a précisé que ces projets devaient spécialement être conçus en fonction des personnes âgées, des locataires et des gens à revenus moyens vivant dans des villes.

•

TORONTO – Le gouvernement ontarien a rapporté hier que 340,000 enthousiastes de la motoneige ont dépensé $120 millions depuis cinq ans, afin de pratiquer leur sport favori. Un rapport publié par le ministère du tourisme et de l'information révèle qu'il y avait 5,000 propriétaires de motoneiges, en 1965, en Ontario, et que, l'hiver dernier, on en a compté . . . 160,661.

•

OTTAWA – Les centrales ouvrières devront collaborer avec le gouvernement et le monde des affaires si les Canadiens, à l'instar des Américains, veulent contrôler les revenus. Parlant devant les membres du Canadian Club d'Ottawa, le sénateur Edward Lawson, un des vice-présidents de la Fraternité internationale des Teamsters, a déclaré que les membres des syndicats américains ont fait preuve d'une étonnante bonne volonté en acceptant de coopérer avec le gouvernement pour combattre les problèmes économiques des Etats-Unis. Le sénateur Lawson a toutefois déclaré qu'il n'est pas favorable à l'adoption de tels moyens de contrôle au Canada.

•

OTTAWA – Les petites municipalités pourront bénéficier des subventions que le gouvernement fédéral a mis cette année à la disposition des gouvernements et des groupes dans le cadre de son programme de travaux d'hiver. C'est ce qu'a annoncé hier, aux Communes, le ministre de la main-d'oeuvre, M. Otto Lang. Auparavant, ceux qui voulaient obtenir une subvention du gouvernement canadien devaient procurer du travail à 30 personnes; le gouvernement a assoupli la formule de manière à ce que ceux qui pourront donner du travail à 15 personnes puissent obtenir une subvention.

•

OTTAWA – C'est d'ici quelques jours que le ministre fédéral de la justice remettra au cabinet ses recommandations au sujet du système d'assistance judiciaire au Canada. M. John Turner a annoncé, hier, aux Communes, qu'il avait élaboré ces recommandations après avoir consulté toutes les provinces. Le ministre de la justice n'a pas dit quand le gouvernement fédéral pourrait rendre public sa politique en cette matière.

•

OTTAWA – Le ministre des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a déclaré aux Communes que le Canada partage avec les Etats-Unis la conviction que les pays européens accroîtront leurs contributions envers l'OTAN. M. Sharp répondait au député conservateur Jack McIntosh, qui lui avait demandé si les USA faisaient pression sur le Canada afin qu'il augmente sa contribution à l'OTAN. Quant au premier ministre Trudeau, il a précisé que lui et M. Nixon avaient discuté de l'OTAN "en termes généraux" durant leur rencontre à Washington, cette semaine.

K.C. Irving accusé d'avoir violé la loi des monopoles

BURTON, N.-B. (d'après la CP) – La compagnie K.C. Irving Ltd, qui contrôle les trois maisons d'édition qui publient les cinq quotidiens anglophones du Nouveau-Brnswick a été accusée hier en Cour provinciale d'avoir enfreint la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions (ou Loi sur les monopoles). Le juge Charles Tweeddale a reporté au 22 décembre les auditions dans cette cause où Me William Hoyt, de Fredericton, occupe pour le gouvernement fédéral.

D'autre part, on apprend que l'achat, par la chaîne Thomson, du Cape Breton Post, fera l'objet d'un examen par les autorités fédérales qui s'inquiéteraient aussi de l'acquisition récentes de trois journaux par la chaîne Southam: Windsor Star, Brantford Expositor et Belleville Intelligencer.

A Burton, hier, se produisait une mise en accusation qui est le fruit de perquisitions effectuées en avril par des agents de la RCMP aidés par des fonctionnaires chargés de faire appliquer la Loi sur les pratiques restrictives. Les perquisitions avaient touché, à Saint Jean la New Brunswick Publishing Co. qui publie le Times-Globe et le Telegraph-Journal; à Fredericton, la University Press, qui publie le Gleaner et à Moncton, la Moncton Publishing Co. dont dépendent les deux journaux anglophones de Moncton: The Times et The Transcript. (à noter que ces cinq journaux sont les seuls qui desservent la population anglophone du Nouveau-Brunswick).

Quant aux transactions qui tendent à accroître les monopoles dans le secteur des mass media, elles ont fait l'objet d'un débat, tard mardi à Ottawa, lorsque le député libéral de Toronto-Parkdale, M. Stanley Haidasz, a invité le gouvernement à envisager une aide pour préserver l'indépendance des quotidiens, en plus de créer un comité de révision sur le mode de propriété des journaux.

Le dernier achat du groupe Thomson porte à 32 le nombre de quotidiens que cette chaîne possède au Canada (les deux autres groupes les plus importants sont, du côté anglophone, la Southam Press et la F.P. Publications).

A elles seules ces trois compagnies contrôlent plus de la moitié des 116 quotidiens au Canada.

Au Québec, le groupe Desmarais contrôle quatre des neuf quotidiens de la province).

Il y a un an, lors de la parution du rapport Davey sur les mass media, l'on calculait que 77 des 116 quotidiens du Canada tombaient sous la coupe de groupes ou de chaînes de journaux. Ce phénomène de concentration dans la propriété des entreprises de presse ne tend nullement à décroître, comme le prouvent les récentes transactions.

Le dollar doit continuer de flotter

OTTAWA (CP) – Le ministre des finances, M. Edgar Benson, a déclaré hier que le gouvernement croit que le dollar canadien doit continuer de flotter sur le marché monétaire international, "au moins pour une courte période".

Répondant aux Communes aux questions du leader de l'opposition, M. Robert Stanfield, le ministre a toutefois évité de dire catégoriquement si le dollar canadien continuera effectivement de flotter.

M. Stanfield a interrogé le ministre des finances sur la rencontre que le ministre Jean-Luc Pepin et lui ont eu lundi, à Washington, avec les secrétaires américains au trésor et au commerce, MM. John Connally et Maurice Stans.

M. Benson a par ailleurs précisé que le gouvernement canadien était prêt à faire face aux problèmes qui pourraient être causés au Canada par l'application du programme américain d'augmentation des exportations.

Le ministre a indiqué que le gouvernement a fait savoir aux USA que l'application du programme DISC nuira à la position canadienne sur les marchés mondiaux et encouragera la fuite des capitaux américains du Canada.

MONTROSE — VENTE DE DISQUES — MONTROSE

Deutsche Grammophon

DEUTSCHE GRAMMOPHON 5.58 le disque

12" MICROSILLON — GRAVURE UNIVERSELLE

PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER 6.98 — Sp. 5.58

136.001 - STRAUSS : Theme from 2001./Space odissey. - Berlin phil./Boehm.
136.020 - LISZT : Rapsodie hongroise nos. 1, 2 GRIEG : Peer Gynt suites nos. 1, 2. Bamberg sym. orch./Krauss.
136.029 - TCHAIKOVSKY - Suite casse-noisettes. Capriccio italien. Marche slave./Berlin phil./leither.
136.036 - TCHAIKOVSKY - Sleeping beauty. Swan lake. suites. Polonaise pour E. Onegin./Warsaw National phil. sym. orch. Rowicki cond.
136.211 - BALLET MUSIC FROM THE OPERA. Faust Otello Aida. La giconda. E. Onegin./Berlin Radio sym. orch./Friscay.
136.226 - MOZART : Petite musique de nuit. Beethoven : Ed maur ouverture. SMETENA : La moldeau. LISZT : Les prelud s./ Berlin phil./Friscay.
136.236 - BEETHOVEN - Triple concerto pour piano violon, violoncelle. Anda. Schneideran. Fournier./Berlin phil. orch.
136.257 - DELIBES. : Coppelia ballet suites. CHOPIN : Les sylphid s./Berlin phil./Karajan.
136.270 - ROSSINI - Le barbier de Seville. extraits./Angela Manti Capecchi./Barteletti cond.
136.275 - PUCCINI - La Boheme extraits./Scotto. Poghi. Gobbi. Votto.
136.276 - VERDI - La traviata extraits./Scotto Raimondi. Bastianini. La scala chor. orch.
136.277 - VERDI - Ilrovatore. extraits./Stella Cassato. Bergensi. Bastianini. La scala chor. orch. Serafin.
136.280 - VERDI - Rigoletto extraits. Scotto. Fisher Dieskau. Bergonsi. La scala chor. orch. Kubelik.
136.282 - MOZART - Don giovanni extraits. FISHER Dieskau. Flagelo. Arroyo. Nilssonn. Bohm. cond.
136.366 - HANDEL : Alleluiha du Messie./MOZART : Laudate ô dominum./SCHUBERT : Ave Maria./BIZET : Agnus dei./Ave verum corpus.
136.367 - DARK EYES - Don Cossak choir. chante Moscou soir. Deux guitares. Nightingale. et autres.
136.440 - MOZART - Flute magique. extraits/Lear. Peters. Wunderlich. Fisher Dieskau. Berlin phil./Bohm.
136.451 - CHOPIN - Scherzi nos. 1, 2, 3, 4./Basary au piano.
136.452 - CHOPIN : Piano concerto no. 2/Grande polonaise - Nocturne. Vasaary. piano./Berlin phil. orch.
136.453 - CHOPIN - Piano concerto no. 2 et 4 mazurdas. Vasary au piano. Berlin phil. orch.
136.454 - CHOPIN - Etudes op. 10 et 25. Vasary au piano.
136.455 - CHOPIN - 4 impromptus et 4 ballades. Vasary au piano.
136.457 - RUSSIAN SONGS - Don Cossak choir./Jeroff cond.
136.470 - CONCERTO TROMPETTES - Stradella Torelli. Vivaldi. Telemann. Graupher Fasch./Scherbaum et Haubold/Hamburg Baroque.
136.474 - KHATURIAN : Gayne ballet suite./Leningrad phil. orch. RIMSKY KORSAKOV. Le coq d'or suite. Lamoureux orch./ Markevitch.
136.483 - CONCERTOS POUR TROMPETTES - Haydn. Mozart. Telemann. Scherbaum a la trompette.
136.485 - CHOPIN - 17 valses/Vasary au piano.
136.486 - CHOPIN - Nocturnes nos. 1. - 10./Vasary au piano.
136.487 - CHOPIN - Nocturnes, nos. 11 - 20/Vasary au piano.
136.488 - SCHUBERT - Trout quintet et nocturne au piano. violon et violoncelle. Eschenbach au piano/Koeckert string quarter.
136.517 - HAUT-BOIS ET FLUTES CONCERTOS - Telemann. Haendel/M. Anare/Munich Bach orch. Richter.
136.518 - VIRTUOSO TRUMPET CONCERTOS - Scherbaum/ Kluentz chamber orch./Jachini. Alberti Torelli. Gabrielli.
136.547 - FLUTES CONCERTOS - Mozart. Blavet Leclair./A Nicolet/Lucerne festival string.
136.550 - MOZART : Clarinet concerto. WEBER : Clarinet concerto./ Leister. Clarinette./Berlin phil./Kubelik.
138.048 - SCHUBERT - String quarted in D mineur. op. Posth. Quarter movement c minor. Amedeus quarter.
138.076 - RACHMANINOFF - Piano concerto no. 2./6 preludes. /Richter.
138.075 - MOZART : Piano concerto en re K 466. PROKOFIEV : Piano concerto en g. op. 55. Richter.
138.111 - BARTOK - Piano concerto no. 2 et 3. Anda. - Fricsay - Radio symp. orch. Berlin.
138.112 - MOZART - Symphonie nos. 35, 32, 38. K. Bohm. Berlin phil. orch.
138.124 - MOZART - Grosse messe Kv. 427. Stader. - Topper. - Haefliger. - Sardi. - cond. Fricsay.
138.675 - RAVEL - L'enfant et les sortileges./Orch. nat. Paris./ Maezel.
138.707 - MOZART - Piano sonates. Nos. 11, 8./Fantaisies./ Kempff au piano.
138.708 - BARTOK - Piano concerto no. 1/Rapsodie pour piano et orch. no. 1./Gesa. Anda. Berlin radio sym. orch.
138.714 - BACH - Concerto en re pour deux violons et cordes. BEETHOVEN: deux romances pour violons et orch. VIVALDI: Concerto pour deux violons et cordes./Goosens et Oistrack.
138.755 - DVORAK - Cello concerto. op.104./Fournier. Berlin phil Szell.
138.766 - SVIATOSLAV RICHTER RECIRTAL. - Piano works. Haydn Chopin. Debussy et Prokof.
138.767 - MOZART - Requiem. Lipp. Majdan. Dermota. Berlin phil. Korajan.
138.774 - BEETHOVEN - Piano concerto no. 1/Kempff/Berlin phil./F. Leitner.
138.775 - BEETHOVEN - Piano concerto nos. 2 et 4./Kempff/ Berlin phil./F. Leitner.
138.776 - BEETHOVEN - Piano concerto no. 3/Kempff/Berlin phil/Leitner.
138.777 - BEETHOVEN - Piano concerto no. 5. Empereur./Kempff Berlin phil./Leitner.
138.782 - HAYDN - Symphonies nos 94. Surprise et01. Heurz./ Berlin phil./Ritcher.
138.783 - MOZART - Piano concerti nos. 17 et 21./ "Theme from Elvira Madigan". Anda pianiste et cond.
138.790 - SCHUBERT - Symphonies nos. 2 et 3./Berlin phil./ Maazel.
138.799 - HANDEL - Water music complete/Berlin phil./ Kubelik.
138.801 - BEETHOVEN - Symphonies nos. 1 et 2./Berlin phil./ Karajan.
138.802 - BEETHOVEN - Symphonie no. 3 Eroica./Berlin phil./Karajan.
138.803 - BEETHOVEN - Symphonie no. 4/Berlin phil./Karajan.
138.804 - BEETHOVEN - XSymphonie no. 5./Berlin phil./Karajan
138.805 - BEETHOVEN - Symphonie no. 6 La Pastorale./Berlin phil./Karajan.
138.806 - BEETHOVEN - Symphonie no. 7./Berlin phil./Karajan.
138.811 - STOCKHAUSEN - Gesang der Junglinge et Kontakte. Electronique ensemble./West German radio.
138.815 - MOZART - Symphonies nos. 40 et 41./Berlin phil./ Boehm.
138.820 - BACH - Concertos violon nos. 1 et 2./Concerto pour deux violons et cordes./David et Igor Oistrack./Coossens cond.
138.822 - TCHAIKOVSKY. - Piano concerto no 1/Richter/Vienna symp. orch./Karajan.
138.824 - MOZART - Piano concerto no. 22 et no. 6./Gesa Anado pianiste et cond.
138.830 - MOZART - Serenade no. 10 pour treize instr. à vent. Bavarian radio sym./Jochum.
138.849 - SVIATOSIAV RICHTER RECITAL - Piano works de Chopin Debussy et Scriabin.
138.853 - MOZART: Concerto pour flute et harpe. REINECKE: Concerto pour harpe. Zabaleta. Harpe./Zoeller. flute/Berlin phil. orch./Marzendorfer.
138.864 - HANDEL - Water music suite./Musique pour The Royal Fireworks./Berlin Phil./Kubelik.
138.870 - MOZART - Piano concerto nos. 116 et 23./Gesa Ando./pianiste et cond.
138.877 - SCHUBERT - Symphonie no. 9./Berlin phil./Boehm.
138.890 - NICONOR ZABELATA - Récital de harpe: Bach, Handel, Corelli, Spohr, Faure et Albeniz.
138.906 - KARL RICHTER À L'ORGUE - Brahms: 11 chorales et préludes. Mozart: Fantaisie en f mineur. Liszt: Prélude e ugue sur bach.
138.907 - BACH ORGAN WORKS. - Toccate et fugue en re mineur. et autres pièces./K. Richter.
138.908 - SCHUMANN - Symphonie no. 3 et Manfred ouverture./Berlin phil./Kubelik.
138.917 - MOZART - Piano concertos nos. 18 et 20./Anda pianiste et cond.
138.920 - STRAVINSKY - Le sacre du printemps. Berlin phil. Karajan.
138.922 - DVORAK - Symphonie no. 9 du nouveau monde./ Berlin phil./Karajan.
138.923 - DEBUSSY - La mer. Prelude a l'apres-midi d'un faune. RAVEL - Daphnis et Chloe. suite no. 2. Berlin phil. Karajan.
138.924 - BRAHMS - symphonie no. 1/Berlin phil. Karajan.
138.925 - BRAHMS - Symphonie no. 2./Berlin phil./Karajan.
138.926 - BRAHMS - Symphonie no. 3 et Haydn variations. Berlin phil. Karajan.
138.927 - BRAHMS - Symphonie no. 4/Berlin phil. Karajan.
138.930 - BRAHMS - Violon concerto./Ferraas ua violon./Berlin phil. Karajan.
138.934 - BEETHOVEN - Piano music. 6 bagatelles./Ecossaises 2 rondos./6 variations. Nel. Cor. piu./Andante favori. Fur. Elise. Kempff.
138.935 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 1.12.19.20. Kempff.
138.936 - BEETHOVEN - Piano sonaates bnos. 2 et 3. Kempff.
138.937 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 5, 6, 7./Kempff.
138.938 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 4, 9, 10./Kempff.
138.939 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 11, 13, 27./Kempff.
138.940 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 16, 18, 22./Kempff.
138.941 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 8 "Pathetique" 14 "Clair de lune", 115 "pastorale" et 24./Kempff.
138.942 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 17 "tempest" 26 "les adieux" et 28./Kempff.
138.943 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 21, 23, 25. Kempff.
138.944 - BEETHOVEN - Piano sonates no. 29 et 30./ Kempff.
138.945 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 31 et 32./Kempff.
138.949 - MOZART - Pianos sonates nos. 12 et 13./Variations Ah 4ous dirais-je maman./Eshenback.
138.950 - S. ritcher - Piano recital. Bach. Rachmaninoff. Schubert. Schumann. Prokofiev.
138.964 - BERLIOZ - 5 symphonie fantaastique./Berlin phil. Karajan.
138.973 - SIBELIUS - Symphonie no. 5 et Tapiola./Berlin phil. Karajan.
138.974 - SIBELIUS - Symphonie no. 4 et Swan of tuanela./Berlin phil./Karajan.
138.996 - MOZART - Clarinet quintet et oboe quartet. Soliste de la Berlin phil.
139.002 - MOZART - Symphonies nos. 29 et 33./Berlin phil. Karajan.
139.003 - BARTOK - Concerto pour orch./Berlin phil./Karajan.
139.004 - MOZART - Petite musique de nuit./Berlin phil. Karajan.
139.005 - BACH - Concerto brandbourgeois nos. 1, 2, 3./Berlin phil. Karajan.
139.006 - BACH - Concerto brandbourgeois nos. 4, 5, 6./Berlin phil. orch. Karajan.
139.007 - BACH - Suites pour orch. nos. 2 et 3./Berlin phil. Karajan.
139.010 - RAVEL - Bolero./MUSORGSKY. Pictures and exibition. Berlin phil. Karajan.
139.011 - BRUCKNER - Symphonie no. 9 en re mineur./Berlin phil. Karajan.
139.014 - STRAUSS - Le danube bleu./Valse de l'empereur, etc Karajan/Berlin phil. orchç
139.017 - TCHAIKOVSKY. - Symphonie no. 4./Berlin phil. orch./Karaja n.
139.018 - TCHAIKOVSKY - Symphonie no. 5/Berlin phil. Karajan.
139.020 - SHOSTAKOVITCH - Symphonie no. 10/Berlin phil. Karajan.
139.021 - BEETHOVEN - Violon concerto. Ferras./Berlin phil. Karajan.
139.028 - TCHAIKOVSKY - Violon concerto et capriccio italien. Ferras/violon. Berlin phil./Karajan.
139.029 - TCHAIKOVSKY - 1812 ouverture./Marche slaove. Roméo et Juliette./Karajan/Berlin phil.
139.030 - TCHAIKOVSKY - Suite Casse-noisette./Serenade pour cordes en d. Berlin phil./Karajan.
139.037 - LISZT - Les preludes./Symphonic poem no. 3/Hungarian rapsodie no 23./Smetana. My fatherland. part 1, 2. La maldeau. Berlin phil. Karajan.
139.038 - MOZART - The 4 horn concertos. Seifert./Karajan./
139.044 - DVORAK - Cello concerto. TCHAIKOVSKY. Rococo variations. Rostropavitch.//Karajan./Berlin phil.
139.112 - CONCERTO D'HARPE - Eichner. WageSeil. Ditterdofs. Mozart Adagio et rondo./Zabaleta/Harpe /Paul Kuentz chamber orch.
139.113 - MOZART - Piano concerto no. 12 et no. 26./Cesa Ando pianiste et cond.
139.122 - RALPH KIRKPATRICK HARPSICHORD - Purcell. Couperin. Rameau Handel Scarlatti. Bach.
139.131 - BRUCKNER - Symphonie no. 1 (Linz version)./Berlin phil./Jochum.
139.133 - BRICKNER - Symphonie no. 3./Bavarian radio sym. orch. Jochum.
139.136 - BRUCKNER - Symphonie no. 6/Jochum.
139.160 - MOZART - Symphonies nos. 36 et 39. Berlin phil. Boehm.
139.166 - RODRIGO - Concerto d'Aranguez./S. Behrend, guitare. Berlin phil.
139.167 - MUSIQUE POUR GUITARE SEULE: - De visee / Back Sor./Giulini./Ambrosius./Behrend/De Falla./Behrend a la guitare.
139.196 - MOZART - Piano concertos nos. 114 et 24. Gesa Anda cianiste.
139.300 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 211, 25, 15. Kempff.
139.319 - MOZART - Piano concertos nos. 13, 19./Gesa Anda.
139.322 - SCHUBERT - Piano sonate en c majeur./Kempff au piano.
139.331 - MAHLER - Symphonie no. 1./Kubelik.
139.362 - ORFF. - Carmina burana. (Scenic cantate)/Janowitz./ Stolze./Fisher Dieskau./Chor. orch. German opera./Jochum.
139.364 - FERNANDO SOR - 24 etudes Narciso Yepes à la guitare.
139.365 - NARCISO YEPES GUITARE ESPAGNOLE - Sor. darro. Milan. Narvaez. Pisador. Snaz. Soler.
139.366 - NARCISO YEPES GUITARE ESPAGNOLE. Sor. Tarrega. Abeniz de Falla. Rodrigo. Halffter. Torroba. Montsaltvage.
139.370 - PAGANINI - Trio pour guitar, violon, violoncelle. Behrend./Droic./Passagio./Donderer.
139.383 - CHOPIN - Piano concerto no. 1 Liszt: Piano concerto no 1. Argerich/London sym. orch.
139.384 - MOZART - Piano concertos nos. 8 et 25./Gesa Anda.
139.385 - MOZART: Symphonie no. 23./Schubert: Symphonie no. 5. Berlin phil./Boehm.
139.393 - MOZART - Piano concertos nos. 11 et 15. Gesa Anda.
139.398 - BRAHMS - Trio pour clarinette, violoncelle et piano. Trio pour horn, violon et piano./Leister./Droic./Seifert./ Dondered. Eshenbach.
139.405 - MOZART - Symphonies nos. 21, 22, 23, 24./Berlin phil. Boehm.
139.406 - MOZART - Symphonies nos. 28, 29./Berlin phil. orch./Boehm.
138.417 - CONCERTO DE GUITARE. I MUSICI - Vivaldi, Caruli, Giuliani, Behrend à la guitare.
139.419 - LA HARPE. ZAABELATA - Krumpholz. Viotti, Salzedo. Caplet. Prokofiev, Hindemith.
139.424 - PAGANINI - Violon concertos nos. 1 et 2./Ashkenasi au violon. Vienna sym. orch./Esser.
139.440 - RODRIGO - Concerto d'Aranguez./Narciso yepes à la guitare.
139.446 - BEETHOVEN - Messe en do./Janowitz./Hamari./ Laubenthal./Schramm./Munich bach choir orch./Richter.
139.447 - MOZART - Piano concertos nos. 1 et 27./Gesa Anda.
139.453 - MOZART - Piano concertos nos. 2 et 9./Gesa Anda.
139.455 - BACH - Golberg variations./Kempff au piano.
139.461 - STOCKHAUSEN - Opus 1970.

136 441 - WAGNER/Siegfried - H. Dernesch - J. Thomas - G. Stolze - T. Stewart - Von Karajan / Berlin phil.
136 - 457 - CHOEUR DES COSAQUES DU DON - avec Serge Jaroff.
136 543 - MUSIQUE VIRTUOSE A LA TROMPETTE DE LA BOHÈME - A. Scherbaum (Trompette) - Kruentz dir. Orch. de chambre.
136 902 PROKOFIEV - Pierre et le loup. dit - Madeleine Renaud.
137 002 - STOCKHAUSEN - Gruppen pour 3 orch. et Carre pour 4 orch.
137 005 - STOCKHAUSEN - Solo pour instr. electronique et Feedback. Berrio - Sequenza V pour trombone.
138 823 - HAYDN - Symphonies nos. 86 et 98. Berlin phil. - E. Jochum.
138 955 - SCHUMANN - Symphonie no. 2 et ouverture de Genoveva. Berlin phil. - R. Kubelik.
139 001 - SCHUBERT - Symphonie no. 8 - BEETHOVEN - Fidelio. Leonore 3. Coriolan. (Ouvertures).
139 008 - MOZART - Divertimento en re maieur. Berlin phil. Karajan.
139 032 - SIBELIUS - Symphonies nos. 6 et 7. Berlin phil. - Von Karajan.
139 034 - BRAHMS - Concerto pour piano no. 2 - G. Anda (Piano) Berlin phil. - Karajan.
139 104 - SCHUBERT - Sonates pour piano en A et G. Piano W. Kempff.
139 149 - SCHUBERT - 4 impromptus op. 90 et 4 impromptus op. 142. Piano. W. Kempff.
139 152 - CONCERTOS POUR HAUT-BOIS ET FLUTE - De Bellini. Salieri. Cimarosa. Donizetti. Halliger (Haut-Bois). A. Nicolet (Flute).
139 420 - CHOPIN - Polonaises. Piano - S. Scherkassky.
2430 008 - SAINT-SAENS : Piece de concert pour harpe et orch. TAILLEFERRE : Concerto pour harpe. GINASTERA : Concerto pour harpe. Harpe - N. Zabaleta.
2530 021 - SIBELIUS - Symphonie no. 2. Berlin phil. orch.
2530 035 - BACH - Fantaisie Chromatique et fugue. - Toccate et fugue en g min. Pastorale et fantaisie. Concerto Italien. Richter (Clavecin).
2530 035 - BACH - Fantaisie Chromatique et fugue. - Toccate et fugue en g min. Pastorale et fantaisie. Concerto Italien. Richter (Clavecin).
2530 061 - GILELS JOUE MOZART - Sonate pour piano nos. 3 et 8. - 6 variations. Fantaisie pour piano.
2530 069 - BOCCHERINI - Trois quintettes pour guitare. Narciso Yepes (Guitare). Quatuor Melos Stuggart.
2530 073 - EXTRAITS D'OPERA FRANÇAIS AVEC M. CABALLE - Faust. Mireille. Romeo et Juliette. Les Huguenots. Louise. Carmen. Thais.
2530 074 - CARL ORFF - CATULLI CARMINA - Opera Allemand (Berlin) et E. Jochum.
2530 082 - MOZART AVEC BOEHM - Serenade pour orch. nos. 6 et 9. Berlin phil.
2530 090 - KEMPFF JOUE SCHUBERT - 3 impromptus en r. Piece pour piano. A. Ilegreto. 13 variations en re.
2530 094 - KARAJAN DIRIGE VIVALDI - Concerto pour violon et cordes. (l'Amoroso - L'inquietudine). Concerto pour cordes (Alla rustica. Madrigalesca). Sinfonia (Al Santa Sepolcro).
2630 096 - YEPES JOUE BACH - Chaconne en re mineur de la partita no. 2 - Sarabande et double de la partita no. 1 en re mineur. Yepes a la guitare.
2530 125 - BRAHMS - Symphonie no. 2 - Berlin phil. - Claudio Abbado.
2530 133 - BRAHMS - Quatuor avec piano no. 1 en sol mineur. Piano : Emil Gilels.
2530 136 - MOZART - Serenade no. 10 en si bemol majeur. pour instr. a vent. Blaser der Berliner phil. / K. Bohm.
2530 137 - SCRIABIN : Poeme d'ectasy - TCHAIKOVSKY : Romeo et Juliette (Ouverture Fantasy). Boston symp. orch. / C. Abbado.
2530 138 - CONCERTOS POUR TROMPETTES - Telemann - Torelli - Mozart - Haydn - P. Thibaud / Bamberger symph.
2530 140 - HECTOR VILLA LOBOS - 12 etudes et 5 preludes. Narciso Yepes a la guitare.
2530 159 - MUSIQUE ESPAGNOLE - Albeniz - Granados. De Falla. - Turina. - Narciso Yepes a la guitare.
198 020 - BACH - Variations Goldberg. Clavecin. R. Kirkpatrick.
198 027 - BACH - Cantate nos. 51 et 202. M. Stader - Munich Bach orch./Richter.
198 028 - BACH - Cantate no. 8 et no. 45. Munich Bach Chair - Anschbachfestival orch orch. / Richter.
699 032 - BACH - Concerto italien et partita pour clavecin. R. Kirkpatrick au clavecin.
198 179 - BACH - 15 inventions a deux parties et 15 a trois parties. R. Kirkpatrick au clavenin.
198 186 - BACH - Suites pour violoncelles non-accompagne nos. 1 et 2. Violoncelle. P. Fournier.
198 187 - BACH - Suites pour violoncelle non-accompagne nos. 3 et 4. Violoncelle - P. Fournier.
198 188 - BACH - Suites pour violoncelle non-accompagne nos. 5 et 6. Violoncelle - P. Fournier.
198 272 - BACH - Suites orchestral nos. 2 et 3. Munich orch. - Richter.
698 273 - BACH - Suites orchestral nos. 1 et 4. Munich Bach orch. / Richter.
198 304 - BACH TRAVAUX POUR ORGUES. Toccate et fugue en re mineur. Toccate, adagio et fugue. Dorian. A. l'orgue H. Walcha.
198 331 - BACH - Cantates nos. 147 et 60. - Munich Bach choir - Richter.
198 365 - HANDEL - Water music. (Complete). A. Wenzinger dir.
198 407 - BACH - Cantates nos. 80 et 140. Leipzig Grewandhaus orch.
198 442 - ASCALATI - Six concerti grossi. Scarlatti orch. de Naples/Gracis.
198 458 - MUSIQUE ESPAGNOLE DU 16 et 17e siècle. Cabezon. Mudarra. Palero. Rodriguez. Fernandez de huete. Harpe - Zabeleta.
2533 043 - FERNANDO GERMANI JOUE - Pasquini. Domenico Zipoli. G. Gasini etc. - a l'orgue.
2533 044 - VIVALDI - Concertos pour instruments a vents. Linde (Flute) - Klepac (Basson) - Michaels (Clarinette). Munich chamber orch.
2533 050 - CARL PHILIPPE E. BACH - 4 sinfonias pour orch. Munich Bach orch./Richter.
2533 051 - TOMAS LUIS DE VICTORIA - Musique de chorale sacree. Regensburg cathedral choir.
2533 072 - SCARLATTI - 9 sonates pour clavecin. Clavecin R. Kirkpatrick.

ALBUM DE DEUX DISQUES

2707 005 - DVORAK/REQUIEM - M. Stader, S. Wagner, E. Haefliger, Czech phil. orch./Acerl.
2707 012 - PUCCINI - La boheme complete. - Poggi. Scotto. Gio getti. Florence May fest. ch. orch./A. Votto.
2707 013 - BEETHOVEN - Symphonies nos. 8 et 9 "Choral" Janowitz. Rossel - Majdan. Berlin phil/Karajan.
2707 015 - BACH - Le clavier bien tempere vol. 1. clavecin. R. Kirkpatrick.
2707 018 - BRAHMS - Requiem allemand. Varation sur un theme de Haydn. Janowitz. Waechter. Berlin phil/Karajan.
2707 023 - BERG - Wozzeck (complete) - Lear. Fisher-Dieskau. Melchert. Wunderlich. German opera ch. et orch./Boehm.
2707 030 - BEETHOVEN - Missa Solemnis. en re majeur. Berlin phil./Karajan.
2707 032 - BERLIOZ/REQUIEM - Peter. Schreier - Bavarian radio ch. et orch. sym./Munch.
2707 033 - GLUCK - Orpheo et Eurydice - Janowitz. Moser. Fisher - Dieskau. Music Bach choir et orch./Richter.
2707 036 - MAHLER - Symphonie no. 3 en re mineur. Thomas. Orch. symph. de la radio Bavaroise/Kubelick.
2707 037 - MAHLER - Symphonie no. 6 et adagio de la symph. no. 10. Bavarian radio symp. orch./Kubelick.
2707 038 - MAHLER - Symphonie no. 9 en re majeur. Bavarian radio symp. orch./Kubelick.
2707 039 - STOCKHAUSEN: HYMNEN - Hymne Nationaux. Realisation electronique de la radio allemagne o.
2707 043 - MAHLER - Symphonie no. 2 "resurrection". Mathis et Procter. Bavarian radio symp. orch./Kubelick.
2707 044 - HAYDN - La creation -

2707 044 - HAYDN - La creation - Janowitz. Ludwig. Wunderlich. etc. - Berlin phil./Karajan.
2707 045 - stockausen - Kurzwellen.
2707 052 - STRAUSS salome - G. Jones. Fisher - Dieskau. Dunn. Cassily. Orch. Hamburgischen Staatsoper. Bohm.
2708 002 - BACH - L'art de la fugue. Orgue. H. Walcha.
2708 005 - BACH - 4 suites pour orch. Munich Bach. orc. Richter.
2708 011 - BACH - 6 sonates pour violon et clavecin. Violon. Schneiderhan. Clavecin. Richter.
2708 013 - BACH - Les six concertos. Brandbourgeois. Munich Bach orch. Richter.
2707 016 - BEETHOVEN - Streichquartette nos. 13. Amadeus Quartet.
2707 046 - BEETHOVEN - L'ouvertures complete. Les creatures de Promateus. Premier bienfaiteur de la Hongrie. Coriolan. etc. Berlin phil. Karajan.

ALBUM DE TROIS DISQUES

2709 010 - VERDI - La traviata. (Complete). Scotto. Raimondi. Bastianini. La Scala ch. et orch. Votto.
2709 011 - VERDI RIGOLETTO - Scotto. Cassotto. Bergonzi. Fisher. Dieskau. La Scala ch. et orch. Kubelick.
2709 014 - VERDI RIGOLETTO - Scotto. Cassotto. Bergonzi.
2709 017 - MOZART - La flute Magique. (Dialogue inclus. Lear. Wunderlich. Fisher. Dieskau. Crass. etc. - Berlin phil. Baehm.
2708 018 - BEETHOVEN - Oeuvres complete pour piano et violoncelle. Kempff au piano.
2709 019 - BACH - Clavier bien tempere livre 2. R. Kirkpatrick au clavecin.
2709 019 - BACH - Le clavecin bien temarer 2 ieme partie. Ralph Kirkpatrick. au clavecin. Album de trois disques.
2709 028 - BACH - six Sonates et partitas pour violon non accompagne. Violon. Szeryng.
2709 34 - SCHUMANN - Quatre symphonies. Les ouvertures Manfred et Genoveav. Berlin phil. Kubelick.
2709 035 - WEBER OBERON - Nilsson. Hamari. Domingo. Prey. Grobe. Orch. des Bayerischen Rundfunks. Kubelik.
2710 001 - BACH - Messe en sol mineur - Stader. Topper. Engen. Fisher-Dieskau. Munich Bach chair et orch. Richter.
2710 002 - BACH - Passion de St Jean. Lear. Topper. Haefliger. Prey. Engen. Munich Bach chair orch. Richter.
2710 008 - VIVALDI - L'Estro Armonico. 12 concerti grossi. Lucerne festival string.

ALBUM DE QUATRE DISQUES.

2711 003 - VERDI - DON CARLOS - Stella. Christoff. Labo. Bestianini. La Scala ch. et orch./Santini.
2711 006 - MOZART - Don Giavanni - Nillssonn. Arroyo. Fisher - Dieskau. Flagelo. Prague National theatre ch. et orch./ Loehm.
2711 008 - WAGNER - Tanhauser. Chante en Allemand. Nilssonn. Windgassenn. Fisher - Dieskau. Orch. opera d'all

informations internationales

Jessore fête sa libération

par Bernard Ullmann, de l'AFP

JESSORE – Aucune trace de combat n'est visible au centre de Jessore, que les troupes pakistanaises ont évacué sans résistance à partir de lundi après-midi, après que les troupes indiennes eurent percé leurs défenses à Bargabati, à une vingtaine de kilomètres au sud, et se furent emparé de l'aérodrome et du "cantonnement" militaire. Riant, levant les bras, et criant à pleins poumons, "j'ai Bangla" (vive le Bengale) les quelques "milliers d'habitants" qui n'avaient pas pris la fuite vers l'Inde au printemps dernier ou cherché refuge dans les campagnes, célèbrent ce qu'ils considèrent comme une libération.

(A Karachi, des informations officielles pakistanaises continuaient pourtant de soutenir encore hier que la ville de Jessore était toujours aux mains des forces pakistanaises.)

L'état-major indien avait improvisé hier matin à Calcutta une expédition des correspondants étrangers, vers Jessore.

C'est en taxi puis en cyclio-pousse et finalement à pied – les Pakistanais en retraite ayant fait sauter les ponts – que nous avons pu y parvenir. Dans les villages abandonnés que nous traversions, quelques rares paysans tentaient de nous faire comprendre que les soldats pakistanais avaient procédé à de nombreuses exécutions et brûlé les maisons avant de se retirer.

A Jessore même, les pères italiens des missions étrangères de Parme, nous ont confirmé que les dernières semaines du régime militaire pakistanais, avaient été très dures. Selon eux, la répression n'avait cessé de s'accroître. Il y aurait eu un certain nombre d'exécutions, de viols et de pillages dans l'enceinte du cantonnement.

Un commerçant de Jessore montant sur le camion où nous avions pris place a fait état lui aussi d'exécutions mardi après-midi. C'est mardi après-midi que les troupes indiennes ont fait leur entrée. Quelques heures plus tard, le général Talvir Singh, qui les commande, a réuni les principaux notables. Ayant à ses côtés le commandant local de la Mukti Bahini, il a interdit toutes représailles contre les collaborateurs des Pakistanais et ordonné que les suspects soient remis au autorités militaires indiennes. Il semble en effet qu'au moins deux prsonnes, des razakars (supplétifs bengalis des forces pakistanaises) dénonciateurs ou pillards aient été sommairement exécutés dans les heures qui suivirent le départ des troupes pakistanaises. Dans son PC installé dans une école du cantonnement, le général Singh a indiqué que la percée effectuée par ses forces au centre du dispositif adverse avait faite lundi matin et qu'il n'y avait plus eu depuis ce jour que des opérations de nettoyage. Avec quatre tanks et une centaine de véhicules, les forces pakistanaises, évaluées à environ quatre bataillons et demi, se sont repliées vers Khulna à une quarantaine de kilomètres au sud-est.

Le général s'est déclaré étonné que les Pakistanais n'aient pas opposé une résistance plus farouche alors qu'ils disposaient, selon lui, d'un système de défense (bunker, barbelés et champs de mines) équivalent à une ligne Maginot.

Le général a encore précisé qu'un Américain et une Anglaise, appartenant à une organisation de secours "Omega", qui étaient détenus à la prison de la ville, avaient été libérés mardi.

L'envoyé spécial de l'AFP n'a pu voir hier qu'un seul prisonnier pakistanais grièvement blessé que les soldats indiens emmenaient sur une civière. Un certain nombre de prisonniers ont cependant été pris et des armes et du matériel récupéré, mais peu de précisions ont été données à ce sujet. Les témoignages concordent en tout cas pour affirmer que la ville elle-même n'a été attaquée ni par l'artillerie ni par l'aviation indienne qui ont concerné leur feu sur le cantonnement et l'aérodrome.

Une atmosphère de liesse régnait hier dans Jessore encore à moitié déserte. Soldats indiens et journalistes étrangers sont accueillis avec le même enthousiasme par une population qui espère voir ainsi terminer ses épreuves et recevoir un ravitaillement régulier. Quelques soldats de la Mukti Bahini, très jeunes pour la plupart, vêtus comme les paysans bengalis de la jupe classique ou de shorts rapiécés, et portant une bandoulière d'antiques pétoires, arpentent les rues. Dans les villages, les comités de libération se sont constitués spontanément et donnent en bengali des consignes à la population à l'aide de haut-parleurs installés sur des véhicules militaires indiens. Un important matériel militaire afflue vers Jessore en vue de la reprise de l'avance indienne, après la rupture des défenses pakistanaises dans ce secteur sud-ouest du Bangla Desh.

Un vote de soulagement psycho-politique à l'ONU

par Georges Wolff, de l'AFP

NATIONS UNIES, Les Nations unies se sont défoulées mais il faudra bien maintenant que le conflit indo-pakistanais revienne devant le Conseil de sécurité. Telle semble être la situation sur le front diplomatique de ce conflit après l'adoption par l'Assemblée générale d'une résolution demandant à l'Inde et au Pakistan de cesser le feu et de procéder à un retrait mutuel de leurs troupes. En tant que collectivité diplomatique, politique et même, à certains égards, humaine l'ONU était obsédée jusqu'à l'angoisse par la paralysie du Conseil de sécurité devant la guerre en Asie. Elle avait un désir frénétique "de faire quelque chose". Elle a produit un texte dont le mérite principal est de soulager le sentiment très désagréable d'impuissance que l'exercice ou la menace du droit de veto avait suscité, surtout auprès des membres du Conseil qui ne sont pas nantis de ce droit.

Ce soulagement, cependant, n'est que celui que l'aspirine peut procurer aux rhumatisants: la douleur est plus ou moins estompée, le mal demeure. La majorité – 104 voix contre 11 – remportée par la résolution dite argentine fut massive mais il ne s'agit que d'une recommandation. L'Inde, l'URSS et n'importe quel autre pays souverain peuvent l'ignorer sans meme contrevenir à la charte de l'ONU autrement que dans leurs consciences.

Au lendemain de ce vote de soulagement psycho-politique, il faut éviter que la guerre indo-pakistanaise que le Conseil de sécurité n'a pas été en mesure de clouer sur place ne déborde en un immense chaos englobant toute l'Asie méridionale. Cette guerre a déjà bouleversé les structures politiques et humaines de la péninsule indo-pakistanaise, probablement de façon irréversible. Il faut maintenant cloisonner en quelque sorte la situation ainsi obtenue et la rendre sinon inoffensive du moins sans effets dangereusement nocifs pour la paix mondiale. C'est là où intervient à nouveau – ou pourrait intervenir – le rôle de directoire des grandes puissances qu'est le Conseil de sécurité selon le voeu de ceux qui ont conçu les Nations unies. On peut penser qu'aucune de ces grandes puissances, la Chine et l'URSS en premier lieu et au delà de leurs diatribes passionnées et passionnelles, ne tiendrait à voir la situation en Asie méridionale évoluer de façon à devenir un casus belli entre elles.

Ce n'est là qu'une perspective mais elle a été évoquée dans le débat de l'Assemblée générale par le représentant du Royaume-Uni, sir Colin Crowe, et de la France, M. Jacques Kosciusko-Morizet.

Ils s'étaient abstenus tous deux dans le vote de l'Assemblée générale. Ce fut peut-être pour réserver l'avenir, c'est-à-dire pour être en mesure de jouer un rôle dans le cadre d'éventuelles consultations (le terme onusien pour négociations) bilatérales ou multilatérales entre membres permanents du Conseil de sécurité.

Dans l'immédiat, la situation sur le terrain des opérations dans la péninsule indo-pakistanaise ne peut que commander le front diplomatique du conflit aux Nations unies ou ailleurs. C'est là où pourrait se placer sans autre délai le rôle humanitaire de l'ONU. Il ne serait pas des moindres parmi les acteurs de l'immense tragédie.

Pékin et le sous-continent

Faire obstacle à l'influence soviétique

par Pierre Comparet, de l'AFP

PEKIN – Le conflit armé entre l'Inde et le Pakistan a eu pour effet direct de relancer à son plus haut niveau la grande querelle sino-soviétique. En quelques jours, après l'ouverture généralisée des hostilités dans le sous-continent, les accusations portées par la Chine contre l'URSS ont atteint un degré de violence analogue à celui que l'on observait l'hiver dernier au moment de la crise intérieure polonaise et plus encore lors de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie de 1968.

L'analyse du conflit indo-pakistanais développé par Pékin comporte deux thèmes majeurs reflétant les préoccupations complémentaires: une opposition farouche aux ambitions et à l'expansion de l'influence soviétiques dans le monde, surtout en Asie et d'autre part la propre sécurité de la Chine.

Les deux principaux porte-parole de la Chine dans l'affaire indo-pakistanaise ont été jusqu'à présent M. Huan Hua, représentant de la Chine au Conseil de sécurité et le "commentateur" du Quotidien du peuple.

La position chinoise, telle qu'elle a été exprimée jusqu'à présent, est en substance la suivante: dans le contexte général et permanent de la rivalité existant entre les Etats-Unis et l'URSS pour l'hégémonie dans le monde, l'Union soviétique cherche à contrôler le sous-continent indo-pakistanais et l'océan Indien. A cet effet, visant d'abord le démembrement du Pakistan, elle a conclu avec l'Inde une "alliance militaire" (traité indo-soviétique d'août 1971). Tirant profit de l'ambition de l'Inde d'annexer le Pakistan-Oriental, l'URSS a ensuite encouragé le gouvernement indien à attaquer le Pakistan et elle l'a soutenu dans son agression. L'Inde a préparé soigneusement cette "agression en fabriquant un régime fantoche", le Bangla Desh, reprenant ainsi à son compte une politique appliquée par le Japon en Mandchourie dans les années trente aux dépens de la Chine. L'Inde est l'agresseur, le Pakistan est la victime.

Tels sont les grands traits d'une analyse qui ne tient aucun compte des élections générales qui, il y a un an, avaient révélé au Pakistan Otiental un sentiment autonomiste très fort, ni de la crise politique intérieure pakistanaise qui devait aboutir à une des répressions les plus sanglantes de l'histoire, à l'arrestation du leader bengali cheikh Mujibur Rahman et à la fuite en Inde de dix millions de bengalis épouvantés par la vague de terreur qui s'était abattue sur leur pays.

Le parallèle établi par Pékin entre "l'agression" indienne contre le Pakistan et les événements de Mandchourie rappelle que le Mandchoukuo établi par le Japon dans le nord-est de la Chine avait été reconnu par les fascistes allemands et italiens. Ce rappel vise de toute évidence l'Union soviétique pour le cas où, après l'Inde, elle reconnaîtrait également le gouvernement du Bangla Desh. Le ton général de la dénonciation du rôle de l'Union soviétique dans l'affaire indo-pakistanaise est extrêmement violent: M. Huan Hua a qualifié les dirigeants soviétiques de "social-impérialistes soviétiques" et de "renégats" tandis que le "commentateur" évoquait "les traits hideux de la clique révisionniste soviétique".

Le conflit indo-pakistanais qui est la première affaire grave depuis l'entrée de Pékin aux Nations unies illustre quelle vaste tribune l'ONU constitue pour l'exposé des thèses chinoises.

En dénonçant le "social-impérialisme soviétique" Pékin souligne qu'il est dangereux de faire alliance avec l'URSS. "Le peuple indien découvrira que le social-impérialisme soviétique est un faux ami", déclare le Quotidien du Peuple.

New Delhi dément Washington

Il est faux que l'Inde ait fait obstacle aux efforts de paix

NEW DELHI (AFP) – Un porte-parole du gouvernement indien a démenti hier les informations données à Washington selon lesquelles l'Inde avait eu recours à l'action militaire au moment où le président Nixon était sur le point de convaincre le chef de l'Etat pakistanais de nécessité d'un règlement pacifique du problème du Bengale Oriental.

L'Inde n'était pas au courant de l'existence d'un tel "espoir", a déclaré le porte-parole. Il a affirmé qu'il est totalement faux de dire que l'Inde avait fait obstacle aux efforts de paix.

Pendant huit mois, a-t-il ajouté, le gouvernement de New-Delhi a lancé des appels à tous les pays afin qu'ils usent de leur influence pour amener le président Yahia Khan à négocier avec les dirigeants bengalis, et mettre fin aux problèmes que représentent pour l'Inde les dix millions de réfugiés. D'autre part, l'armée indienne "n'est passée à l'attaque qu'après que les Pakistanais eurent commencé à lancer d'important raids aériens contre les aéroports indiens, le 3 décembre", a encore déclaré le porte-parole.

Évacuer les étrangers de Dacca

NATIONS UNIES (AFP) – Le secrétaire général U Thant, a conféré hier avec les représentants de 17 pays, dont les Etats-Unis, la France, la République fédérale allemande, l'Italie, le Royaume-Uni, la Belgique, le Canada et l'Union soviétique qui ont des ressortissants à évacuer de Dacca. Il les a informés que l'évacuation prévue pour aujourd'hui à bord d'un avion canadien venu de Bangkok ne pourrait pas être effectuée en raison de l'état de la piste d'envol de l'aéroport de Dacca soumis à des bombardements à tout le moins sporadiques.

U Thant a demandé aux représentants de l'Inde et du Pakistan à l'ONU que leurs gouvernements consentent à des trèves locales autour de Dacca et de son aéroport pour permettre cette évacuation. Cette trève devrait être de 24 heures ou, au moins, de l'aube au crépuscule car il n'est plus question pour les avions de secours de retourner à Bangkok mais d'aller jusqu'à Rangoon pour y débarquer leurs passagers. U Thant a indiqué également que la Croix-Rouge internationale cherche à constituer des zones neutres pour l'évacuation des civils étrangers de Dacca.

Le nombre de ces derniers qui cherchent à être évacués a atteint 400 environ et il faudra sans doute ajouter deux avions britanniques "Hercules" stationnés à Singapour aux deux avions canadiens déjà affrétés pour les évacuer tous, si possible.

A New-Delhi, un porte-parole du ministère de la défense a annoncé hier soir que l'Inde avait proposé aux Nations unies l'établissement d'un pont aérien qui relierait temporairement Dacca à Calcutta par hélicoptère afin que puissent être évacués le personnel de l'ONU et certains autres fonctionnaires étrangers résidant encore dans la capitale est-pakistanaise.

La proposition indienne, a-t-il précisé, n'a encore fait l'objet d'aucune réponse.

Vous craignez que
VOTRE DENTIER
bouge ou tombe . . .

Au moment inopportun? Finis les soucis si vous utilisez la poudre adhésive FASTEETH. Non acide, FASTEETH fait tenir les dentiers plus fermement et plus longtemps, facilite la mastication, garde leur saveur aux aliments. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

Économisez de 15 à 25% et... PARLEZ ANGLAIS

LPS® vous offre:

Enseignement visuel en classe
amélioration de la compréhension
au laboratoire

ANGLAIS
ESPAGNOL ALLEMAND

de 9h. à 21 h.

Sans obligation - Frais de scolarité déductible de l'impôt

LPS® MONTRÉAL 878-2821
Étage F Place Bonaventure

LPS® QUÉBEC, 529-0331
4e étage, 500 est Grande Allée

Institutions reconnues par le Ministère de l'Éducation

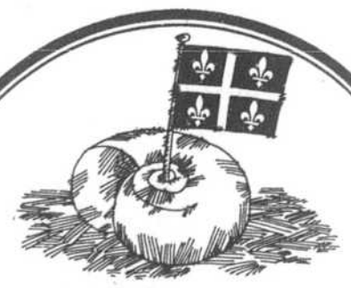

Ski Plus

AU LAC BEAUPORT, QUÉBEC

Du ski et... CE QUELQUE CHOSE DE PLUS que vous cherchez pour vos vacances, vous le trouverez au Manoir St-Castin. De réputation internationale, Le Manoir est classé * ⚜⚜⚜⚜+ : cote d'excellence décernée par le ministère du Tourisme et réservée aux établissements offrant la meilleure qualité d'équipement et de services en plus d'un accueil hospitalier et raffiné.

+ Une cuisine française (La Vraie!) préparée et servie par un personnel formé à l'européenne.

+ 50 chambres agréables et confortables avec thermostat individuel, salles de bain, téléviseurs.

+ La montagne de ski à votre porte. Pas besoin de prendre la voiture. Une petite marche vers le Chalet des Skieurs vous conduira au bas des pistes toujours maintenues en bonne condition et desservies par un télé-siège et 5 "T-Bars". Pas d'attente! 19 moniteurs diplômés. Atelier de ski. Patinage sur la terrasse du Café Normand. Pendant tout l'hiver, semaines de ski de 7 ou 8 jours. Tarifs réduits en décembre et janvier à compter de $120.

+ L'après-ski! Formidable!... au Manoir, dans les autres hôtels du Lac Beauport et dans les clubs de la ville de Québec où l'on se rend en 15 minutes seulement.

+ La neige... ça ne manque pas au nord de Québec. C'est connu! Et si parfois la nature oublie, nous la fabriquons!

* ⚜⚜⚜⚜+ : symbole officiel du Québec décerné aux hôtels de villégiature de la plus haute catégorie

Pour réserver ou recevoir notre brochure (12 pages en couleurs) adressez-vous à votre agent de voyages, écrivez ou téléphonez:

MANOIR St.Castin
Lac Beauport
Québec (134), P.Q. Tél.: (418) 849-4461

Mme M.
nos vêtements ski
Henri-Charles Colsenet
Genève
sont arrivés.

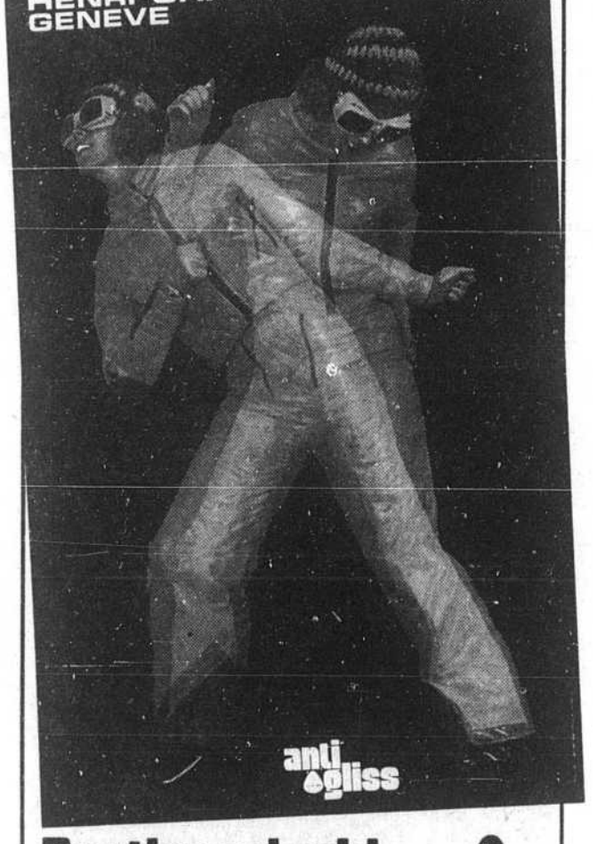

Boutique de ski
Le Chamois Blanc
LE CHAMOIS BLANC
1251 rue du Parc Lafontaine (coin Brébeuf)
tél.: 527-2439

A QUÉBEC
LE SKI BANLIEUE

MONT STE-ANNE, STONEHAM, LE RELAIS, ST-CASTIN, LAC DELAGE, MONT HIBOU

Par train, par autobus ou par auto, vous voici dans le vieux Québec. Vingt minutes de plus et vous voilà à un centre de ski d'importance majeure.

Québec, la ville la plus européenne d'Amérique est devenue la région par excellence pour ceux qui aiment allier les plaisirs de la ville aux plaisirs du ski. Naturellement, la meilleure façon de passer une vacance d'hiver inoubliable à Québec, c'est de choisir l'un des nombreux plans de semaines de ski, tous très avantageux. Oubliez le reste. Chacun de ces plans vous offre des divertissements variés, du ski à votre mesure. Les centres de ski de la region de Québec vous font profiter de plusieurs plans de semaines de ski à prix intéressants, incluant le plan pour novices.

4 différents plans de semaines de ski
4 centres de ski d'importance majeure
De l'après-ski unique

Pour plus d'informations, ou pour réserver, écrivez à:
HOSPITALITÉ HÔTELS et TOURS Inc.
B.P. 9, Haute Ville, Québec 4, Canada,
ou téléphonez à (418) 525-5153

Nom: .....
Adresse: .....
.....
Province: .....

informations internationales

La conférence sur la sécurité européenne

L'OTAN ne donnera pas le feu vert

BRUXELLES (AFP) – Les Etats-Unis ont confirmé hier à leurs alliés qu'ils n'avaient pas l'intention de réduire unilatéralement leurs troupes en Europe.

Le secrétaire d'Etat, M. William Rogers, l'a dit en substance à son arrivée à Bruxelles. Le secrétaire à la défense, M. Melvin Laird, l'a affirmé devant le "comité des plans de défense" de l'OTAN en félicitant les membres de l'Eurogroupe, du nouvel effort militaire annoncé mardi; les crédits alloués à la défense par ces dix pays augmenteront d'environ 6 pour cent (1 milliard de aollars en prix courants) de 1971 à 1972. "Je suis réconforté, a déclaré M. Laird de constater que les Européens reconnaissent que le moment n'est pas venu de prendre des mesures unilatérales de désarmement". Il a ajouté, que l'effort consenti far le Congrès de voter les crédits nécessaires au maintien durant l'année fiscale 1972-73 des effectifs américains stationnés en Europe.

De son côté, lord Carrington (Grande-Bretagne), président sortant de l'Eurogroupe, a précisé que les Européens s'étaient engagés dans un "effort continu" et non dans une opération publicitaire. Il est clair qu'une partie du milliard de dollars de crédits supplémentaires décidé mardi, sera "dévorée" par l'inflation et l'achat d'équipements plus perfectionnés et donc plus chers, a-t-il ajouté.

Cependant, les augmentations annoncées (13 pour cent pour la République fédérale, apprend-on de bonne source et 14 pour cent pour l'Italie) vont au-delà d'une simple compensation de la dépréciation des monnaies. La Belgique par exemple, évalue à 4 pour cent l'accroissement en termes réels de son budget militaire en 1972.

Les ministres américain, britannique et ouest-allemand ont souligné qu'une position défensive forte de l'OTAN est indispensable au succès de l'"Ostpolitik" de Bonn et des négociations sur les réductions de forces en Europe. Il ressort du débat que les Occidentaux n'envisagent pas dans les années à venir de renforcement numérique sérieux mais plutôt une amélioration de la rualité de leurs armes défensives conventionnelles. Les ministres jugent que leurs efforts dans la région centrale de l'Europe, devraient porter par priorité sur les armes antichars, la défense antiaérienne, les munitions conventionnelles, la mobilité des troupes et l'équipement électronique des avions.

Lord Carrington a, semble-t-il, assez bien résumé les préoccupations occidentales en déclarant qu'il ne faut pas permettre que l'intérêt accru pour la détente masque la réalité déplaisante que constitue la tendance à l'augmentation de l'effort militaire du pacte de Varsovie".

On apprenait d'autre part hier soir dans les milieux ouest-allemands que le conseil ministériel de l'OTAN, qui prend ce matin la relève du comité des plans de défense, ne donnera pas le feu vert à la préparation multilatérale de la conférence sur la sécurité européenne et aux négociations sur les réductions de forces.

Même si le paraphe des accords interallemands intervenait avant la fin du conseil, demain, les principaux partenaires de l'OTAN ne modifieraient plus leur position: la signature du protocole quadripartite sur Berlin qui couronnera l'ensemble du règlement sur Berlin doit précéder l'ouverture des conversations multilatérales préparatoires d'Helsinki sur la conférence européenne de sécurité.

Tout au plus le Conseil atlantique pourrait-il prendre une décision de principe et fixer une procédure. Le Conseil atlantique permanent ou une réunion des suppléants des ministres des affaires étrangères examineraient la nouvelle situation créée par la signature de l'accord quadripartite sur Berlin si celle-ci avait lieu avant la session ministérielle de printemps à Bonn.

Le protocole quadripartite final une fois signé, ce qui implique que les traités signés par la RFA avec l'URSS et la Pologne auront été ratifiés, le Conseil permanent de l'OTAN pourrait s'occuper de la préparation technique de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Selon les conceptions de la délégation de la RFA, le premier pas dans la voie de la préparation serait une réunion dite du "salon des ambassadeurs" à Helsinki. Les chefs de mission des pays participants de l'Est et de l'Ouest et des neutres mèneraient, dans une première phase, des conversations exploratoires. Une véritable pré-conférence des suppléants des ministres des affaires étrangères lui succéderait. Il s'agirait déjà d'une sorte de négociation avec éventuellement constitution de groupes de travail.

Les véritables décisions seraient cependant prises par les ministres des affaires étrangères et le cas échéant par les chefs d'Etat ou de gouvernement.

Un promeneur tombe sous les balles à Belfast

BELFAST (AFP) – Un civil a été tué par balles en début de soirée hier à Belfast, alors qu'il se promenait dans le quartier périphérique de New Barnsley en compagnie de sa fille âgée de 10 ans. La fillette, a été blessée à la jambe et hospitalisée, mais son état n'inspire pas d'inquiétude.

D'autre part, un incident a marqué les funérailles de huit des victimes tuées au cours de l'attentat à la bombe du Pub McGurk: un soldat britannique qui assurait le service d'ordre a en effet été blessé par un tireur embusqué.

Mardi, six autres des seize morts avaient été inhumés à Belfast mais aucun incident n'avait été relevé.

Deux autres soldats britanniques ont été blessés au cours de la journée d'hier, l'un qui avait été blessé, dans la matinée, d'une balle dans le dos alors qu'il patrouillait dans le quartier de Falls Road, est dans un état jugé grave.

D'autre part, sept bombes au total ont explosé à Belfast, mais sans faire de victimes. Deux autres engins qui avaient été placés l'un dans une usine et l'autre dans des toilettes publiques dans le centre de Belfast, ont pu être désamorcés par les services de l'armée britannique.

De son côté, M. Reginald Maudling, ministre britannique de l'intérieur a annoncé son intention de se rendre en Irlande du Nord mardi et mercredi prochains. M. Maudling, qui ne s'était pas rendu en Ulster depuis le mois de mars dernier, aura des entretiens avec M. Brian Faulkner, premier ministre de l'Ulster, et avec le général Harry Tuzo, commandant en chef des forces britanniques en Irlande du Nord.

La nationalisation de la BP

Un geste surtout néfaste pour la Libye

LONDRES (AFP) – La décision libyenne de nationaliser les biens de la British Petroleum risquent à long terme de lui causer plus de tort qu'elle n'en tirera d'avantages, estime la City. Elle pourra en revanche être profitable à l'Iran et la Grande-Bretagne bénéficiera temporairement du retrait des balances sterling libyenne.

En effet, la production de BP, en Lybie représente 20 p.c. de la production totale de ce pays et, par cette décision il risque de se priver d'un débouché garanti pour le cinquième de sa production, alors que les grandes compagnies internationales, face aux pays producteurs, ont de plus en plus tendance à être solidaire, limitant ainsi la capacité d'absorption des petites compagnies indépendantes. D'autre part, même si la Libye peut obliger BP à accepter le paiement en pétrole de l'indemnisation de la nationalisation (les avoirs de BP en Libye sont estimés à environ 60 millions de livres), cette action n'encouragera pas à l'avenir des autres compagnies à développer leurs intérêts dans ce pays à court terme. Cependant la Libye peut se permettre cette attitude puisqu'elle dispose de réserves de change évalué à 2.483 millions de dollars selon le FMI.

En ce qui concerne le retrait par la Libye de ses balances sterling (officieusement estimées à 200 millions de livres), on fait remarquer à la City que cette opération intervient à un moment où les capitaux affluent de l'étranger pour bénéficier de la réévaluation éventuelle de la livre. Ce retrait ne peut alors que rendre service aux autorités britanniques, pour lesquelles cet afflux est devenu gênant.

En ce qui concerne la British Petroleum, le pétrole libyen, n'assure que 5 p.c. de sa production et elle ne devrait pas être génée dans ses approvisionnements. Le pétrole est devenu abondant dans le monde, tandis que la demande a diminué parallèlement au ralentissement de l'activité économique mondiale. Cette abondance, qui affaiblit la position des pays producteurs, provoque même une amorce de bataille des prix de l'essence entre les compagnies pétrolières.

EST
GAREAU MOTOR SALES INC.
10175, rue Papineau
Montréal, P.Q.

SUD
LEMENN AUTOMOBILE LTEE
3839, boul. Taschereau
Montréal, P.Q.

NORD
UP-TOWN AUTO LTEE
400 boul. Décarie
St. Laurent, P.Q.

OUEST
OMEGA MOTORS LTEE
7325, ave Harley
Montréal, P.Q.

Egalent les quatre grandes unités VOLVO réunies pour vous offrir le meilleur service, venant de tous les points cardinaux de Montréal, Nord, Est, Ouest, Sud. Les quatre grands concessionnaires VOLVO se sont mis ensemble pour vous donner le meilleur service de ventes et d'entretien. Le tout s'additionne pour vous procurer une livraison plus rapide sur tous les modèles Volvo, quatre fois plus de service et d'entretien et une plus grande facilité à obtenir les pièces de rechange Volvo et quatre fois plus de prix avantageux sur l'échange de votre voiture. Nous sommes **les Quatre Grands Concessionnaires Volvo.** Venez voir notre nouvelle Volvo '72.

LES QUATRE GRANDS
CONCESSIONNAIRES VOLVO

$100 millions de moins pour l'ONU

WASHINGTON (AFP) – La Chambre des représentants a réduit de 100 millions de dollars la contribution des Etats-Unis au budget de l'ONU, confirmant ainsi le vote de sa commission des crédits qui était intervenu lundi.

Le vote a été acquis par 268 voix contre 119, sur un amendement du représentant Donald Fraser (démocrate du Minnesota) qui affirme que cette contribution aux programmes de développement économique des Nations unies n'est pas nécessaire, l'organisation internationale disposant d'un excédent de 343 millions de dollars pour financer ceux-ci.

En revanche, les représentants ont refusé de prendre en considération un amendement coupant les 200 millions de dollars d'assistance militaire au Cambodge.

Allende dénonce les manoeuvres contre le gouvernement chilien

SANTIAGO du Chili (AFP) – Le président Salvador Allende a dénoncé hier les "manoeuvres réactionnaires" dirigées contre le gouvernement chilien.

Dans un discours d'une heure et demie prononcé à l'ouverture du sixième congrès de la centrale unique des travailleurs (CUT) en présence de représentants de 26 pays, M. Salvador Allende a rappelé les réalisations de son gouvernement et a déclaré: "si nos ennemis veulent utiliser la violence réactionnaire, nous répondrons d'abord avec les lois et la justice, mais aussi avec la violence révolutionnaire".

"La réalisation par le Chili d'une révolution pluraliste et libérale, notre visite en Argentine, en Equateur, en Colombie et au Pérou, ont mis en évidence la rupture des frontières idéologiques", a déclaré M. Allende. "Le fait que la visite du commandant Castro ait donné au Chili et à Cuba l'occasion d'une rencontre fraternelle, que nous avons rompu le cercle dressé contre Cuba, sont des choses que nos ennemis ne peuvent supporter", a-t-il ajouté.

Dans la dernière partie de son discours, le docteur Allende a sévèrement critiqué "la campagne internationale qui se poursuit contre le Chili depuis qu'il a nationalisé par une procédure légale le cuivre, le fer, l'acier, le charbon et le salpêtre".

"Nous voulons respecter les engagements contractés par les gouvernements précédents, et nous sommes prêts à payer les dettes du Chili, pour prouver au monde que la voie révolutionnaire chilienne progresse par des moyens légaux et constitutionnels" a conclu le président Allende.

Le Mirage "fait honte" aux Américains

WASHINGTON (AFP) – Deux experts américains ont expliqué au Congrès que les méthodes de travail de la firme aéronautique française Marcel Dassault lui permettaient de mettre sur le marché des avions moins chers et aussi bons que les avions américains.

La commission des forces armées du Sénat, qui étudie actuellement les problèmes posés par la dégradation de la qualité et l'accroissement du coût du matériel aéronautique américain, a reçu mardi un rapport de la "Rand Corporation" comparant les méthodes de production des compagnies étrangères et notamment celles de la société Marcel Dassault dont les "Mirages" se vendent aujourd'hui dans treize pays.

Les auteurs de ce rapport, Robert Perry et Arthur Alexander, estiment que le coût moins élevé de la main d'oeuvre en Europe n'est pas suffisant pour expliquer que la France, et dans une moindre mesure la Suède et la Grande-Bretagne, soient capables de produire des avions de combat aussi avancés que les Etats-Unis à un prix bien moins élevé.

Dans le cas de Dassault, les deux experts soulignent que les méthodes de production sont beaucoup moins bureaucratiques que dans les compagnies américaines, que les contrôles des militaires et du gouvernement sont moins nombreuses, que les prototypes sont beaucoup plus rigoureusement éprouvés avant de passer à la production et que les modifications de modèles sont plus progressives.

Les experts américains relèvent également que les producteurs français et européens, au contraire des compagnies américaines, s'abstiennent d'introduire dans leurs modèles des systèmes électroniques trop complexes et trop délicats qui dépassent souvent les besions des forces aériennes auxquels ils sont destinés.

Après avoir pris connaissance de ce rapport, les sénateurs Barry Goldwater et Stuart Symington, qui sont habituellement de fermes "supporters" de l'industrie aéronautique américaine, ont déclaré qu'ils avaient "honte" de la comparaison des performances des modèles américains avec les modèles européens.

Escalade aérienne au Laos

WASHINGTON (AFP) – Des chiffres provenant du Pentagone font ressortir une nette désescalade des opérations aériennes au Vietnam-Sud. Mais celles-ci ne sont intensifiées au Laos.

Le mois dernier, notamment, les pilotes américains ont effectué un nombre de sorties au-dessus du Vietnam-Sud correspondant à moins du dixième du total des vols. L'aviation sud-vietnamienne comptait pour sa part à son actif 2,745 raids contre des objectifs adverses.

En octobre, l'Air Force avait réalisé 871 sorties – environ quatre fois plus qu'en novembre. Les Sud-Vietnamiens, de leur côté, avaient effectué 2,688 vols contre l'adversaire.

Lors des deux derniers mois, deux escadrilles de Phantom F-4 américaines ont été retirées du Vietnam-Sud où il en reste encore trois pour le moment. Il s'y ajoute une escadrille de bombardiers légers A-37 américains, six escadrilles de chasseurs-bombardiers F-105 ainsi que 45 bombardiers lourds à réaction B-52. Des unités aéro-navales opérant à partir de porte-avions qui se trouvent dans le golfe du Tonkin participent aux côtés des forces aériennes aux opérations concentrées surtout contre les convois de ravitaillement ennemis le long de la piste Ho Chi Minh au Laos.

Pour ce qui est, en effet, de ce pays, les vols d'attaque américains y sont passés de 3,700 en octobre à 6,300. L'aviation sud-vietnamienne ne participe pas aux opérations au Laos.

VOLS TRANSATLANTIQUES
VERS L'EUROPE
A partir de **$188** aller-retour
Départs pour : Paris - Genève
Zurich - Bruxelles - Amsterdam
Francfort - Londres
Aussi vols aller simple vers l'Europe et de l'Europe à partir de **$100.**
Liste des vols sur demande
W-W-H-C
(CLUB VACANCES)
1411 ave Crescent, Suite 504
Montréal 107.
Tél. : (514) 849-1159

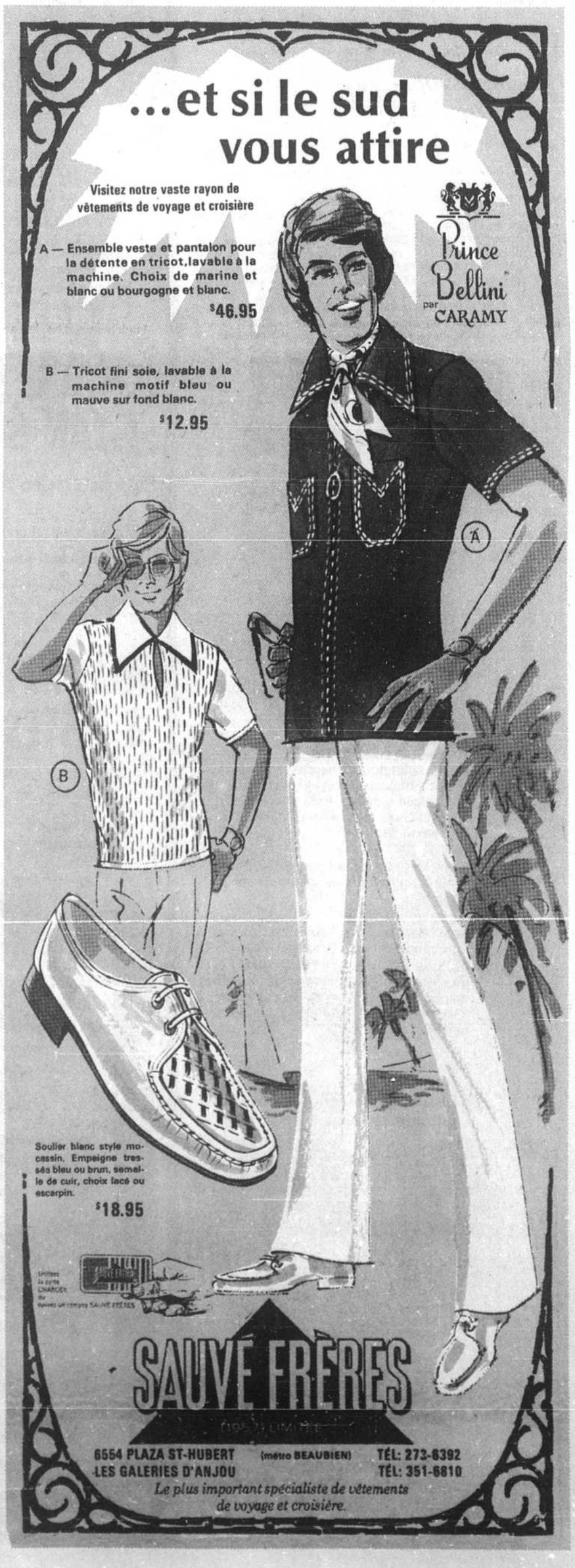

Pascal, inventeur du "charter"

NEW YORK (AFP) – Les "charters" qui posent des problèmes aux lignes aériennes régulières, ont été iventés par Pascal! C'est M. Pierre Cot, directeur général d'Air France qui l'a révélé hier dans une allocution prononcée devant le Wing Club de New York, qui groupe non seulement les compagnies de transports aériens mais tout ce qui touche à la'industrie de l'aéronautique.

Pascal, a dit M. Cot, "avait le premier donné l'idée des omnibus qui furent mis en service à Paris en 1662. Ils suivaient des itinéraires fixes. C'était des véhicules à huit places. Le prix du transport était de cinq sols. Mais, dit-on, dans la chronique, on accorda la faculté de louer un véhicule en ne payant que trente sols pour l'ensemble des huits places... cet avantage ne tarda pas à être supprimé, en raison des abus auxquels il donna lieu. Comme vous voyez, le problème des charters n'est pas nouveau".

Le thème général de l'allocution de M. Cot était: "Faire face au défi – les lignes régulières luttent pour leur survie".

Après avoir remarqué que l'essentiel des problèmes actuels résulte d'un phénomène de croissance et que c'est "la structure même du transport aérien qui est en cause et qui doit être mise à jour", le directeur général d'Air France a analysé en détail les causes de "cette situation fâcheuse". Il a ensuite exprimé l'opinion qu'un nouvel équilibre ne pourra pas être obtenu par le seul jeu des forces internes de l'industrie: "L'équilibre des échanges entre les grands ensembles économiques ne s'obtient qu'au moyen de correctifs. L'équilibre entre le système Charter et le système IATA est nécessaire, et je pense qu'il ne peut être obtenu sans une intervention raisonnable des pouvoirs publics".

M. Cot a ensuite souligné trois des solutions les plus importantes qu'il préconise: 1) surmonter l'actuelle situation inflationniste, l'accroissement des coûts, la baisse des recettes unitaires, en améliorant l'efficacité de notre gestion et accroissant considérablement notre productivité.

2) Faire face au système Charter non pas en prétendant le détruire mais en le concurrençant par une réduction substantielle de nos tarifs. C'est la solution que nous avons adoptée il y a quelques semaines à Honolulu. 3) Nous améliorerons notre capacité non pas en nous faisant concurrence, ni en essayant d'accaparer des marchés existants, mais en développant ces marchés à l'avantage de tous et en entreprenant des efforts concertés qui permettront un équilibre entre les capacités et les prévisions de trafic. Ainsi, avec l'aide des pouvoir publics, nous parviendrons à éliminer le problème des surcapaciéts.

Avion perdu

LE CAIRE (AFP) – Un avion de la compagnie d'aviation soudanaise transportant 56 passagers a disparu depuis dimanche dernier, a annoncé hier la radio d'Omdourman captée au Caire.

L'avion reliait Khartoum à Malakal et Jouba (cette dernière étant la capitale de la province du Sud du Soudan). Selon la radio, l'avion aurait été obligé d'effectuer un atterrissage forcé sur la frontière entre le Kenya et le Soudan. Les recherches sont en cours pour retrouver l'appareil et ses occupants.

Churchill Falls

Le 1er générateur alimente déjà l'Hydro-Québec

L'énergie produite par le premier des 11 groupes generateurs de la centrale hydro-électrique de Churchill Falls, au Labrador, est maintenant livrée régulièrement à l'Hydro-Québec.

C'est ce qu'anonce un communiqué commun de Churchill Falls, Labrador Corporation Limited, et de l'Hydro-Québec. Cette annonce fait suite aux essais mécaniques et électriques préliminaires de deux premiers groupes de la centrale souterraine, ainsi qu'à la mise sous tension de la première des trois lignes de transport d'énergie à 735,000 volts reliant Churchill Falls au réseau de l'Hydro-Québec.

En vertu du contrat de vente d'énergie à l'Hydro-Québec, Churchill Falls n'était pas tenue d'effectuer ses premières livraisons d'énergie avant le 1er mai 1972.

La construction de Chruchill Falls a commencé il y a plus de quatre an et l'on prévoit que les travaux seront achevés en 1976, avec l'exploitation de l'ensemble des 11 groupes générateurs.

Chaque groupe est composé d'un alternateur de 475,000 kilowatts actionné par une turbine de 648,000 c.v. tournant à 200 tours à la minute sous une hauteur de chute nette de 1,025 pieds. Ces turbines hydrauliques sont les plus puissantes jamais utilisées en Amérique.

Les turbines, les alternateurs et l'équipement auxiliaire ont été fabriqués par The Churchill Falls Machinery Corporation, une entreprise conjointe groupant trois firmes québécoises: la Compagnie Générale Electrique du Canada Limitée, de Montréal, Dominion Engineering Works Limited, de Lachine, et Marine Industrie Limitée, de Sorel.

La tension de l'énergie produite par les alternateurs est portée de 15,000 à 230,000 volts par des transformateurs triphasés souterrains avant d'atteindre, en surface, le poste de manoeuvre où elle est augmentée à 735,000 volts par des auto-transformateurs monophasés. Du poste de manoeuvre, l'électricité alimente la ligne de transport à 735,000 volts reliant Churchill Falls au réseau de l'Hydro-Québec.

La semaine de 4 jours

L'UAW menace de rompre les négociations avec Chrysler

DETROIT (Michigan) (AFP) – Le syndicat des ouvriers de l'automobile (UAW) a menacé hier de rompre les négociations entamées avec la société Chrysler en vue d'expérimenter la semaine de quatre jours dans les usines du troisième constructeur automobile des Etats-Unis.

l'UAW et Chrysler avaient décidé l'an dernier, lors de la conclusion de leur convention collective triennale, de créer une commission pour étudier l'application de la semaine de quatre jours dans les usines de la société. Pour le syndicat, "il est maintenant temps de mettre fin aux études et de commencer l'expérience". Selon lui, la prochaine réunion de la commission, prévue pour lundi, sera celle "de la dernière chance".

Il semble que les négociations entre le syndicat et le constructeur automobile achoppent sur la question du calcul des heures supplémentaires dans le nouveau système. En outre, la direction de la société craindrait certains problèmes d'approvisionnement des usines.

La semaine de quatre jours est déjà appliquée dans nombre de petites entreprises aux Etats-Unis. Elle n'a toutefois jamais été essayée dans une grande industrie produisant en série.

Record du XVIIIe pour un Fragonard

LONDRES (AFP) – La vente aux enchères d'un Fragonard pour la somme de $850,000 a constitué hier chez Sotheby un double record: ce prix n'avait jamais été atteint jusqu'à présent par un Fragonard ni par aucune autre oeuvre française du dix-huitième siècle.

Le précedent record pour un Fragonard avait été établi en 1961 à New York où "La liseuse" avait atteint un peu plus de $780,000.

BROXODENT est plus qu'une brosse à dents ordinaire!

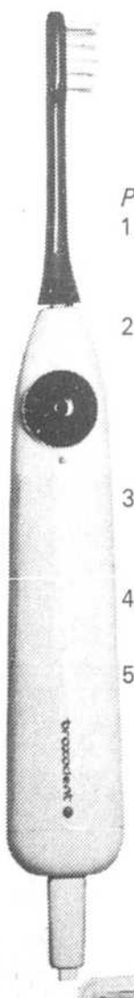

Pourquoi?

1. Parce que: Broxodent nettoie les dents et stimule les gencives en donnant 7,200 coups de brosse à chaque minute.
2. Parce que: Broxodent possède une tête suffisamment petite pour atteindre toutes les régions buccales, et que les poils Rilsan possèdent une extrémité arrondie afin d'éviter toute lésion des gencives ou de l'émail dentaire.
3. Parce que: Broxodent est mû à l'électricité, pour assurer en tout temps un brossage constant.
4. Parce que: Broxodent a été approuvé par l'Association canadienne de normalisation (CSA).
5. Parce que: avec Broxodent, vous recevez un coffret de plastique, six têtes de brosse et une garantie d'un an. Tout cela pour moins de $30.

Offrez Broxodent... on l'appréciera!

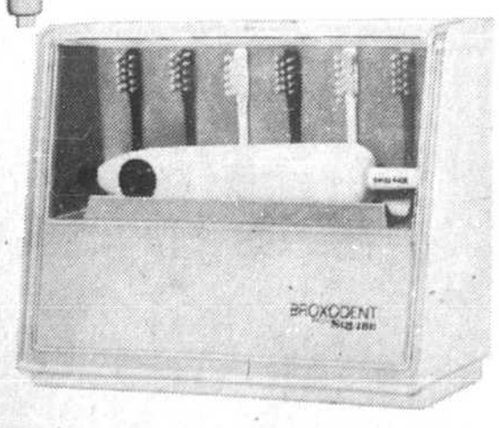

BROXODENT de SQUIBB

Centre Esso

Noël en musique ...à des prix spéciaux!

MAGNÉTOPHONE D'ÉCOUTE STÉRÉO 8 PISTES

169.95

et radio AM/FM et FM multiplex combinés

- Coffrets d'appareil et de haut-parleurs en noyer.
- Indicateur de canaux lumineux.
- Commandes séparées de tonalité, d'équilibre et de puissance sonore.
- Prises pour autres systèmes sonores.
- Prise pour écouteurs stéréos.
- Dimensions: larg., 19¾" x prof., 10⅛" x haut., 4-11/32".
- 25 transistors, 20 diodes, 4 thermistors.
- Puissance: 20 watts.

CHAÎNE STÉRÉO TITAN 8 PISTES

119.95

avec radio AM/FM et FM multiplex

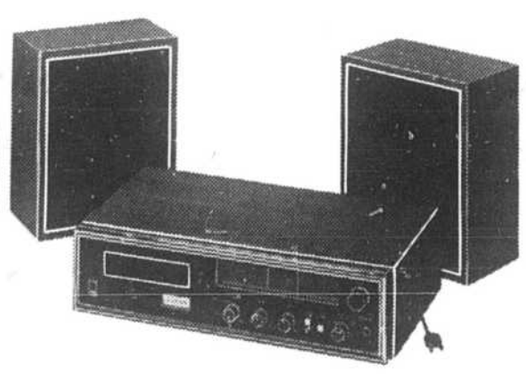

- Livrée avec haut-parleurs en noyer assortis.
- Circuits à semi-conducteurs.
- Commandes séparées de tonalité, d'équilibre et de puissance sonore.
- Prises pour autres systèmes sonores.
- Prise pour écouteurs stéréos.
- Dimensions: larg., 15¾" x prof., 9" x haut., 4".
- 19 transistors, 14 diodes, 4 thermistors.

MAGNÉTOPHONE D'ÉCOUTE STÉRÉO 8 PISTES PORTATIF

74.95

Nouveauté

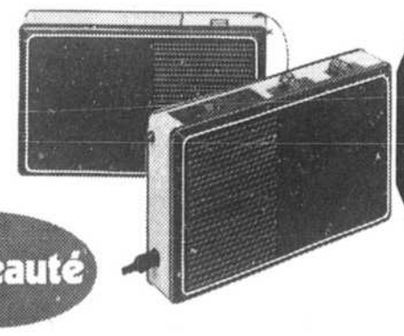

- Pour la maison, la voiture ou portatif.
- Livré avec fil de branchement dans l'allume-cigarettes.
- Commandes séparées de puissance sonore (gauche et droite).
- Commandes à curseurs à réaction instantanée.
- 12 transistors, 3 diodes.

Des suggestions pour cadeaux de Noël!

20 SUCCÈS 5.98

PORTE-CASSETTES 6.95

Les meilleures aubaines de la saison

Spécial: stéréos 8 pistes pour voiture

52.95 Artisan 850 avec haut-parleurs

58.95 Titan 8 pistes (haut-parleurs en plus)

69.95 Titan 8 pistes avec commandes à curseurs (haut-parleurs en plus)

59.95 **Stéréo 8 pistes portatif** Fonctionne sur CC ou CA

- ÉCOUTEURS 17.95
- LAMPES VARIABLES SELON L'INTENSITÉ SONORE 39.95
- NETTOYEUR DE TÊTE 8 PISTES 2.49
- COFFRET POUR CASSETTES 8 PISTES 13.88

395 Avenue Dorval, Dorval • 10290 St-Laurent, Montréal • 5998 Avenue Verdun, Verdun • 10433 Pie IX, Montréal-Nord
3340 Chemin des Sources, Dollard des Ormeaux • 2010 Rue Papineau et Ontario, Montréal
6270 Montée St-Léonard, Ville d'Anjou • 11300 Lacordaire, Montréal • 3440 St-Laurent, Montréal
Avenue Berlioz, Ile des Soeurs • 3400, 1ère Avenue (angle Des Lilas), Québec • 2974 Boul. Ste-Anne, Giffard

Esso

Que peut-on offrir dans la boîte bleue de Birks?

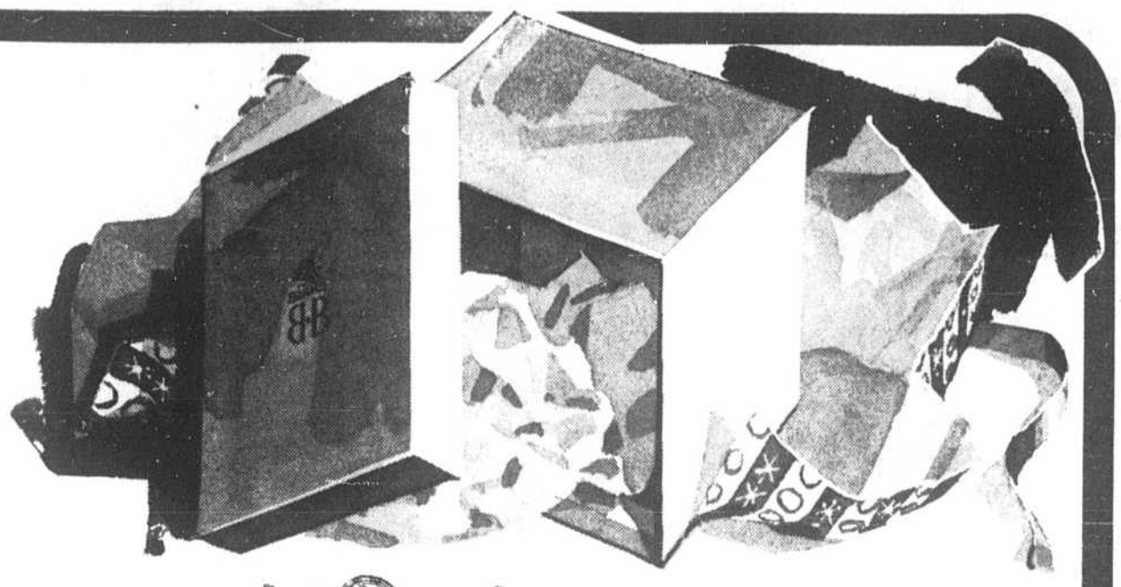

Pour choyer bébé

Du Danemark, une brosse et un peigne en plaqué argent. Bébé appréciera la douceur de la brosse. Ensemble, **$10.**

Le couvert de bébé

Il pourra houspiller à son gré ce service en acier inoxydable danois. Assiette, **$4.** Tasse, **$3.** Cuiller et fourchette, **$3.** L'ensemble, **$10.**

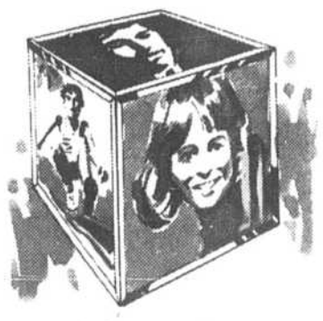

Photo-cube

Montez vos photos préférées sur ce cube de plastique clair de 3¼". Contient 6 photos. **$1.50** chacun, ou **4** pour **$5.00**

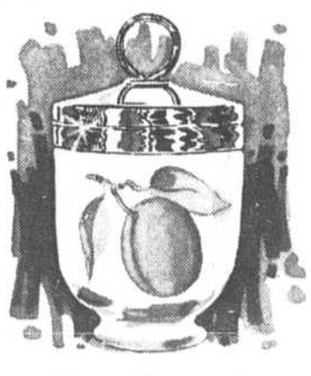

Un petit coco !

Royal Worcester d'Angleterre a remis la coquetière à la mode. Un oeuf délicieux avec fromage ou champignons. Mode d'emploi inclus. **$3.50**

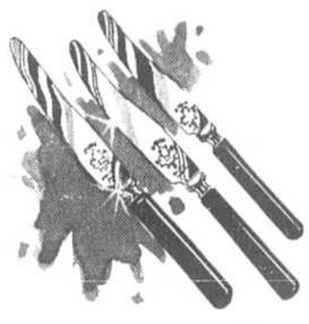

Mini-couteaux ?

Oui, ils sont mignons ! 4½" de long avec lame en acier inoxydable. Pour le beurre, le fromage ou les fruits. Service de 6, en boite Birks, **$3.00**

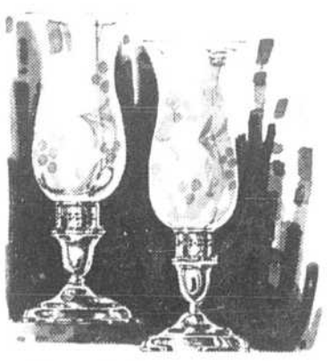

Chandeliers-tempête

En magnifique Regency de Birks, le meilleur plaqué argent du Canada. Hauteur : 9¼" **$30.** la paire.

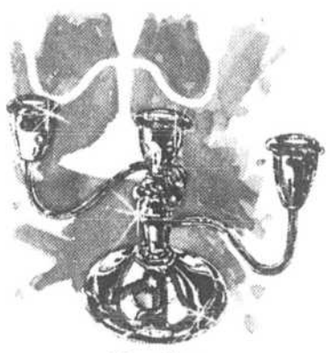

Un dîner aux chandelles !

Chandelier en plaqué argent Primrose aux reflets romantiques. Pour 3 chandelles, 5¾" de haut. La paire, **$50.**

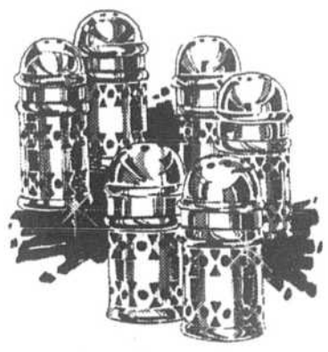

Trio sel et poivre

Trois paires en plaqué argent avec intérieur en verre bleu. D'Angleterre. L'ensemble, en boite Birks. **$10.00**

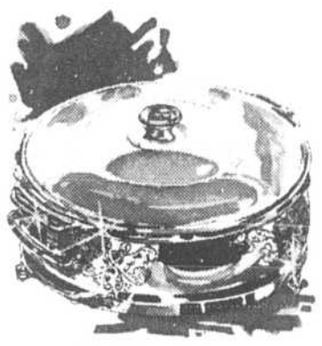

Si elle n'a pas de casserole . . .

. . . vous saurez quoi offrir en cadeau ! Joli plaqué argent Primrose avec plat et couvercle résistant au feu. **$11.50**

Un pichet pour vous ?

Vous ne saurez y résister quand vous verrez ses lignes gracieuses et son prix très raisonnable. En plaqué argent Primrose. 2½ pintes pour l'eau. Seulement **$18.50.**

Crème et sucre ?

Superbes sucrier et crémier avec plateau gravé de 9½", dans un magnifique argent plaqué Primrose. Idéal comme cadeau - Ensemble 3 morceaux **$13.50**

Une idée de taille !

De Sheffield, Angleterre. Manches en bois de cerf véritable. Lame et fourchette en acier inoxydable. Service complet dans un étui permanent, **$17.50**

Les magasins seront ouverts tous les soirs jusqu'à 9 p.m. Samedi aussi

24 Dec. jusqu'à 5:30 seulement.

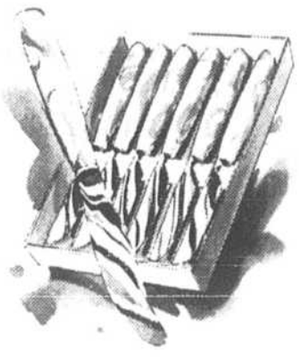

Petits couteaux peu coûteux

Une série de six couteaux pour les fruits, le beurre ou le petit déjeuner. Manche en simili-nacre : lame en inoxydable. Boite de 6, **$10.**

À boire !

Belle chope en étain pour l'homme qui aime la bière. Le fond en verre lui permet de garder un oeil sur les amis. **$8.50**

C'est un ....ho-ho !

En argent sterling. L'homme d'affaires tendu y trouvera la détente. Présentation écrin Birks. **$17.50**

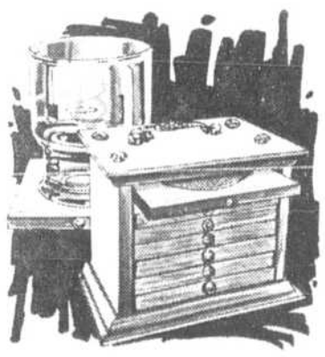

Sous-verre surprise

Une réplique en miniature du bonheur-du-jour. Fini bois de teck brosse. Les 8 tiroirs sont en réalité des sous-verre avec insertions de liège. **$5.00**

Café irlandais ?

Pourquoi pas ! Servez-le dans ces verres en cristal Waterford d'Irlande. **$1.50** chacun. Service de 6, **$6.95**

Dégustation

Toujours agréable le brandy dans ces verres que les acheteurs de Birks ont trouvés en Belgique. **$1.95** chacun. Service de 6, **$9.95.**

Sujet de conversation

Cette gaine en plaqué argent Primrose se fixe sur l'écouteur des téléphones standard. **$10.**

Journal de bord

Pour le voyageur. Format poche. Reliure en maroquin anglais et tranche dorée. Couleur noir. **$7.50.**

Un plein réservoir

Ce réservoir de 6" de haut est rempli de bloc-notes de 3½" carrés. Couleurs variées. Avec crayon aimanté. **$8.50**

La pipe à l'honneur

De la maison Savinelli pour la maison Birks. Formes variées, lisse ou sablée. À partir de **$6.50**

Se raser de près

Important pour être impeccable, Miroir por se raser, fini chrome, avec lumière et prise pour rasoir électrique. **$12.95**

Comptez vos pas !

Faites le compte de la distance que vous parcourez chaque jour. Portez ce podomètre européen. Lecture à ¼ de mille près. **$7.50**

BIRKS
JOAILLIERS

Le livre blanc sur la justice

Malgré certaines réserves, les chefs de police et le Barreau sont d'accord

par Paul Longpré, de la PC

QUEBEC – Les chefs de police jugent que la création d'un ministère québécois de la police serait un "geste dangereux", tandis que cette question suscite des "déchirements" au sein du Barreau du Québec.

Dans l'ensemble, toutefois, ces deux groupes ont appuyé fortement les grandes lignes de la réforme des structures policières formulées dans le livre blanc sur "le police et la sécurité des citoyens", dont l'étude se poursuivait hier à la Commission parlementaire de la justice.

On sait qu'à la première séacne publique, mardi, la Fraternité des policiers de Montréal et la Fédération des policiers du Québec, toutes deux présidées par M. Guy Marcil, avaient très sévèrement jugé cette réforme, tant au niveau des moyens que des objectifs.

Ainsi donc, l'Association des chefs de police et de pompier du Québec met le gouvernement en garde contre "les dangers éventuels d'une trop grande centralisation" dans le domaine policier.

Elle approuve d'autre part le principe de la régionalisation des forces policières et à la création de conseils de sécurité dans les différentes régions du Québec.

Tout en souscrivant sans restriction aux objectifs fondamentaux du livre blanc, qui sont de trouver un équilibre entre la dispersion des forces policières et la formation d'un Etat policier dans l'Etat, le président de cette association, M. Roger Dulude, a émis des réserves au plan de l'organisation.

Il voudrait que l'on cesse de donner aux policiers des tâches secondaires, comme l'émission et la perception des billets de stationnement, et que l'on fasse en sorte que les cadres supérieurs des corps policiers aient un salaire plus élevé que le simple policier syndiqué peut toucher, avec son temps supplémentaire.

De son côté, le Barreau du Québec a chaleureusement appuyé l'esprit du libre blanc déposé en juillet par le ministre Choquette, qu'il a appelé "une sorte de grande charte établissant une philosophie judiciaire qui se veut une partie d'une politique de défense sociale".

Il a réjouit de ce que le document fasse état "de la recherche d'un équilibre entre une politique de laisser-aller et de molesse trop tolérante à l'endroit du crime sous toutes ses formes et entre une politique d'une extrême dureté qui peut facilement aboutir à l'Etat policier".

Le ministre de la justice a été sensible à cette remarque. Il a souligné que, contrairement aux critiques formulées la veille par deux syndicats policiers, que le gouvernement n'a pas l'intention de créer une police omiprésente au Québec, mais de favoriser un meilleur équilibre des forces policières, tout en éliminant l'ingérance des élus locaux auprès des corps policiers.

Le porte-parole du Barreau, Me Louis G. Robichaud, a par ailleurs révélé qu'il existe un tel déchirement au sein de cet organisme sur la question du ministère de l'Intérieur, que ce chapitre du livre blanc n'a pas été commenté dans le mémoire qu'il présentait mercredi.

Notant que l'ex-bâtonnier, Me Marcel Cinq-Mars s'est déjà prononcé en faveur de cette option, il ressort des commentaires des divers représentants du Barreau devant la commission qu'une importante partie de ses membres pencheraient plutôt vers la nomination d'un sous-ministre qui, par pouvoirs délégués du ministre de la Justice, serait responsables des affaires policières.

On sait que M. Choquette lui-même avait la veille confié à des journalistes qu'il se rallie également à cette option, trouvant que de tout le livre blanc, c'est précisément cette question qui est la plus discutable.

Le Barreau a soumis aux parlementaires toute une série de remarques sur des sujets abordés ou tranchés dans le livre blanc.

On pourrait les résumer ainsi:

– Inquiétude devant l'éventualité d'une carte d'identité obligatoire.

– Raffinement de l'action policière par un stage obligatoire pour tous les policiers à l'Ecole de police.

– Intensification des moyens de préventions du crime et de réhabilitation des criminels.

– Nécessité d'une enquête sur le crime organisé dans les plus brefs délais.

– Mise sur pied d'un régistre central où seraient acheminés les noms des personnes arrêtées pour permettre aux parents et procureurs d'en être informés immédiatement.

La carte d'identité serait de nature à conduire à des "abus" (le Barreau)

QUEBEC (PC) – "L'instauration d'un système de carte d'identité obligatoire serait de nature à amener de nombreux abus et à acheminer la société vers le harassement policier, créant une névrose collective d'Etat policier."

Telle est la position du Barreau du Québec sur cette question que le livre blanc de la réforme des structures policières déposé en juillet dernier par le ministre de la justice note comme une possibilité, sans y apporter de réponse.

Comparaissant hier devant la Commission parlementaire de la justice où se poursuit l'étude de ce document, le représentant du Barreau, M. Louis G. Robichaud, interprète cette absence de prise de position du livre blanc comme une indication de l'inquiétude du ministre lui-même.

"Le ministre a raison d'être inquiet", soutient-il, car ce système entraînerait des contraventions et des arrestations, tout en laissant la même latitude à ceux qui veulent enfreindre les lois.

Alors que le ministre Choquette s'abstenait de prendre part au débat, si ce n'est pour souligner qu'il existe des systèmes de cartes d'identité très difficilement fasifiables, le député libéral d'Olier, M. Fernand Picard, a farouchement critiqué la position du Barreau.

"J'ai dans ma poche un permis de conduire depuis 35 ans, a-t-il fait valoir, et je n'ai jamais eu à montrer ce permis, à moins d'être pris dans une infraction au code de la route ou dans un accident."

Se déclarant fervent défenseur du "law and order", le député s'est prononcé sans restriction pour cette mesure, tout comme pour l'instauration d'un ministère de la police.

Quant à M. Choquette, il a confié à la presse à l'issue de cette séance de la commission parlementaire que le débat lui semble mal engagé sur cette question de la carte d'identité.

Sans se prononcer en faveur de la mesure, il en souligne les aspects positifs pour la protection du citoyen.

Il est certain que la carte d'identité ne pourra rien contre le crime organisé et les faussaires de tous acabits, déclare-t-il en substance, mais il faut penser à tous les usages qu'elle pourrait avoir pour enrayer les cas de fraude commerciale et aider à l'application des règlements concernants les jeunes.

Représentation paritaire au collège électoral de Laval

Le collège électoral qui choisira d'ici le 5 mars le nouveau recteur de l'université Laval sera composé à part égale d'étudiants, de professeurs et de membres du personnel non enseignant. Chacun de ces groupes délèguera 40 représentants au collège électoral de 120 membres.

Le conseil exécutif vient en effet d'approuver la proposition faite par le comité formé à la suite des grèves organisées par les étudiants de plusieurs facultés de l'université pour obtenir la parité de représentation au sein des comités décisionnels, notamment celui qui élira le nouveau recteur.

Les statuts de l'université seront modifiés pour y inclure ce nouveau mode de représentation au sein du collège électoral chargé de choisir le nouveau recteur tel que stipulé dans la nouvelle chartre que s'est donnée cette année la plus vieille université du Québec.

Le collège électoral du nouveau recteur doit arrêter son choix avant le cinq mars, sinon le gouvernement procédera à la nomination du nouveau recteur.

Lors de la même réunion du conseil exécutif, on a également approuvé une augmentation salariale de 6% pour les professeurs qui avaient demandé une hausse de 8%. Les échelles de salaire n'ont cependant pas été divulguées.

À Ottawa, les ministères enquêtent sur les fuites

OTTAWA (PC) – Le premier ministre Trudeau a révélé, hier, que tous les ministères fédéraux enquêtent présentement sur les récentes fuites gouvernementales.

Répondant aux Communes à une question du leader de l'opposition, M. Robert Stanfield, M. Trudeau a dit que tous les ministères du gouvernement ont entrepris une enquête à la suite de ces fuites.

Le chef du gouvernement a déclaré que ses ministres peuvent recourir aux services d'agences privées ou de la Gendarmerie royale du Canada.

Les dernières fuites concernaient un document sur le contrôle économique du pays par l'étranger, des prévisions sur le chômage et un rapport du cabinet sur les affaires indiennes.

Pas de discrimination de sexe dans les Postes

Le directeur du district postal de Montréal, M. Marcel Désautels, tient à rectifier certaines informations données hier à la radio et à la télévision, affirmant qu'il y avait discrimination contre les femmes employées comme surnuméraires à l'époque des fêtes, au ministère des postes.

Tous les employés, hommes et femmes, qui travaillent comme aides de Noël, à l'intérieur des bureaux de postes, pour le tri du courrier, reçoivent $1.75 l'heure. Les personnes assignées pour aider les facteurs sur la route, pendant cette période particulièrement achalandée, et celles qui travaillent à la manutention des sacs dans les gares ou à l'hôtel des postes, reçoivent $2 l'heure.

La confusion viendrait du fait que ce sont en général des femmes qui travaillent à l'intérieur et des hommes qui sont employés à l'extérieur pour la manutention. M. Désautels a signalé qu'il y a, au Canada, quelques femmes facteurs sur les routes.

En 10 ans, une hausse de revenu de 76.4%

TORONTO (PC) – Les revenus des médecins et des chirurgiens ont augmenté de 76.4 pour cent au cours des dix dernières années. C'est la plus forte hausse enregistrée chez tous les corps de professionnels durant la même période, affirme une enquête sur les salaires et revenus commandée par l'Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario.

L'enquête, effectuée par David A. Dodge, professeur d'économie à l'université Queen's démontre que, durant cette période, les dentistes ont augmenté leurs revenus d'environ 52 pour cent et les avocats d'environ 51.2 pour cent.

Pour les comptables, la progression a été de 21.9 pour cent et pour les enseignants ontariens d'environ 26.8 pour cent en tout et partout.

De 1961 à 1967, dévoile encore le relevé, les ingénieurs autres que les ingénieurs conseil ont obtenu une hausse de leurs revenus de 33.8 pour cent d'un bout à l'autre du Canada; la hausse a été de 35.8 pour cent pour les ingénieurs conseil.

Durant la même période, souligne le professeur Dodge, les électriciens de l'Ontario ont amélioré leurs revenus de 62.8 pour cent et les tôliers de 46.3 pour cent.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

...chauds vêtements de peau en velours cochon. Doublures en fourrure synthétique ou en véritable mouton.

Illustration de gauche **$120.00**

...Paletots en peaux de mouton, choix de 3 longueurs et de 3 styles.

À compter de **$140.00**

Place Bonaventure **6818, St-Hubert**

Offrez-vous un Gordon avec le reste du monde.

Distillé à Waterloo, Ontario, par Tanqueray Gordon & Co. (Canada) Ltd.

TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...

Chez Eaton, tout vibre pour Noël

**Au septième étage chez Eaton,
10 pièces ont été décorées
avec des Arbres de Noël traditionnels.**

Mon beau sapin, Roi des forêts . . . l'arbre de Noël, symbole de cette période des Fêtes . . . toujours renouvelé et toujours semblable, selon les nations et les coutumes. Eaton vous présente les arbres de Noël de différents pays : Pologne, Danemark, Chine, France (Provence), Allemagne, Hongrie, Grèce, Brésil, Mexique, et un arbre du Monde des Enfants. Venez admirer ces ambiances de Noëls étrangers recréées pour vous chez Eaton centre-ville, au septième étage.

TEMPS JADIS, TEMPS PRÉSENT

"Accent 7" mise sur le bon goût et l'originalité; l'ameublement doit avant tout créer une atmosphère, c'est pourquoi nous osons mêler styles et époques. Pour un art de bien vivre, rendez vous à la Boutique "Accent 7" au septième étage, chez Eaton.

Armoire: Modèle importé d'Italie; de style Louis XV, elle est peinte à la main en blanc antique et décorée de détails jaunes ou verts. **525.00**

Table basse: Importée d'Allemagne, cette table basse très moderne se compose d'un piètement chromé et d'un dessus en verre de 39½" de diamètre. **215.00**

Lampe: Socle composé d'une boule de verre travaillé: abat-jour en parchemin vert ou aubergine avec intérieur ton argent; fabriquée au Canada. **155.00**

Eaton centre-ville seulement: Boutique "Accent 7" (septième étage). Rayon 718

Achats au magasin seulement

EATON

EATON OUVRE JUSQU'À 21 H. CE SOIR ET TOUS LES SOIRS JUSQU'À NOËL, MÊME LE SAMEDI (LE 24 DÉC. EXCEPTÉ). LUNDI AU VENDREDI DE 9H. 30 à 21 H.; SAMEDI DE 9 H. A 21 H.

La technique chinoise de l'acupuncture étonne les milieux médicaux canadiens

TORONTO (d'après CP) — Deux chirurgiens chinois de passage au Canada viennent de causer une véritable commotion dans les milieux médicaux de Montréal et Toronto en projetant des films montrant des opérations chirurgicales majeures pratiquées sur des patients qui avaient été insensibilisés selon l'antique technique chinoise de l'acupuncture. Cette technique est encore inexpliquée dans le monde occidental.

Par exemple, M. Georges Walker, directeur du personnel de l'Hôpital général d'Ottawa vient d'annoncer son intention de mettre sur pied une équipe médicale qui ferait une évaluation scientifique de cette technique. Elle consiste notamment à insérer une ou plusieurs longues aiguilles métalliques dans certains points précis de l'épiderme pour provoquer une insensibilisation ou un traitement sur des organes internes.

Les films projetés par le chirurgien Ha Hsien-wen et l'hématologue Chen Wen-Chieh montraient notamment des patients pleinement conscients, conversant avec les chirurgiens ou ingurgitant des produits divers pendant des opérations complexes. Parmi ces opérations, il y avait par exemple l'ablation de tumeurs au cerveau et à l'utérus, l'ablation d'un poumon, de l'appendice et des amygdales ainsi qu'une naissance par césarienne. Certains patients n'avaient que six ans alors que d'autres avaient un âge avancé.

Ces spécialistes chinois ont déclaré aux médecins de Montréal, Toronto et Ottawa que plus de 400,000 opérations ont été récemment pratiquées en Chine à l'aide de l'acupuncture. Le taux de succès en aurait été de 90%.

Le docteur Walker, d'Ottawa, a signalé que bien des points demeurent obscurs et qu'une enquête sur place s'impose avant que les spécialistes canadiens puissent se faire une opinion vraiment fondée. Les médecins s'interrogent aussi sur les raisons pour lesquelles on utilisait régulièrement les aiguilles pour donner de petits chocs électriques au patient pendant les interventions chirurgicales.

Une interprétation provisoire serait que la technique chinoise serait une variante de l'hypnose. Le plus important, à ce titre, ne serait pas la présence d'aiguilles mais la relation hypnotique entre le patient et le médecin. A l'appui de cette interprétation, on signale par exemple que les aiguilles étaient souvent agitées manuellement pendant les interventions. Par contre, les patients semblaient tout à fait lucides.

Il est aussi possible, selon le docteur Walker, que l'influx sensoriel provenant de ces aiguilles serve vraiment, par des voies que l'on ignore encore, à inhiber les sensations provenant de l'opération chirurgicale elle-même.

A London, Ontario, un autre groupe a aussi annoncé qu'il commencera l'an prochain une étude de l'acupuncture à la clinique sur la douleur de l'hôpital Victoria et peut-être à l'hôpital Saint-Joseph. Ces cliniques traitent des gens qui souffrent de douleurs persistantes, souvent à la suite d'opérations.

Une explication scientifique pour bientôt?

"La vieille méthode chinoise de l'acupuncture est loin d'être sans fondement scientifique et il faut absolument être au courant des dernières découvertes en biologie pour se permettre de la juger", affirme le docteur Borsarello, du centre de recherche de médecine aérospatiale française, dans le dernier numéro de la revue Science et Vie.

Ce médecin signale d'abord que l'acupuncture ne consiste pas uniquement dans l'implantation d'aiguilles à certains endroits de la peau. L'implantation des aiguilles est censé stimuler selon la medecine chinoise, la circulation d'une "énergie" voyageant régulièrement d'un organe à l'autre et dans un sens bien déterminé tout au long de la journée.

La méthode suppose que les organes profonds correspondent à des lignes longitudinales parcourant la peau. Le diagnostic des déséquilibres de l'énergie interne se fait en palpant le pouls artériel à des endroits qui correspondent, semble-t-il, à chaque organe. De fines variations de ce pouls permettraient de déceler des troubles précis.

A priori, l'idée d'un tel diagnostic n'est pas invraisemblable puisque tout obstacle dans un réseau circulaire fonctionnant par coup comme le système sanguin se répercute sur tout le reste du réseau. Il n'est pas impossible que les Chinois aient pu faire un inventaire de ces transformations...

De même l'étude des rythmes d'activité de l'organisme a mis en relief d'importantes variations de métabolisme selon l'heure de la journée. Il est possible que chaque organe n'est pas affecté de la même façon au même moment. Cela pourrait correspondre au déplacement cyclique d'énergie dont parlent des Chinois.

Le professeur Bossy, de la faculté de médecine de Montpelier a aussi expliqué certains effets des implantations d'aiguilles par un phénomène déjà connu: chaque partie du corps correspond à une zone précise du cerveau. Des expériences à crâne ouvert ont même montré que certaines parties du cerveau correspondent à plusieurs endroits distincts du corps.

C'est ainsi, par exemple que le point "Rokou" des Chinois, situé sur le poignet correspond à la même partie du cerveau que la tête et le nerf splanchnique qui innerve le gros intestin. Cela pourrait expliquer pourquoi les Chinois insèrent justement leur aiguille au point Rokou pour calmer migraines et douleurs intestinales.

L'énergie électrique jouerait donc un rôle important dans cette technique. En 1963 un nommé Niboyet soutint une thèse de doctorat montrant que les points chinois ont en général une très basse résistance électrique. Il semble cependant que les méthodes de détections restent encore fort aléatoires.

Le fait que l'on pique parfois d'un côté pour soulager une douleur de l'autre côté à aussi souvent intrigué les chercheurs, note l'article de Science et Vie. Par contre, des expériences sur la salamandre menée par le professeur Becker de l'université de Syracuse (USA) pourraient peut-être l'expliquer.

Ce chercheur aurait remarqué qu'en sectionnant le nerf principal d'une patte, on obtenait forcement une diminution de la différence de potentiel enregistrée au bout de la patte lésée. Par contre, la patte non touchée paraisait encore plus affectée par cette baisse de tension comme si un appel d'ions se faisait sentir. Il aurait donc une influence électrique entre les deux côtés du corps.

Travaillant toujours sur les salamandres, le docteur Becker aurait aussi remarqué l'existence d'une ligne de courant continu le long des pattes sur les deux faces. Ces observations seraient une confirmation des deux "méridiens" décrits par les chinois: le Jenn Mo antérieur (inn ou négatif) et le Tou Mo postérieur (iang ou positif).

Le docteur Borsareilo termine en disant: avoir lui-même souvent pratiqué de courtes analgésies par l'acupuncture mais il souligne que des recherches approfondies doivent se poursuivre pour déterminer si cette méthode peut vraiment permettre des interventions chirurgicales majeures.

Plus fort qu'un chasse-neige: par moins 3 degrés, vêtu seulement d'un short et espadrilles aux pieds, cet Américain inconnu de Boulder, Colorado, court sous la neige au petit matin. "Excusez-moi, une affaire urgente à régler..." Une méthode qui risque de vous mener plus vite encore dans un lit d'hôpital. (Téléphoto AP)

Beefeater le 'dry gin' le plus apprécié au Québec.

Et comment! Cette année, il s'en est vendu au delà de 2,500,000 bouteilles au Québec. C'est toute une marque d'appréciation!

Si doux qu'il se prend pur.

Distillé et embouteillé à Londres.

La CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS

La nouvelle Californie 72 tout équipée d'Air Canada

$22.86 (U.S.) par jour*

AIR CANADA

La nouvelle "Californie 72 **tout équipée**" est arrivée chez votre agent de voyage et aux bureaux d'Air Canada.

Elle comprend: un vol de tout repos vers **Los Angeles** (et le retour) par **Air Canada** . . . 7 jours de vacances, de couleurs, de soleil, de dépaysement et d'expériences nouvelles sur la côte du Pacifique . . . une **Pinto** 72 pour être libre comme l'air . . . le séjour dans un hôtel **Sheraton.**

D'abord, vous prenez l'aller-retour d'Air Canada pour Los Angeles au tarif économique de $256.50 U.S. par personne.

Ensuite, pour $22.86 U.S. par couple, nous vous réservons une chambre dans un des hôtels Sheraton de la côte. Que ce soit à Los Angeles, North Hollywood, Pasadena, San Diego, San Francisco.

Et la Pinto 72, vous l'avez sans limitation de millage, avec seulement l'essence à payer. Ça, c'est drôle!

En tout cas, chez nous, ça ne traîne pas, croyez-en Richard Garneau!

Téléphonez à votre agent de voyage ou à Air Canada et informez-vous sur la nouvelle "Californie 72 tout équipée". C'est une petite compacte pas cher. **692-0770**

Alors . . . on y va?
On y va!

*Pour seulement $22.86 U.S. par jour, par couple (transport économique en sus).

Envolez-vous vers la Californie!

VOYAGES TRAVELAIDE ltée

BUREAU PRINCIPAL
SUR LA MEZZANINE 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 METRO - PEEL
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

VILLE LAVAL	VILLE LONGUEUIL	PLAZA ST-HUBERT	CENTRE VILLE
CENTRE LAVAL	1 PLACE LONGUEUIL	911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert	MEZZANINE
Sortie 7 Autoroute	Stationnement gratuit illimité	Stationnement arrière,	ÉDIFICE DOMINION SQUARE
Stationnement gratuit illimité	679-3777	entrée St-André	9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m.
688-5310	*Succursales: ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi 6 p.m.	273-7755 Métro Beaubien	Stationnement sous nos bureaux
			861-7277 Métro Peel

SOLEIL SOLEIL SOLEIL

Antigua ☐ La Jamaique ☐
Les Bahamas ☐ La Trinité et Tobago ☐
La Barbade ☐ Les Caraïbes ☐
Les Bermudes ☐ Les Antilles françaises (La Guadeloupe, La Martinique, ☐
La Floride ☐

J'aimerais recevoir votre dépliant
Nom _____
Adresse _____
_____ Tél.: _____

SOLEIL SOLEIL SOLEIL SOLEIL

"as-tu ton voyage?" j'suis ton soleil

Pour plus de détails, appelle ton agent de voyage ou bien adresse ce coupon à:
AGENCE SOLEIL INC.,
8172 boul. St-Michel,
Montréal 455, Qué.
Tél.: 374-4700

agence de voyages SOLEIL

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, jeudi 9 décembre 1971

L'opération choc des Indiens (3)

Le rapport Watson: donner une voix aux parents

par Jean-Pierre Bonhomme

Au fond, les Indiens responsables ne réclament pas tant un retour à l'école fédérale des réserves qu'une voix dans l'élaboration des programmes et les nominations d'enseignants pour que leurs enfants ne soient pas défavorisés.

L'intégration dans les écoles blanches est le plus souvent un traumatisme insupportable. Les élèves blancs, comme le reste de la société blanche, ignorent ou rejettent la culture indienne. Dans les écoles fédérales, la situation n'est guère meilleure, puisque, selon le rapport Watson, "il est probable que moins de dix pour cent des enseignants des écoles primaires pour les enfants Indiens et Esquimaux dans le cadre du système fédéral ou provincial ont une certaine connaissance des langues maternelles des enfants".

Le comité gouvernemental recommande une participation des parents indiens de deux manières principales:

● Que les décisions relatives aux langues initiales d'instruction et à l'introduction des langues seconde et tertiaire soient faites uniquement après consultation de la majorité des parents... et avec leur accord explicite.

● Que les progremmes de formation professionnelle soient revus et revisés par voie de consultation avec les communautés indiennes et esquimaudes locales, les associations indiennes provinciales, les employeurs et les gouvernements.

Le ministre Chrétien n'a pas répondu de manière explicite à ces suggestions. Il s'est contenté d'affirmer que le rapport Watson contient des "suggestions valables". Aux Communes, la proposition du député Frank Howard, faite le 24 novembre dernier dans le but de faire agréer le rapport, a été renvoyée aux calendes grecques.

M. Chrétien fonde toutefois beaucoup d'espoir sur la nomination récente d'un nouveau sous-ministre adjoint, M. John Ciaccia.

Depuis le premier novembre, M. Ciaccia a en effet obtenu une responsabilité déterminante dans le secteur des Affaires indiennes du ministère. Il remplace un fonctionnaire vieille école dont le départ était prévu.

M. Chrétien s'est dit fier de compter au service de son ministère et à un poste élevé un citoyen d'ascendance italienne bilingue: M. Ciaccia, très affable, parle le français mais sa langue de culture est l'anglais.

Le nouveau sous-ministre est un avocat de Montréal formé à l'université McGill à qui le ministère avait confié la tâche de résoudre les problèmes légaux posés par l'implantation des usines Kanai sur la réserve des "gens du sang" en Alberta. La construction de cette usine de maisons préfabliquées est une expérience unique dans l'intégration des indiens au monde industriel.

M. Ciaccia prend pour acquis que les budgets pour les 267 écoles fédérales – il y en a 19 au Québec – seront augmentés, mais il indique que l'intégration aux écoles des commissions scolaires est une solution préférable. Il souligne par ailleurs que les enfants ne seront pas intégrés aux systèmes provinciaux sans le consentement des parents.

D'autre part, le haut fonctionnaire soutient qu'il serait opportun de regrouper certaines réserves, notamment dans le nord de l'Ontario, où le milieu ambiant ne permet pas aux habitants de vivre autrement qu'avec l'assistance sociale.

Comme son ministre, M. Ciaccia ne s'étend pas sur le délicat et complexe aspect culturel de la formation indienne, mais il soutient qu'il doit être possible d'intégrer les Indiens tout en conservant leurs principales caractéristiques.

L'intégration des Indiens à la collectivité québécoise est une question incidente qui ne semble pas préoccuper outre mesure l'administration fédérale. Le ministère semble loin de se donner la mission de protéger l'équilibre démographique du pays.

Le ministre Chrétien, quant à lui, se dit spontanément frappé par la personnalité et la richesse culturelle des Indiens des Territoires du Nord-Ouest et de la vallée du MacKenzie. Son bureau est décoré de splendides pièces d'art indien de la Colombie-Britannique. Il ne s'est toutefois pas encore rendu chez les Indiens Montagnais francophones du Haut Saint-Maurice.Il s'en excuse et il dit en avoir été empêché plusieurs fois par le mauvais temps.

Le sous-ministre Ciaccia, de son côté, n'a pas encore eu le temps d'apprendre, puisqu'il est en fonction depuis un peu plus d'un mois seulement, quelle est la proportion des écoles françaises et anglaises qui sont administrées par le gouvernement fédéral sur le territoire du Québec. Il ne sait pas encore non plus si son département compte un service d'anthropologie.

Le rapport Watson a abordé succinctement le problème de l'intégration des indiens québécois en corollaire à sa proposition sur la consultation des parents indiens.

Parlant des Indiens et des Esquimaux de la baie James et de la baie d'Hudson, les enquêteurs disent avoir constaté "un sentiment inutile et déplorable d'antagonisme à l'égard de l'enseignement du français . . . qui aurait pu être évité en grande partie si le ministère des ressources naturelles du Québec avait davantage tenu compte des relations humaines au moment où il a introduit l'enseignement du français entre 1963 et 1966".

Plus près de nous, toutefois, le rapport fait reproche à l'école résidentielle de La Tuque de donner aux élèves Cris une éducation primaire uniquement en anglais "alors que le milieu et les cours de formation professionnelle de La Tuque sont presque uniquement d'expression française".

Précisons que La Tuque ne se trouve pas loin de Shawinigan où habite le ministre Chrétien.

Il est bien connu que les Montagnais de culture française de Senmaur, de Windigo et région, qui sont relativement proches de La Tuque, doivent envoyer leurs enfants à l'école fédérale de Pointe-Bleue, au Lac Saint-Jean, ce qui oblige les parents à se séparer de leurs enfants pendant de longs mois.

De manière générale, en tout cas, le sous-ministre Caccia dit savoir que le gouvernement du Québec n'a pas engagé de pourparlers en ce qui concerne la situation scolaire des Indiens québécois.

Il est facile de constater que la société blanche, au Québec, garde ses distances vis-à-vis des Indiens qui vivent en son sein et que son intérêt s'est plutôt porté du côté des Esquimaux.

(Demain: Le chef Manuel et le Père Levaque)

Le CTC se réjouit des modifications prévues au code canadien du travail

OTTAWA (D'après PC) – Dans un mémoire présenté hier au ministre fédéral du travail, M. Bryce Mackasey, le Congrès du travail du Canada (CTC) défend, contre les objections du patronat, le projet d'amendement au code canadien du travail qui accorde aux syndicats le droit de négocier les conditions de travail issues de changements technologiques dans l'entreprise.

La plus puissante centrale syndicale du Canada (1,700,000 membres) commente également dans ce mémoire les articles du projet de loi relatifs au droit de piquetage et au Conseil canadien des relations ouvrières (CCRO).

Bien que les nouvelles dispositions quant aux changements technologiques ne soient pas "idéales", estime le CTC, "elles constituent cependant un pas en avant" et consacrent le principe suivant lequel le progrès technique ne doit pas se développer aux dépens des travailleurs.

Les articles 150 à 153 du projet de loi, présenté aux Communes en première lecture il y a plus de cinq mois, etablit pour les parties à une convention collective la procédure à suivre en cas de changement technologique: préavis de 90 jours et à défaut, suspension du changement prévu; révision possible du contrat de travail en vigueur sur la sécurité d'emploi.

"Nous avons toujours préconisé que tout ce qui touche les intérêts économiques et sociaux des travailleurs fassent l'objet de négociations collectives", écrit la centrale canadienne qui dénonce les pressions des porte-parole patronaux pour supprimer cette partie du projet de loi:

"Nous avons l'impression qu'en réalité, ils craignent surtout de perdre quelques-uns des prétendus droits résiduels de la direction, au cas où les provinces suivraient l'exemple du gouvernement fédéral et incluraient dans leur législation, le principe des négociations collectives dans le domaine du changement technique".

Pour ce qui est de la restructuration du Conseil canadien des relations ouvrières, le CTC considère que ça revient à la création d'une institution ressemblant fortement à un tribunal du travail.

La centrale préférerait conserver au Conseil son caractère tripartite, où les syndicats, le patronat et le gouvernement sont représentés.

La proposition gouvernementale prévoit qu'il se composera de particuliers sans distinction d'intérêts.

Le CTC considère que l'article sur le piquetage est une atteinte grave aux droits des syndiqués travaillant sous la compétence fédérale, alors que tous les autres secteurs de la société continuent à en jouir sans restriction.

Le projet de loi spécifie en effet que nul ne doit participer à un piquetage, soit pour appuyer une revendication, soit au sujet d'une question quelconque, si cette revendication ou cette question ne se rattache pas directement au règlement des relations entre employeurs et employés.

Pratique extrêmement répandue aujourd'hui, le piquetage, s'il était restreint, constituerait, affirme le mémoire, "une atteinte aux libertés civiles de parole et de réunion, dont jouissent les travailleurs tout autant que les autres citoyens".

Les créditistes fourbissent leurs armes

OTTAWA (PC) – Le Parti Crédit social se prépare lentement à la prochaine campagne électorale et, déjà, une vingtaine de candidats ont été choisis, la plupart au Québec.

Parmi les candidatures à l'extérieur de cette province, l'une des plus prestigieuses dans l'esprit des dirigeants du parti est celle de M. Alf Hooke, 66 ans, qui fut longtemps ministre dans l'ancien gouvernement créditiste de M. C.A. Manning, en Alberta.

Les treize députés qui siègent présentement aux Communes solliciteront tous un nouveau mandat.

Déjà, MM. Réal Caouette et René Matte ont été officiellement choisis candidats dans les comtés de Témiscamingue et de Champlain.

Les organisateurs ont bonne espérance de présenter des candidats dans la majeure partie des 265 comtés du Canada.

Entre-temps, députés et dirigeants poursuivent les tournées et multiplient les contacts avec le peuple et les associations de comtés.

Le député de Bellechasse, M. Andrien Lambert, et l'organisateur-en-chef adjoint, M. Gilles Caouette, reviennent d'un voyage d'une semaine dans la région du Bas-du-fleuve et de la Gaspésie.

Pour leur part, MM. Gilbert Rondeau et André Fortin, députés de Shefford et Lotbinière, ont passé 15 jours au Nouveau-Brunswick pour mettre en branle des associations de comtés et rencontrer des candidats possibles.

Le parti envisage de répéter, dans ces coins de pays, les expériences de Québec et Sherbrooke, de louer des heures d'entenne à la télévision en vue de tenter de faire passer son message et de répandre la théorie créditiste.

Cette initiative avait porté fruit au Québec, en 1963, alors que les créditistes réussissaient à faire entrer 26 députés aux Communes.

MM. Rondeau et Fortin sont revenus pleins d'optimisme de leur voyage au Nouveau-Brunswick où ils ont prédit que le parti fera élire au moins cinq candidats sur dix dans cette province.

Le nouvel élan qu'a semblé prendre le parti progressiste-conservateur lors de son congrès, selon les observateurs, ne paraît pas effrayer les créditistes.

M. Gilles Caouette a exprimé la conviction que le CS augmentera sa représentation québécoise à Ottawa et que si le parti de M. Robert Stanfield effectue une percée quelconque dans la province, elle se fera au détriment des libéraux.

Par ailleurs, le chef national créditiste, M. Réal Caouette, a été admis à l'hôpital de Rouyn, au début de la semaine pour y subir des examens de routine.

Depuis quelque temps, il suit un traitement pour lutter contre le diabète.

M. Caouette ne devrait pas demeurer plus d'une semaine à l'hôpital et, comme la session doit ajourner probablement le 17 décembre, le leader créditiste ne reviendrait pas à ses bureaux du parlement avant le mois de janvier.

Au cours des prochains mois, les dirigeants créditistes entretiendront la flamme chez leurs partisans en tenant des assemblées publiques et des rencontres avec les organisateurs locaux.

Des pieds en fête... Au soleil!

6852, rue St-Hubert
Sherbrooke angle Peel
Place Ville Marie
Place Bonaventure
Ste-Catherine
angle Metcalfe

CHARGEX

Mayfair

le monde du travail

Valcin absout

QUEBEC (PC) – Les délégués à l'assemblée mensuelle du Conseil central de Québec des syndicats CSN ont rejeté mardi soir par 29 voix contre 16 une motion de blâme à l'endroit de leur vice-président, M. Yvon Valcin, économiste. On reprochait à ce dernier ses déclarations fracassantes sur le président de la CSN, M. Marcel Pepin, et sur le manifeste de la centrale, "Ne comptons que sur nos propres moyens", qui rejette le système capitaliste. M. Valcin a non seulement maintenu ses dires, mais a encore renchéri: le manifeste conduit la CSN sur la voie de la participation à un parti politique, a-t-il observé; quant à M. Pepin, c'est "un tissu de contradictions" depuis quelques années. M. Valcin avait déploré la semaine dernière à Chicoutimi que le public identifie toute la centrale à quelques "gueulards" du type Chartrand, qui répète les mêmes choses depuis 20 ans". M. Michel Chartrand est président du Conseil central de Montréal (CSN).

Suicide politique

Le président du Parti québécois, M. René Lévesque, a déclaré mardi soir que ce serait "un suicide politique pour n'importe quelle formation syndicale de croire qu'elle peut bâtir un parti politique au Québec". Selon M. Lévesque, les syndicats québécois ne possèdent pas présentement "la cohésion politique nécessaire pour former un parti authentiquement ouvrier". A son congrès de la semaine dernière, la FTQ a été autorisée par les délégués à envisager cette possibilité pour l'avenir et, entre-temps, à appuyer s'il y a lieu un parti déjà en place. Le chef du PQ s'est cependant déclaré satisfait de la reconnaissance par la FTQ du droit du Québec à l'autodétermination.

Retour au travail

QUEBEC (CP) – Environ 350 ouvriers affectés aux chantiers de contruction de la cité parlementaire à Québec sont retournés au travail hier après 5 jours de grève. Une entente dont la nature n'a pas été révélée est en effet intervenue entre les représentants syndicaux (CSN) et les entrepreneurs Wallcrete of Canada et Sonegal Inc... Vendredi, 150 ouvriers débrayaient afin de protester contre une cinquantaine de mises à pied; lundi, 200 autres imitaient ce geste en guise de solidarité. Wallcrete avait promis aux premiers, lundi, de tenir compte de l'ancienneté dans l'ordre de ses mises à pied, mais les protestataires exigeaient d'être payés pour les jours perdus avant de rentrer au travail. Les grévistes ont également dénoncé des erreurs de construction qu'ils attribuent à l'incompétence des contremaîtres et des surintendants.

arts spectacles

Une relance des activités aux GBC

Au cours de la saison 1971-72, les Grands Ballets Canadiens présenteront un nombre assez considérable de spectacles. Madame Ludmilla Chiriaeff, la directrice artistique des GBC, a annoncé récemment que le ballet-rock "Tommy" tiendrait de nouveau l'affiche à la salle Wilfrid-Pelletier, les 17 et 18 décembre, puis qu'un répertoire de ballets nouveaux serait présenté, au cours des mois de janvier, février et mars, à Ottawa, Québec et Montréal.

Ce programme comportera deux parties. La première est un hommage à Igor Stravinsky et comprendra "Jeu de Cartes", du chorégraphe canadien Brian Macdonald, "Symphonie de Psaumes", chorégraphie de Fernand Nault, directeur associé des GBC, et une version de l'"Oiseau de Feu", chorégraphie de Maurice Béjart, directeur artistique des Ballets du XXe siècle, en première à Montréal.

La deuxième partie comprendra "Cérémonie", une autre création de Fernand Nault, basée sur une oeuvre musicale des plus intéressantes composée par Pierre Henry et Gary Wright. Deux autres créations seront annoncées plus tard.

D'autre part, Uriel Luft, directeur général, révéla que Les Grands Ballets Canadiens conjointement avec le Canadian Concerts & Artists, présenteront à la Salle Wilfrid Pelletier, les 7 et 8 janvier 1972, la version intégrale du film russe, "Le Lac Des Cygnes" (en couleurs), avec la Compagnie de Ballets Kirov de Leningrad et l'Orchestre Symphonique de Leningrad. "La présente saison marque le début d'une ère nouvelle dans la présentation de spectacles par Les Grands Ballets Canadiens" a dit Monsieur Luft.

"Lors de sa récente tournée en Europe et partout aux Etats-Unis et au Canada, la compagnie a connu un immense succès, et voilà qu'enfin le temps est venu de faire plus dans le Québec, particulièrement puisque la danse est aujourd'hui l'art le plus actuel et avec la musique, le plus communicatif."

Dans les sillons du "Trittico"

Jusqu'à ce que l'Opéra du Québec le présente, on connaissait assez peu "Il Trittico" de Puccini. On devait se contenter d'écouter la version grincheuse, publiée sur Everest/Cetra, et quelques réalisations isolées contenant surtout des airs tirés du dernier volet du triptyque.

Heureux hasard, au moment même où l'OQ présentait sa première soirée à la salle Wilfrid-Pelletier, nous recevions une nouvelle version de l'ouvrage, avec Renata Tebaldi dans les trois volets: "Il Tabarro", "Suor Angelica" et "Gianni Schicchi". Le chef Lamberto Gardelli dirige les partitions avec un sens théâtral peu commun, et la prise de son s'avère très bonne.

Notons, enfin, que cette version du "Trittico" était devenue introuvable au Canada. La maison London vient de la relancer avec une certaine fierté; en rappelant qu'elle avait été la première à prendre l'initiative d'enregistrer les trois petits opéras en première phonographique, il y a plusieurs années. Et, c'est toujours la version la plus recommandable.

J.T.

Avis aux jeunes musiciens du Québec intéressés par les concours de musique

Les Concours de Musique du Canada et les Festivals de Musique du Québec reçoivent actuellement des inscriptions des musiciens désirant participer aux prochains concours en 1972. Voir les nouveaux règlements en cours:

- Dans la section Tremplin International, les limites d'âge sont de 28 ans pour piano, cordes et vents, et de 31 ans pour le chant. Chaque candidat devra subir quatre éliminatoires différentes et la troisième éliminatoire comportera la présentation d'un récital d'oeuvres de compositeurs canadiens. Toutes les pièces devront être interprétées de mémoire.
- Les concurrents qui s'inscrivent dans les sections autres que Tremplin International doivent en principe présenter un récital démontrant toute leur possibilité et dont la durée varie selon l'âge.
- Le nouveau système d'élimination a pour but de mettre sur un même pied tous les concurrents lors de différentes finales et donc de donner chance égale à chacun. Ainsi, en piano, dans la section 19 ans et moins, lors de la première éliminatoire, un concurrent interprétera toutes ses pièces sauf le Bach et le concerto. En 1972, les Concours de Musique du Canada et Les Festivals de Musique du Québec remettront un total de $45,000.-00 en bourses d'étude aux différents gagnants régionaux et nationaux.

Toutes les inscriptions doivent parvenir au Secrétariat le ou avant le 18 décembre 1971.

On peut obtenir des prospectus et des formules d'inscription à l'adresse suivante: Les Festivals de Musique du Québec Inc., 1958 ouest, Blvd Dorchester, Montréal 108, P.Q. 934-0779.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

"Un chef-d'oeuvre" le Figaro — 18 ANS Adultes
VIVA LA MUERTE
13e Sem. — Version Française
EN COULEUR
Arrabal
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

Un très beau film d'amour d'une infinie tendresse... POUR TOUS

DÈS DEMAIN! ALOUETTE 318 STE-CATHERINE O. 861-2807 REPRÉSENTATIONS 12.30, 1.55, 3.55, 5.40, 7.30, 9.20 P.M.

METRO ST-DENIS - DE MONTIGNY
SAINT-DENIS — 3e SEMAINE
LE QUÉBEC C'EST... MON ONCLE ANTOINE
Jacques Gagnon — Jean Duceppe
CLAUDE JUTRA
HORAIRE: 12h. 45 - 3h. 00 - 5h. 15 - 7h. 30 - 9h. 45

LES ARCHANGES de Dario Fo
Mise en scène: Olivier Reichenbach
Décors: Guy Neveu
Costumes: Wendell Dennis
Musique: Fiorenzo Carpi
avec: Jean Besré, Jacques Brouillet, Angèle Coutu, Marc Favreau, Michel Hinton, Ninon Lévesque, Nadine Marchand, Benoit Marleau, Jean-Louis Millette, André Montmorency, Yvan Saintonge, Jean-Claude Sawyer et Marie Varesquier.
tnm
Tous les soirs à 20 h 15; samedi: matinée 16 h 45, soirée 20 h 45. Relâche dimanche et lundi. Billets à $1.50 taxe incluse, en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TNM.
Seulement 10 représentations
Réservations: 288-6139
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Cinémas ODEON
IL FAUT L'AVOIR VU POUR Y CROIRE LE NOUVEL OBSERVATEUR
DÈS DEMAIN — 18 ANS
LA MEILLEURE ACTRICE DE L'ANNÉE GLENDA JACKSON
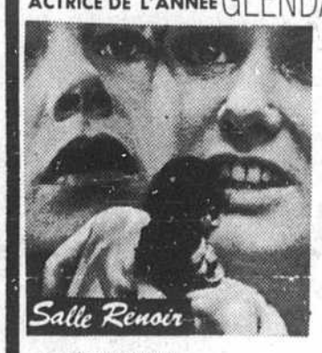

UN FILM DE KEN RUSSELL
"LOVE"
VERSION FRANÇAISE en couleurs
D'APRÈS LE ROMAN CONTROVERSÉ DE D.H. LAWRENCE
DERNIER JOUR "CATCH 22"
DES DEMAIN Salle McLaren 14 ANS
LA TRÈS BELLE SHARON TATE DANS L'IMMORTELLE COMÉDIE DE SON ÉPOUX ROMAN POLANSKI
"LE BAL DES VAMPIRES" en couleurs
DERNIER JOUR "PLAYTIME"
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

ALEXANDER SOLZHENITSYN'S ONE DAY IN THE LIFE OF IVAN DENISOVICH
POUR TOUS — A 12.55, 2.55, 4.55, 7.05, 9.15 P.M.
le cinema PLACE VILLE-MARIE 866-2644

Elliott Gould — Bibi Andersson — in Ingmar Bergman's "The Touch" COLOR
14 ANS — A 1.00, 3.00, 5.05, 7.00, 9.20 P.M.
YORK 1487 ST. CATHERINE W. 937-8078

chère janet rosenberg cher monsieur kooning
de stanley eveling, adaptation de kate eveling et michel faure, mise en scène paul buissonneau, avec louise latraverse et georges groulx
théâtre de quat'sous 100 est rue des pins à partir du 11 novembre 845-7277

théâtre du rideau vert
4664, rue ST-DENIS (MÉTRO LAURIER) — Rés.: 844-1793
Un spectacle éblouissant pour toute la famille!
Une féerie qui restera gravée à jamais dans la mémoire de vos enfants!
Adaptation théâtrale et mise en scène: Yvette Brind'Amour
d'après le conte de Lewis Caroll
Dans le rôle titre: Louise Turcot
entourée d'une pléiade de comédiens.
Musique: Claude Savard
Chorégraphie: Daniel Seillier
Scénographie: Claude Girard
Costumes: François Barbeau
alice au pays des merveilles
Les 18, 19, 26, 28, 29, 30 déc. et les 1er, 2, 4, 5, 6 janv.
En matinée à 14h. 30 - soirée - 2 janv. à 19h.
Prix des billets: $2.25 - $2.75 - $3.00 - $3.50
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
CE SOIR (jeudi 9 déc.) seul de Masaki Kobayashi 7:00 KWAIDAN
d'Ingmar Bergman 10:00 LE RITE
vendredi 7:00 'IF!'
vendredi 9:30 'UNE PASSION'
vendredi MINUIT: 'SECONDS'
1248 Bernard 277-4145 OUTREMONT

CE SOIR à MARDI
Terence Stamp il est 'L'OBSÉDÉ' de William Wyler (v.o. à 9:30)
bientôt: 'MARAT/SADE'
5380 St-Laurent 277-3233 verdi

les maudits sauvages — DERNIÈRE SEMAINE — POUR TOUS
de Jean-Pierre Lefebvre
avec Pierre Dufresne, Nicole Filion, Rachel Caithier
EASTMANCOLOR
"Excellent travail de démystification." Léandre Bergeron
Studio A
Studio B ANGLAIS — DERNIÈRE SEMAINE — 18 ANS Adultes
Entertaining Mr. Sloane de DOUGLAS HICKOX
Sur semaine, début des représentations à 7h.30
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul (Place Jacques-Cartier) 861-7863

Des cadeaux des fêtes vraiment exceptionnels!
Présente UN FESTIVAL INTERNATIONAL
De RUSSIE: LE LAC DES CYGNES
La COMPAGNIE DE BALLET KIROV DE LENINGRAD
La PHILHARMONIE DE LENINGRAD
Ballet au complet - musique de Tchaikovsky
un film inoubliable
en couleur Eastman - son stéréophonique
Ven. 7 jan. 8:30 p.m., Sam. 8 jan. 2:30
7 et 10 hres p.m. Prix $2.00, 3.00, 4.00
Demi-tarif pour enfants et étudiants.
Âge d'Or ($1.00) s'adresser en personne à CCA seulement
SÉRIE DES GRANDS MAÎTRES
jeu. 3 février, David OISTRAKH - lun. 14 fév. Vladimir ASHKENAZY & Izthak PERLMAN - jeu. 24 fév., ROSTROPOVICH - lun. 27 mars CHITIRI HARPI - jeudi. 15 juin LES ÉTOILES DU BALLET BOLSHOI avec Maya PLISETSKAYA. $12.50, 16.50, 21.00, 26.50, 31.00.
En vente: Guichets Place des Arts: CCA 1822 ouest Sherbrooke (guichets sous-sol); ou par commande postale avec chèque, mandat. Chargex et enveloppe-retour affranchie; également agences composer 932-2234 ville et banlieue.
LOCATION PAR TÉLÉPHONE: 932-2171
PLACE DES ARTS

dès DEMAIN!... une semaine seulement!
le dernier et le plus beau — VERSION FRANÇAISE COMPLÈTE — 14 ANS
DE SERGIO LEONE
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
TECHNISCOPE* TECHNICOLOR*
Henry Fonda Claudia Cardinale Jason Robards Charles Bronson
tous les soirs à 8:30, dim.: 2:30, 5:30, 8:30
a la Comédie Canadienne 84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3476
DERNIER SOIR: "ROSEMARY'S BABY" en français 7:00, 9:30

SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC
Place Bonaventure - du 4 au 19 décembre - gratuit - entrée libre - de midi à 22 heures

SALLE RESNAIS — DERNIERS JOURS — 14 ANS
ADRIFT 3e Semaine — Paula Pritchett — JAN kadar — EASTMANCOLOR — sous-titres anglais
élysée 35 MILTON/842-6053 — SALLE EISENSTEIN — 16e SEMAINE — POUR TOUS
un drôle de rire dans un drôle de film
Un film de PIERRE RICHARD — EASTMANCOLOR
LE DISTRAIT

LES PETITS ENFANTS LALIBERTÉ
présentent RODÉO et JULIETTE
de: Jean-Claude Germain
avec: Nicole Leblanc - Claude Maher - Maurice Gibeau - Gilbert Lepage - Jean-Pierre Piché - Lawrence Lepage guitariste
au: THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI 1297 Papineau - Métro Papineau
Réservations: 523-1211
du: 9 novembre au 12 décembre
Prix: Étudiants semaine $1.29, samedi $1.99, autres $2.50
4 dernières représentations

POUR TOUS — 4e SEM — "C'EST TRÈS DRÔLE" — FRANCE-SOIR — Sous-Titres Anglais — un film de Jacques Tati
VENDOME LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA
9e SEM — je veux mon enfant! POUR TOUS — la maison sous les arbres — FAYE DUNAWAY, FRANK LANGELLA
REPRESENTATION 12.45, 2.55, 5.05, 7.15 & 9.25 P.M.
IMPERIAL 1430 Bleury 288-7102 — PLACE DES ARTS — ROYAL/Drummondville

2e SEM — BRIGITTE BARDOT 18 ANS Adultes — Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ! — BOULEVARD DU RHUM
SEMAINE PIGALLE 8.15pm MIDI MINUIT 7.55pm — SAMEDI PIGALLE 9.45pm MIDI MINUIT 9.20pm
Midi-Minuit — Pigalle
3e SEM — Quand tu fais LA, LA, LA... pense aux conséquences! POUR TOUS — LOUIS DE FUNÈS — L'homme ORCHESTRE
10.30, 12.30, 2.35, 4.40, 6.55, 9.05
CINÉMA PARISIEN

TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...

arts spectacles

Les 14 et 15 décembre

Szeryng interprétera un concerto inédit de Paganini à l'OSM

Un concerto pour violon et orchestre récemment mis à jour du légendaire Nicolo Paganini sera joué pour la première fois au Canada par l'éminent violoniste HENRYK SZERYNG lors des Grands Concerts des 14 et 15 décembre prochains à la Salle Wilfrid Pelletier. L'Orchestre symphonique de Montréal sera placé sous la direction de Franz-Paul Decker qui fera également entendre le "Divertimento" pour cordes de Bela Bartok ainsi que la Symphonie No 4, en la majeur, "l'Italienne" de Mendelssohn.

La nouvelle de la découverte des partitions du Concerto No 3, en mi majeur, de Paganini, dont on connaissait l'existence, a fait la manchette il y a quelques mois. De tous les violonistes qui espéraient se voir confier la création de l'oeuvre, Henryk Szeryng fut choisi. En octobre, il l'exécutait à Londres avec l'Orchestre symphonique de cette ville dirigé par Alexander Gibson puis l'enregistrait sur étiquette Philips. Peu après, Szeryng jouait le concerto à Milan puis aux Etats-Unis, avec l'Orchestre de Cleveland sous la direction de Paul Klecki.

De son vivant, Paganini gardait jalousement ses oeuvres pour son usage personnel. C'est ainsi que ses deux premiers concertos ne furent publiés qu'après sa mort. en 1954, on retrouvait un quatrième concerto, ce qui poussa les musicologues à intensifier leurs recherches pour retrouver le troisième. Il fut finalement découvert à Milan où les partitions étaient précieusement conservées par les deux arrières petites-filles du célèbre violoniste-compositeur.

L'oeuvre retrouvée possède toutes les caractéristiques des oeuvres mieux connues de Paganini, notamment une grande beauté mélodique et une haute virtuosité. Il est en trois mouvements: "Tempo marziale", "Adagio" et "Rondo polacca".

On nous informe également que le public pourra assister à la répétition d'Henryk Szeryng avec l'orchestre, lundi soir à la salle Wilfrid-Pelletier.

Nouvel exécutif au Centre d'essai

Le Centre d'Essai des Auteurs Dramatiques a élu un nouveau Conseil d'administration au cours de son assemblée annuelle tenue à l'Hôtel Iroquois dimanche dernier.

Le Conseil d'administration se compose maintenant comme suit: Odette Gagnon, président; Dominique de Pasquale, vice-président; Jean Fleury, secrétaire: Michel Beaulieu, trésorier; Claude Deslandes, Jean Morin et André Paradis, administrateurs.

Le Centre d'Essai a pour but la promotion du théâtre québécois tant au Québec qu'à l'étranger.

Les auteurs dramatiques sont instamment invités à lui faire parvenir leurs textes au 1297, rue Papineau, à Montréal.

Le roman américain: impasse ou éclatement d'un mythe?

par Naim Kattan

Pendant dix ou quinze ans le roman américain a vécu sa grande période de régionalisme. Le héros ou l'anti-héros était juif, noir, catholique, du Sud, de l'Oust ou de l'Est avant d'appartenir au continent. Certes, Malamud pouvait dire que s'il se contentait d'écrire sur les Juifs c'est que tout hommes est juif et Bellow que ses personnages étaient américains parce qu'ils étaient juifs. C'était aussi une période de découverte. Le Noir était un homme invisible et les personnages d'Allison et Baldwin se présentaient à visage découvert. Dans l'oeuvre d'Updike, le WASP, le Protestant Blanc qui se débattait dans son puritanisme, lui dont les valeurs dominaient la civilisation américaine était à son tour réduit a être minoritaire.

Le roman juif qui a dominé la littérature américaine pendant quelques années perd sa vigueur. Certes, les romanciers juifs les plus récents ainsi que leurs aînés choisissent toujours le milieu communautaire comme arrière-plan mais leurs préoccupations sont désormais ailleurs. Le dernier roman de Bellow, "La Planète de M. Sammler", est, en quelque sorte, le bilan du roman juif. Devant la violence crue, brutale, toute l'expérience culturelle, toute la sensibilité artistique, toutes les épreuves de camps de concentration et de la guerre paraissent impuissantes, dérisoires. Si le héros juifs avait un message, il l'a déjà livré. Aussi, Bruce Jay Friedman est-il détaché par rapport à ses personnages. Il fait la satire de la communauté et ses héros sont déjà des caricatures Roth ne fait qu'utiliser le Juif comme un prétexte dans son dernier roman "la Complainte de Portnoy".

Le roman noir lui-même a perdu tous ses ressorts de revendication sociale et de description de l'homme invisible à cause de sa peau. Le Roi Jones a recours à la fantaisie, à la violence pour retrouver le visage du Noir enseveli autant par ceux qui le rejettent que par les réformateurs qui veulent en faire un citoyen anonyme, un homme comme les autres.

Les membres de la "beat generation" avaient perdu l'espoir de leurs aînés de redécouvrir l'Amérique, de faire culturellement oeuvre de pionniers, de conquérir, par la parole et le récit, les terres envahies par leurs ancêtres. Le continent leur a échappé et c'est un voyage à rebours que Jack Kerouac a fait dans "Sur la route". Comment transformer ce constat d'échec, de défaite en volonté de reconquête? Plusieurs voies s'ouvraient devant ceux qui ne pouvaient plus poursuivre ce voyage sur une route qui ne mène nulle part. Il y eut d'abord la tentative de transformer l'aveu de défaite en évasion. Au lieu de chercher refuge dans des régions éthérées, dans des lendemains qui chantent Burroughs a inauguré un nouveau romantisme noir, une évasion par le bas. La drogue, l'homosexualitéfont de la proximité du voisinage de la mort une invitation ultime au retour à la vie. Chez Rechy et Selby la porte de sortie est plus étroite. La route se rétrécit. Ce voyage au bout de la nuit mène à l'auto-destruction.

● Ce texte de notre collaborateur Naim Kattan était publié dernièrement dans "La quinzaine littéraire."

A la frontière du journalisme

Deux écrivains ont été remarqués ces derniers mois: Richard Brautigan et Dotson Rader. L'un et l'autre se situent à la frontière du journalisme. D'ailleurs, l'impossibilité de saisir la réalité par le récit, la fiction, a rehaussé le journalisme au niveau de la littérature. Certains écrivains la considèrent même comme le genre par excellence qui n'a pas perdu entièrement son efficacité. Ainsi, Norman Mailer écrit des ouvrages dans lesquels il décrit l'actualité. L'histoire est vue comme un roman. L'on sait que Truman Capote a exploité commercialement, cette nouvelle tendance et que d'autres emboîtent déjà le pas. Tom Wvolfe écrit des essais-récits où le style sophistique sert de trompe-l'oeil.

Charles Reich a obtenu un succès connaissable en mariant le journalisme à la vulgarisation sociologique avec les prétentions littéraires. Son ouvrage "The Greening of America" donne du présent et de l'avenir une image très rose. Nombreux sont les éditeurs qui cherchent à exploiter cet engouement pour cette forme para-littéraire. On continue à tirer profit des recettes éprouvées. Si Dale Carnegie apprenait aux paysans comment se faire des amis dans les villes et aux immigrants comment se faire aimer par leur nouvelle société, les leçons que l'on donne maintenant aux Américains sont essentiellement les mêmes bien qu'elles aient un air de modernité et d'audace. On apprend aux femmes à faire l'amour, aux hommes à faire des conquêtes et aux deux le langage du corps. Le tout sous le couvert d'une pseudo-science et d'un pseudo-art.

Si, dans les années 30, même au début des années 40, nombreux furent les écrivains qui étaient des autodidactes, la fournée de ceux qui ont commencé à publier leurs oeuvres après la guerre, comptait des écrivains qui voulaient livrer immédiatement le récit des cauchemars vécus sur les champs des combats. D'autres ont acquis dans les universités une culture qui reléguait souvent l'expérience vécue au second plan.

Il est significatif qu'à la fin des années 40 et dans les années 50 un nombre considérable d'ouvrages avaient pour thème le milieu universitaire. Ce fut le cas des romanciers comme des poètes. de Randall Jarrell jusqu'à Saul Bellow. La "beat generation" procédait à une redécouverte d'un réel immédiat parmi ce groupe, les autodidactes étaient les plus nombreux. Depuis quelques années l'on assiste à un phénomène différent: ce sont les écrivains sortis des universités et qui y gagnent encore leur vie qui mettent maintenant en question la culture acquise.

Ce fut d'abord le cas de Leslie Fiedler qui dans ses études critiques et plus tard dans ses romans a voulu être l'analyste et le penseur d'une Amérique empêtrée dans ses névroses et dont la littérature ne lui sert même pas de catharsis. John Barth a poussé l'entreprise plus loin. Dans ces romans, dont deux furent traduits en français, il ne se contente pas de jouer avec les mythes et les archétypes. Il les met en question. Pour lui, il n'existe aucune cohérence pour saisir et comprendre la réalité mouvante de l'Amérique. Ainsi, il débouche sur la science-fiction, la fantaisie qui chez lui deviennent déréalisation d'une théâtralité qui ne sert plus de médiation mais qui remplace le réel. Le décor, l'environnement artificiel sont devenus tellement puissants que les ressorts du sentiment et de l'intelligence sont brisés.

Kurt Vonnegut Jr. dont on vient de traduire en français "Abattoir 5" chemine dans le même sillage. Il mêle la science-fiction à la violence et à l'érotisme. Il est l'un des grands favoris des jeunes lecteurs américains. Lui aussi ne fait plus confiance ni à la culture ni à une tradition de connaissance de civilisation. Sa démarche est volontairement primaire et baroque. Il exploite une violence quand il dénonce le danger. Il rejoint ainsi les nouveaux romantiques sauf que chez lui l'auto-destruction revêt un aspect culturel plutôt que psychologique ou existentiel. La démarche de Thomas Pynchon est semblable à celle de Barth et de Vonnegut, sauf que lui met en question toute cohérence idéologique et interroge, sur un plan fondamental, le sens du réel. Si celui-ci est insaisissable c'est peut-être qu'il n'existe pas.

Donald Barthelme chemine sur la même voie. Il est plus jeune et surtout plus sophistiqué, plus artificiel. Produit du magazine New Yorker, il exploite la coquetterie littéraire et l'humour noir. Ses prédécesseurs sont bien connus. Le monde absurde de Joseph Heller aboutissait à une critique sévère de la guerre. L'humour d'un Perelman ou d'une Rosten représente un divertissement de haute qualité. Barthelme a voulu avoir tous les atouts de son côté. Non seulement l'humour, la satire et la coquetterie littéraire, mais surtout la mythologie. Ce mélange donne un divertissement où l'on décèle souvent un clin d'oeil lancé aux snobs. Est-ce l'aboutissement de deux tendances à la fois? Est-ce l'impasse de la satire, de l'humour noir? Est-ce l'éclatement du mythe?

Toutes ces tendances et ces tentatives indiquent que les écrivains abordent la réalité et leur propre métier avec moins de candeur et plus de modestie que leurs aînés. Le mépris des intellectuels dont fait preuve leur société les atteint moins. Ils acceptent d'être les marginaux d'un pays qui ne poursuit plus un projet clair et cohérent.

télévision

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 En mouvement
9.15 Les oraliens c
9.30 Le Franbecois
"Communications et Transport"
10.00 Les 100 tours du centor c
10.15 La souris verte
10.30 Saturnin c
10.45 Dum le Dauphin
11.00 Contes et nouvelles de Guy de Maupassant "L'ami Joseph"
11.30 Roquet belles oreilles
12.00 Michel Vaillant
12.30 Bou Bou dans le métro c
1.30 Cinéma:
"L'Amour descend du ciel" (Comédie-Français 1957) c
3.00 Femmes d'aujourd'hui c
4.00 Bobino c
4.30 Le Major Plum Pudding c
5.00 Voyage au fond des mers:
"Maître à bord" c
6.00 Le gourmet farfelu c
6.30 Téléjournal c
6.50 Nouvelles du sport c
7.00 Format 30
7.30 Les grands films
"La Blonde et le sherif" (Western-Britannique 1968) c
9.30 Consommateur averti:
"De la retraite à la mort"
10.00 Dossier:
"Coopérative internationale" . . . c
10.30 Téléjournal c
10.50 Nouvelles du sport c
11.00 Ce soir Jean-Pierre c
11.30 Les Enchanteurs c
12.00 Cinéma:
"L'homme qui trahit la mafia" (policier Franco-Italien – 1967) . c

CFTM 10

8.30 Mire Musique
8.40 Horaire-Bienvenue
8.45 Mini-Annonces c
9.00 Bonjour Montréal c
10.00 Au P'tit matin c
11.00 Supercar
11.30 Rin Tin Tin
12.00 Le 10 vous informe c
12.15 Ciné-jeudi:
"Les terreurs de l'Ouest" (Western-Français 1964) c
2.00 Banco Banco c
2.30 Pour vous mesdames
4.00 Capitaine Bonhomme c
4.30 Homme de fer
"Message de l'au-delà"
5.30 Studio 10 c
6.00 Madame est servie c
7.00 Le 10 vous informe c
7.35 Les commentaires de maitre Marcel Faribeault c
7.30 Cinéma Kraft:
"La vieille gare" (Western-Américain) c
9.00 Sous mon toit c
9.30 Dan August c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 En pantoufles:
"Les lanciers noirs" (Aventure-Italo-Français 1962 c
12.45 Dernière édition
12.50 Fin des émissions

Volontaires par excellence

Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

VOUS AUSSI POUVEZ AIDER.

cinéma

ALOUETTE: "Biribi" 1.00 – 3.00 – 5.05 – 7.10 – 9.20
ANJOU: "Palais des anges éroptiques" et "5 filles dans une nuit chaude" 6.30
ARLEQUIN: "Marcy" 2.50 – 6.10 – 9.30 et "Les drogues de l'amour" 1.00 – 4.20 – 7.40
ATWATER: (Cinéma I) "The French connection" 1.00 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.35
ATWATER: (Cinéma II): "Carry on again doctor" 7.30 – 9.35
BERRI: "Le mirage de la vie" 2.00 – 5.55 – 9.45 "Un soupçon de vison" 12.20 – 4.05 – 8.00
BIJOU: "Le spécialiste" 1.10 – 4.40 – 8.10 et "Sept fois par jour" 2.53 – 6.25 – 9.53
BONAVENTURE: "Interplay" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00
CANADIEN: "Le mariage collectif" 1.30 – 4.25 – 7.25 – 10.20 "Scènes de chasse en Bavière" 12.00 – 2.55 – 5.50 – 8.40
CAPITOL: "Man in the Wilderness - 12.30 2.50 - 5.00 - 7.10 - 9.20.
CHAMPLAIN: "Love Story" 12.50 – 3.00 – 5.15 – 7.30 – 9.45
CHATEAU: "Les anges nus" 12.40 – 3.35 – 6.35 - 9.40 et "Avides de sensations" 2.00 – 5.00 – 8.00
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I): "The recroning" 2.25 – 5.50 – 9.20 et "Noon Sunday" 12.50 – 4.15 – 7.40
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II): "Carnal knowledge" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00
CINEMA DE PARIS: "Les mariés de l'an 2" 12.00 – 2.00 – 4.00 – 6.00 – 8.00 – 10.00
CINEMA V: "Viva la Muerte" 7.30 – 9.35
COMEDIE CANADIENNE: "Rosemary's baby" (En français) 7.00 – 9.30
CREMAZIE: "Le souffle au coeur" 1.00 – 3.05 – 5.15 – 7.25 – 9.30
DAUPHIN: Salle Renoir: "Cath 22" 7.30 – 9.40 Salle McLaren: "Playtime" 7.30 - 9.30
ELECTRA: Voir Château.
ELYSEE: Salle Resnais: "Adrift" Salle Eisenstein: "Le distrait" 7.30 – 9.30 (pour les deux salles.)

FLEUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris
FESTIVAL: Voir Cinéma V
SALLE HERMES: "Flesh" 8.00 – 10.00

IMPERIAL "La maison sous les arbres" 12.45 – 2.55 – 5.25 – 7.30 – 9.30
JEAN-TALON: "Eroctic Story" 8.00 et "Ici Londres" 6.17 – 9.47
KENT: "Out back" 1.50 – 3.15 – 5.15 – 7.20 – 9.25
LOEWS: "The organisation" 10.25 - 12.45 3.00 – 5.10 – 7.20 – 9.35
LUCERNE: "Little big man" et "Light at the edge of the world" 7.15
MERCIER: "L'explosion" 6.20 – 9.45 et "C.I.A. mène la danse" 8.05
MONKLAND: "The owl and the Pussy Cat" 3.00 – 6.30 – 10.05 et "Doctor's wives" 1.15 – 4.45 – 8.15
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon
MIDI-MINUIT: "Y'a plus de trou à percé" 2.05 – 5.55 – 9.40 et "Boulevard du Rhum" 12.00 – 3.45 – 7.35
OUTREMONT: "Kwaidan" 7.00 et "The Rite" 10.00
PALACE: "Stewardess" 12.50 – 2.15 – 3.40 – 5.10 – 6.40 – 8.10 – 9.40
PAPINEAU: "Les fropards de Churchill" 3.00 - 6.15 - 9.35 et "Son nom crie vengeance" 1.15 - 4.30 - 7.50.

PIGALLE: Voir Midi-Minuit
PARISIEN: "L'homme orchestre" 10.30 – 2.35 – 4.40 – 6.55 – 9.10
PLACE DU CANADA: "The go-Between" 5.30 - 7.30 – 9.30
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma): "Music Lovers" 12.10 – 2.10 – 4.15 – 6.20 – 8.35
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma): "One day In The Life of Ivan Demisovich" 12.55 – 2.55 – 4.55 – 7.05 – 9.15
PLAZA: "Voir Canadien"
PUSSYCAT: "Yellow bird" 12.15 – 2.40 – 5.10 – 7.35 – 10.00 et "A piece of her action" 1.30 – 3.55 – 6.25 – 8.50
RIVOLI: Voir Arlequin
SAINT-DENIS: "Mon oncle Antoine" 12.35 – 2.55 – 5.15 – 7.35 – 9.40

SEVILLE: "Four time that night" 1.45 – 3.35 – 5.55 – 7.55 – 9.45
SNOWDON: "Scorpio '70" 1.50 – 3.45 – 5.55 – 7.50 – 9.45
VAN HORNE: "Loving and laughing" 1.25 – 3.25 – 5.25 – 7.25 – 9.30

VENDOME: "Trafic" 12.45 – 3.00 – 5.15 – 7.30 – 9.45
VERSAILLE: (Salle rouge): voir Château
VERSAILLE: (Salle bleu): "Point limite zéro" et "M... je t'aime" 6.10
VIEUX MONTREAL:
STUDIO A: "Les maudits sauvages" 5.20 – 7.35 – 9.45
STUDIO B: "Entertaining Mr Stoane" 5.20 – 7.30 – 9.40
VERDI: "Scrooge" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00
VILLERAY: "Les fous volants" 5.50 – 9.45
WESTMOUNT SQUARE: "Desperate characters" 1.20 - 2.55 - 4.30 - 6.05 - 7.40 - 9.20
YORK: "The touch" 1.00 – 3.00 – 5.05 – 7.10 – 9.20

CINEMATHEQUE QUEBESOISE: "The Lavender hill mob" C. Crichton 1951 – 7.30 et "Bringing up baby" H. Hawks 1938 – 9.30

théâtre

THEATRE DE QUATSOUS: "Chère Janet Rosenberg, cher monsieur Kooning" 20h30.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE (Au Gésu): "En attendant Godot" de Beckett - horaire irrégulier.
PATRIOTE: Les Cyniques. en première partie, Jacqueline Banette
PATRIOTE A CLEMENCE: "Tout le monde est heureux" 20h30.
THEATRE D'AUJOURDHUI: "Les p'tits" enfants" Laliberté présente "Rodéo et Juliette" de J.C. Germain 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: l'Opéra du Québec présente "Il Trittico" – 20h.
SALLE MAISONNEUVE: Relâche.
SALLE PORT-ROYAL: Le TNM présente "Les arcnarges" de Dario Fo, du mardi au vendredi à 20h15 Samedi à 16h45 et 20h45 relâche lundi.

les MOTS CROISÉS du Devoir

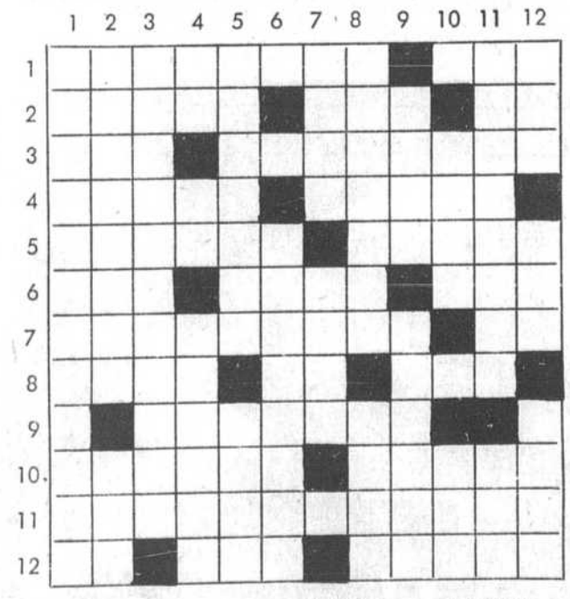

Horizontalement

1– Maison. – Selle de bête de somme.
2– Fête mondaine. – Terre entourée d'eau. – A demi.
3– Etat physiologique des animaux qui les pousse à rechercher l'accouplement. Ne pas comprendre dans un nombre.
4– On y lave la vaisselle. – Qui a rapport aux peuples de la mer Egée.
5– Connaître. – Changer l'air.
6– Personne bavarde. – Gaz rare. – Gros perroquet.
7– De l'Etat d'Israël. – Astatine.
8– Viscère pair. – Seul. – Fleur.
9– Corps sphérique fait d'enveloppes minérales concentriques.
10– Couvrir d'un bandeau. – Posséder.
11– De Lusitanie.
12– Exprime ce qu'une personne a cessé d'être. – A nous. – Ancienne épée longue et étroite.

Verticalement

1– Non respirable.
2– Qui n'est pas bonne. – Article contracté.
3– Justifierions.
4– Obtenu. – Est-Ouest. – Sans efficacité.
5– Se dit des soeurs nées de la même mère mais non du même père. – Mère d'Artémis et d'Apollon.
6– Brilleras, luiras en réfléchissant la lumière.
7– Femelle d'un chien de chasse. – Qui a été consacré.
8– Qui a de l'élégance. – Clôture faite de branchages entrelacés.
9– Arme ancienne. – Ecoliers.
10– Préfixe qui, placé devant une unité de mesure, la multiplie par un billion. – Possèdent.
11– Feras venir avec toi. – Fille de Cadmus.
12– Art de ancer. – Rongeur. – De la Grèce.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	O	U	P	P	E	T	T	E	■	O	R
2	I	S	S	A	N	T	E	■	D	R	U	E
3	S	I	E	G	E	■	B	I	A	I	S	■
4	P	E	R	O	U	■	P	O	L	I	■	P
5	A	R	A	D	■	G	R	A	I	S	S	E
6	N	■	S	O	C	L	E	■	T	I	■	C
7	I	F	■	N	O	U	S	■	A	N	E	T
8	S	E	C	■	N	■	T	R	I	E	R	A
9	A	R	R	A	C	H	O	I	R	■	R	B
10	N	I	E	R	E	Z	■	R	E	C	E	L
11	T	A	T	E	R	■	N	E	■	R	U	E
12	E	L	E	C	T	I	F	■	O	U	R	S

moto-ski

MOTO-SKI

Pourquoi?

Vous avez 7 bonnes raisons pour arrêter votre choix sur Moto-Ski. Chacune de nos motoneiges, que ce soit la Cadet, la Capri, la Zéphyr, la MS-18 ou la Grand Prix, vous est présentée avec 7 points de résistance et de sécurité accrues. La chenille la plus perfectionnée sur le marché, une roue motrice plus grande et unique qui évite de nombreux ennuis au conducteur, un châssis construit à la main, solidifié en prévision des chocs possibles, des courroies de sécurité, des parechocs en acier durable, des parebrises en polycarbonate qui ne se fracasseront pas, une direction construite de façon ingénieuse, des commandes à portée de la main et une suspension à toute épreuve.

On ne se trompe jamais avec Moto-Ski!

Petit Aubomobile Enr. 5860 rue Papineau MONTRÉAL, P.Q. 276-5519	**Centre du Sport Motorisé** 679, Boul. Labelle, VILLE BLAINVILLE, P.Q. 435-7269	**Pelletier Sports Enrg.** 1725, Moody, TERREBONNE, P.Q. 666-9495	**Rosemont Acc. & Bicycle Enrg.** 3044, Dandurand, MONTREAL, P.Q. 727-2345	**Paulo Sports Inc.,** 1341 Curé-Poirier LONGUEUIL, P.Q. 670-0813

M. Alfred Rouleau

L'essentiel: contrôler notre pouvoir d'achat

par Clément Trudel

Malgré la campagne menée depuis une dizaine d'années par la "Equitable Tax Foundation" pour arriver à faire taxer le mouvement coopératif au même titre que toute autre institution finacière, un front commun des coopératives au Canada est parvenu à faire reculer le gouvernement Trudeau – allusion aux deux derniers amendements apportés au projet de loi Benson sur la réforme fiscale (Le Devoir du 7 décembre, notamment sur la déductibilité des ristournes).

M. Alfred Rouleau, qui discutait hier avec des étudiants et des professeurs de l'Ecole, polytechnique, à l'U. de M., a rappelé que si le mouvement coopératif avait eu tant de difficulté à "passer à travers le système", spécialement au Québec, c'est que le mouvement coopératif ne cotise à aucune caisse électorale.

Pour M. Rouleau, il importe avant tout de "contrôler notre pouvoir d'achat" et de l'attaquer au secteur de la consommation, qui permettra aux Québécois de créer des secteurs autonomes de production par la suite. Bien que ces deux secteurs – production et consommation – puissent faire l'objet de campagnes coordonnées, si le mouvement coopératif le désirait, M. Rouleau donne quand même sa préférence au secteur consommation où les entreprises québécoises apparaissent comme marginales par rapport à l'ensemble du marché de la province.

Revenant sur sa carrière d'autodidacte s'efforçant d'agir en conformité avec ses convictions, M. Rouleau a confié qu'il est parfois perçu comme "socialiste" lorsqu'il s'adresse, par exemple, à la Power Corporation, mais qu'on le conteste comme étant trop capitaliste (certains journaux étudiants, tel "Volume 54" qui a pris la relève de Quartier Latin, s'inquiètent de l'omniprésence du mouvement coopératf Desjardins et des ramifications qu'il a dans la fiducie et dans certains groupes bancaires).

Ça lui est égal qu'on le critique, pourvu que "des gars du peuple" en viennent à contrôler une partie de l'économie.

Après une nomenclature exhaustive de toutes les branches du mouvement coopératif québécois, M. Rouleau a dit espérer que le Québec se dotera un jour d'un ministère exclusivement consacré au progrès du mouvement coopératif.

L'invité de l'AEP (Association des étudiants de Polytechnique) défend le projet de "Place Desjardins", à Montréal, en émettant l'avis qu'il s'agira peut-être là d'une étincelle qui produira une réalisation de plus grande dimension, d'une oeuvre qui rendra désuète cette frustration collective qu'ont les francophones du Québec vis-à-vis d'un secteur des affaires où, souvent, "ils ne se retrouvent pas". De plus, cela aura permis à des ingénieurs et architectes du Québec de se prouver leur valeur...dans leur propre langue.

Sur l'affaire de La Prévoyance, M. Rouleau avance que si le Québec ne légifère pas pour éviter qu'une partie du patrimoine collectif passe à des mains étrangères, il se créera peut-être un consortium québécois pour conserver aux Québécois ce qu'ils ont pris 50 ans à édifier...même si la somme de $50 millions d'actif peut paraître insignifiant dans l'ensemble du domaine des assurances.

Tenues de fête ou mode de printemps? A New York, hier la maison Halston présentait ses premiers modèles signés 72. De gauche à droite, un jersey de laine noire accompagne une large jupe de jersey blanc; au centre, une robe combinaison profondément ouverte retenue par une ceinture bouclée de métal; à droite, l'ensemble chinois en lainage rouge qui fera fureur au printemps. (Téléphoto AP)

Nouveau conseil

A la réunion du 27 novembre dernier, à Québec, le Conseil général de l'Association des médecins de langue française du canada a élu son conseil d'administration pour le terme 1971-72.

A leur tour, les membres du conseil d'administration ont formé leur bureau de direction.

Le docteur Jacques Léger, de Montréal, a été réélu à la présidence de l'association.

Trois autres membres occuperont les même postes que l'an dernier. Ce sont les docteurs Bernard Lefebvre, Ottawa, vice-président; Georges Desrosiers, Montréal, secrétaire; Marc Geoffroy, Montréal, trésorier.

Les deux autres membres du bureau sont les docteurs Roger Dufresne, Sherbrooke et Paul-A. Meilleur, Hull.

Les docteurs Georges, Montréal, Jean Dupuy, Ottawa; Pierre Jobin, Québec; Charles Lépine, Montréal et Robert Powers, Lévis complètent le conseil d'administration.

Initiatives locales

Un groupement de Saint-Henri reçoit $65,518 en subvention

par Solange Chalvin

La Ruche, un groupement de mères de famille seules de Saint-Henri, vient de recevoir une subvention de $65,518 du programme d'Initiatives locales du gouvernement fédéral. Cette somme permettra à 21 personnes de travailler, cet hiver, moyennant un salaire hebdomadaire de $100 environ.

C'est le premier projet montréalais à être rendu public. Il est impossible pour le moment de savoir combien de projets ont été retenus, acceptés ou refusés au Québec, dans le cadre de ce programme fédéral dont le premier but est de stimuler l'emploi, en procurant des revenus aux personnes sans travail désireuses d'améliorer les conditions sociales de leur groupe.

A Ottawa, le ministre responsable du programme, M. Otto Lang, a révélé que 2,752 demandes de subventions avaient été soumises à son ministère. De ce nombre, 2,247 émanaient de groupes et d'organismes privés et 505 de municipalités.

Les premières demandes approuvées l'ont été vers la fin de novembre et, mardi dernier, 177 autres projets étaient acceptés. On prévoit que les projets approuvés coûteront plus de quatre millions et demi au gouvernement fédéral et permettront, souhaite-t-on, la création de 2,231 emplois.

M. Lang a souligné que ce programme d'initiatives locales avait été fort bien accueilli au pays et qu'il était de plus en plus évident que les fonds de cent millions prévus seraient insuffisants pour satisfaire à la demande. Les demandes d'aide de financement d'initiatives locales seront acceptées jusqu'au 31 janvier 1972.

La Ruche a transformé son local du 4774 ouest, rue Notre-Dame, en atelier où les femmes travailleront tous les jours de la semaine, à partir de lundi prochain jusqu'au 30 mai, à produire des articles d'artisanat, couture, crochet et tissage. Elles suivront en même temps des cours de santé, d'hygiène, de bien-être, de psychologie et de budget leur permettant de mieux assumer leurs responsabilités familiales. "S'instruire tout en travaillant, n'est-ce pas un rêve"? nous dit la responsable du groupe. Mme Loiselle.

Une garderie organisée sur place par l'une des mères de famille recevra les plus jeunes enfants pendant que leurs mères, dans une pièce adjacente gagneront un salaire leur permettant de faire vivre convenablement leur famille. On compte également sur la présence d'avocats populaires qui viendront aider ces femmes à mieux cerner leurs problèmes financiers et juridiques.

Des cours de danse et de yoga compléteront le programme afin de donner à ces travailleuses quelques heures de détente et de loisirs. Un seul homme travaillera à l'intérieur de la Ruche; il s'occupera de l'entretien général du local et du matériel.

Des coffrets à bijoux pour tous les goûts!

Ces coffrets sont pratiques, offrent beaucoup d'espace où vous pouvez ranger les choses négligemment. Couvercle de verre, surface dorée et à l'intérieur rien d'autre qu'un coussin douillet. Ils viennent de la maison Globe de New-York.

D'une dimension approximative de 6" par 7". Ovale: **$21.50**: grand et rectangulaire: **$35.00**.; petit et rectangulaire: **$27.50**

BIRKS JOAILLIERS

Belles jambes! mais surtout joli cou!

Appelez-les comme vous le voulez! Ces colliers de chien, tours-de-cou ou pendentifs sont ornés de pendeloques dorées. Magnifique sur un ensemble pantalon. Colliers, $7.50 chacun. Boucles d'oreilles assorties, $2.50 la paire.

BIRKS JOAILLIERS

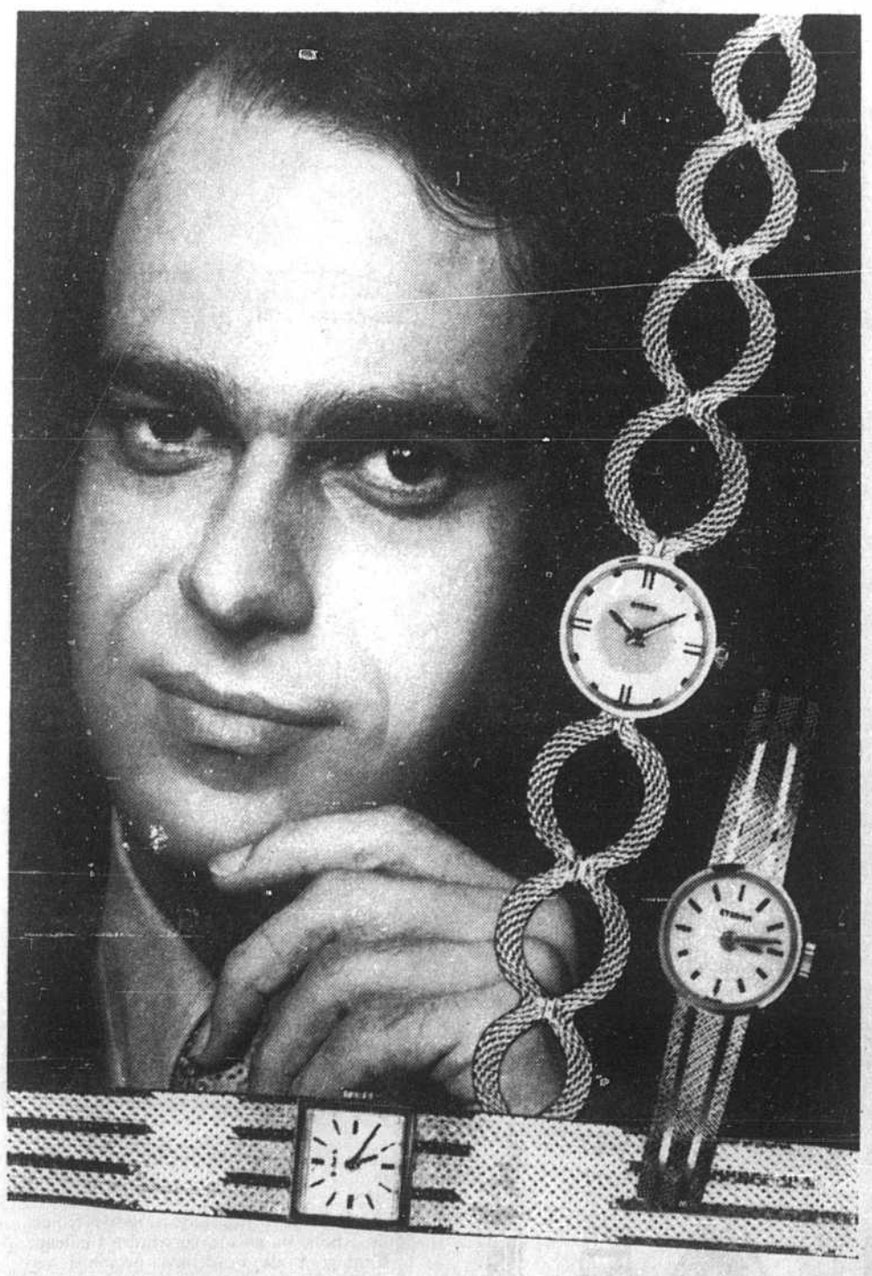

Un bon conseil à l'homme qui veut combler la femme de son coeur

On n'offre pas une montre à n'importe quelle femme et on ne donne pas n'importe quelle montre à la femme qu'on aime.
Si vous êtes avisé, vous irez chez Birks qui guidera votre choix entre l'une de ces trois montres-bijoux en or 14 carats; mouvement suisse 17 rubis, à l'épreuve des chocs.
De haut en bas: Birks, $250. Eterna, $250. Birks, $295.

Facilités de paiement

BIRKS JOAILLIERS

BIRKS B-B

Les magasins seront ouverts tous les soirs jusqu'à 21 hres samedi aussi.

24 DEC. Jusqu'à 17:30 hres seulement.

BIRKS JOAILLIERS

La Croix-Rouge, C'est l'homme à l'aide de son prochain

Simpsons

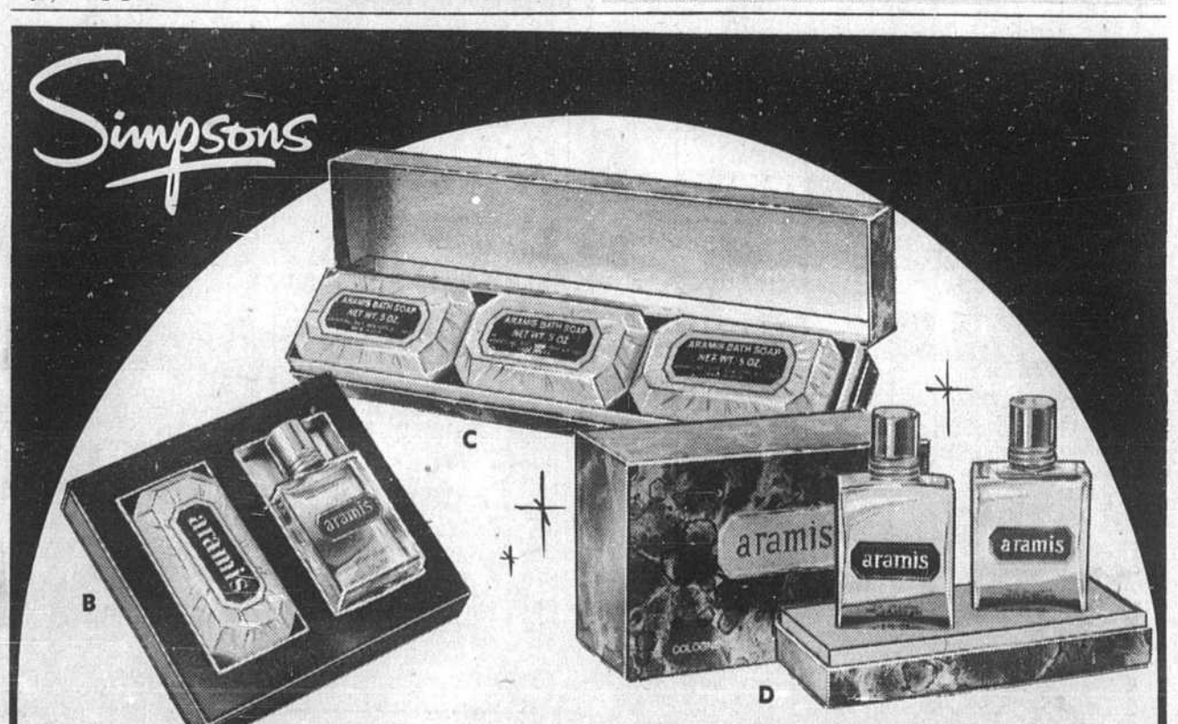

POUR LUI..."ARAMIS" DE ESTÉE LAUDER

Vous êtes un homme actif, conscient de votre apparence... Vous cherchez un parfum à votre image, vif, racé, discret... ARAMIS met à votre disposition une gamme de produits sûrs de vous plaire...

A. Eau de cologne 4 onces... au parfum durable **8.50**

B. "The Cavalier", ens. lotion après-rasage 2 onces et savonnette 5 onces. **6.00**

C. Ens. 3 savonnettes richement parfumées **7.75**

D. "The Consul", ens. eau de cologne 2 onces, et lotion après rasage 2 onces. **7.50**

Un cadeau "ARAMIS" d'Estée Lauder:
Avec tout achat de $5. ou plus de produits ARAMIS, vous recevrez en cadeau une mousse à barbe en canette aérosol.

Rayon 701 au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou.

Venez en personne, écrivez ou composez **842-7221**

Téléphonez ce soir jusqu'à 9h.

le carnet du gourmet

Une dégustation de vins italiens

par Urgel Lefebvre

Un plafond bas, dont les éléments décoratifs sont des billes de cèdre non écorcées et des tuiles mi-cylindriques en terre cuite, des tuiles comme celles que l'on utilise en Italie et dans la plupart des pays européens pour couvrir les maisons.

Sur le mur du fond, des scènes champêtres reproduites sur papier-tenture. Le rouge des nappes qui recouvrent les petites tables carrées et celui des chaises et des fauteuils bas à fond carré fait de corde entrelacée contraste agréablement avec le vert gazon de la moquette.

Un filet de pêcheur est suspendu devant le bar. Des carreaux en céramique recouvrent le pan de mur du côté des services ainsi que les quatre faces d'une colonne au milieu de la place.

Le mur principal, en stuc de couleur crème, est percé de deux niches entourées de pierres des champs et flanquées de deux grands carrés de bois mûri par le temps. Des ampoules électriques placées derrière des trous pratiqués dans ces carrés laissent filtrer leur lumière à travers des fiasques vides harmonieusement disposées. Des tableaux à l'huile décorent ce mur ainsi que celui d'à côté qui est recouvert de papier-tenture rouge au dessin imprécis.

Tel est l'intérieur chaleureux du restaurant La Rustica (1175, rue Union) que l'on avait choisi pour présenter à quelques invités les vins italiens Bersano.

Disons en guise de préambule que les nouveaux contrôles italiens d'appellation limitent rigoureusement les régions de production. Or, nous a-t-on dit, Bersano est la seule compagnie à produire des vins provenant et d'Asti et d'Alba, les principales régions de production pour le vin du Piémont. Qui ne connaît pas le fameux Asti Spumante?

La compagnie, fondée en 1896 sous le nom de Bersano Vini S.p.A., fit l'acquisition en 1930 des anciennes propriétés des comtes Crémosina, de sorte que les bouteilles de vin Bersano sont étiquetées "Antico Podere dei Conti della Cremosina".

C'est d'ailleurs avec un verre de délicat Rosolino della Gremosina que nous fûmes accueillis l'autre soir. C'est un rosé de couleur chaude qu'il faut cependant servir froid, comme on l'a fait évidemment.

Les Vins Bersano sont propriétaires de vignobles dans les régions de Barolo, Barbaresco, Grignolino, Dolcetto, Barbera et Nebbiolo. En 1967, Joseph E. Seagram & Sons Inc. faisait l'acquisition de la compagnie, et une division de Seagram, International Wines & Spirits Ltd., était chargée de la mise en marché des vins Bersano.

Après le rosé du bon accueil, on nous servit un Cortese Bianco Secco d'une belle qualité pour accompagner les plats froids d'un succulent buffet: Salmone Bellavista – Insalata Di Riso Alla Lombarda – Insalata Di Pesce Alla Genovese. Ce blanc sec, que l'on sert à une température d'environ 65 degrés, est vraiment délicieux. Il devrait se marier avec un filet de sole ou de doré amandine encore mieux qu'avec la salade de poisson qui en dispersait un peu trop le goût. Cette salade de poisson était par ailleurs un vrai régal, tout comme la salade de riz et le saumon Bellavista.

Pour accompagner les plats chauds (Canneloni Alla Nizarda – Involtini Alla Romana – Croquette Di Pollo Alla Piemontese) on nous servit deux rouges de grande classe: le Barbera Cascina Tranquillo et le Nebbiolo Secco.

Le premier faisait tranquillement son chemin dans nos veines et nous réchauffait le coeur par son agréable parfum de raisin provenant de la "vigne tranquille" dont il tient son nom.

Quant au second, que l'on surnomme le roi des vins du Piémont et qui provient de ces vignes grimpantes qui escaladent les collines abruptes et rocheuses des coteaux italiens, il nous a rendus d'humeur joyeuse et il a fait pétiller nos yeux. On le dit délicieux avec les pâtes servies à point, et il l'était sûrement avec les pâtes aux épinards au goût si fin qu'on nous a servies, de même qu'aves les croquettes de poulet dont on ne pouvait dire que du bien.

A la fin de la dégustation, nombreux furent les invités qui donnèrent leur nom pour faire partie de la Bagna Cauda, société vineuse que l'on songe à implanter à Montréal dès le début de la prochaine année.

le consommateur

Poils longs, poils courts, selon le budget

L'achat d'un manteau de fourrure demande réflexion, à moins de posséder un budget élastique. Le Conseil canadien de la fourrure fournit un guide des prix qui vous permettra de faire un choix judicieux.

En premier lieu, vous choisissez une fourrure qui vous plait. Acheter un vison par snobisme est tout aussi ridicule que de s'affubler de jeans, à la Place des Arts, pour se faire remarquer.

Parmi les fourrures luxueuses, notons le vison qu'on obtient au Canada dans cinq catégories et dont les prix varient de $600 à $2,000. Malgré son apparence fragile, le vison est l'une des fourrures les plus durables qui soient. Un vison de $600 peut être excellent, à la condition que l'acheteur ne s'imagine pas qu'il a entre les mains une valeur de $1,000. Si vous avez envie de porter pendant dix ans le même manteau, choisissez le vison.

Le broadtail russe et le Swakara constituent deux autres fourrures de luxe. On peut se procurer un manteau de broadtail à partir de $900.

Si ces fourrures ne correspondent pas à votre budget, il reste le solide et populaire rat musqué. Léger et chaud, le rat musqué peut être obtenu aussi bien sous sa couleur naturelle que teint. A cause de l'abondance de cette fourrure au Canada, on trouve des manteaux très élégants entre $300 et $500.

Pour moins de $500 vous pourrez vous procurer d'adorables renards à longs poils, de couleur rougeâtre. Le renard blanc qui vient de l'Arctique est plus coûteux; on le trouve actuellement à $700 environ. Les renards de croisement, bleus ou argentés, sont vendus à partir de $800.

Cherchez-vous la fourrure la plus solide? Nous vous conseillons le castor. A l'état naturel, le castor est lourd et sombre; cependant, grâce aux techniques modernes, il est maintenant rasé et devient velouté; on le teint même souvent en blanc de teinte huître. Il ne faut pas acheter un manteau de castor pour moins de $750. Ce sera de la camelote. Par contre, le véritable castor peut vous accompagner durant toute une vie.

La fourrure la plus chaude? C'est sûrement le phoque. Mais gare à lui, si vous voyagez en voiture, vous le trouverez suffocant. Le phoque d'Alaska dont la fourrure est la plus épaisse au monde est noir et coûte entre $1,500 et $2,000.

On n'achète un manteau de fourrure que chez un fourreur reconnu. Il assume la responsabilité des manteaux vendus et, d'une année à l'autre, il pourra transformer votre manteau pour l'adapter aux caprices de la mode.

Trois livres de recettes ont été lancés, cette semaine à Montréal, et un quatrième est déjà annoncé pour la semaine prochaine. C'est une orgie de publications de livres de recettes. A croire que les Québécoises ne savent décidément pas faire la cuisine ou ne lisent que des recettes. En voici la liste: La cuisine italienne de Tommy Tomasso; Recettes au blender de Juliette Huot; Le coeur et l'alimentation de Jean-Marc Brunet;

Les deux premiers ont été publiés aux Editions de l'Homme alors que le dernier provient des Editions du Jour. En fait, le livre du naturiste Brunet n'est pas un livre de recettes mais bien de conseils à l'intention des personnes désireuses d'améliorer l'état de leur coeur. Quant au quatrième qui sera publié la semaine prochaine, il s'agit d'un livre de Lise Payette intitulé: "Recettes pour homme libre". Peut-être ne s'agit-il pas du tout de recettes de cuisine? Nous le saurons comme vous, lundi prochain.

De son côté, la maison General Foods offre moyennant $1. un livre sur les "bons desserts". Il suffit d'en faire la demande à General Foods, P. O. Box 9000, Saint-Jean, N.B.

Si vous envoyez encore des cartes de voeux, choisissez de préférence celles qui proviennent d'organismes à but non lucratif. Nous pensons aux très belles cartes de l'Unicef ou de l'Association de Montréal pour les déficients mentaux. Elles ne coûtent pas plus cher que les autres mais les fonds ainsi recueillis sont versés à des services pour l'enfance malheureuse ou handicapée. Voici deux adresses utiles: Unicef Québec, 1832 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (937-4646) et l'Association de Montréal pour les déficients mentaux, 2465 Bois Franc Road, Saint-Laurent 382 (336-0684).

Et vive le renard qui échappera au chasseur. Cette reproduction d'une oeuvre d'un artiste allemand fait partie de la collection de cartes de voeux vendues pour venir en aide aux oeuvres de l'Unicef.

Le Rendez-vous des Gourmets
AU
Restaurant
CHEZ MAURICE
404 ST. SULPICE ST.
coin St-Paul
288-7770
JE SUIS ALLÉ CHEZ MAURICE
JE SUIS ALLÉ AILLEURS
SPECIALITEES FRANCAISES
Diners d'hommes-d'affaires
Le Soir :
Le Vieux Rafiot
Un coin intime où l'on s'amuse pleinement
Salles de réceptions disponibles

"La petite boite française où l'on mange bien"
2036, rue VICTORIA (arrière Eaton)
Réservations 844-1624
LE CAVEAU
Menu de Noël 71
5 menus
Table d'hôte
2.25 - 2.75 - 3.50
4.90 - 4.95
Menu du réveillon de la Saint-Sylvestre
6 menus gastronomiques
7.45 - 7.45 - 8.25
8.25 - 9.25 - 9.75
Menu du nouvel an 72
6 menus
Table d'hôte
2.25 - 2.50 - 3.50
4.90 - 4.95 - 5.25
Enfants $2.00
Salons disponibles pour groupes de 10 personnes et plus
Cartes de crédit acceptées
Dîner à la chandelle propice aux tête-à-tête discret

RESTAURANT AMPHITRYON
Charles Tonneau, le Patron au fourneau
346 est, rue Notre-Dame, Vieux Montréal
Tél.: 861-0876 Rés.:655-4239
Air climatisé
Cuisine chaude jusqu'à minuit
Fermé dimanche et lundi

LA MAISON DU BIFTECK
GEORGES STEAK HOUSE
Licence complète
DÉLICIEUX SCAMPIS
DÎNERS D'HOMMES D'AFFAIRES.
PIANO BAR
tous les soirs
10,715, boul. Pie-IX 322-2020

Venez passer les Fêtes dans le Vieux-Montréal
au
Restaurant
La Vieille France
Les Samedis 25 déc. et 1er janvier
Menu gastronomique avec
Rudy Rudan et
son accordéon musette
31 déc. - Le Réveillon Français
Menu gastronomique
Danse Cotillons
50 St-Jacques Ouest, Montréal—845-1575
Stationnement gratuit
Cartes de crédit acceptées
Réservations : 845-1575

Thorncliffe
Rosemère, P.Q. Route II
Un véritable restaurant de grande classe.
Seulement à 15 minutes de Montréal par :
L'AUTOROUTE DES LAURENTIDES
Vers le nord : Sortie 9
Vers le sud : Sortie 13
Table d'hôte, jusqu'à la fermeture. $4.00
Pour réservations Appelez 625-2434.

Un délicieux souper dans l'ambiance du vieux Montréal
PARRAIN et MARRAINE
Cuisine française
TABLE D'HOTE $4.25
Spécialités à la carte
Tous les soirs de 5 h. 30 à 10 h. 30
(samedi jusqu'à minuit)
479, rue ST-ALEXIS
(coin ouest Notre-Dame)
Réservations : 849-1580
N'attendez pas ! ! !
Réservez dès maintenant votre table pour... Un merveilleux Réveillon du Jour de l'An.
Renseignements:
849-1580

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique
CHEZ Vito Restaurant Italien
5412 Côte-des-Neiges, Montréal
(entre Lacombe et Edouard-Montpetit)
Tél.: 735-3623

du poulet en or
Au Poulet Doré
340 est, Ste-Catherine
861-9495

fondé en 1688
Au Vieux Fort
RESTAURANT
MUSÉE
licencié
Ouvert de 5.30 à 11.00 h. P.M.
Bar Salon
Café Théatre
Salles de réceptions
Réservation
659-0010
120, chemin St-Jean
dans
LE VIEUX LA PRAIRIE
Lundi, fermé

Pavillon
HÉLÈNE DE CHAMPLAIN
Ile Ste-Hélène
CUISINE FRANÇAISE
135 vins exclusifs de 12 pays
Ouvert toute l'année - service 12h. a.m. a 14h. et de 18h. a 21h. 30
Stationnement gratuit au metro - 4
RESERVATIONS 872-2373
DINERS - CARTE BLANCHE - AMEX - CHARGEX

HOTEL GRAND MOTOR
7700 Côte-de-Liesse
TOUS LES JOURS
Des queues de Langoustes et les crevettes de l'Alaska à satiété. $6.90 PAR PERSONNE
LE SAMEDI
Service à un repas gastronomique à la Parisienne - de 7 services $6.25 PAR PERSONNES
AU SON DE LA MUSIQUE DE DANSE de HENRIETTA CARRICK
DIM. JOURNÉE FAMILIALE
BUFFET chaud et froid, un festin pour la famille. $4.25 PAR PERSONNE
De notre menu spécial pour enfants moins de 12 ans. $1.50
REPAS COMPLET
ET AUSSI REPAS COMPLET
Au bifteck grillé au charbon de bois et tranché. $4.25 PAR PERSONNE
MOITIÉ PRIX pour enfants jusqu'à 12 ans
A L'ORGUE HENRIETTA CARRICK
FACILITÉS POUR RÉUNIONS CONGRÈS, RÉCEPTIONS ET NOCES
Faites vos réservations dès maintenant pour Noël, le Nouvel An et le Réveillon du Jour de l'An.
7700 Ch. Côte-de-Liesse
731-7821

PRÉSENTE SA TABLE D'HÔTE DE LA SEMAINE
Samedi inclus
Choix de soupe aux pois canadienne, consommé, potage du jour, vichyssoise, jus assortis, pâté maison, melon, pâté de foie de poulet, coupe de fruits.
Doré Amsterdam
$3.95
Escaloppes de Veau Cordon Bleu
$3.95
Médaillons de boeuf Sauce Bordelaise
$4.50
Légumes et pommes de terre du jour, desserts du petit chariot, café
Stationnement à l'intérieur après 6 h p.m.
cartes de crédit acceptées
fermé le dimanche
LA VIEILLE PORTE
RESTAURANT BAR DE DISTINCTION
ÉDIFICE DE LA BOURSE — PLACE VICTORIA
866-3057

Castel du Roy
RESTAURANT VIEILLE FRANCE
Cartes de crédit acceptées
OUVERT le dimanche en soirée
2070, rue Drummond 842-8106

LE CHEF LÉO MALLET et Mme BELLA CARON du Pavillon des Maritimes de l'Expo 67, vous invitent à vous régaler de leurs délicieux fruits de mer à leur restaurant LA MER situé au 1220 Crescent, au sud de Ste-Catherine.
RESTAURANT 866-4984 LA MER
DÎNER D'HOMMES D'AFFAIRES SERVI tous les jours.

Si vous ne disposez pas du temps nécessaire pour venir choisir vous-même le cadeau spécial que vous désirez offrir, le Service Personnel d'Achat Simpsons peut vous aider. Il vous suffira de dire ce que vous voulez et le cadeau sera choisi pour vous... c'est aussi simple que cela ! Les personnes qui travaillent au Service Personnel d'Achat Simpsons sont qualifiées et leur expérience est le gage d'un service toujours impeccable.
Service d'achat, 7ème étage
Composez 842-3241, poste 383

LE SERVICE PERSONNEL D'ACHAT SIMPSONS PEUT VOUS AIDER À FAIRE VOS EMPLETTES

D'où proviennent les meilleurs vins de France? De Bourgogne, de Bordeaux ou des Côtes du Rhône? Facile!

par H. R. Barton

Il est facile de répondre à cette question puisque chacune des régions mentionnées produit d'excellents vins. De même que ces régions diffèrent entre elles par leurs accidents géographiques aussi bien que par leurs conditions climatiques, de même les vins qui en proviennent refléteront par leur robe, leur bouquet, leur goût, les caractéristiques de ces régions.

La Bourgogne et ses vins prodigieux

La Bourgogne élève depuis toujours des vins supérieurs. C'est pourquoi la maison Barton & Guestier a pris soin d'y acquérir les meilleurs vignobles, pour s'assurer d'offrir des vins de haute qualité comme le Beaujolais St-Louis, un rouge de classe.

Le Beaujolais St-Louis, de Barton & Guestier, a des qualités remarquables: il est léger et a passablement de chair. Son agréable fraîcheur en fait un vin rouge idéal pour accompagner les mets épicés.

C'est grâce aux soins attentifs des cavistes de Barton & Guestier, qui ont réuni les meilleurs éléments de Bourgogne, qu'on peut dire du Beaujolais St-Louis que c'est un vin gai, jeune, complet.

Les Côtes du Rhône et ses vins ensoleillés

Un peu au sud de la Bourgogne se situe la vallée du Rhône, caractérisée par un sol rocailleux et sec, un climat chaud et sec aussi. C'est là que nous élevons les vins de plaisir et de soleil comme le sont le rosé et le rouge de notre Domaine de la Meynarde.

Ces vins offrent les meilleures caractéristiques des Bordeaux et des Bourgogne. Le Domaine de la Meynarde rouge sera à la fois léger sans être fade: il a du corps, une saveur agréable et bien définie. C'est un vin jeune, bouqueté et assez généreux. Il peut accompagner à peu près tous les mets et on devrait toujours en avoir à portée de la main.

Bordeaux ... toujours Bordeaux

Les amateurs de bons vins connaissent bien cette région pour la multiplicité de ses vins. Parmi son énorme production se retrouvent des bijoux qui font l'orgueuil des éleveurs et la joie des connaisseurs. Bordeaux produit en abondance des vins de classe auxquels on peut toujours se fier.

Barton & Guestier est fier de pouvoir offrir en provenance de l'un de ses domaines, un rouge qui ne le cède en rien à tous les autres de sa catégorie: il s'agit du Château Cantegrive.

Le Château Cantegrive est un très bon vin. Il a perdu rapidement son astringence et est considéré comme un vin très velouté. On le recommande naturellement avec toutes les viandes: jamais il ne vous fera faux bond et vous aurez le plaisir de voir vos invités apprécier votre bon goût.

La réponse vous appartient

Que vos préférences se portent vers notre Beaujolais St-Louis de Bourgogne, notre Domaine de la Meynarde rouge des Côtes du Rhône ou encore vers notre Château Cantegrive de Bordeaux, personne ne saurait discuter votre goût. Ce qui importe c'est que vous puissiez être sûr d'obtenir des magasins de la Société des Alcools du Québec un excellent produit où que ce soit et quand vous le désirez: c'est ce à quoi s'emploient, depuis 1725, en France les employés de la maison Barton & Guestier.

Château Cantegrive #394H, $2.65.
Beaujolais St-Louis #435, $2.75.
Domaine de la Meynarde Rouge #1765, $2.35.

Barton & Guestier
Agent: International Wines & Spirits Ltd.,
Téléphone: Montréal: (514) 878-3367
Québec: (418) 653-5118

Carrières et Professions

Voir autres Carrières en page 21

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
HOCHELAGA-MAISONNEUVE INC.
demande

COORDONNATEUR SOCIAL

(Concours no 1)

LE POSTE :
Sous la direction du directeur general, le titulaire aevra mettre sur pied, animer et conseiller les dimensions sociales d'un centre local de services communautaires.

QUALIFICATIONS :
- Diplome universitaire dans les sciences de l'homme
- Connaissances souhaitables en administration
- Aptitude au travail d'equipe et a l'animation de groupe
- Connaissances souhaitables du milieu social d'Hochelaga-Maisonneuve

SALAIRE : Selon les qualifications et l'experience.

Joindre à la demande d'emploi, le curriculum vitae et les attestations d'études et d'expérience. Faire parvenir documents avant le 17 décembre 1971, en indiquant "Concours no 1" à :

C.P. 94, Station M
Montréal 403, Que.

fonction publique municipale

MÉDECIN

(temps plein ou temps partiel)
Service du Personnel

Nature de l'emploi:
Examens d'embauche. Contrôle des absences par maladie ou par accidents. Hygiene industrielle.

Qualités requises:
Être membre en règle du College des médecins et chirurgiens de la Province de Québec. Posséder une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Conditions de travail:
Excellente possibilité de carriere avec un organisme offrant une bonne sécurité d'emploi et des avantages sociaux très généreux.

S'inscrire en complétant le questionnaire "demande d'emploi" de la Ville de Montreal que l'on peut se procurer au Service du Personnel, Hôtel de Ville, chambre 416 ou par telephone, au numéro 872-3236 ou 872-2250.

VILLE DE MONTRÉAL

l'union régionale des caisses populaires desjardins du district de québec

AGENT DE PERSONNEL

LA FONCTION:
Est responsable sous l'autorité du Directeur du Service du personnel de travaux portant généralement sur l'évaluation et la formation du personnel de l'Union regionale, les salaires et conditions de travail, la définition et l'évaluation des emplois, l'application des normes, les politiques, procedures et pratiques reliees a l'administration du personnel de l'Union regionale et des Caisses populaires affiliées.

LES EXIGENCES:
Tout postulant doit posseder un diplôme de premier cycle d'études universitaires en relations industrielles ou en sciences administratives avec specialisation dans le domaine du personnel. Il doit pouvoir démontrer de bonnes connaissances de l'analyse et de l'évaluation des emplois, de même que des politiques et procedures de l'administration du personnel, acquises en trois ou quatre années d'expérience pertinente.

LES CONDITIONS:
Salaire pouvant se situer entre $9,400.00 et $14,600.00. Plan complet d'avantages sociaux. Possibilités d'évolution au sein du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Nous recevrons les offres, accompagnées d'un curriculum vitae complet, jusqu'au 17 décembre 1971.

Le Directeur du Service du personnel
Union régionale des C.P.D. du district de Québec
59, avenue Bégin, Lévis, (Québec)

DIRECTEUR DU SERVICE DES SPORTS
SERVICES AUX ÉTUDIANTS
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions:
Sous la direction du directeur des Services aux étudiants:
- Planifie, dirige, coordonne, anime et contrôle les activités du Service des Sports;
- Propose et voit à l'application de politiques de nature à promouvoir l'éducation physique et la pratique des sports chez tous les étudiants;
- Prépare et administre le budget de son service;
- Dirige un personnel nombreux constitué de spécialistes en éducation physique et d'employés de soutien;
- Représente l'Université auprès de différents organismes qui oeuvrent dans le domaine.

Exigences:
Diplôme universitaire en Éducation physique; expérience de plusieurs années à un poste responsable en administration de programmes d'éducation physique; habileté à communiquer verbalement et par écrit et aptitude à diriger un personnel nombreux.

Salaire à déterminer selon qualifications et expérience.

Programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet, qui sera traité confidentiellement, au:

Directeur du Service du personnel
Service du personnel
Université de Montréal
Case postale 6128, Montréal, Qué.

La Commission des Écoles Catholiques de St-Laurent

PROFESSEURS QUALIFIÉS
demandés pour janvier 72

1 instituteur (homme) pour l'enseignement de l'anglais; niveau: secondaire IV (15/25 pér./sem.)

1 instituteur (homme) pour la formation humaine; niveau: secondaire IV et V (10 pér./semaine)

1 instituteur (homme) à plein temps pour l'enseignement du français (5 pér.) de l'anglais (10 pér.) des sciences de la nature (8 pér.) du sport (2 pér.)

Total: 25 périodes
niveau: Secondaire court I et II

Prière d'adresser votre curriculum vitae au:

Directeur du personnel
1100, Côte Vertu
Saint-Laurent, P.Q.
Tél.: 748-6991

INGÉNIEUR DES RECHERCHES

Ingénieur mécanicien diplômé, parfaitement bilingue, ayant environ 2 ans d'expérience industrielle. Fera stage de formation dans le développement des procédés de fabrication a notre centre de recherches nucleaires, situé a Sherbrooke.

Nous sommes une importante entreprise fabriquant de la machinerie, de generateur de vapeur et d'équipement connexe pour des services publics et l'industrie lourde pour le Canada et l'exportation, et sommes ainsi en mesure de donner de l'avancement aux employés ayant la competence voulue.

Les renseignements quant au salaire, avantages marginaux et autres points importants seront communiqués aux candidats sérieux, apres reception de leur curriculum vitae qu'ils peuvent faire parvenir en toute confiance au:

Directeur des Relations du Personnel,
CE Canada,
Combustion Engineering - Superheater,
1140 ouest, De Maisonneuve,
Montréal 110.

1 - UN BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL
2 - UN BIBLIOTECHNICIEN

L'expansion de notre compagnie requiert les services de deux personnes remplissant les conditions des professions ci-haut précitées pour notre:

1 - SERVICE DE DOCUMENTATION
2 - SERVICE DES RÉQUISITIONS

Les candidats doivent parler et écrire couramment le français et l'anglais.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 15 janvier 1972, à:

LES ÉDITIONS FRANCE-QUÉBEC INC.
3582, rue Chambly
Montréal 401
a/s du directeur général

Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

RELATIONNISTE

Occasion exceptionnelle. Maison dynamique de conseillers en communications, production et gestion est à la recherche d'un relationniste.

Qualifications:
Une certaine expérience dans le domaine de la publicité et du marketing est requise. Les candidats doivent être de langue française. Bilinguisme essentiel.

Fonctions:
S'occuper de l'administration des comptes. Aider à élargir la clientèle en participant aux démarches faites dans ce sens. Diriger la production de publications et de séries télévisées.

Même si le candidat choisi aura l'entière responsabilité des services français, il devra jouer un rôle important dans l'ensemble des activités de la maison.

Traitement:
À déterminer, selon l'expérience et la compétence.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

CASE 1640,
LE DEVOIR, Montréal, Qué.
Avant le 31 décembre 1971.

AVOCAT

Une importante entreprise de fabrication et d'engineering, située à Montréal, recherche les services d'un avocat, membre d'un des Barreaux provinciaux.

Ses fonctions seront de négocier des contrats au Canada et à l'étranger; rédiger les contrats; travailler sur des causes extérieures se rapportant aux affaires légales de la compagnie; et de s'occuper des questions légales internes de la compagnie en général.

Le salaire sera proportionnel à l'expérience.

Prière de faire parvenir, à titre confidentiel, un curriculum vitae détaillé en mentionnant le salaire désiré, à:

Case 1641, Le Devoir

TROIS-RIVIÈRES. PHARMACIE DE NORMANDVILLE
DEMANDE:

PHARMACIEN LICENCIÉ
avec expérience.

BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL.

Ecrire à:
Case 1642, Le Devoir, Montréal, Qué.

La Commission Scolaire Régionale de la Péninsule
recherche du

PERSONNEL ENSEIGNANT
Enseignement régulier

Anglais - sec. III et IV
Sciences - sec. II et III
Information scolaire - sec. III et IV
Mathématiques (modernes) - sec. I et II

Qualifications:
- Être légalement qualifié de préférence.
- Les candidats non légalement qualifiés sont invités à soumettre leur candidature.

Conditions de travail:
Selon les termes de l'entente régissant les enseignants.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer le plus tôt possible avec:

M. Michael Sheehan, Directeur
Services au personnel
C.S.R. Péninsule
C.P. 2003
Gaspé, Qué.

fonction publique municipale

TECHNICIEN DU PERSONNEL (grade 2)
(Service du Personnel)

NATURE DE L'EMPLOI
- Travaux comportant l'exécution de tâches assez complexes dans les techniques de l'administration du personnel (recrutement, classification, relations de travail, etc. . . .)

QUALITES REQUISES
- Avoir complété une 11e année d'études et avoir suivi des cours en relations industrielles, en psychologie industrielle, en orientation professionnelle ou autres domaines appropriés. Environ cinq ans d'expérience pratique dans un domaine de l'administration du personnel. (Toute combinaison d'études et d'expérience jugée suffisante pourra aussi être considérée). Facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais.

CONDITIONS DE TRAVAIL
- Excellente possibilite de carrière avec un organisme offrant une bonne sécurité d'emploi et des avantages sociaux généreux. Traitement: $9,265-$10,815.

S'inscrire en complétant le questionnaire "demande d'emploi" de la Ville de Montréal que l'on peut se procurer au Service du Personnel, Hôtel de Ville, chambre 416 ou par téléphone, au numéro 872-3236 ou 37.

VILLE DE MONTRÉAL

l'union régionale des caisses populaires desjardins du district de québec

LE POSTE:

CONSEILLER FISCAL

LA FONCTION:
Sous l'autorité du Directeur des Services aux Caisses, analyse les lois fiscales et conseille les Caisses populaires et l'Union régionale quant à leur application; peut être appelé à formuler des recommandations aux autorités compétentes dans tous les domaines relatifs à la fiscalité.

LES EXIGENCES:
Le candidat recherché a une formation universitaire dans les sciences de l'administration et est membre en règle d'une Association de Comptables reconnue. Il possède de plus une expérience pertinente d'au moins trois ans dans le domaine de la fiscalité.

LES CONDITIONS:
Salaire selon l'expérience et les qualifications. Avantages sociaux usuels.

Les candidats qualifiés et intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur du Service du personnel,
Union régionale des C.P.D. du district de Québec,
59, avenue Bégin, Lévis, Qué.

GÉRANT MARKETING LUBRIFIANTS

Recherché par groupe international pour le développement des ventes de lubrifiants automobile au Canada.

Qualifications:
- Parfaitement bilingue.
- Bonne formation universitaire ou équivalente.
- Expérience confirmée par de brillants résultats dans la promotion de ventes de lubrifiants à un niveau élevé de responsabilités.
- Dynamisme et imagination indispensables.
- Sens du contrôle et de l'administration.

Traitement:
Selon expérience et qualifications.

Résidence:
Montréal.

Adresser curriculum vitae détaillé et manuscrit à:

Case 1643, Le Devoir

Technicien en électronique (Bio-Medical)

- Hôpital enseignant requiert les services d'un technicien en électronique (Bio-Medical) dûment qualifié.
- Le titulaire aura suivi un cours de trois ans en technologie électronique dans un collège reconnu. On exige un minimum de cinq années d'expérience dans l'entretien de matériel diagnostique médical, thérapeutique et autres.
- Une connaissance des deux langues serait désirable.
- Ce poste offre des avantages importants. Traitement selon l'expérience et les capacités.
- Répondre en toute confiance incluant curriculum vitae et salaire requiert à :

Officier de Recrutement
43, rue Bruyère
Ottawa, Ontario
KIN-5C8

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
HOCHELAGA - MAISONNEUVE INC.
demande

CONSEILLER TECHNIQUE À L'ACCUEIL
(Concours No 2)

LE POSTE:
Sous la direction du directeur général, le titulaire devra organiser avec la collaboration des responsables a la Santé et au Bien-Être, un service d'accueil.

QUALIFICATIONS:
- Diplôme universitaire.
- Connaissances souhaitables en information.
- Aptitude au travail d'équipe.
- Facilité de communiquer.
- Avoir beaucoup d'entregent.

LE SALAIRE:
Selon les qualifications et l'expérience et en conformité avec les responsabilités du poste.

Joindre à la demande d'emploi, le curriculum vitae et les attestations d'études et d'expérience. Faire parvenir documents avant le 17 décembre 1971, en indiquant "Concours No 2" à:

C.P. 94, Station M
Montréal 403, Qué.

LE MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA SECURITE SOCIALE. Division de la planification de la recherche et du developpement des programmes, recherche deux Directeurs qui travailleront sous la surveillance directe du sous Ministre adjoint. Ces fonctionnaires seniors devront être des personnes dynamiques, qui apporteront beaucoup à une organisation qui demande de la flexibilité, de l'initiative et des resultats.

DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION :
Le candidat choisi sera responsable de la planification des politiques et des programmes de Santé et de Sécurité Sociale.
Doit être diplômé dans le secteur de la Santé et/ou en Sciences Sociales ou autres disciplines connexes, ou avoir une très grande expérience est essentiel. Expérience en administration aussi bien que expérience dans la planification du secteur de la Santé et/ou des programmes de Sécurité Sociale est aussi souhaitable.

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE :
Le candidat choisi sera responsable de l'évaluation des politiques et des programmes de Santé et de Sécurité Sociale, du développement et de la promotion de l'emploi de la méthodologie dans la recherche de l'acoustique. Les autres fonctions comprendront l'assujettissement des découvertes valables et sérieuses de la recherche et des facilités de planification et d'évaluation se rapportant à la répartition des services de la Santé et Sécurité Sociale dans la Province.
Doit être diplômé dans le secteur de la Santé et / ou en Sciences Sociales ou autres disciplines connexes, avec plusieurs années d'expérience dans l'administration de grande envergure est essentiel.

Ces postes intéresseront ceux qui présentement gagnent approximativement $18,000. par année.

Faire parvenir demande par écrit avant le 17 décembre 1971 :

MANITOBA CIVIL SERVICE COMMISSION
Room 158, Legislative Building,
Winnipeg, Manitoba.
R3C 0V8

ENTERRÉES VISIÈRE ET PLUME D'OIE!

Au Revenu national, Impôt, nous sommes résolument tournés vers l'avenir et toujours soucieux d'être à la pointe du progrès, nous venons encore de moderniser nos méthodes de travail.

C'est pourquoi nous recherchons des vérificateurs de talent pour nos bureaux de district à Montréal, Québec, Hamilton, Calgary et Vancouver.

Si vous êtes travailleur et ambitieux et possédez les qualifications requises (diplôme reconnu de comptabilité ou baccalauréat en commerce avec expérience en comptabilité), vous êtes la personne que nous recherchons.

Posez votre candidature en vous adressant au:

Service du personnel
Bureau de l'Impôt
Montréal, tél: 283-6175

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Carrières et Professions

Fonction publique Canada / Public Service Canada

PROTHÉSISTES/ ORTHÉSISTES

Traitement jusqu'à $9,688

Direction générale des services d'hygiène

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

Toronto
London
Winnipeg
Victoria

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social recherche des prothésistes et des orthésistes pour travailler dans les principaux centres du Canada.

Les candidats doivent posséder une connaissance approfondie de tous les procédés de fabrication de prothèses et d'appareils orthopédiques. Ces connaissances se retrouvent normalement chez les personnes qui ont achevé un cours reconnu de sciences prothétiques ou orthopédiques sanctionné par un diplôme, ou chez ceux qui ont terminé avec succès le cours secondaire et qui possèdent bon nombre d'années d'expérience. On exige l'accréditation, à titre de prothésiste ou orthésiste, du Conseil canadien de certification des prothésistes et orthésistes, ou l'équivalent.

Faute de candidats pleinement qualifiés, les postes pourront être offerts aux plus aptes, à un niveau moins élevé.

Les vacances actuelles seront comblées dès que des candidats qualifiés se présenteront. Veuillez donc faire parvenir sans tarder votre demande d'emploi ou de renseignements aux:

CADRES DES SCIENCES BIO-PHYSIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO) K1A 0M7

Référence à rappeler dans la correspondance: concours no 71-1701.

COMMISSION CANADIENNE DU LAIT
OTTAWA

DIRECTEUR DE LA COMMERCIALISATION

Traitement de $23,000 à $29,000

La Commission canadienne du lait recherche un Directeur de la Commercialisation. Cet organisme est une société de la Couronne qui administre le programme de stabilisation des prix des produits laitiers du gouvernement fédéral.

Le Directeur de la commercialisation est comptable aux Commissaires des engagements commerciaux et des activités connexes de la Commission dont:

- l'achat des produits laitiers sous le régime de la stabilisation des prix, leur vente sur les marchés intérieurs et extérieurs, et toute autre fonction connexe.
- l'entretien de rapports étroits avec les entreprises laitières, à l'échelle nationale et internationale, et la préparation d'études et d'extrapolations sur le comportement et les fluctuations du marché.

Une expérience des affaires et une connaissance technique de l'industrie laitière et de ses produits seront des critères de sélection. Pour s'acquitter efficacement des fonctions du poste, le titulaire devra posséder une connaissance approfondie des pratiques et des principes de gestion, ainsi qu'une aptitude à évaluer le cours du marché, à communiquer avec efficacité et à s'attirer la confiance d'une quantité de personnes ayant des intérêts commerciaux communs.

Le titulaire du poste **bénéficiera** d'un excellent régime de pension de retraite et de certains autres avantages sociaux très intéressants.

Les demandes d'emploi ou de renseignements seront tenues confidentielles. Elles doivent être envoyées aussitôt que possible et adressées comme suit:

MONSIEUR LE PRESIDENT
COMMISSION CANADIENNE DU LAIT
2197, PROMENADE RIVERSIDE
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0Z2

Fonction publique Canada / Public Service Canada

INGÉNIEURS

$12,300
$14,000

Ministère des Transports

DORVAL, P.Q.

INGÉNIEUR RÉGIONAL, ENTRETIEN: Pour améliorer l'opération des systèmes complexes dans domaines des communications, du traitement et présentations des données radar.

COORDONNATEUR DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS: Coordonne, surveille et approuve les travaux d'installation, de modification ou de réparation des services de téléphones, de télécommunications ou autres.

SPÉCIALISTE EN COMMUNICATIONS PAR CÂBLES TELEPHONIQUES: Faire la planification technique des réseaux de câbles téléphoniques requis pour la communication interne entre les installations, les bureaux et les bâtisses sur les aéroports.

QUALIFICATIONS: Pour tous les postes, on exige un diplôme universitaire d'ingénieur ou admissibilité à l'accréditation comme ingénieur professionnel au Canada.

Les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage et du français et de l'anglais.

En vertu d'un statut fédéral, la préférence est donnée aux citoyens canadiens par la Commission de la Fonction publique.

Faites parvenir votre curriculum vitae ou une demande d'emploi (PSC 367-401) que vous pouvez vous procurer aux bureaux de poste, aux Centres de Main d'Oeuvre du Canada, aux bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada, et l'adresser comme suit:

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA,
PLACE DU CANADA, SUITE 1360,
1010 OUEST, RUE LAGAUCHETIÈRE,
MONTRÉAL 101, P.Q.

Mentionner le numéro de concours 71-200.

SECRÉTAIRE DE COMPAGNIE

Offre de carrière à un avocat bilingue, membre du Barreau du Québec. Endroit: Cantons de l'Est. Traitement: environ $13,500

L'un des complexes miniers les plus importants au Canada est à la recherche d'un secrétaire adjoint qui agira en qualité d'assistant et de suppléant auprès du vice-président et du secrétaire-trésorier.

Le postulant choisi se verra confier les fonctions suivantes:

- conseiller la Compagnie dans toutes les questions légales de portée locale, et préparer les contrats, actes et autres documents s'y rapportant
- exécuter les obligations contractuelles découlant des documents corporatifs
- prendre les dispositions nécessaires pour l'acquisition, la location ou la vente de terrains par la Compagnie
- étudier toute législation pouvant avoir des répercussions sur les affaires de la Compagnie et en faire rapport
- représenter la Compagnie dans les multiples circonstances de la vie de la localité, entre autres, les relations extérieures et l'urbanisme, domaines qui intéressent la Compagnie.

Nous accuserons réception de toutes les offres de services et nous les tiendrons strictement confidentielles. On est prié de marquer les enveloppes de la mention "Dossier no 244" et de les adresser à

5, place ville marie, montréal 113

Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration

membre de l'association canadienne des conseillers en administration

EMBARGO
AIR CANADA CARGO

Dès maintenant

et jusqu'à 12:00 heures (midi), samedi le 11 décembre 1971

Air Canada Cargo doit refuser à Montréal tout fret pour une ville canadienne ou d'une ville canadienne vers Montréal.

Les Messageries aériennes Air Canada ainsi que les services internationaux de la Société ne sont pas touchés par cet embargo.

Centre Esso

Economisez avec notre mise au point professionnelle en 14 points!

- **Démarrages difficiles? Ralenti irrégulier? Moteur qui cale? Consommation exagérée?**
- **Assurez-vous de la performance que vous voulez avoir de votre voiture pendant l'hiver.**
- **Et faites-le avant que l'hiver ne vous devance et n'immobilise votre voiture, un beau matin froid. Ce pourrait être demain.**

Voici ce que comprend cette mise au point:

- Examen initial au stroboscope
- Vérification de la batterie, nettoyage des câbles et des attaches
- Vérification des bougies ou remplacement éventuel
- Vérification de la compression
- Remplacement des contacts et du condensateur, au besoin
- Remplacement du rotor, au besoin
- Vérification des fils à H.T., chapeau de l'allumeur, bobine d'allumage, circuit primaire.

9.95 4 CYL.

11.95 6 CYL.

13.95 8 CYL.

(PIÈCES EN PLUS)

- Vérification et calage de l'allumage
- Vérification, ventilation forcée du carter
- Vérification et lubrification de la soupape de réchauffage
- Vérification et réglage du carburateur
- Vérification de la pompe à essence
- Vérification de la cartouche du filtre d'air
- Examen final au stroboscope

90 JOURS OU 4000 MILLES • SELON LE CAS • Garantie Esso

ÉVITEZ LES ENNUIS DE L'HIVER:

Examen de la voiture à 9.95

- Venez faire examiner votre voiture et apprendre, avant que vous ne le fassiez à vos dépens, si elle est prête pour l'hiver.
- Pas de suppositions, pas d'obligations.
- Plus de 200 vérifications différentes, par des spécialistes.
- Equipement électronique le plus moderne.
- Diagnostic écrit et explication de toutes les constatations.
- Mieux vaut savoir où l'on en est, que l'ignorer.

Suggestions d'accessoires d'automobiles comme cadeaux:

CHAUFFE-VOITURE TORCAN 11.88

COUSSIN ISOLANT Chauffe en moins de 10 secondes! 3.88

Couverture de voiture en plaid—rouge, bleu, vert 6.88

CHARGEUR DE BATTERIE TORCAN Tiendra votre batterie en charge maximale 6/12 volts—4 ampères 13.88

THERMOTOR Réchauffeur pour le raccord inférieur du radiateur—réchauffe le bloc moteur et le carter 8.88 (Pose en plus)

CÂBLES POUR CHARGE RAPIDE 3.88

BALAYETTE à neige et grattoir (combinés) 69¢

CÂBLE DE REMORQUAGE 5/8" x 15', Polytwine—Atlas 6.88

PISTOLET DÉGIVREUR Dégivre rapidement 8.88

395 Avenue Dorval, Dorval • 10290 St-Laurent, Montréal • 5998 Avenue Verdun, Verdun
10433 Pie IX, Montréal-Nord • 3340 Chemin des Sources, Dollard des Ormeaux
2010 Rue Papineau et Ontario, Montréal • 6270 Montée St-Léonard, Ville d'Anjou
11300 Lacordaire, Montréal • 3440 St-Laurent, Montréal • Avenue Berlioz, Ile des Soeurs
3400, 1ère Avenue (angle Des Lilas), Québec • 2974 Boul. Ste-Anne, Giffard

Esso

l'actualité économique

La firme multinationale est menacée par l'accélération du changement

-par Denis Giroux

Même l'entreprise multinationale que l'on considère présentement comme la forme la plus parfaite d'organisation économique devra se plier à des changements de structures et de comportement importants si elle veut continuer de croître ou même survivre.

C'est ce qu'à déclaré hier lors de la Conférence internationale sur la planification d'entreprise M. Joseph Condon, vice-président pour les activités internationales de la compagnie Parsons & Whittemore Inc. de New York.

"Le grand défi de l'entreprise multinationale est en effet de savoir si elle pourra croître ou même continuer d'exister dans un monde qui devient de plus en plus nationaliste" a dit M. Condon. Il a fait remarqué que depuis la Seconde Guerre mondiale on avait assisté à une internationalisation de l'économie mais que les événements de ces dernières années et de ces derniers mois en particulier faisaient craindre que l'on en revienne à l'économie relativement fermée d'avant 1939.

"La firme multinationale est à la croisée des chemins: va-t-elle se retirer dans son pays d'origine et tenter d'aborder les marchés étrangers à partir d'une base redevenue nationale ou au contraire va-t-elle demeurer multinationale et pour ce faire accélérer et repenser son développement à l'étranger de façon qu'elle ne devienne pas persona non grata?"

Pour M. Condon en tout cas, la société multinationale a de toute évidence apporté plus qu'elle n'a retiré des pays où elle s'est établie et c'est plutôt l'aspect "politique" de ses activités qui fait qu'elle est autant contestée.

M. Condon souligne en effet qu'en matière de technologie, art ou science de gestion, et apport de capitaux, la firme multinationale a changé pour le mieux le visage de l'économie mondiale.

Politisation de l'entreprise

Cependant, "on" a voulu politisé l'entreprise multinationale, et c'est ce qui fait que tant de pays sont peu désireux de voir l'entreprise multinationale s'établir chez eux.

Par politiser l'entreprise, M. Condon veut dire que la firme multinationale agissant à l'étranger a souvent dû agir selon des règles édictées par le gouvernement de son pays "natal". Ainsi, elle ne devait pas vendre tel ou tel produit à tel ou tel pays, ne pas investir dans un certain secteur, limiter ses sorties de fonds etc... Tout cela fait que l'entreprise multinationale est perçue comme "un agent de l'étranger".

A cela il faut ajouter que plusieurs dirigeants de pays même industrialisés croient que plus une entreprise est puissante, plus cela est mauvais ("bigness is badness"). M. Condon a cité à ce sujet une déclaration récente du président de la Banque de Montréal qui soulignait l'existence de ce sentiment au Canada.

Mais pour le vice-président de Parsons & Whittemore, l'entreprise multinationale peut encore s'en tirer si elle réagit assez rapidement, d'autant plus, a-t-il dit, que les firmes multinationales sont de moins en moins l'apanage des Etats-Unis. Il en existe maintenant de toute origine (japonaise, canadienne, européenne).

"Il reste cependant à internationaliser de façon consistante ces entreprises". M. Condon entend par là, par exemple, que les administrateurs d'entreprises multinationales ne devraient pas prêcher l'internationalisme quant ils refusent que des parts "significatives" de leur capital-actions soient vendues à l'étranger, dans les pays où leur entreprise fait affaire.

D'autre part, "il devient de plus en plus clair qu'une structure d'entreprise qui s'est révélée valable dans un pays industrialisé donné l'est beaucoup moins dans un pays dont le régime politique ou l'environnement général n'est pas le même". En cela aussi la firme multinationale devra changer et laisser plus d'initiative à ses représentants locaux.

A ce sujet, M. Condon ne craint pas la participation gouvernementale aux entreprises dans les entreprises qui agissent dans les pays sous-développés. "Il faut comprendre que ces pays n'ont pas le choix ou les moyens de faire autrement, surtout avec la tendance qui se dessine aux projets gigantesques où le seul partenaire d'envergure dans plusieurs pays est le gouvernement".

Blocs économiques

Pour M. Condon, le meilleur argument en faveur de la survie de l'entreprise multinationale est la tendance de l'économie mondiale vers la constitution de grands blocs économiques où seule une organisation supranationale est viable.

"Après la Communauté Européenne élargie (avec l'entrée de la Grande-Bretagne), il est à espérer que nous verrons la naissance d'un marché commun nord-américain regroupant le Canada, les Etats-Unis et le Mexique. Cette union serait dans le meilleur intérêt des populations de ces trois pays. Nous devons aussi espérer la naissance de marchés communs en l'Asie du sud-est (ce qui en restera!), en Afrique et en Amérique du Sud".

"Dans ces grandes régions économiques qui compteront un milliard de consommateurs, la seule organisation viable sera la grande entreprise ayant des actifs de plus d'un milliard de dollars avec un réservoir énorme de ressources humaines, monétaires et matérielles".

"Les transactions de l'avenir entre firmes multinationales et entre "super-régions" ne seront pas limitées à des commandes d'un milliard pour l'exportation de machinerie et d'usines d'un pays vers un autre; elles prendront plutôt la forme d'ententes complexes où les problèmes de financement, d'ingénierie, de construction, de fabrication, de gestion et enfin de vente des produits seront résolus distinctement par des groupes différents, "puis échangés entre régions."

M. Condon s'est dit optimiste sur la sensibilité au changement de ces organisations gigantesques, ces mastodontes que sont les entreprises multinationales. Il ne croit pas non plus, qu'à l'intérieur de chaque super-région se développeront de nouveaux nationalismes régionaux qui empêcheront le libre mouvement des biens, services ou capitaux.

La volonté y est mais...

Les dirigeants d'entreprises sont impuissants face au changement

Les dirigeants d'entreprises sont pour la plupart très conscients et très désireux d'apporter un remède aux malaises qui compromettent l'avenir de notre système socio-économique, mais ils n'arrivent pas à élaborer des alternatives concrètes ou ils ont les mains liées par les structures actuelles du système.

C'est ce qui ressort d'une discussion qui a lieu hier lors de la Conférence Internationale sur la planification d'entreprise tenue actuellement à l'Hôtel Bonaventure à Montréal et à laquelle assistent environ 650 personnes venant d'Europe, du Japon et des Etats-Unis.

MM. Charles Williams, directeur de la recherche au Comité consultatif pour l'amélioration de la gestion de Washington, A.R. Gale, vice-président exécutif de Americam American Export Industries Inc. de New York et M. Ian Wilson, conseiller en "environnement commercial" chez General Electric ont en effet été unanimes pour défendre les dirigeants des grandes entreprises "dont ce n'est pas la faute si tout va mal comme c'est le cas présentement".

"Il existe un conflit entre le mandat social que de plus en plus de dirigeants d'entreprises veulent remplir et le mandat d'administrateur qui leur a été confié par les actionnaires et qui comporte des exigences de rentabilité sinon optimale, du moins la plus élevée possible à l'intérieur de certaines contraintes".

Comme exemple, M. Gale a cité le cas de la lutte à la pollution. "Alors que les pays industrialisés fonctionnent sur le principe que le coût de lutte à la pollution doit être défrayé le plus possible par ceux qui l'ont causée certains pays sous-développés ne demandent pas mieux que de nous voir polluer leur environnement avec nos usines. Il se constitue actuellement des stimulants-pollution tout comme il existe des stimulants fiscaux".

"On a donc le choix entre polluer loin du pays de l'actionnaire et faire plus d'argent ou rester ici, polluer moins et faire moins d'argent. Le dirigeant ne peut pas faire abstraction des besoins financiers de son organisation, de ses actionnaires. Je n'ai jamais reçu de lettre d'un actionnaire me disant qu'il était prêt à renoncer à une partie de son dividende pour que nous jouions davantage un rôle social. L'inverse est plus aisé à trouver".

M. Williams, quant à lui a été direct: le système actuel et même notre rationnalité actuelle ne nous permettront pas de surmonter les problèmes qui viennent. Il faut un brusque changement de système, une nouvelle révolution industrielle".

Vient de paraître

Communications et relations publiques

Les Editions Commerce et les Editions Leméac ont procédé, mardi en fin d'après-midi, au lancement du livre "Communication et relations publiques".

De nombreuses personnalités, ayant à leur tête monsieur Jean-Paul L'Allier, ministre des communications et de la fonction publique, ont assisté à la cérémonie à la Maison de Radio-Canada à Montréal. Les co-auteurs de l'ouvrage étaient, bien sûr, de l'événement, de même qu'un vaste éventail de professionnels des relations publiques, des media d'information, de la publicité, des affaires, des gouvernements et des universités.

"Communication et relations publiques", dont de larges extraits avaient été publiés en primeur dans Le Devoir ces dernières semaines, est le fruit du travail de quinze relationnistes oeuvrant dans différentes sphères d'activité; entreprises privées, publiques, para publiques, syndicats, cabinets de relations publiques, etc...

Il a été conçu dans le but de combler un besoin pressant dans le domaine de la communication et des relations publiques et de fournir un ouvrage de référence répondant aux exigences tant des relationnistes que des entreprises du milieu.

M. Gérard Leméac, président des Editions Leméac, a souligné l'à-propos d'une telle publication: "Ce dont nous nous réjouissons peut-être avant tout, dans cette entreprise, c'est que ce livre va permettre à des jeunes, ou à des moins jeunes de chez-nous, d'étudier ce sujet que nous pensons actuel et essentiel, non pas, comme il arrive trop souvent, à travers la pensée des autres, mais dans un livre québécois, pensé, vécu, écrit et réalisé par des Québécois.

De son côté, M. Pierre Shooner, directeur général des Editions Commerce a fait remarquer que ce livre sur les communications s'inscrivait très bien dans le champ des efforts faits en vue d'une plus grande utilisation du français dans les affaires: "Parler du français, langue des affaires, signifie aussi qu'il faut mettre entre les mains des Canadiens-Français des manuels d'affaires tenant compte de leur mentalité nord-américaine et de leur langue."

Dans son avant-propos, Paul Dumont-Frenette, président de la Conférence internationale pour l'enseignement universitaire en relations publiques et adjoint au vice-président de Radio-Canada note: "la discipline des relations publiques est envisagée dans ce que son entité représente de plus ample et en regard de la plénitude de son accomplissement, sous quelque latitude que ce soit."

"Les relations publiques, poursuit-il, débouchent sur une problématique de la communication qui embrasse tout le champ de l'humanité, à travers les entreprises et les institutions destinées à la servir."

Le présent volume est le septième publié en collaboration par les Editions Commerce: Marketing, un défi pour les Québécois, Des hommes qui bâtissent le Québec, Les options économiques du Québec, Fusions et regroupements d'entreprises. Eléments d'analyse financière, Les relations humaines dans l'entreprise.

Laissez-vous griser par ce quatuor allemand:

Liebfraumilch
vin du Rhin No 537C $3.00

Bernkasteler
vin de la Moselle No 537A $3.00

Niersteiner
vin du Rhin No 538C $2.75

Moselle mousseux
SEKT No 588D $4.95

KOBLENZ AN RHEIN & MOSEL

Deinhard
depuis 1794
AGENTS:
IMPORTATIONS DURAND LIMITÉE

les indices

MONTREAL

	65 Industr.	13 Serv. publ.	7 Banques	8 Papiers	85 Comb.
Changement	+1.20	−0.04	+1.25	+0.41	+0.96
Clôture	176.31	151.15	224.84	74.85	177.28
Semaine dern.	171.41	148.13	221.81	70.73	172.50
Mois dern.	167.22	145.16	203.88	67.37	167.20
1971 haut	189.09	161.53	226.03	95.75	185.16
1971 bas	161.91	140.84	172.04	65.92	163.22

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	+1.29	+0.42	+0.12	+1.36
Clôture	174.24	148.96	73.40	204.05
Semaine der.	168.92	146.64	71.10	198.91
Mois dern.	162.87	146.57	70.64	196.35
1971 Haut	188.94	202.66	103.01	242.60
1971 Bas	158.33	132.40	67.86	180.30

Dans le contrôle des prix

Les résultats obtenus sont assez irréguliers aux États-Unis

NEW YORK, (AFP) – Les résultats obtenus par l'administration américaine dans le domaine des prix depuis le début de la phase deux du programme économique du président Nixon sont assez réguliers, estime-t-on dans les milieux économiques américains.

Les relèvements de prix autorisés jusqu'à présent par la commission des prix dépassent en général nettement le pourcentage de 2.5 qui a été fixé comme objectif de hausse des prix pour 1972. Un succès substantiel a cependant été marqué par l'administration dans le secteur de l'automobile, particulièrement sensible sur le plan psychologique. General Motors, qui détient plus de 50 pour cent du marché, a limité sa demande de relèvement de ses tarifs à 2.5 pour cent, ce qui a été approuvé. Du coup Chrysler, qui avait reçu le feu vert pour une hausse de 4.5 pour cent, a limité son augmentation à 3 pour cent. Quant à Ford, qui avait demandé 4.4 pour cent, la commission lui a fixé un plafond de 2.9 pour cent.

Le fait que le géant de la sidérurgie américaine, United States Steel, ait décidé de remplacer la demande de relèvement de 8.6 pour cent des prix de certains produits en un engagement de ne pas relever de plus de 3.6 pour cent la moyenne de l'ensemble de ses prix d'ici août prochain pourrait paraître lui aussi un succès pour l'administration. C'est beaucoup moins certain cependant.

En effet, les prix de produits représentant environ 40 pour cent des livraisons des acieries américaines avaient été relevés au début août, dès après la conclusion de la nouvelle convention collective de la sidérurgie. Si ces prix ne sont pas augmentés à nouveau d'ici août, ce qui est vraisemblable, ceux des autres produits pourront l'être de nettement plus de 3.6 pour cent.

Il est certain que les hausses autorisées jusqu'à présent par la commission ont été nettement inférieures aux demandes des sociétés. Mais rien ne permet pour l'instant de dire que l'objectif de freinage de l'inflation fixé pour l'an prochain sera atteint.

À l'avenir

Le prix de l'or devrait baisser

WASHINGTON, (AFP)– Le prix de l'or devrait baisser à l'avenir si, comme l'espèrent les Etats-Unis, son rôle dans le futur système monétaire international est réduit, sinon supprimé, estime M. John Petty, secrétaire adjoint au trésor pour les affaires internationales.

M. Petty, qui déposait hier devant une sous-commission de la chambre des représentants pour l'Afrique, a déclaré que les Etats-Unis ne s'attendaient pas à ce que de grandes quantités d'or soient introduites dans le nouveau système.

L'or nouvellement extrait devra donc continuer d'être écoulé sur le marché libre créé en 1968, a expliqué le secrétaire adjoint. "Son prix dépendra évidemment de l'offre et de la demande, mais la diminution du rôle de l'or dans le système monétaire international que nous souhaitons, devrait se traduire par une tendance à la baisse".

M. Petty a révélé d'autre part que les ventes d'or de l'Afrique du Sud, directement au FMI et aux banques centrales au prix de 35 dollars l'once, s'étaient élevées au cours des neuf premiers mois de cette année à 155 millions de dollars, dont 105 millions au FMI pendant le premier trimestre. Aucune transaction n'a été effectué avec cette organisation pendant le second trimestre, à l'exception des 30 millions de dollars versés par l'Afrique du Sud pour accroître son quota. Le production de métal précieux de l'Afrique du sud a été, conformément à l'accord de 1968, écoulée en totalité sur le marché libre.

Les marchés boursiers

La tendance est irrégulière

Les banques et les industrielles ont enregistré des gains modérés, mercredi à la Bourse de Montréal au cours d'une séance assez terne.

Au total, à Montréal et à la Bourse canadienne, 909,600 actions ont été échangées, au regard de 1.04 million mardi.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 133 à 111, avec 72 titres inchangés.

Parmi les valeurs en hausse à Montréal, Great Lakes Paper a avancé de $1 1-4 à $17, Murphy Oil de $1 1-4 à $12 1-2, Stelco de $1 1-4 à $25 1-8, Great Britain and Canada Investments de $1 1-8 à $17 5-8, Rio Algom de $1 1-8 à $14 1-8, B. C. Telephone de $1 à $63 et B. C. Forest Products de $1 à $18.

Parmi les titres en baisse, Trizec a régressé de 1-2 à $17, Brascan de 3-8 à $18 1-8, Peoples Department Stores de 3-8 à $11, Noranda de 1-4 à $29, Inco de 1-4 à $29 et Canadian Arena de 1-4 à $15 3-4.

A la Bourse canadienne, Pacific Nickel a gagné 3 1-2 cents à 38 cents et Williams Creek Gold deux cents à 40 cents. Commodore Business a perdu 3-8 à $7 5-8.

Toronto

Les industrielles et les pétroles de l'Ouest ont gagné du terrain, hier à la Bourse de Toronto, alors que tous les grands secteurs boursiers étaient en hausse.

Au total, 1.67 millions ont été échangées, au regard de 1.95 million mardi. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 302 à 184, avec 243 titres inchangés.

Domtar a avancé de 1-4 à $19 1-2, les actionnaires de Domtar et de Howard Smith ayant approuvé une proposition de fusion des deux entreprises.

Hudson's Bay Co. a avancé de 3-8 à $17 1-4 à Falconbridge $3 3-4 à $73 3-4, Southam de $2 1-2 à $73, McIntyre de $3 à $71, Dofasco de $1 à $23, Skyline Hotels de $1 à $9 et Alberta Gas Trunk de $1 à $49.

Brascan a perdu 1-4 à $18 1-4, Interprovincial Pipelines 1-4 à $28 3-4, Tara 1-4 à $14 1-4, Pan Ocean 1-4 à $11, Cassiar 1-4 à $17 3-4 et Abitibi 1-8 à $6 1-2.

New York

La tendance a de nouveau été irrégulière à Wall Street mercredi.

En l'absence de nouveaux éléments, les investisseurs ont procédé à des ajustements de portefeuille après les récentes hausses. Les Blue Chips ont été affectées par des prises de bénéfices. Elles ont cependant récupéré une partie de leurs pertes en fin de séance et sur l'ensemble du marché, le nombre des hausses l'a assez nettement emporté sur celui des baisses. Les affaires ont été actives.

Les sidérurgiques, les papiers et les matériaux de construction ont été modérément soutenus de même que les automobiles parmi lesquelles cependant General Motors a cédé un peu de terrain. Les transports aériens, les électroniques, les télévisions et les pharmaceutiques se sont améliorées par endroits mais les baisses l'ont emporté parmi les chimiques, les pétroles, les tabacs et les pneumatiques.

On a noté les bonnes avances de Quaker Oats, Walt Disney Productions, Honeywell et JC Penney parmi les alimentaires, les cinémas, les ordinateurs et les grands magasins qui ont évolué irrégulièrement de même que les aérospatiales parmi lesquelles Boeing a gagné un dollar, tandis que McDonnell en cédait un. Les mécaniques et les chemins de fers se sont effrités.

A la fermeture, l'indice Dow Jones des 30 industrielles perdait 2.55 à 954.85, mais l'indice de la Bourse de New York des 1,300 valeurs ordinaires prenait .06 à 53.55.

Enfin l'indice Standard and Poor's a pris .05 à 96.92.

Le volume des transactions a été de 16.05 millions d'actions contre 15.25 millions la veille. Les hausses ont surpassées les baisses par 748 contre 615 sur 1,693 valeurs échangées.

Dans les Canadiennes, McIntyre Porcupine a pris $1 1-4 à $71 1-4, Walker Gooderham 5-8 à $39 1-8, Alcan et Granby 1-2 à $18 3-8 et $15 3-8. International Nickel a perdu 5-8 à $28 5-8.

A la Bourse Américaine, Preston a pris 3-8 à $6 1-2 et Brascan a perdu 1-4 à $18 1-4.

cours des changes

PAYS	MONNAIE	COURS
Afrique du Sud	Rand	1.4144
Allemagne	Deutsche Mark	.3053
Angleterre	Livre	2.5036
Argentine	Peso	.2026
Australie	Dollar	1.1684
Autriche	Schilling	.0417
Belgique	Franc	.0218
Brésil	Cruzeiro Novo	.1826
Danemark	Couronne	.1392
Espagne	Peseta	.0147
France	Franc Etranger	.1812
	Franc Financier	.1857
Hollande	Florin	.3036
Italie	Lire	.001652
Japon	Yen	.003075
Mexique	Peso	.0803
Etats-Unis	Dollar	1.00
Norvège	Couronne	.1477
Nouvelle Zélande	Dollar	1.1737
Suède	Couronne	.2040
Suisse	Franc	.2564

fonds mutuels

FONDS	OFF.	DEM.
Acrotund	1.14	1.26
Acanac	2.06	2.25
A.G.F. Seecial Fund	2.79	–
All-Canadian Compound	8.03	8.78
All-Canadian Dividend	8.86	9.79
All-Canadian Venture	3.50	3.82
All-Canadian Revenue	7.46	8.16
Am. Growth Fund	17.78	19.43
Amer. Gen'l Growth	17.77	19.43
Assoc. Investor	5.18	5.23
Canada Growth Fund	5.42	5.96
Canada Security	3.18	–
Cdn. Sec. Growth	4.59	5.04
Cdn. Gas & Energy Pfd.	13.08	14.37
Cdn. Invest. Fund	4.55	4.98
Cdn. Invest Fund	4.55	4.98
Cdn. Trusteed Income	4.94	5.42
Canagex	9.06	9.78
Champion Mutual Fund	7.53	8.23
Collective Mutual Fund	5.83	6.40
Commonwealth Inter.	12.90	14.18
C.I. Léverage	3.27	3.59
Commonwealth Venture	5.89	6.47
Corporate Investors	5.37	5.87
Corp. Inv. Stock Fund	4.73	5.17
CSM Japan Fund	7.55	8.30
Dom Compound	5.22	5.67
Dom. Equity	6.48	6.75
Drayfus	11.92	13.06
Dynamic	3.66	3.70
Eaton Viking	4.88	5.30
Exec. Fund of Canada	5.58	6.11
Fonds Collectif "A"	5.98	6.54
Fonds Collectif "B"	5.67	5.84
Fonds Collectif 'C'	8.41	9.19
Fonds Desjardins "A"	3.63	–
Fonds Desjardins "B"	4.41	–
G I S (Compound)	9.07	9.97
G I S (Income)	3.27	3.60
Growth Equity	6.00	6.59
Guardian Growth	8.18	–
Guardian Equity	4.48	4.92
Industrial Growth	5.52	6.12
Invest Int'l Mutual	2.13	7.00
invest Mutual of Canada	5.20	5.69
Invest Growth	10.63	1.62
Japanese	5.20	5.49
Keystone Canada	7.04	7.72
Keystone Polaris Fund	4.33	4.73
Le Fonds P.E.P.	2.62	3.33
Mutual Accumulating	5.06	5.56
Mutual Bond Fund	10.34	11.37
Mutual Growth Fund	4.81	5.29
Mutual Income Fund	4.61	5.07
Pension Mutual	7.37	8.08
Planned Resources	3.79	4.16
Principal	3.94	4.33
Provident Stock	5.35	5.85
Regent Growth	8.63	9.48
Regent Pension	5.44	5.88
Royfund Ltd.	5.44	5.66
Sav. & Inv. Can.	5.87	6.45
Sav. & Inv. Amer	8.67	9.53
Spec	8.87	9.70
Utd. Accumulative	4.78	5.25
Utd. American	2.20	2.42
Utd. Horizon	2.78	3.05
Utd Venture	3.76	4.13
Universal Sav. Equity	6.92	7.60

Suite de la page 23

BOURSE DE MONTRÉAL

Mid Ind	2000	38	38	38	+2
Midepsa	5500	22	19	20	−1
Min Ore	3000	5	5	5	
Mistango	1000	11	11	11	
Mt Laur U	500	85	85	85	
Mt Jamie	7500	13	12½	12½	+ ½
M Pleas	900	23½	23½	23½	−1½
Nw Hosco	1000	70	70	70	+13
Nocana	5000	3	3	3	
NA Rare	2500	17	17	17	−2
Norse	9500	80	77	80	
Nrthn QE	500	12	12	12	−3
NQN Min	2000	17	17	17	−3
Pac Ni M	44000	42	33	38	+3½
Panaca	11500	27½	27	27	−1
Paramag	500	2	2	2	− ½
Phoenix	700	705	680	705	−5
Pine Ridg	6925	13	12	13	+1
Pitt Gold	1000	3½	3½	3½	
Probe Mn	2250	26	25	25	−2
Puma P	3700	92	85	89	+4
Puma w	1000	51	48	51	+6
Que Expl	2000	12	12	12	−2
Rncheria	10000	10	10	10	+2
Roy Agas	5265	34	32	32	−2
St Lucie	2000	19	19	19	+2
Sabina	29750	249	200	210	−38
Safari	1000	25	25	25	−2
Sapawe	1500	3	3	3	−1½
Sil S w A	1000	200	200	200	−4
Sil S w B	2100	200	200	200	
Sil Stack	1500	34	28	28	−2
Slocan	2000	70	67	67	−2
S Dufault	8000	5	5	5	+1
Stand Gld	2000	6½	6½	6½	
Sullivan	100	240	240	240	+2
Talismn	500	17	17	17	+2
Tower Res	1500	25	25	25	+1
Transtere	2000	15½	15½	15½	+1½
Troilus min	500	18	18	18	+1
Univl Mi	1000	26	26	26	+1
West Hill	2000	6	6	6	−3
Wilm Crk	68000	41	38½	40	+2
Wh Star	500	12	12	12	−3

BLUE BONNETS RACEWAY INC.

Dividende No 44

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de quatre cents ($0.04) par action a été déclaré sur les actions communes de la compagnie, payable le 1er février 1972 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 14 janvier 1972, ex-dividende le 12 janvier 1972.

JEROME PARADIS
Secrétaire et Conseiller juridique
Montréal, le 7 décembre 1971

ET MAINTENANT CET ARGENT-LÀ, IL FAUT BIEN L'INVESTIR.

OUI, J'Y AI PENSÉ, JE VAIS COMMUNIQUER AVEC GRENIER RUEL & CIE. INC.

Nouvelle émission — Datée du 15 décembre 1971

La Commission Scolaire Régionale des Laurentides

(Ste-Agathe, Comté de Terrebonne)

$1,515,000 d'obligations (gar. Bill 64)

Nous offrons, sous réserve de notre confirmation:
$250,000 à 7½% échéant le 15 décembre 1981
Prix: 100 et l'intérêt couru

RAYMOND CAMUS INC.

Courtiers en Valeurs Mobilières
500, Place d'Armes, ch. 1140
Montréal, Tél. 842-2715

NOMINATION DE CINEMAS UNIS LTEE

Maurice Phaneuf

La nomination de M. Maurice Phaneuf comme vice-président a été annoncée par M. George P. Destounis, président des Cinémas Unis Ltée. M. Phaneuf a débuté avec la Compagnie en 1933. Il fut nommé gérant-général en 1969 et élu directeur en 1970.

au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

Titre	Volume	Haut	Bas
Accurate Calc	3000	1.25	1.10
A G F Special	200	2.70	2.70
Alscope	1500	.85	.80
Bantam Mng	3000	.40	.40
Baton Broadc	1100	12.875	12.75
Beauport	10500	.38	.35
Belair Mng	4500	.78	.78
Bordun Mng	2000	.35	.35
Bordun Que	24000	.18	.10
Chibex Mng	500	.40	.40
College Plumb	600	3.25	3.25
Conigo	2000	.15	.15
Copper Lake	18000	.35	.15
Dairy Barns	2100	3.85	2.625
Dasson	4000	.22	.20
East Ventures	4000	.05	.02
Fathom	5000	.80	.75
Hammond	1000	1.00	1.00
Hembet Mines	5000	.02	.02
Horizon Mns	1000	.23	.23
Jolly Jumper	300	1.00	1.00
Kupper	20000	.39	.39
La Prevoyance	800	28.50	27.25
Leamdor Min	7400	1.25	1.00
Manix	1000	.70	.70
Mustang Mns	1500	.19	.19
Pamike	1000	.20	.20
Pan Eastern	7000	.59	.47
Pathfinder Cop	2000	.005	.005
Premier Cable	100	10.00	10.00
Readyfoods	500	2.10	1.75
Revenue Prop	2000	.55	.55
St James	2000	2.00	1.85
Santa Helena	2000	.25	.25
Shelter Bay	2000	.25	.24
Somex Ltee	1500	.90	.90
Tartan	4750	.20	.20
Terrasol	1000	2.75	2.75
Victoria Alg	1000	.15	.15
West Tr Wts	200	5.875	5.75

NOMINATION
BANQUE CANADIENNE NATIONALE

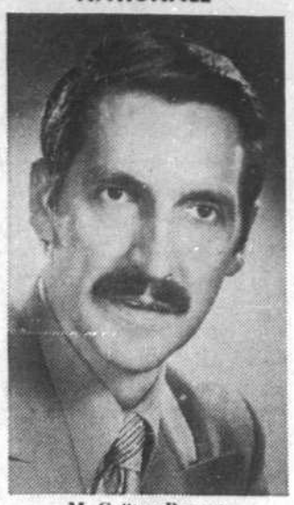

M. Gaëtan Parent

La BCN est heureuse d'annoncer la nomination de M. Gaëtan Parent au poste de surintendant, section Administration. Diplômé de l'Institut des banquiers canadiens, M. Parent a suivi des cours de perfectionnement en administration à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Il remplace M. L. P. Deschênes qui a atteint l'âge de la retraite.

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	6790	$6½	6½	6½	– ⅛
Acklands	580	$6⅜	6⅜	6⅜	– ⅛
Acklnd 2p	100	$10⅞	10⅞	10⅞	– ⅛
Acres Ltd	195	$11¼	11¼	11¼	
Acres A pr	66	$41⅛	41⅛	41⅛	– ⅜
Acres wt	z80	220	215	220	
Agra Ind	450	$8⅜	8⅜	8⅜	– ¼
Aimco Ind	1025	$15½	15½	15½	– ¼
Alta Gas T	1666	$49	48½	49	+ 1
Alta G D p	z6	$135	131¼	134	
Alcan	25015	$18½	18	18⅜	+ ⅜
Alcan pr	1200	$25½	25¼	25½	+ ⅜
Algo Cent	1050	$8	8	8	– ¼
Algoma St	5587	$12⅞	12½	12¾	+ ¼
Allarco Dv	200	415	415	415	– 5
Alliance B	160	300	300	300	
Almin 2p	245	$36¼	36	36	
Anglo-cn	1000	420	420	420	
Ang CT 290	75	$39	37½	37½	– ¼
Anthes C p	z6	$80	80	80	
Aquitaine	3254	$25½	25	25½	+ ⅛
Argus	z50	$13	13	13	
Args 250 p	100	$32	31¼	31¼	
Argus C pr	200	$8⅜	8¾	8⅜	+ ⅛
Asbestos	105	$25½	25¼	25½	+ ¼
Atco Ind	1125	$6¾	6⅝	6⅝	– ⅜
Atl Sugar	3402	$6	5⅞	5⅞	– ⅛
Atl Sug pr	25	$63½	63½	63½	
Atl Sug w	100	120	120	120	
Auto Et	400	$6	6	6	
Auto Hard	200	$7½	7¼	7¼	– ¼
Bahama	3000	16	15	15	– 1
Bk Mtl	17996	$17¾	17½	17¾	
Bank N S	7003	$30¾	30¼	30½	
B Cdn Nat	1100	$14⅛	14	14	– ⅛
Bartaco	200	460	460	460	
Bathrst p	200	$6¾	6¾	6¾	
Beaver L	4975	$16¾	16½	16½	– ¼
Beaver A	z576				
Becker B p	500	$9¼	9¼	9¼	
Belding L	z50	$10¼	10	10¼	
Bell Canad	4713	$45¾	45¼	45⅝	+ ⅛
Bell A pr	1173	$51¾	51½	51½	– ⅛
Bell B pr	233	$54	53¾	54	+ ⅛
Black P	850	460	455	460	+ 5
Block Bros	4265	295	285	290	
Bombrder	200	$9½	9½	9½	– ½
Bovis Cor	930	170	170	170	+ 5
Bow Valy	8671	$27¼	26⅜	27	+ ⅜
Bowater	500	425	425	425	+10
Bow-m pr	100	$32	32	32	
Bowes	100	$12½	12½	12½	
Bramalea	9635	295	275	295	+20
Bramal w	2050	175	170	175	+ 5
Brscn	15253	$18⅝	18	18¼	– ¼
Brinco	4765	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Br Am Bnk	z25	$13½	13½	13½	
BC Forest	z60	$18½	18½	18½	
BC Frest p	100	$39½	39½	39½	+ ½
BC Sugar	1400	$18½	18¼	18½	+ ½
BC Sugar p	235	$16¼	16¼	16¼	
BC Phone	264	$63	63	63	+ ½
BCPh 4¾ p	120	$66	66	66	+ 1
BCPh 1966	z20	$66	66	66	
Bruck B	300	$7½	7½	7½	+ ½
Budd Auto	550	$7⅛	7⅛	7⅛	
Budd A w	1450	210	210	210	
Burns Fds	1155	$12½	12⅜	12½	
Cad Dev	150	$7¾	7¾	7¾	– ¼
Cad Dev b p	z10	$20¼	20¼	20¼	
CAE Ind	3100	475	465	475	+10
Calgary P	1432	$26½	26¼	26⅜	+ ⅛
Calgry P p	z2	$67	67	67	
Calgy 540 p	z14	$90	89⅜	90	
Cambridg	300	$10⅜	10½	10⅜	+ ⅛
Campeau	400	325	325	325	
CD Sugar	50	$33¾	33¾	33¾	+ ¼
Can Cem L	326	$45	44¾	44¾	– ⅛
Can Malt	185	$27½	27	27⅜	+ ⅜
C Packrs	925	$18	17½	17¾	
Can Perm	2385	$18⅜	18½	18½	
CSL pr	800	$5	5	5	+20
Cdn Brew	4305	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
C Brew Ap	100	$30¼	30¼	30¼	
C Brew Bp	25	$35¼	35¼	35¼	– ½
C Cablesy	1005	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ¼
C Cable w	z6	160	160	160	
CC Manag	900	$15¾	15¼	15¾	+ ¾
C Curtis	800	68	68	68	
Cdn Equty	1200	$10⅛	10	10⅛	+ ⅜
CG Invest	100	$64½	64½	64½	+1⅛
C Hydro	550	$13	12⅞	12⅞	+ ⅛
C Hydr pr	200	$14½	14½	14½	
C Imp Bank	6901	$24⅝	24¼	24⅜	+ ⅜
C Ind Gas	5089	$9⅜	9⅛	9¼	– ⅛
CIL	1039	$14	13⅝	13¾	– ¼
C Marconi	900	285	275	275	–10
C Ocdental	2900	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅜
CP Inve pr	1120	$23	22⅞	23	
CP Inve w	3165	240	235	235	
CP Ltd	12650	$12¾	12½	12⅜	– ⅛
CPL A p	3240	$10⅜	10¾	10⅜	
CPL $3. pr	100	$9⅜	9¾	9⅜	– ⅛
Cdn Tire	746	$37	37	37	+ ½
Cdn Tire A	1701	$35	34⅝	35	+ ⅜
C Uilties	290	$37	36¾	37	+ ¼
C Util w	1460	815	800	800	
C Vickers	300	$10	10	10	+ ½
CWN G 4 pr	200	$11	11	11	
CWN 5½ p	z95	$14¼	14¼	14¼	
Canron	250	$17½	17½	17½	+ ¼
Capit Div	7000	63	61	61	– 1
Cara	500	390	390	390	+ 5
Carrier JD	300	$5½	5¼	5½	+ ½
Cassidy L	1500	400	400	400	+ 5
CDRH Ltd	185	425	425	425	+25
Ctl Fund A	z100	$5	5	5	
Chemcell	2036	445	440	440	– 5
Chemcl 1 p	z25	$11½	11½	11½	
Chem 175 p	300	$20	19¼	20	+ ⅛
Chrysler	z9	$27⅜	27⅛	27⅜	
CHUM B	201	$7¾	7¾	7¾	
Cimco A	z25	$6⅞	6⅞	6⅞	
Coch-Dun	z5	$32	32	32	
Columbia	200	295	295	295	– 5
Columbi p	305	$8¾	8¾	8¾	
Cominco	6462	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅜
C Holiday I	125	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Con Bath	2700	$6⅞	6⅝	6¾	– ⅛
Con Bath p	1350	$10	9⅞	10	+ ¼
Con Bldg	3620	160	155	160	
Con Textle	700	$5⅞	5¾	5¾	– ⅛
Con Distrb	2600	$22½	22¼	22¼	– ⅜
Cons Gas	9570	$20	19⅝	19⅝	– ¼
Control F	1400	175	160	175	+ 5
Cooper C	200	$14	14	14	+ ⅛
Corby vt	120	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
Corby B	120	$22½	22½	22½	+ ½
Cornat Ind	1150	160	160	160	+10
Cosms	z50	82	82	82	
Costain R	200	$7¼	7	7	
Crain R L	525	$10½	10⅜	10⅜	– ⅜
Crestbrk	800	320	305	320	–10
Crwn Life	300	$28¾	28¾	28¾	
Crush Intl	1675	$18⅛	18⅛	18⅛	
Cygnus A	3500	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Cygnus B	200	$5¾	5⅝	5⅝	
Dale-R pr	z50	$8	8	8	
Dawson D	100	$5¾	5¾	5¾	– ¼
Delta Elec	z75	155	155	155	
Distl Seag	2565	$29	28⅝	28⅝	– ⅛
Doman I	700	$9⅜	9⅛	9⅛	+ ⅛
Dome Pete	1845	$29¼	28⅞	29⅛	+ ¼
D Bridge	315	$21	21	21	+ ½
D Citrus	900	$8½	8¼	8½	+ ¼
D Coal pr	150	$23⅛	23⅛	23⅛	–1⅛
Dofasco	6054	$23	22⅛	23	+ 1
Dom Glass	200	$9¾	9¾	9¾	
Dom Store	560	$14⅜	14⅜	14⅜	
Domtar	3570	$11½	11¼	11⅜	+ ⅛
D Textile	3040	$19½	19¼	19½	+ ¼
Douglas L	500	205	205	205	– 5
Dover pr	z27	$7½	7½	7½	
DRG Ltd	650	$13¼	13	13⅛	+ ⅛
Dupont	3521	$20½	20⅛	20⅛	+ ¼
Dustbane	100	$5½	5½	5½	
Dylex Div	1175	$8¾	8⅛	8¾	
Dylex D A	800	$8½	8¼	8¼	– ¼
Estn Can S	1450	$11⅜	11½	11⅜	+ ⅛
E-L Fin	200	$6½	6½	6½	
Electro ltd	645	$38¼	38⅛	38⅛	– ⅛
Erie D A	200	$8	8	8	
Falcon	3706	$73¾	69	73¾	+3¾
Fed Diver	1100	115	110	110	– 5
Fed Grain	1315	$8	7⅞	7⅞	+ ⅛
Fields S	300	$13	12¾	12¾	– ¼
Fleet Mfg	2700	87	82	86	+ 5
Ford Cnda	570	$78	78	78	+ ¼
F Seasons	405	$13¾	13½	13¾	+ ¼
FPE Pion	425	$16	16	16	+ ⅛
FPE Pn pr	50	$66	66	66	
Fraser	120	$12	12	12	+ ⅜
Freiman	1750	$6	5⅞	6	+ ¼
Galt Mi Irn	200	$6¾	6⅝	6⅝	+ ¼
Gaz Metr	500	$5½	5¼	5¼	– ¼
Gdn Mang	z90	$5⅛	5⅛	5⅛	
Gen Distrb	970	$17⅛	17	17	
GMC	z85	$79⅜	79	79	
gnstar	11940	$12	11⅞	11⅞	+ ⅜
Gnstar L w	320	375	375	375	+ 5
Glendale	2225	$5⅜	5⅛	5⅜	– ⅛
Glengair	3825	175	165	175	+ 5
Gleng B p	2325	320	315	320	+ 5
Gleng A w	1000	74	70	74	+ 6
Gleng B w	200	90	90	90	+20
Goodyer	z5	$163	163	163	
G Mckay B	400	$21¾	21¾	21¾	
Graft G	3450	$20	19⅞	19⅞	+ ⅛
Greb Ind	z25	435	435	435	
GL Paper	2100	$17½	16⅜	17⅜	+ ⅜
GL Power	900	$19½	19¼	19½	– ¼
GN Capital	530	$7¾	7⅜	7¾	
Gt W Life	420	$42½	42¼	42¼	+ ⅛
Gt West S	1500	475	470	475	
Greyhnd C	1100	195	190	190	
Greyhnd	650	$14⅞	14¾	14⅞	
Grissol F	800	$7¾	7½	7⅝	+ ⅛
Guar Trst	1841	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Gulf Can	5687	$25	24⅝	25	
H Group	1175	$20	19¾	19¾	– ¼
Hardee	2700	115	110	110	
Hard Carp	120	$13⅛	13⅛	13⅛	– ⅛
Hard Crp A	640	$13	12¾	12¾	– ½
Harlequin	2200	370	360	370	+10
Harris J S	1300	300	290	290	–15
Harveys F	3075	73	70	73	+ 3
Hawker S	4650	225	220	225	+10
Hawker pr	35	$58	58	58	
Hays Dna	3074	$12¼	12	12¼	+ ¼
Hedway C	1700	350	350	350	
Home A	2745	$30⅛	29¾	30	+ ⅜
Home B	500	$30¼	30¼	30¼	
Horne Pit	700	235	235	235	+15
H Bramor	600	335	325	335	+25
H Bay Co	5900	$17¼	16¾	17¼	+ ⅜
HB Oil Gas	1850	$43¾	43½	43¾	+ ¼
HB Oil G pr	50	$53½	53½	53½	+ ½
Huron Eri	1100	$24¾	24⅝	24¾	+ ¼
Husky Oil	4896	$16⅛	16	16¼	
Husky B pr	50	$44¼	44¼	44¼	+ ¼
Husky D w	1000	665	655	665	+15
Husky E w	1880	500	495	500	
IAC	11200	$20	19¾	20	
IAC w	1100	795	785	785	–10
Imasco	530	$19	18¾	18⅞	+ ⅛
Imp Gen	300	360	350	350	
Imp O	28619	$30¾	30⅛	30¼	+ ¼
Income Di	100	$6	6	6	– ¼
Inc Dis w	1350	47	47	47	–18
Indusmin	195	$8¾	8¾	8¾	– ½
Inland Gas	1170	$13	12⅞	13	+ ⅛
Inland G p	310	$14½	14¼	14½	+ ⅛
Inter-City	2200	$6¾	6½	6½	– ¼
Inter C A p	150	$16	16	16	+ ½
Inter C A w	200	260	260	260	–10
Inter C B w	800	290	285	285	– 5
Intrmetco	200	215	215	215	
IBM	166	$318	315	316	– 2
IMC	100	$14¼	14¼	14¼	
I Nickel	51435	$29½	28¼	29¼	
Int Util	6384	$41	40⅜	41	
Int Util A	166	$46½	46½	46½	+1½
Interpool I	z20	$20⅛	20⅛	20⅛	
Int Div	1300	335	330	330	– 5
Intpr Pipe	9561	$29	28⅜	28¾	– ¼
Int Pipe w	2315	$13⅜	13¼	13¼	
Intpr Steel	2100	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Inv Group	z15	$7¼	7¼	7¼	
Inv Grp A	3075	$7¾	7⅜	7⅜	+ ⅛
Inv Grp 5 p	1765	$19	19	19	– ⅛
Island Tel	100	$8¾	8¾	8¾	
ITL Ind	800	415	385	385	–15
Ivaco Ind	600	$14¼	14⅛	14⅛	– ⅛
IWC Ind	100	180	180	180	– 5
Jockey C	8437	$5⅛	5	5⅛	
Kaiser Re	350	400	400	400	
Kaps Tran	2700	$6¾	6⅜	6¾	
Keeprite P	1500	$10⅛	10	10⅛	
Kelly D A	125	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Kelvinatr	100	$5	5	5	+50
Kenting	625	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ¼
Koffler	9730	$15⅜	15½	15⅜	+ ⅛
Koffler A p	315	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Labatt	4345	$22⅛	21¾	21⅞	– ¼
Labatt pr	1100	$24	24	24	
Laidlaw M	600	$13½	13¼	13¼	
Lailaw A p	200	$14	14	14	– ¼
LOnt Cem	950	275	270	270	
Laura Sec	402	$9	8¾	8¾	– ⅛
Lau Fin	4740	$10⅛	10	10	– ¼
Lau Fn 6¼	400	$17⅛	17	17	+ ½
Lau F 1.25	z80	$17½	17¼	17½	
Lau Fn 140	100	$18¼	18¼	18¼	– ¼
Lau F 2.00	525	$25⅜	25	25⅜	
L J B	z5	$80	80	80	
Leigh Inst	1500	400	390	395	– 5
Leons Frn	700	$6¾	6½	6¾	– ⅛
Levy A pr	300	$6¼	6¼	6¼	
Livingsto	180	$8⅛	8⅛	8⅛	– ⅛
Living pr	105	$39¼	39¼	39¼	– ¾
Lob Co A	2185	$5¼	5¼	5¼	
Lob Co B	3290	$5¼	5¼	5¼	– ⅛
Lob Co pr	325	$29	28¾	29	
Lob G A pr	z50	$18½	18½	18½	
Loeb M	3050	350	345	345	
Maclarn A	4400	$14¾	14½	14½	– ¼
Maclarn B	700	$16	15⅛	16	+1⅛
Maclean H	1600	$17	16⅜	16⅜	– ⅜
MH Cable	1525	$8⅛	7⅞	8⅛	+ ⅜
MB Ltd	3333	$23¾	23¼	23¾	+ ⅛
Magna El	z120	400	385	385	
Magnetcs	2600	82	79	82	+ 8
Maher pr	200	$7¼	7⅛	7¼	– ¼
Major H D	700	150	150	150	+15
M Lf Gard	270	$27	27	27	
M Lf Mills	1500	$14	14	14	
Maritime	429	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅛
Markboro	900	470	465	470	
Markbro w	1000	41	41	41	– 6
Mass-Fer	3475	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
McLaghin	800	$13¼	13	13¼	
McLagn w	550	510	505	505	– 5
MEPC	2000	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
MEPC w	400	185	185	185	
Met Stores	855	$15¼	15	15	– ⅛
Met Trust	122	$18¾	18¾	18¾	
Met Tr r	3946	110	92	110	+10
MGFM	100	185	185	185	+ 5
Microsyst	206	$5	5	5	
Micrsys w	5100	170	170	170	
Milt Brick	200	405	400	405	+ 5
MLW Wor	100	$12¼	12¼	12⅛	– ⅛
Mols A	13607	$17½	17⅜	17½	
Molson B	250	$17¼	17¼	17¼	
Mon Life	315	$24	24	24	
Mnt Trst	510	$19½	19½	19½	+ ⅜
Moore	6764	$37⅛	36⅜	37	+ ½
Morse A	150	$14½	14½	14½	+ ½
Murphy	620	$12½	12¼	12½	
Mrphy pr	50	$31⅜	31⅞	31⅜	+ ⅛
Murritt P	3900	285	285	285	
Murrit P w	400	30	30	30	
Nabrs Dlg	250	$9¼	9⅛	9⅛	– ⅛
NaChrs I	850	$16½	16⅜	16½	+ ½
Nat Sea	700	$9¾	9⅜	9⅜	– ⅛
Nat Trust	2000	$32	32	32	+ ¼
Neonex	2200	385	375	375	–10
NB Tel	288	$14⅛	14⅛	14⅛	
N Provid D	200	41	41	41	+ 1
Nfld LP	800	$11	11	11	
Niag Struc	100	$18	18	18	+ 2
Noranda	4820	$29⅜	29	29⅛	– ⅛
Nor Ctl G	5510	$14⅝	14½	14⅝	+ ⅛
Nor Cl A p	828	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅜
Nor Ctl B p	1615	$29½	29	29¼	+ ¼
Nor Ctl w	1525	610	610	610	–10
NW Util p	90	$53	53	53	–1½
NS L P	3385	$13	12⅜	12⅞	+ ¼
NS Savngs	1360	$16	15¾	15¾	+ ¼
NSI Mark	1300	385	380	380	–10
NuWest D	540	$7⅞	7¾	7⅞	
Ocdentl Pt	950	$10¼	10	10¼	– ⅜
Ocean Cm	450	$28¼	28	28¼	+ ¼
Oil Patch	900	185	180	185	
Okanagan	100	$5½	5½	5½	+ ⅛
OSF Ind	360	460	450	460	
Oshawa A	4860	$11	10½	10¾	+ ¼
Oshawa w	625	155	155	155	+ 5
Pac P	11700	$27⅞	27⅛	27⅞	
PanCan I	3000	220	210	215	
Peel Elder	400	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
Pembin A	1400	$6⅝	6½	6⅝	+ ¼
Pembin B	130	$6½	6½	6½	
Pemb C p	357	$48¼	48¼	48¼	+2¼
Pemb D p	150	$26½	26½	26½	+ ¼
PC Jewl	200	$9½	9½	9½	
PC Jwl A	100	$9¼	9¼	9¼	
P Dept S	400	$11¼	11	11	– ½
Petrofina	1027	$21	20¾	21	+ ½
Phillips Cb	800	$9¼	9	9¼	+ ¼
Pitts Eng	1130	$13½	13⅜	13½	+ ¼
Provigo	300	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Pow Corp	6100	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Pow Crp pr	100	$28¼	28¼	28¼	+ ¼
Pow C 5 pr	1435	$9	8⅞	9	+ ⅛
Price Com	5570	$7¾	7¼	7¼	
Quinte C	500	215	215	215	+15
Quinte A	300	210	210	210	– 5
Rank Org	6190	$19¾	19½	19⅝	+ ⅜
Rapid Grp	100	$5	5	5	+15
Rapid Gr A	100	$7	7	7	
Readers D	1000	$8	8	8	
Realty C	2200	385	350	350	+15
Realty C w	4600	120	100	105	+10
Reed Oslr	790	$7⅜	7⅜	7⅜	
Reichhold	300	$9	9	9	
Reitman	400	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
Reit A	10800	$17½	17¼	17¼	– ¼
Revelstk	1600	$11½	11½	11½	
Ripley Int	100	335	335	335	
R Little	75	$40½	40	40	– ½
Rothman	200	$14	14	14	
Rothmn w	1225	300	285	285	–15
Rothm A p	190	$81	81	81	– ½
Rothm 2p	900	$19½	19⅜	19½	
Roy Bk	11759	$28⅝	28¼	28⅝	+ ½
Royal Trst	478	$38	37⅝	38	+ ¼
Russel H	550	$8¼	7⅞	8¼	+ ⅛
Russl H p	700	$20	19⅝	19⅝	– ⅜
StL Corp	z2	$19	19	19	
St Maurice	100	65	65	65	
Sandwell	300	$6¼	6¼	6¼	
Sayvette	700	435	430	435	+ 5
Scintrex	100	310	310	310	+35
Scot York	400	$9⅜	9½	9⅜	+ ⅛
Scotts	1050	$14⅞	14¾	14⅞	+ ⅛
Secur Cap	500	390	390	390	
Selkirk A	200	$17	17	17	

Hausse du dollar cdn

MONTREAL – Le dollar américain a fléchi de 3-32 et cotait à $0.99 16-16 en devises canadiennes.

La livre sterling a monté de 3-4 et cotait à $2.50 15-16.

NEW YORK – Le dollar canadien était à la hausse de 1-32 hier et valait $1.00 1-64 en valeurs américaines comparativement à 99 3-4 la semaine dernière.

La livre sterling était à la hausse de 63-64 et valait $2.51 1-64.

Shaw LE A	152	$6¼	6¼	6¼	– ½
Shaw Pipe	100	$7¼	7¼	7¼	– ⅛
Shell Inv p	407	$36	35½	36	+ ½
Shell Inv w	4580	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅜
Shell Can	1998	$35¼	35¼	35¾	+ ½
Shore To S	600	350	350	350	
Silknit pr	z10	$37	37	37	
Silverwd A	292	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Simpsons	7052	$21	20¾	21	+ ¼
Simpson S	675	$26¼	26½	26¾	+ ⅜
Sklar M	1000	220	215	215	– 5
Skyline H	1060	$9	8¼	9	+ 1
Slater Stl	2050	$10⅜	10	10⅜	+ ⅜
Slat W Can	3300	$12⅜	11¾	12⅜	+ ⅛
Southam	625	$73	70½	73	+2½
St Brodcst	7325	$12¾	12½	12½	
Stand Oil	300	$67⅜	67⅜	67⅜	+3⅜
Steel Can	9630	$25¼	24¼	25⅛	+ ⅜
Steetley I	z10	$6⅜	6⅜	6⅜	
Steinbg A	2616	$21	20⅞	20⅞	– ⅛
Steintron	200	275	275	275	+ 5
Stuart H pr	100	$6	6	6	–5¼
Suptst com	300	$16	16	16	– ⅛
Stest o	10716	$66	65	65	+ ¼
Tamblyn	125	$20⅜	20⅜	20⅜	+1½
Tancord p	1200	250	250	250	
Texaco	2482	$35	34⅞	34⅞	
Texaco pr	33	$61½	61½	61½	– ½

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES

844-3361

- Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
- Tout mot additionnel est de 0.05
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES

844-3361

- Le prix des petites annonces encadrées est de $4.20 le pouce de hauteur.
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

AIDE générale, $200. par mois. Ville Mont-Royal. Logée, références. Tél: **737-2620.** 8-12-71

GOUVERNANTE - $70.00
Personne intelligente et bien éduquée pour prendre en charge une maison à Hampstead. Chambre privée, TV couleur, téléphone et salle de bains privés. 2 enfants, 6 et 8 ans, à l'école. La maitresse de maison travaille (5 jours par semaine) Tél. **Mme Miller 866-4637 jour; 486-2112 soir.** 15-12-71

APPARTEMENT A LOUER

LONGUEUIL: 3½ à partir de $99. 4½ à partir de $112. 5½ à partir de $122. Meublés ou non, grandes pièces chauffées, eau chaude, toutes taxes payées, concierge, incluant compte personnel d'électricité. Piscine, terrain de jeux, etc. Téléphoner immédiatement **679-0770.** 14-12-71

CHRISTOPHE-COLOMB 7310: près métro Jean-Talon, 2½, meublé, chauffé, spacieux, buanderie, piscine chauffée, toutes commodités. De $120. à $130. tout compris. Tél: **277-1469** ou **274-1302** 14-12-71

ST-ZOTIQUE-DE LANAUDIERE: 1½ pièce, meublée, chauffée, propre, paisible, $72. par mois, taxes d'eau payées. Tél: **273-3659** et **254-3687** 20-12-71

Bachelor chauffé, meublé, cuisine, salle de bain, entrée privée, coin Langelier-Beaubien. Tél: **254-0101** 13-12-71

CHRISTOPHE-COLOMB, Nord, 2½ meublé, entrée privée, tranquille. Tél: **388-0420.** 12-12-71

N.D.G. – 3½ large, clair, moderne, chauffé, taxes payées, 1er janvier. Tél: soir **488-4643.** 13-12-71

DOMAINE D'IBERVILLE Longueuil, près métro, 4½, spacieux, vue sur le fleuve, piscine intérieure, sous-location jusqu'au 1er juin 1973. $226 tout compris. Tél: jour **283-4613,** soir et week-end **670-2577.** 13-12-71

COTE-DES-NEIGES: 3320 Côte Ste-Catherine, appt. 24, coin Decelles, grand 3½ avec balcon, $120. chauffé, taxes d'eau incluses, non meublé. Tél: **342-1784, 733-9544.** 13-12-71

CHRISTOPHE-COLOMB 6652: 1½, 2½, 3½, meublés, neufs, libre immédiatement. 20-12-71

MONTREAL-NORD: spacieux 1½ – 2½ – 3½ – 4½ – ascenseur, piscine, bail, taxes payées. Tél: **321-3167** ou **482-7743.** 27-12-71

APPARTEMENT A SOUS-LOUER

5617 GATINEAU, 4½ pièces, spacieuses, chauffées, très propres, tapis mur à mur $135. Tél: **733-9560.** 11-12-71

APPARTEMENT A SOUS-LOUER

CHOMEDEY OUEST: 4½, spacieux, très clair, $120. par mois incluant garage chauffé. Libre 10 décembre. Décembre gratuit. Tél: **336-2764.** 13-12-71

AUTO A VENDRE

IMPERIAL Le Baron, 1969, 4 portes, toit rigide, air climatisé, vitres et sièges électriques, serrures de portes automatiques, pneus Michelin, 47,000 milles, gris charcoal, toit vinyl noir. Un seul propriétaire. Jour **688-8450** après 5 p.m. et week-end **352-1459.** 11-12-71

RENAULT 8, standard, 1971, parfaite condition, 13,000 milles. Prix $1,400. Prix: **376-9605.** 13-12-71

VOLVO 544, Sport, 1964, moteur 20,000 milles, pneus Michelin neufs, $550. Tél: **731-9500.** 11-12-71

RENAULT 10, 1968, 49,000 milles, bonne condition mécanique, femme-propriétaire. Cause départ $600. Tél: **259-8758** 11-12-71

VOLVO 144s, 1967, en très bon état, $950. Tél: **435-1543.** 11-12-71

LINCOLN 1966, 51,000 milles, complètement équipée, servo-freins-direction. Un seul propriétaire $1,800. Tél: soir **488-0825.** 13-12-71

FIREBIRD 1970, 4 vitesses, standard, servo freins-direction, 12,000 milles, $2,500. Tél: **322-0119.** 13-12-71

MERCEDES 220, 1970, 26,000 milles, nouvelle batterie, 4 pneus radiaux, 4 pneus d'hiver, magnétophone à cassette. Particulier seulement **288-0824** après 6 p.m. 13-12-71

VOLVO, 1971, Demo, tout équipée. Modèles: 164, 142. **SPÉCIAUX**
VOLVO, 1967, 122S, bonne condition. **$995.00**
VOLVO, 1968, 144S, très propre. **$1,295.00**
VOLVO, 1966, 1800S, très propre. **$1,395**
Up-Town Automobiles Ltée, 400 boul. Décarie, St-Laurent, 748-8807 11-12-71

A VENDRE

Tapis oriental pour salon ou salle à manger, $65. très bon état. Tél: **332-3310.** 13-12-71

BUREAU A LOUER

ST-JACQUES OUEST (57): ascenseur, location de choix, loyer gratuit jusqu'à mai 1972. Bail de 3 à 5 ans. Tél: **843-3359, 482-7743.** 27-12-71

ARTICLE A VENDRE

Tapis de salon, dessins orientaux, couleurs attrayantes. 9' x 12', 8' x 10', 6' x 9'. Aussi tapis de passage, jamais utilisés. Aubaine véritable. Tél: **739-0162** 20-12-71

Télévisions reconditionnées, $20 à $50. récents modèles. 3828 St-Denis, près Pins. Ouvert jusqu'à 10:00 hres tous les soirs. **284-2141** 29-12-71

Particulier vend un tapis chinois fait main à Pékin, neuf, qualité exceptionnelle, 12' x 14', épaisseur 5/8", fond beige, bord bleu, médaillon, motifs floraux et signes chinois. $1,800. Tél: **731-2254** soirs week-end. 13-12-71

CHALET A VENDRE

DOMAINE CHANTECLAIR: authentique chalet suisse, 3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, plan d'architecte exclusif au Canada. Face magnifique lac, sur sommet de pente de ski, foyer pierre naturelle. Prix $14,500 comptant $1,500. Tél.: Jean-Marinier **731-3501** ou **326-2559** 27-12-71

ST-DONAT-LAURENTIDES
Chalet suisse hiver/été meublé au pied de la pente de ski Mont Garceau, plage sablonneuse privée sur le Lac Blanc, terrain paysagé, deux garages, deux foyers en pierre naturelle, cinq chambres à coucher, grand vivoir
Appeler:
Montréal 273-9186 (jour)
Longueuil 677-1424 (soir)
St-Donat 424-2853 13-12-71

CHALET A LOUER

ST-DONAT: chalet neuf, 2 chambres, foyer, complètement meublé, près pentes de ski. Saison – $800. Tél: **692-8933** ou **692-9005.** 10-12-71

Chalet attrayant pour 2 personnes sérieuses, près Tremblant Nord, sur Lac Supérieur. Tout équipé, vue superbe, privé. Saison-ski: $700., mois: $250. semaine: $100. Tél: **(819) 688-2177** 13-12-71

5 milles de Rawdon: chalet 5 pièces, chauffé, télévision, bord de l'eau, vue splendide, idéal pour motoneige. Tél: **528-3159** 10-12-71

STE-AGATHE: luxueux style Bavarois, près pentes, 5½, chauffé, cheminée-pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, TV, location: semaines-mois. Rien de libre avant 15 janvier Tél: **256-6825, 254-6728** 23-12-71

LAC MEMPHREMAGOG: deux chalets complètement équipés, près autoroute et pentes-ski, chauffage central, foyer, 2 chambres à coucher chacun. Familles de préférence. Tél: **342-1349.** 11-12-71

CHAMBRE A LOUER

OUTREMONT, bon chez-soi pour dame d'un certain âge, grande chambre, usage cuisine. Tél: **279-1206.** 11-12-71

ST-DENIS près métro Henri-Bourassa, personne travaillant à l'extérieur, belle chambre, usage cuisine et TV si désiré. Tél: **388-9046** ou **669-3971.** 11-12-71

DECELLES-LACOMBE: très belle chambre confortable, claire, près Université. Propriétaire parlant anglais. Tél: **733-0783.** 10-12-71

COURS PRIVES

LANGUE chinoise, cours privés aux petits groupes, par professeur chinois avec expérience et discipline linguistique au Canada. Prix modique avec efficacité. Tél: **259-1603.** 11-12-71

DEMANDE D'EMPLOI

ENVIRONNEMENT spécialiste, Canadien, bilingue, 15 ans d'expérience en recherche appliquée: Pollution de l'air - Protection de l'environnement - Aménagement de territoire - Météorologie/climatologie – Coopération Internationale – Documentation, cherche poste intéressant plein temps ou temps partiel. Ecrire Case 161 Le Devoir. 11-12-71

DIVERS

Dactylos manuels, électriques, louons, vendons, échangeons, réparons. Enseignons français, anglais, dactylo, sténo, jour-soir, correspondance. Cours privés, petits groupes. Venez. Frère St-Yves, Directeur **332-0044, 688-5777** 31-12-71

DUPLEX A LOUER

LONGUEUIL, rez-de-chaussée, duplex, semi-détaché, neuf, 5½ grandes pièces, plus salle de jeux avec foyer, très moderne, inclus laveuse de vaisselle, chauffage; eau chaude, toutes taxes. Prix $200 (6½ avec garage $210). Tél.: **679-0770.** 14-12-71

LASALLE: haut-duplex, 5½ pièces, chauffé, garage. Libre 1er janvier. Tél: **363-1493** 13-12-71

LONGUEUIL: haut de duplex, semi-détaché, neuf, 5½, très grandes pièces, chauffé, eau chaude, toutes taxes payées. Prix $155. Prêt immédiatement. Tél.: **679-9112.** 14-12-71

FEMME DEMANDEE

CONTREMAÎTRESSE
Dame intelligente, raffinée pour prendre charge de 50 machines pour importante manufacture de blouses.
Endroit propre, air climatisé, atmosphère agréable. Excellent salaire.
S'adresser:
Michel London Originals
70 Molière
(2 rues au nord de Jean-Talon, coin St-Laurent).
Tél: 276-3611 15-12-71

SECRETAIRE bilingue, sténo, expérience légale requise. Place Victoria. Mme Garneau **866-6128** 11-12-71

OPERATRICES dans vêtements sport pour dame. S'adresser: 1435 rue Bleury, chambre 605. 10-12-71

SECRETAIRE bilingue, réceptionniste travaillant vite et bien, capable de rédiger courrier, contrôler papeterie et filières. Expérience 3 ans minimum, pour grossiste importateur-articles de sport. Salaires: $5,700. Tél.: **336-0130.** 12-12-71

DICTAPHONISTE
Le département moderne de Recherche du Jewish General Hospital possede un poste vacant pour une dictaphoniste bilingue avec experience de la terminologie medicale.
Atmosphere agreable - Travail interessant.
Se presenter au:
Département du Personnel
Jewish General Hospital
3755 Chemin Côte Ste-Catherine
entre 10:00 a.m. a 4:00 p.m. 13-12-71

SECRÉTAIRE LÉGALE
demandée, bilingue de préférence, expérience nécessaire au moins de 2 ans. Salaire selon expérience.
Discrétion assurée
Tél: 842-8971 13-12-71

SERVEUSE avec expérience parlant français et anglais. Se présenter après 3 heures p.m. à 5386 St-Laurent. 13-12-71

SECRÉTAIRE BILINGUE
Sténo dactylo bilingue d'expérience avec esprit d'initiative, travaillant vite et bien pour bureau d'ingénieurs-conseils dans centre-ville. Salaire $4,500 à $6,500. plus bénéfices marginaux.
Pour entrevue appelez
M. Gaston Lambert
871-2200 16-12-71

GARAGE DEMANDE

OUTREMONT: urgent besoin d'un garage ou place de stationnement, près Stuart et Bernard. Tél: soir **271-7828** 10-12-71

HOMME OU FEMME DEMANDE

COUPLE DE CONCIERGE demandé pour école privée. Magnifique appartement avec toutes commodités. Appeler **739-3614** 11-12-71

HOMME DEMANDE

TEXAS OIL COMPANY recherche homme, 40 ans et plus, pour voyager dans les environs de MONTRÉAL; Pour contacter clients. Nous entrainons. Ecrire: S.C. Dickerson, Prés. Southwestern Petroleum Canada, Ltd. P.O.Box 789, Ft. Worth, Texas. 11-12-71

HOMME DEMANDE

REPRÉSENTANT CARTON D'EMBALLAGE
Avons besoin immédiatement d'un representant pour territoire assigné dans region de Montréal.
- Doit être bilingue.
- Posseder 3 a 5 ans d'expérience dans la vente de carton d'emballage.
- Diplôme universitaire de preference, mais non essentiel.

Ecrire au : Directeur de la Vente, ou appeler : 524-3711.
American Can of Canada Limited, 2065 Jeanne d'Arc, Montréal 403, Qué. 10-12-71

Homme marié, 30 ans environ, parfait bilingue, expérience dans monde du sport pour opérer cardex et superviser entrepôt et livraison, s'occuper des commandes téléphoniques, réclamations et importations pour grossiste importateur-articles de sport. Salaire: $7,800. Tél.: **336-0130.** 12-12-71

PROFESSEURS
Desireux de doubler leur salaire.
Tél. 725-5934
M. Guay 11-12-71

Trois-Rivières:
Pharmacie De Normanville demande
COMMIS D'EXPERIENCE
en pharmacie
Bonnes conditions de travail.
Ecrire a:
Case 163
Le Devoir 13-12-71

ELECTROLUX
DEUX REPRESENTANTS demandés pour couvrir territoire de Ville Laval et les environs.
Doivent posseder auto. Entrainement rapide. Excellent revenu des le debut.
Appelez: **M. Desjardins**
681-9218 10-12-71

TECHNICIEN DANS LA SOUDURE
Avec connaissances pratiques et théoriques de la soudure M.I.G., demande pour le département de la planification et minuterie.
Soumettre curriculum vitae a:
International Harvester Co. of Canada Ltd.
Candiac Works,
160 Boul. Industriel,
Candiac, Qué. 10-12-71

REPRÉSENTANT
Représentant expérimenté dans la vente de marchandise d'étalage, pour importante compagnie d'équipement d'étalage.
Doit posséder beaucoup d'imagination avec des connaissances de production complète.
Salaire et commission, dépenses, boni intéressant, plan d'assurance maladie - hospitalisation disponible.
Venez nous rencontrer pour discuter de cette offre."
en faisant parvenir demande à:
Case 160, Le Devoir 11-12-71

DESSINATEUR D'INTÉRIEUR SÉNIOR
Un minimum de 3 années d'expérience requises dans la conception de bureaux d'affaires.
Les candidats doivent être bilingues.
HESS ASSOCIÉS INC.
Tél: 481-7736 10-12-71

HOMME DEMANDE

REPRÉSENTANT MÉDICAL
pour offrir les services d'un laboratoire de références dans le milieu médical et hospitalier.
Curriculum vitae, expérience et qualifications par écrit a:
Service de Marketing
C.P. 233,
Montréal 114 13-12-71

JEUNE HOMME COMPÉTENT
Gradué du secondaire ou d'une école technique.
Excellente occasion pour commencer une brillante carriere avec une compagnie en pleine expansion et progressive.
Les fonctions de debut seront dans l'expedition avec possibilités d'avancement dans la supervision.
Faire parvenir resume complet donnant annees de scolarite a:
Case 162, Le Devoir 13-12-71

HOMME OU FEMME DEMANDE

Maison établie requiert services d'une personne possédant connaissance de l'histoire de l'Art. Ecrire Case 164, Le Devoir. 16-12-71

LOGEMENT A LOUER

LAVAL: Place Renaud – bas-duplex, 5½, garage, $125. par mois, à sous-louer, libre fin décembre. Tél: **663-8199** 3-1-72

RUE DUCHARME: près Davaar, 7 pièces, chauffé, cuisine moderne, $155. par mois. Avec références. Tél: **334-0591** 11-12-71

RUE SHERBROOKE: 4½ pièces, fermées, chauffées, eau chaude, devant parc, poêle-frigidaire fournis, adultes seulement. Tél: J. Bouchard **844-2573** ou C. Grenier **658-4944.** 17-12-71

CHATEAUBRIAND: 4 pièces, non chauffées, $65. près du métro Jarry. S'adresser au: 8332 Chateaubriand Mme R. David. 13-12-71

CASGRAIN près Guizot, logement, 4 pièces, 2e étage, ménage fait, libre pour janvier $80. Tél: **384-2850.** 11-12-71

COTE-DES-NEIGES, libre fin décembre à sous-louer, 6½, beau haut duplex, rue calme, près Collège Marie de France, $210. par mois, garage, taxes et chauffage compris. Tél: **324-5934** avant 5 p.m. et **342-1795** après 5 p.m. 17-12-71

LACOMBE 3008: près Université, bas-duplex, 5½ chauffé, petit jardin, sous-sol, salle lavage. $180. Libre 20 décembre. Reprise mobilier possible. Tél: **737-6612.** 11-12-71

LOGEMENT A SOUS-LOUER

COTE-DES-NEIGES, libre fin décembre à sous-louer, 6½, beau haut duplex, rue calme, près Collège Marie de France, $210, par mois, garage, taxes et chauffage compris. Tél: **342-5934** avant 5 p.m. et **342-1795** après 5 p.m. 10-12-71

COTE-DES-NEIGES: rue Gatineau, 4½, mi-janvier, $135. garage, taxes d'eau payées. Tél: après 6 p.m. **731-8942.**

MAISON A LOUER

Bungalow à louer comprenant piscine extérieure, meublé ou non, quartier résidentiel, $150. par mois. Disponible en janvier. Montréal-Nord. Tél: **322-5962** 22-12-71

ON DEMANDE

ACHETERAIS meubles anciens de plus de 40 ans, salle à manger, vaisselle etc. Tél: **374-1224.** 18-12-71

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A., B. Ped., B. Ph.; L. ès Lettres, Tél: **288-2332** J.N.O.

HOMME DEMANDE

REPRÉSENTANT DES VENTES EN GROS

Territoire:	Montréal et environs
Salaires:	MINIMUM $9,000. annuel à être discuté selon expérience
Auto:	Fournie avec dépenses
Bénéfices marginaux:	Excellents

Qualités requises:
- Éducation - cours secondaire
- Bilingue
- Ambitieux - potentiel gérant
- Minimum 3 ans industrie pétrolière ventes au détail.

Écrivez à:
MURPHY OIL QUEBEC LTD.
B.A. BASTIEN
6600 Côte-des-Neiges
Montréal 249, P.Q.
(514) 731-3314 10-12-71

PROPRIETE A VENDRE

OUTREMONT: 652 Davaar, construction solide, grand et luxueux duplex détaché, vente rapide pour règlement de succession. $69.-500. Propriétaire **274-6882.** 10-12-71

AHUNTSIC: rue St-Firmin, triplex détaché, construction 32' x 48', 1-7, 2-4, garage double. Propriétaire **389-3957.** 13-12-71

PROPRIETE A REVENUS A VENDRE

Vendrais ou échangerais propriété à revenu, 54 appartements, meublés, neufs, tous loués. 6652 Christophe-Colomb. 20-12-71

DOIT VENDRE: 29 triplex avant le 31 décembre; quel que soit le comptant, tous loués. Idéal pour petit investisseur. Coût déductible de vos impôts. Tél.: **526-4141 679-0770** Longueuil. 14-12-71

PROPRIETE DE CAMPAGNE A VENDRE

PIEDMONT: bungalow, 6 pièces meublées, foyer, chauffage central, piscine béton 30' x 20', terrain 192' x 192', $30,000. Comptant $10,000. minimum. Montréal **321-3164.** Piedmont **227-3417** 10-12-71

STUDIO DE DANSE

APPRENEZ A DANSER, toutes les danses populaires, groupe ou privé. Spécial 12 heures – $29.00 Ecole de Danse Suzanne, 2506 boul. Rosemont. **279-3588.** 16-12-71

TERRAIN A VENDRE

TERRAINS ET TERRES: Si vous êtes à la recherche d'une ferme ou d'un petit lopin de terre, nous possédons 5,000 acres de terre, à votre choix et à la portée de toutes les bourses. Pour information, écrire à: C.P. 98 Bromont, P.Q. 20-12-71

BOUL. LEGER – MONTREAL-NORD: 4 terrains, 4 x 100, commercial ou 8 appartements. $8.-500. Tél.: **331-1261** et **622-7305.** 11-12-71

IMMEUBLE
POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT CETTE RUBRIQUE
APPELER
MME MICHELINE TURGEON
844-3361

PROPRIÉTÉ A VENDRE

ST-LAMBERT
Duplex rénové, 7 pièces, int. 7%. Appelez Louise Brault, 672-7014 ou 672-6020
IMMEUBLES ST-FRANCIS
courtiers 10-12-71

LONGUEUIL
Domaine Gentilly
Résidence de prestige. 7 pièces, 4 chambres plus possibilités de finir salle de jeux. Terrain environ 8,000 pieds carrés. Construction neuve. Si vous avez un comptant appréciable, demandez P. Casavant 679-8220 ou 679-1355.
IMM. WESTGATE
courtiers 10-12-71

ST-LAMBERT
Élégant bungalow pierre, 12 pièces, 5 chambres, salon avec cheminée pierre, grande salle à diner, boudoir. Garage double. Magnifique terrain de 16,246 p.c. A sacrifier en bas du prix coûtant. Monique Côte 679-8220 ou 653-8746.
IMM. WESTGATE
courtiers 10-12-71

VILLE D'ANJOU
Très beau duplex semi-détaché, brique, garage. Près des écoles et autobus. Prix $30,000. Comptant $10,000. S'adresser à **René Cogné 679-8220 ou 653-0597**
Imm. WESTGATE
courtiers 10-12-71

OUTREMONT
Duplex, 2-5½, cuisines modernes, sous-sol fini, buanderie, garage.
McEACHRAN : Pour régler succession, duplex, 2-6 pièces, salle de jeux, garage double. Occupation immédiate.
LOUIS COLLIN : duplex détaché, 2-5 pièces, vivoir, 2 chambres et salle de bains au sous-sol, fenêtres, portes Rusco, 2 garages.
Inf. Roland Audette
AUDETTE & AUDETTE
273-3653, soir : 334-0119 10-12-71

DES ROSIERS
DUPLEX - OUTREMONT
Propriété comprenant 2 x 8 pièces, 4 chambres, 1½ salle de bains, garage double, $37,500. Mme R. Trudeau 733-3668.
COTTAGE - OUTREMONT
Cottage, six pièces, 3 chambres, jardin, espace de garage. Dans les $20,000. Mme R. Trudeau 733-3668.
COTTAGE - OUTREMONT
Maison détachée, grand hall, den, 5 chambres, salle de jeux, 2½ salles de bains, garage double. Dans les $40,000. Mme R. Trudeau 733-3668.
PRÈS DE L'UNIVERSITÉ
Duplex, façade en pierre, 6 et 7 pièces, cuisine rénovée, salle de jeux, plus 1 autre chambre, joli chambre, joli jardin. Mme R. Trudeau, 733-3668
845-1144
DES ROSIERS
Courtiers en immeubles et prêts hypothécaires 10-12-71

ST-BRUNO
$26,900. pour vente rapide
Secteur de prestige. Cottage Alcan offrant 8 pièces dont 4 chambres, cuisine entièrement équipée, salle familiale, garage, plus nombreux extras. Terrain exceptionnel. Pour visiter, prière d'appeler Mme J. Hudson 679-8220 ou 653-2701.
IMM. WESTGATE
courtiers 10-12-71

BROSSARD
(Asterville)
Grand duplex, 6 pièces, sous-sol fini avec foyer, garage double, près aréna et centre d'achats. Int. 6¼%. Appelez Francine Pouliot 676-8370 ou 672-6020.
IMMEUBLES ST-FRANCIS
courtiers 10-12-71

OUTREMONT
PAROISSE ST-VIATEUR: près écoles, collèges, cottage en brique, semi-détaché, 4 chambres, cuisine modernisée, petit jardin, garage, comptant minimum. **Prix $25,000.** Exclusif. Mme Anne Marie Larue 342-4173.
IMM. FAUST INC.
courtiers
731-1101 10-12-71

PROPRIETE COMMERCIALE A VENDRE

DE LANAUDIÈRE
21 appartements
Revenus: $31,000. Achetez cette attrayante propriété avec $25,000 comptant. H. Fisher 526-9156.
IMM. WESTGATE
courtiers 10-12-71

À VENDRE
COURTIER — BROKER
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES

WESTMOUNT
Cottage, très grand salon, salle à manger séparée, cuisine moderne, 5 chambres à coucher, magnifique jardin. Condition impeccable. M.L.S. Mme Michelle Roche, 935-8541, soir : 277-1250.

AVENUE ROSLYN
Cottage détaché en pierre "Dutch Colonial", 4 chambres à coucher en haut. Hall d'entrée au milieu den. Très beau jardin. $39,500. Alfred Stehr, 935-8541, soir : 482-1382 M.L.S.

OUTREMONT
Résidence de 7 pièces, 4 chambres à coucher, paroisse St-Germain, près de l'Université, des écoles, 1½ salle de bains, sous-sol fini avec foyer. Garage. Allée privée. Mme Michelle Roche, 935-8541, soir : 277-1250. M.L.S.

DUPLEX À OUTREMONT DÉTACHÉ
Grandes pièces, 2/3 chambres à coucher, fenêtres aluminium, propriété en bonne condition. Bon financement, jardin, garage. Prix demandé : $22,000. Michelle Roche, 935-8541, soir : 277-1250, M.L.S.
10-12-71

FEMME DEMANDEE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
5255, avenue Decelles, Montréal 250

SECRÉTAIRE

Exigences:
- 12 ans de scolarité;
- Excellente connaissance du français parlé et écrit;
- Âge: entre 25 et 30 ans;
- Célibataire;
- Expérience du secteur de l'enseignement serait un avantage.

Pour rendez-vous, les candidates devront communiquer avec le service du personnel:
343-4316 ou 343-4335 10-12-71

BOMBARDIER QUÉBEC LIMITÉE
(Boucherville)
est à la recherche de
SECRÉTAIRES
Pour les départements suivants:

- VENTE:
Qualifications requises:
Dactylo précise, un peu d'anglais, devra aimer les statistiques et le contact avec le public.

- PUBLICITÉ
Qualifications requises:
Jeune fille bilingue, très débrouillarde, possédant initiative et expérience en publicité.

Salaire:
Selon expérience et qualifications.
Bénéfices marginaux usuels.
Pour informations et entrevue, communiquer avec:
Mlle Denise Godin
entre 9 a.m. - 4 p.m.
à 527-4361 10-12-71

ASSISTANTE SECRÉTAIRE REQUISE

L'ASSOCIATION CULTURELLE FRANCO-CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN offre un emploi permanent d'assistante secrétaire, avec entrée en fonctions en janvier 1972.

Le candidate idéale devra être bilingue, maitriser parfaitement la langue française et être qualifiée pour la tenue des livres de comptabilité.

Les candidatures devront être accompagnées d'un curriculum vitae complet, de plusieurs références, d'une photo récente de la candidate de son numéro de téléphone, et devront être adressées à l'adresse suivante:

Directeur général de l'A.C.F.C.,
2800, rue Albert,
Régina, Sask.

Lieu de travail: Régina - salaire selon qualifications et expérience - temps de probation: trois mois - augmentations périodiques de salaire à déterminer selon le rendement fourni - Plan de pension personnel après six mois de service - avantages sociaux normaux.
10-12-71

HOMME OU FEMME DEMANDÉ

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES HOCHELAGA-MAISONNEUVE INC.
demande
CHEF DE SECRÉTARIAT
(Concours No 3)

Le poste:
Sous la direction du directeur général, le chef aura la responsabilité de planifier le service de secrétariat.

Qualifications:
- Diplôme de 11e année d'une institution reconnue par le Ministère des Institutions du Québec.
- Une expérience pratique dans la dimension de secrétariat.
- Aptitudes à analyser les performances d'un personnel.
- Travailler efficacement en équipe.
- Capable de planifier un travail diversifié.

Salaire:
Selon les qualifications et les responsabilités.

Joindre à la demande d'emploi, le curriculum vitae et les attestations d'études et d'expérience. Faire parvenir documents avant le 17 décembre 1971, en indiquant "Concours No 3", à:
C.P. 94, Station M
Montréal 403, Qué.
10-12-71

Une "école de voleurs" à l'entraînement des Expos

C'est avec la bienveillante collaboration des autorités policières de la Floride que les Expos de Montréal ont ajouté à leur programme d'entraînement printanier une "école de voleurs". Mais attention! Ce ne sera pas une école du crime, mais plutôt une clinique de trois jours sur l'art de voler des buts, à l'affiche pour Homestead le 15 mars, et à laquelle sont invités quelque 16 des plus rapides jeunes joueurs des filiales de l'équipe.

"Nous y enseigneront de façon intensive l'art de courir sur le sentier, de voler des buts, de réussir des coups retenus et autres aspects du jeu qui contribuent à rendre un joueur combatif", a dit de cette école Mel Didier, directeur du développement des joueurs. "Nous avons beaucoup de rapidité dans nos filiales, et nous désirons l'utiliser au maximum."

L'entraînement du "grand club" commencera dès le 24 février à West Palm Beach, où les Expos partagent les aménagements existants avec les Braves d'Atlanta. Le directeur général Jim Fanning a expliqué que les premiers venus seraient les lanceurs et les receveurs. Ils seront rejoints une semaine plus tard, soit le 1er mars, par tous les autres porte-couleurs de l'équipe, en prévision du premier d'une série de 22 matches avant-saison, contre les nouveaux Rangers du Texas (anciens Sénateurs de Washington), le 11 mars à Pompano Beach. Les Expos disputeront leur dernier match hors-concours le 5 avril, puis s'amèneront à Montréal pour une rencontre régulière au parc Jarry contre les Cubs de Chicago.

Tous les joueurs des filiales de la formation montréalaise s'entraîneront à Homestead, à compter du 15 mars. Quelque 105 "espoirs" y seront invités.

●

La DECISION des autorités municipales de Shawinigan de se désister de l'organisation des Jeux d'hiver du Québec, prévus pour février prochain, n'a pas été sans causer d'énormes remous dans les milieux du sport amateur. La direction de la Confédération des sports du Québec, lors de son congrès de fin de semaine dernière, n'y est pas allée de main-morte en blâmant Shawinigan d'une telle décision. Voilà que le conseil d'administration de la Corporation des Jeux vient de confier tout le dossier à ses conseillers juridiques, dans le but de prendre les mesures légales appropriées. Entretemps, la Corporation a décidé de soutenir la présentation des finales régionales comme prévues.

●

PLUS DE 20,000 JOUEURS de curling à travers le pays s'affronteront au cours des premières éliminatoires du 8ème championnat annuel pour la pierre Seagram, qui débuteront ce mois-ci. Inauguré en 1964 par l'Association canadienne de curling et la maison Seagram, ce championnat veut créer une importante épreuve nationale réservée aux joueurs de 50 ans et plus. Depuis ses débuts, il a attiré plus de 60,000 joueurs et il est l'une des épreuves les plus attendues de la saison. Onze équipes seront présentes, une par province à l'exception de l'Ontario qui en a deux. La finale aura lieu à Prince-Albert, en Saskatchewan, du 20 au 25 février. C'est l'Ile-du-Prince-Edouard qui l'a emporté l'année dernière. La finale québécoise sera présentée à Asbestos du 2 au 5 février.

LE POIDS DES ANNÉES ne semble nullement nuire au vétéran Lorne "Gump" Worsley, des North Stars du Minnesota. Au contraire, malgré ses 42 ans, il domine la ligue Nationale avec une moyenne de 1.36 but accordé par match, tout en ayant gagné 7 des 12 matches auxquels il a participé. (Téléphoto PA)

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 24 novembre 1971 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Canadian Super Trading Co. furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce fut enregistré le 2 décembre 1971 au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2316161.

Montréak, le 24 novembre 1971

Banque Canadienne Impériale de Commerce

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No.: 05-816 735-71

PAOLO SCHIAVI, résidant et les cité et district de Montréal,

Demandeur

-VS-

HEDORE DUGUAY, autrefois résidant en les cité et district de Montréal, présentement de lieux inconnus,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur HEDORE DUGUAY est par les préentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 6ième jour de décembre 1971

MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

Mtres Wolosben & Axelrod,
275 St. James W. S. 42
Montréal 126, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 18-021 056-71

EMCO LTEE., corps politique, légalement constitué selon la loi, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires à Ville Brossard, district de Montréal,

Demanderesse

-VS-

CEDRA CONSTRUCTION INC., autrefois ayant sa principale place d'affaires en la cité de Longueuil, district de Montréal, présentement de lieux inconnus, & al.,

défendeurs

LE REGISTRATEUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE LA DIVISION DE CHAMBLY.

Mis-en-case

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse CEDRA CONSTRUCTION INC., est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie d'un Avis d'enregistrement de Privilège comprenant: divers emplacements connus et désignés comme étant les lots (64-1016) - (64-1017-1) - (64-1017-2) - (64-1018) - (64-1019-1) - (64-1019-2) - (64-1020) - (64-1021) - (64-1022-1) - (64-1022-2) - (64-1023) - (64-1024-1) - (62-1024-2) - (64-1025) - (64-1026-1) - (64-1026-2) - (64-1027) - (64-1028-1) - (64-1029-1) - (64-1029-2) - aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Antoine de Longueuil avec bâtisses dessus érigées, a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 6 décembre 1971

MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

Me Côté & Paquin
215 des Laurentides
Ville de Laval, Qué.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DMY – 71-10398
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 28 décembre 1971
Région Montmorency

SERVICES D'EQUIPES POUR L'INSTALLATION ET L'ENTRETIEN DES CHAUFFE-EAU EN LOCATION DANS L'AGGLOMERATION DE LA VILLE DE QUEBEC

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous conditon, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 1er décembre 1971

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 05 817 073 71

CONSTANTINE VALAIS, gentilhomme, des cité et district de Montréal, domicilié et résidant au 5431 rue Hutchison,

Demandeur

– vs –

DAME EFTERPI DELIGIANNI, épouse dudit Constantine Valais, maintenant de lieu inconnu

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, Dame Esterpi Deligianni, est par les présentes requises de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a ete laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, 26 novembre 1971.

(S) Jacques Dionne

Protonotaire adjoint C.S.M.

Député
Mes McMaster, Meighen / Ass.,
Procureurs du demandeur. Député –

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS
APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Ancienne Lorette, Québec. INSTALLATION D'UNE UNITE STATIQUE DE POUVOIR SANS INTERRUPTION ET OUVRAGES CONNEXES, A L'AEROPORT DE QUEBEC, ANCIENNE LORETTE, QUEBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, Pièce 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. (636-3202), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 30 décembre 1971.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50, fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au Bureau des soumissions déposées, 4970 Place de la Savane, Montréal, Qué. et à l'Association de la Construction de Québec, 675 avenue Marguerite Bourgeois, Québec, Qué.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. Baribeau
Directeur régional du Québec,
Administration canadienne des transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 1er décembre 1971.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DMY-71-10401
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 28 décembre 1971
Région Montmorency

FOURNITURE DE DEUX (2) GROUPES ELECTROGENES 400 kW, 1200 T.P.M. CENTRALES HARRINGTON HARBOUR ET ST-AUGUSTIN (COMTE DE DUPLESSIS)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS ($10,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 1er décembre 1971

"AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 23 juillet 1971 par lequel Buffet Bernard Willa Enr'g a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Earegistrement de Chambly le 4ième jour d'août 1971 sous le No. 347704.

Banque de Montréal, le 6ième décembre 1971."

PLANT'S MACHINERY INCORPORATED

AVIS est donné par la présente que PLANT'S MACHINERY INCORPORATED une corporation ainsi constituée en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.

Daté à Montréal, ce 7ième jour de décembre 1971.

C. S. Bradeen, Jr.
Secrétaire-trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 05-815 288-71

LA BANQUE DE MONTREAL, une corporation, ayant son bureau chef en les cité et district de Montréal,

demanderesse,

-VS-

STEPHEN J. DANILOV, exécutif, autrefois résidant en les cité et district de Montréal, présentement de lieux inconnus,

Défendeur

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAPRAIRIE, & al.,

Mises-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur STEPHEN J. DANILOV est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 3ième jour de décembre 1971

MARIUS D'AMOURS P.C.S.M.

Mes McDougall, Hemens & Ass.,
505 Dorchester Blvd W.
Montréal 128, Que.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL

NO. 12-016747-71

DAME OLGA BEREZUSKY SOBCZAK

Requérante

-vs-

BOLESLAS SOBCZAK

Intimé

AVIS

Par ordre de la Cour, l'intimé, BOLESLAS SOBCZAK est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante jours suivant la date de la dernière publication. Une copie de la requête en Divorce a été laissée à son intention, au bureau du Greffe des Divorces de la Division de Montréal.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 29 septembre 1971

Registraire
R. A. Cole

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DAI-71-10374
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 28 décembre 1971
Région Abitibi

SERVICES D'EQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE LIGNES DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de VINGT-CINQ DOLLARS ($25,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 1er décembre 1971

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contract signé le 7 août 1971 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de R.G.H. Investments Co. Ltd. furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce fut enregistré le 31 août au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 229-7893.

Montréal, le 7 août 1971, Québec

Banque Canadienne Impériale de Commerce

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No. 12-017-668-71

DAME CLAIRE ROY, ménagère de Montréal-Nord, district de Montréal, résidant et domiciliée à 11,111 Avenue Drapeau, appt. no 2.

Requérante

-vs-

LEOPOLD PROTEAU, de Montréal-Nord, district de Montréal, présentement de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, LEOPOLD PROTEAU, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 10 novembre 1971

Jacques Perron
REGISTRAIRE

Me Michel Gaudette,
561 Crémazie Est, Suite 26,
Montréal 354.
Procureur de la requérante.

AVIS PUBLIC

REGLEMENT NUMERO 60 –

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite Ville, qu'à son assemblée régulière du 6 décembre 1971, le Conseil de la Ville de Saint-Basile-Le-Grand a adopté un règlement portant le numéro 60, pourvoyant à l'achat d'un tracteur chargeur retro-excavateur, avec équipements pour le Service des Travaux Publics et autorisant à cette fin un emprunt obligataire au montant de $15,000.09.

AVIS PUBLIC est en outre donné qu'une assemblée des personnes inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et, s'il s'agit de personnes physiques, qui soient majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, est par les présentes convoquée et sera tenue vendredi, le 17 décembre 1971, à 7.00 heures p.m., en l'Hôtel de Ville, 204 rue Principale, et que là et alors, ledit règlement sera soumis aux dits électeurs et pris par eux en considération, conformément à la Loi.

DONNE A SAINT-BASILE-LE-GRAND,
le 7 décembre 1971.

Gilles Champagne, R.I.A., C.M.A.
Secrétaire-trésorier

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMR-71-10411
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 4 janvier 1972

Divers endroits de la Province de Québec

FOURNITURE DE VOITURES AUTOMOBILES, TYPE REGULIER

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant.

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS ($6,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal le 29 novembre 1971

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No. 05-817445-71

MURIELLE AUCLAIR, ménagère, des Cité et District de Montréal, épouse commune en biens de Roger Delage.

Demanderesse

-vs-

ROGER DELAGE, autrefois de la ville de Montréal et maintenant de lieu inconnu.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 6 décembre 1971

MARIUS D'AMOURS
Protonotaire adjoint C.S.M.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-71-10387
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 28 décembre 1971

Poste Sept-Iles
(Comité de Saguenay)

FOURNITURE D'UN (1) DISJONCTEUR 161 kV, 2000 A

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 1er décembre 1971

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS

La Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais recevra jusqu'à 4:00 heures p.m., le 5 janvier 1972 à 103, rue Montcalm, Hull, Québec, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture d'ameublement et d'outillage pour l'école Polyvalente St-Jean-Baptiste, dans les spécialités suivantes: –

1 – # 340 Couture domestique
2 – # 341 Arts culinaires (Equipement)
3 – # 342 Arts culinaires (Outillage)
4 – # 343 Cuisine de restaurant
5 – # 344 Musique (Instruments)
6 – # 345 Biologie: 41 (411) (Instruments) B.S.C.S. 422 (51-52)
7 – # 346 Chimie (Chem Study)
8 – # 347 Physique (I.S.P.)
9 – # 348 Physique (31-32-41-44)
10 – # 349 Physique 43 (Harvard Project)
11 – # 353 Physique (P.S.S.C.)
12 – # 355 Sciences familiales
13 – # 356 Biologie 41 (411) (Verreries)
14 – # 357 Biologie 222
15 – # 359 Histoire et Géographie
16 – # 368 Dessin
17 – # 369 Hydrothermie
18 – # 370 Education physique
19 – # 371 Outillage portatif électrique
20 – # 372 Tables de travail et étagères
21 – # 374 Electro-technique (Equipement)
22 – # 382 Mobiler de classes et de bureaux
23 – # 383 Sciences commerciales
24 – # 385 Clinique médicale
25 – # 386 Arts plastiques
26 – # 393 Draperies et tentures
27 – # 394 Cafeteria

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers de charges et autres documents à compter de 9:00 heures a.m. le 9 décembre 1971 auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 10:00 heures a.m., le 6 janvier 1972 à 103, rue Montcalm, Hull, P.Q.

Le secrétaire-trésorier

CITE DE WESTMOUNT

Règlement 761

Avis public est par les présentes donné à tous ceux qui peuvent être concernés que le règlement 761 intitulé "REGLEMENT POUR CONSTRUIRE ET FINANCER UN PROJET D'HABITATION MUNICIPALE" était adopté par le Conseil Municipal de la Cité de Westmount lors d'une assemblée générale tenue à l'hôtel de ville lundi, le 6 décembre 1971.

Les détails se rapportant à ce dit règlement sont contenus au complet dans le règlement 761, lequel est ouvert pour vérification par toutes les personnes intéressées au bureau du Greffier, hôtel de ville, Westmount.

Donné à Westmount ce septième jour de décembre 1971.

R. B. Seaman
Greffier

CITE DE WESTMOUNT

REGLEMENT 760

Avis public est par les présentes donné à tous ceux qui peuvent être concernés que le règlement 760 intitulé "REGLEMENT POUR IMPOSER UNE COTISATION POUR RENCONTRER LES DEPENSES COURANTES ET AUTRES DEPENSES DE LA CITE AU COURS DE L'ANNEE FISCALE 1972" était adopté par le Conseil Municipal de la Cité de Westmount lors d'une assemblée générale tenue à l'hôtel de ville lundi, le 6 décembre 1971.

Les détails se rapportant à ce dit règlement sont contenus au complet dans le règlement 760, lequel est ouvert pour vérification, par toutes les personnes intéressées au bureau du Greffier, hôtel de ville, Westmount.

Donné à Westmount ce septième jour de décembre 1971.

R.B. SEAMAN
Greffier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE
ST-BRUNO DE MONTARVILLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à une assemblée du Conseil de la Ville de Saint-Bruno de Montarville, tenue le 6 décembre 1971, un règlement portant le numéro 737 a été adopté concernant l'amélioration de l'Hôtel de Ville et un emprunt supplémentaire pour en payer le coût.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu le 20 décembre 1971 entre 19 et 21 heures, afin de voter pour ou contre ledit règlement.

DONNE en la Ville de Saint-Bruno de Montarville, ce 7ième jour du mois de décembre, mil neuf cent soixante et onze.

ROLAND COULOMBE,
GREFFIER

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE
ST-BRUNO DE MONTARVILLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à une assemblée du Conseil de la Ville de Saint-Bruno de Montarville, tenue le 6 décembre 1971, un règlement portant le numéro 738 a été adopté concernant une partie de l'aménagement du Parc Rabastalière et un emprunt supplémentaire pour en payer le coût.

Le susdit règlement est maintenant à mon bureau où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les propriétaires intéressés sont invités à une assemblée publique qui aura lieu le 20 décembre 1971 entre 19 et 21 heures, afin de voter pour ou contre ledit règlement.

DONNE en la Ville de Saint-Bruno de Montarville, ce 7ième jour du mois de décembre, mil neuf cent soixante et onze.

Roland Coulombe
GREFFIER

LAURENTIAN REGIONAL SCHOOL BOARD
LACHUTE, QUE.

APPEL D'OFFRES

La Laurentian Regional School Board recevra jusqu'à cinq heures, le 5 janvier, 1972, à son bureau situé dans la Laurentian Regional High School à Lachute, Qué., des offres sous enveloppes scellées pour l'équipement:
Projet 8-72 – Mécanique d'ajustage
Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la commission scolaire régionale auquel il joindra un chèque de garanti équivalant à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de La Laurentian Regional School Board, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Laurentian Regional School Board.
Les soumissionnaires pourront se procurer cahiers des charges et autres documents à compter du bureau de Laurentian Regional School Board à Laurentian Regional High School, Lachute, Qué., Téléphone: Région 514, 562-8513.
Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 8 heures, le 5 janvier, 1972, dans la Laurentian Regional High School, située à Lachute, Qué.
La Laurentian Regional School Board ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

(Madame) M. H. Prophet,
Secrétaire-trésorière

le 7 décembre, 1971

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT D'ABITIBI
VILLE DE LA SARRE.

– AVIS D'APPEL D'OFFRES –

Des soumissions cachetées, portant la mention "PROPOSITION DE DEVELOPPEMENT POUR ARENA", seront reçues au bureau du Greffier, en l'Hôtel de Ville de la Ville de La Sarre, au numéro 6, de la 4e Avenue Est, Case Postale 550, LaSarre, Abitibi-Ouest, P. Qué., jusqu'à jeudi, le 10 février 1972, à 16:00 heures, pour:

La construction d'un aréna sur des terrains situés à l'intérieur des limites de la Ville de La Sarre, le tout conformément au dossier de demande de proposition.

Cet appel d'offres s'adresse à toute corporation, société, consortium et personne physique ayant sa principale place d'affaires au Québec.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules incluses dans la demande de proposition. On obtiendra cette demande de proposition et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions moyennant un dépôt non remboursable de $25.00 en argent ou en chèque visé, à l'ordre de la Ville de La Sarre, en s'adressant au Bureau du Gérant Municipal, 6, 4e Avenue Est, à La Sarre, à compter du 3 décembre 1971.

Un chèque accepté ou un bon de garantie d'une valeur de 10% du montant de la soumission devra accompagner chacune d'elle, conformément au dossier de la demande de la proposition.

Les soumissions seront ouvertes en public, jeudi le 10 février 1972, à 20:00 heures, lors d'une assemblée des membres du Conseil Municipal en l'Hôtel de Ville de La Sarre et tous les soumissionnaires et parties intéressés sont invités à assister à cette assemblée.

La Ville de La Sarre ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Me MARCEL GAGNON, Greffier,
Ville de La Sarre,
C. P. 500,
LA SARRE.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO. 12-1129" concernant

LE PROLONGEMENT DU MUR D'APPROCHE AVAL, ÉCLUSE DE CÔTE STE-CATHERINE, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'EST.

seront reçues au bureau de l'Aministration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou à l'immeuble de la voie maritime, écluse de Saint-Lambert, boite postale 97, Saint-Lambert (Qué.) jusqu'à 15 heures, heure normale de l'Est, le mardi 21 décembre 1971.

On pourra obtenir les plans, devis, formules de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en français ou en anglais, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9 (Qué.), ou au Secrétaire, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au directeur régional, immeuble de la voie maritime, boite postale 97, Saint-Lambert (Qué.), contre le versement de cent dollars ($100.), pour chaque jeu de documents, montant qui sera remboursés sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours des dates fixées ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir soit un dépôt afférent à la soumission, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit une garantie de soumissions, représentant dix pour cent (10 p. 100) de la soumission, par laquelle il s'engage à passer un contrat en bonne et due forme selon le modele qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et à satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentée conformement à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le secrétaire,
L.E. Beland.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU ST-LAURENT,
OTTAWA, le 7 décembre 1971.

Jean-Claude et Pierre, nos AS-COMPTEURS (D'UN SOIR)

par MARC THIBEAULT

Jean-Claude Tremblay, avec ses 2 premiers buts de la saison, et Pierre Bouchard avec son tout premier dans la ligue nationale, ont, hier soir et devant 16,686 spectateurs, mené les Canadiens à une victoire de 4-2 contre des Red Wings de Détroit qui ne connaissent certainement pas leur meilleure année de hockey.

En 13 saisons et après 743 parties du calendrier régulier de la LHN, le brillant défenseur de Bagotville a donc maintenant un total de 53 buts. Quant à Bouchard, il aura dû attendre sa 75ème joute (51 la saison dernière et 24 cet hiver) pour réussir le premier but de sa carrière dans la ligue Nationale qui déjà fut témoin des nombreux exploits de son père.

Le triomphe du Canadien a semblé assez facile. En fait, il ne le fut pas tant que cela. Détroit eut un peu plus de lancers et Dryden dut encore une fois faire quelques très bons arrêts. D'autre part, la défensive des Wings, toujours serrée, fut assez efficace même si le gardien Joe Daley dut faire sa grande part pour empêcher le Tricolore de marquer plus souvent.

Si les premières et dernières 20 minutes nous offrent du hockey assez ordinaire, la 2ème période fut enlevante, ne serait-ce qu'à cause des buts de MM. Tremblay et Bouchard, nos as-compteurs...d'un soir.

1ère période

4ème minute: Lafleur fait une superbe passe devant le filet du Détroit à Lemaire qui rate.

6ème minute: Lemaire dégage Frank Mahovlich mais celui-ci n'arrive pas à déjouer Daley.

7ème minute: Harper se frappe sur Wall tel sur un mur et on s'échange de méchants regards prendant que l'organiste joue "Parlez-moi d'amour".

8ème minute: Mickey Redmond frappe le poteau droit du filet de Dryden.

1ère période
Aucun but.
Aucune punition.

2ème période
1 Montréal: Tremblay (1)
Richard, Larose. 7:58
2 Montréal: Bouchard (1) 14:47
3 Détroit: Volmar (4)
Berenson. 16:42
4 Détroit: Berenson (9)
Collins, Stackhouse. 17:57
5 Montréal: Tremblay (2)
F. Mahovlich, Lemaire. 18:43
Pun: L. Johnston D 6:09, Larose M 12:15.

3ème période
6 Montréal: P. Mahovlich (7)
Tremblay, Lemaire. 14:13
Pun: Roberto M 11:51
Lancers par
Détroit 12 10 8 – 30
Montréal 10 8 8 – 26
Gardiens: Daley (D), Dryden (M).
A – 16,686.

10ème minute: Tremblay dégage Lafleur qui lance mais le gardien adverse bloque.

12ème minute: Dryden sauve contre Ron Stackhouse puis contre Marcel Dionne.

15ème minute: Dryden vole Ecclestone...Daley sauve contre Lafleur... Dryden contregarde encore Ecclestone.

18ème minute: Daley sauve du bâton contre Lemaire.

Jeu rapide, intéressant grâce aux deux gardiens.

2ème période

Les minutes du 2ème tiers furent certes plus palpitantes puisqu'elles furent marquées de 5 buts. dont trois par le Canadien.

Après que Tardif eut manque un filet ouvert après avoir reçu une passe de Richard au début d'une pénalisation à Larry Johnston, la 1ère de la partie, Larose travailla comme un forcené le long de la clôture et à l'intérieur de la ligne bleue du Détroit. Il passa finalement dans le coin à Richard tout en indiquant de la tête à Tremblay de filer vers le but puisque Larose, lui, prenait position à la pointe droite. Richard passa à Tremblay qui compta facilement... son tout premier but de l'année.

Une pénalisation à Larose ne donna lieu qu'à deux lancers de revers, un d'Ecclestone que Dryden arrêta et un autre, de 160 pieds, de Pete Mahovlich sur Daley, le grand Pete dégageant son territoire avec précision.

En 15ème minute, Pierre Bouchard reçut à l'intérieur de la ligne bleue des Wings une passe égarée. Du revers et à 35 pieds, il tira... pour réussir son 1er but de la saison et de sa carrière dans la ligue Nationale.

Mais Red Berenson devait bientôt se charger d'effacer cette avance 2-0 du Canadien. A la 17ème minute, il passa à Doug Volmar qui, avec Ecclestone, se présenta seul devant Harper. Il lança finalement.. et compta. Une minute plus tard, Berenson marquait lui-même. C'était son 9ème but de la saison, plus fort total chez les marqueurs du Détroit.

La foule ne resta pas assise trop longtemps sur sa peine... 46 secondes après, Tremblay y allait de son 2ème but en prenant, à 12 pieds devant le filet, une passe de Frank Mahovlich.

3ème période

Les dernières 20 minutes nous ont valu du jeu assez décousu. En 4ème minute, Richard fit une superbe montée mais ne put compter après avoir déolacé Daley. Durant une punition à Roberto, pour avoir donné du bâton à son ancien coéquipier Bill Collins, un autre ex-Canadien, Mickey Redmond, manqua un filet ouvert.

A la 15ème minute, Pete Mahovlich donna le coup de grâce au Détroit en déjouant Daley avec un lancer-boulet de 50 pieds après que Tremblay, du fond de la zone du Canadien, lui eut fait une passe lui permettant de filer seul.

Comme quoi, M. Tremblay était pas mal partout sur la patinoire hier soir.

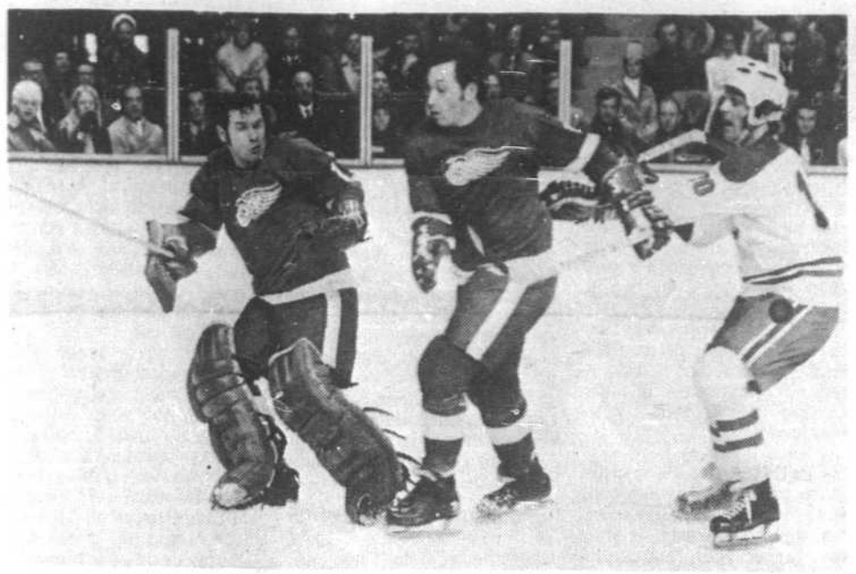

JOE DAILEY s'éloigne de son filet pour venir prêter main forte à son défenseur Larry Johnston qui semble en avoir plein les bras avec Guy Lafleur, du Canadien. Bien qu'il n'ait pas participé au pointage, Lafleur a brillé en plus d'une occasion, hier, au Forum. (Photo Le Devoir par Donati)

NY conserve sa mince avance en tête

CHICAGO (PA) – Le 20ème but de la saison de Vic Hadfield, à 8:13 du dernier engagement, a permis aux Rangers de New York d'arracher un verdict nul de 2-2 aux Blacks Hawks de Chicago, hier, dans la ville des vents, et ainsi conserver une priorité d'un point sur les Canadiens de Montréal en tête de la section est de la ligue Nationale.

Rodrigue Gilbert a marqué l'autre but des Newyorkais, tandis que Bobby Hull et Hubert Martin ont compté pour les Hawks.

A peine plus d'une minute avant le but d'Hadfield, Chicago a pris une avance de 2-1 après que Martin eut capté une passe de Chico Maki à l'embouchure des buts pour ensuite dejouer Ed Giacomin.

Jean Ratelle a préparé le but égalisateur en envoyant le disque profondément dans la zone des Hawks avant de le relayer à Hadfield qui dut batailler ferme devant les buts de Tony Esposito avant de le déjouer.

Le match a rapproché les Hawks à deux points des North Stars du Minnesota détenteurs du 1er rang de la section Ouest.

Gilbert avait donné aux Rangers une avance de 1-0 en enregistrant son 19ème filet de l'année, à 4.03 du 1er tiers, avant que Hull ne marque son 15ème à 6.06 du second engagement.

1ère période
1 New York: Gilbert (19)
Ratelle, Park. 4.03
Pun: Jarrett C 1.29, Park NY 4.26, Rolfe NY 10.20.
2ème période
2 Chicago: R. Hull (15)
Maki. 6.06
Pun: Stapleton C 8.40
3ème période
3 Chicago: Martin (9)
R. Hull, Maki. 7.06
4 New York: Hadfield (20)
Ratelle. 8.13
Pun: Park NY mineure, inconduite 0.32.
Lancers par
New York 11 8 5 – 24
Chicago 11 7 12 – 30
Gardiens: Giacomin (NY), Esposito (C).
A – 17,000.

Leafs 3, Stars 1

TORONTO (PA) – Daryl Sittler et Norm Ullman ont récolté un but et une aide chacun pour conduire les Maple Leafs de Toronto à un gain de 3-1 sur les North Stars du Minnesota.

Après avoir ouvert le pointage avec l'aide d'Ullman dans la 1ère période, Sittler a préparé le but de Jim Harrison dans le dernier engagement.

Ullman a compté le but victorieux au début de la 2e reprise.

Bill Goldsworthy a évité le blanchissage aux visiteurs à mi-chemin de la 2e période.

1ère période
1 – Toronto: Sittler (5)
Ellis, Ullman. 14:13
Pun: Grant M 7:41, Harrison T 14:50, Baun T, Parise M 19:48.
2ème période
2 – Toronto: Ullman (9)
McKenny. 2:07
Pun.: Aucune.
3ème période
3 – Minnesota: Goldsworthy (13)
Parise, Drouin. 9:31
4 – Toronto: Harrison (7)
Sittler, Dupéré. 13:44
Pun.: McKenny T 8:54, Goldsworthy M 9:51, Nanne M 16:18, O'Brien M, mineure, majeure, inconduite, Monahan T, mineure, majeure 16:30.
Lancers par
Minnesota 5 18 7 – 40
Toronto 14 12 10 – 36
Gardiens: Worsley (M), Parent (T).
Assistance: 16,369.

Pingouins 1, Seals 1

PITTSBURGH (PA) – Les Pingouins ont pris l'exclusivité du 3e rang dans la division Ouest de la LHN en annulant 1–1 avec les Golden Seals de la Californie.

Bob Leiter a compté le but égalisateur vers la fin de la 2e reprise et aucun club n'a pu déjouer son rival pendant la balance du match.

Dick Belmond avait donné une avance de 1–0 aux Seals au début du match avec un lancer frappé de 40 pieds qui a dévié sur le patin du gardien Roy Edwards.

Le verdict nul a permis au Pittsburgh de devancer St-Louis au 3e rang.

1ère période
1 – Californie: D. Redmond (3)
Pinder, Boldirev. 4.42
Pun: Marshall C 1.37, Watson P, mineure double, E. Hicke C 5.05, Marshall C 9.58.
2ème période
2 – Pittsburgh: Leiter (9)
Polis, Apps. 17.19
Pun: Hextall P 8.20
3ème période
Aucun but.
Pun: Sheehan C 3.34, D. Redmond C 14.48, Kannegeisser P, 17.03.
Lancers par
Californie 5 7 9 – 21
Pittsburgh 10 7 11 – 28
Gardiens: Meloche (C), Edwards (P). A – 8,831.

À Blue Bonnets

Hier

Hier soir, "M. Lee" a choisi un seul gagnant, ce qui porte son total de vainqueurs à 91 en 360 courses pour une moyenne de 25.3% Il a par ailleurs perdu $16.80, portant ainsi sa banque à $146.40.

Avant-hier, il a obtenu 5 premiers pour un total de $18.

Pari double: Pretty Speedy (1) et Dudleys Wick (4): $25.90.

1ère quiniela: Tilcan (7) et The Prude (6): $121.50.

2ème quiniela: Torbolton Time (4) et Comet Angus (5): $6.10

3ème quiniela: Windy Todd (4) et Carillon (1): $41.40.

Exacta: Nechako Pride (2) et Nite Song (8): $83.80.

Mutuel: $446,757.

A – 6,564.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

East	j	g	p	n	bp	bc	pts
New York	26	17	4	5	120	62	39
Montreal	25	16	3	6	99	54	38
Boston	24	17	5	2	97	55	36
Toronto	26	10	8	8	72	75	28
Détroit	28	8	15	5	71	93	21
Vancouver	28	8	16	4	65	94	20
Buffalo	27	6	16	5	73	105	17
Ouest							
Minnesota	27	18	6	3	77	48	39
Chicago	27	17	7	3	86	48	37
Pittsburgh	28	10	15	3	75	81	23
St-Louis	27	9	14	4	72	86	22
Californie	29	9	16	4	85	118	22
Philadelphie	25	8	12	5	54	72	21
Los Angeles	27	5	21	1	53	113	11

Mardi
Vancouver 2, St-Louis 1
Hier
Montréal 4, Détroit 2
Toronto 3, Minnesota 1
Chicago 2, New York 2
Boston à Los Angeles
Pittsburgh 1, Californie 1
Ce soir
New York à Philadelphie
Chicago à Buffalo

AVANT-HIER SOIR
VANCOUVER 2, ST-LOUIS 1

1ère période
1 – St-Louis: St-Marseille (7)
Thompson, Dupont. 2:47
2 – Vancouver: Speck (1)
Tallon, Paiement. 10:34
Pun.: Unger 5:07, Tallon et Roberts 5:57.
2ème période
3 – Vancouver: Balon (8)
Boudrias, Kearns. 4:35
Pun.: Balon 2:24, Bennett 6:42
3ème période
Aucun but.
Aucune punition
Lancers par
St-Louis 9 10 8 – 27
Vancouver 15 12 13 – 40
Gardiens: St-Louis, McLeod; Vancouver, Wilson.
A – 15,570.

Les meneurs

	B	a	pts
Ratelle, New York	16	30	46
Esposito, Boston	20	24	44
Hadfield, New York	20	23	43
Gilbert, New York	19	23	42
Orr, Boston	12	30	42
Perreault, Buffalo	12	22	34
Martin, Buffalo	18	14	32
B. Hull, Chicago	15	16	31
F. Mahovlich, Montréal	16	13	29
Ullman, Toronto	9	20	29
Unger, St-Louis	14	13	27
Mikita, Chicago	10	17	27
Stanfield, Boston	5	22	27

LIGUE JR DE L'ONTARIO

Oshawa	25	16	4	5	133	95	37
Toronto	24	17	7	0	127	92	34
Ottawa	23	15	7	1	116	75	31
Kitchener	22	12	5	5	119	89	29
Niagara Falls	25	11	8	6	108	108	28
Peterboro	28	11	12	5	106	118	27
London	26	10	13	3	107	119	23
St. Catharines	25	5	16	4	95	133	14
Hamilton	25	4	18	3	75	122	11
Montréal	19	2	13	4	65	100	8

Mardi
Toronto 11, London 6
Oshawa 5, Hamilton 5
Ce soir
St. Catharines à Peterboro

LIGUE AMERICAINE

Est							
Boston	24	19	3	2	94	48	40
Halifax	27	13	8	6	95	74	32
Springfield	23	9	9	5	77	73	23
Providence	25	7	12	6	86	94	20
Rochester	27	8	16	3	70	109	19
Ouest							
Hershey	24	14	6	4	94	68	32
Cleveland	24	11	8	5	87	74	27
Baltimore	28	11	13	4	82	90	26
Richmond	25	10	12	3	64	66	23
Cincinnati	26	7	12	7	85	108	21
Tidewater	23	5	15	3	58	88	13

Mardi
Halifax 7, Hershey 0
Boston 5, Rochester 1
Baltimore 6, Providence 1
Hier
Cleveland à Tidewater
Ce soir
Cleveland à Cincinnati

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

Sir George	6	6	0	0	38	14	12
Loyola	7	4	2	1	44	20	10
Sherbrooke	7	3	2	2	32	21	8
Montréal	8	3	3	2	41	35	8
Trois-Rivières	6	2	2	2	37	32	6
Bishop's	5	2	2	1	25	25	5
RMC	7	2	4	1	20	39	5
McGill	8	0	8	0	23	74	0

MARDI
Trois-Rivières 5, Loyola 5
Hier
Sir George Williams 6, Montréal 3

Au hasard des nouvelles

BOB WOOLF, avocat bien connu de plusieurs vedettes sportives, rencontrera des représentants de la nouvelle association Mondiale de hockey à Boston le 18 décembre. Un des clients de Woolf est Derek Sanderson, des Bruins, à qui on aurait apparemment offert $250,000 pour évoluer à Miami la saison prochaine. "Je veux connaître ces gens-là", de dire Woolf tout en ajoutant que plusieurs d'entre eux étaient déjà derrière la formation de l'association Américaine de ballon-panier.

BOBBY HULL, pour sa part, a déclaré hier que certains "rêvent certainement quelque part" à propos d'une offre d'un million qui lui aurait été faite par les Jets de Winnipeg. "Je ne sais absolument rien de tout cela. Je n'ai même jamais été approché", de dire Hull. Son conseiller juridique a aussi révélé que si Hull avait eu une offre semblable, il lui en aurait parlé, ce qu'il n'a pas fait. Ben Hatskin, propriétaire du Winnipeg, a pour sa part déclaré: "Ce que nous faisons tous est une liste de joueurs que nous aimerions avoir avec nous. Et je ne vous dirai pas si Hull est sur ma liste. Ceci n'est pas pour publication".

QUATRE JOUEURS des North Stars du Minnesota auraient également reçu des offres de la nouvelle association, selon un journal de Toronto où les North Stars évoluaient hier soir. Le "Star" rapportait que Bill Goldsworthy, Jude Drouin, Cesare Maniago et Barry Gibbs ont été approchés par l'AMH. "Cela ne coûte pas cher d'écouter, et si je recevais un contrat de trois ou quatre ans, pourquoi n'en profiterais-je pas?" de dire Goldsworthy, qui a été approché par trois équipes dont St-Paul. Drouin pour sa part a parlé dans la même veine. "Si l'argent est là, j'irai", dit-il. Gibbs et Maniago préfèrent attendre à la fin de la saison avant de commenter cette nouvelle.

GUY CHARRON, des Red Wings de Détroit, a été opéré hier à la suite d'une légère fracture d'un os de la joue, subie contre le Canadien le 28 novembre dernier. Il sera absent du jeu pour environ deux semaines. Par contre les Canucks de Vancouver, déjà très faibles à la défensive, ont perdu les services de Barry Wilkins pour une période de six semaines. Wilkins a subi une dislocation de l'épaule en mettant Jack Egers en échec lors de la rencontre d'avant-hier soir remportée 2-1 contre St-Louis.

FERGUSON JENKINS domine le classement dans six départements chez les lanceurs de la ligue Nationale pour la dernière saison. Le grand droitier des Cubs a remporté le plus de victoires, 24; le plus de parties complétées, 30; le plus de manches lancées, 325; il a débuté 39 parties tout comme Bill Stoneman, des Expos; il a également accordé le plus de coups sûrs, 304 et le plus de circuits, 29. Tom Seaver, des Mets a la meilleure moyenne de points mérités, 1.76 et il a retiré 289 hommes sur des prises, six de mieux que son sommet précédent. Tug McGraw, de la même équipe, a la meilleure moyenne, .733 (11-4). Dock Ellis, du Pittsburgh, a remporté le plus de parties consécutives, 13. Dave Giusti, des Pirates également, a préservé le plus de victoires, 30 et Wayne Granger, des Reds, a été utilisé le plus souvent en relève, 70 fois. Steve Arlin, du San Diego a subi le plus de défaites, 19; Carl Morton, des Expos a alloué le plus de points, 129 et Stoneman, le plus de buts sur balles, 146. Jack Billingham, du Houston a atteint le plus de joueurs, 16 et quatre lanceurs ont réussi cinq blanchissages chacun: Al Downing, Dodgers; Milt Pappas, Cubs; Steve Blass, Pirates et Bob Gibson, St-Louis.

BING DEVINE, directeur général des Cardinaux de St-Louis de la ligue Nationale de baseball, a déclaré hier qu'il tenterait de faire signer un contrat au vétéran Donn Clede non. Le 1er-but de 36 ans a été remercié par les Mets de New York après avoir conservé la saison dernière une moyenne au bâton de .247 en 80 parties.

Il faut prendre le temps nécessaire pour ajuster une chaussure de ski

LANGE

STANDARD
moins de $100.

C'est l'excellente bottine qui a aidé à établir la réputation de Lange parmi des milliers de skieurs à travers le monde. Disponible en 1972 à un nouveau bas prix. Caractéristiques de la Lange Standard a modèle éprouvé. b enveloppe extérieure Lange Flex moulée de deux pièces. c compatibilité de fixation. d rembourrure Lange Flo. e inclinaison intégrée de 16° vers l'avant.

Passez une heure avec nous!
Le Chamois Blanc
1251, rue du Parc Lafontaine (Rachel est, coin Brébeuf)
Tél.: 527-2439
LE CHAMOIS BLANC

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
WAGUIH BOULOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741
71, rue Saint-Pierre, Québec 692-1201
184, avenue de la Cathédrale, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 567-5259
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541

ON CONTINUE ÇA
À SEPT-ILES

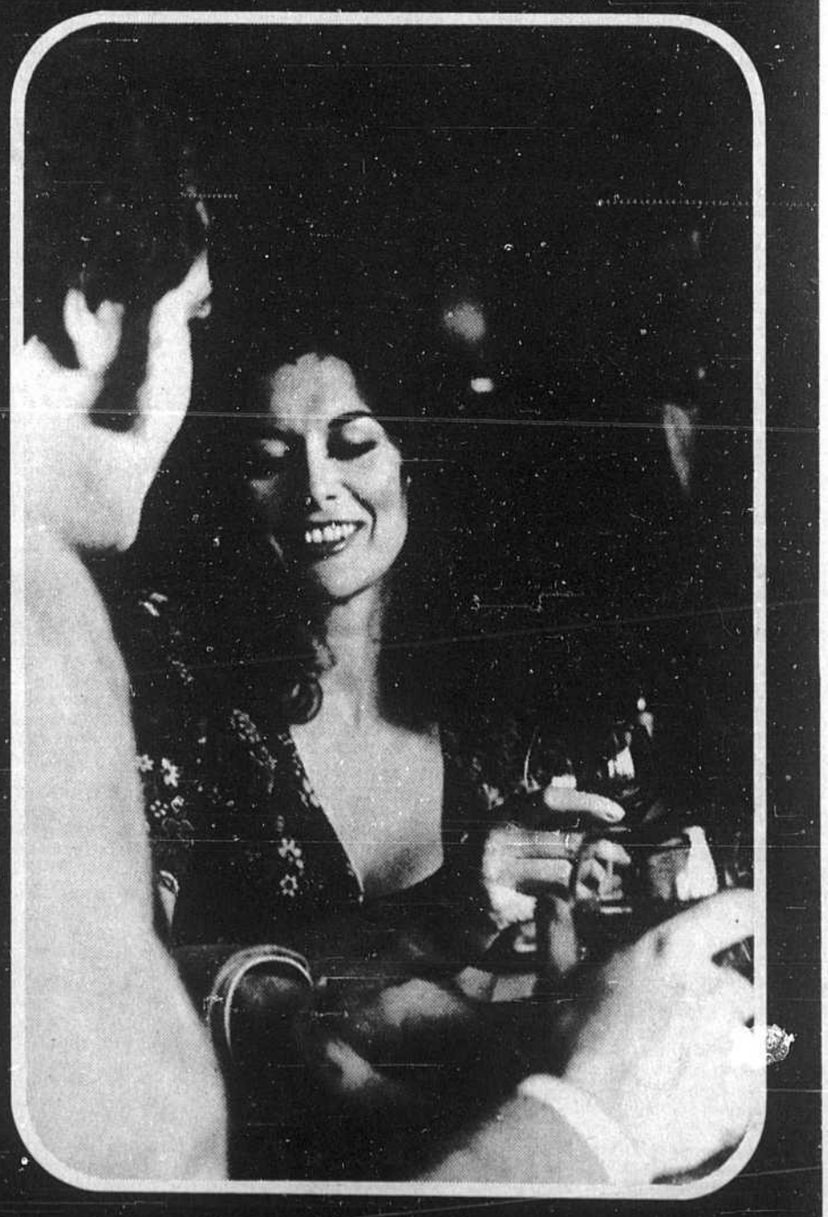

Nous avons tenu à marquer nos Auberges du signe de l'amitié et vous avez su l'apprécier. À chacun de vos départs nous nous disions: « Comment faire pour vous suivre? » La meilleure manière de vous suivre est de vous précéder. À compter du début janvier Chicoutimi et Sept-Iles vous accueilleront, ainsi nous serons quatre de la même famille à vous attendre.

AUBERGE
DES GOUVERNEURS
CHICOUTIMI, QUÉBEC, RIMOUSKI, SEPT-ILES
Pour réservation gratuite 1-800-463-2820

LES SPORTS À LA PIGE

LEE TREVINO a été nommé le golfeur professionnel de l'année. Mais le joyeux Mexicain devait déclarer, après en avoir reçu les honneurs, que le titre aurait dû aller à Jack Nicklaus "qui fait classe à part; il est presque inhumain. J'ai entendu parler des Walter Hagen, Ben Hogan, Bob Jones et je sais qu'ils furent de grands golfeurs. Je ne veux pas les déprécier mais je crois que Nicklaus est le meilleur de tous", de dire Trevino. Trevino et Nicklaus ont terminé en tête des boursiers de la PGA avec respectivement $231,202.97 et $244,490.50. "Jack a joué dans seulement 18 tournois et moi dans 31", d'ajouter Trevino, qui n'a pas mentionné qu'il a remporté les omniums du Canada, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne en l'espace d'un seul mois.

La PLUPART des grands noms du golf, dont Trevino, Nicklaus et le 3ème boursier de la saison, Arnold Palmer ($209,603), ne participeront pas au dernier tournoi de l'année, l'omnium des Bahamas doté d'une bourse de $130,000. Ce tournoi, qui débute ce matin, verra le Canadien George Knudson tenter de se hisser parmi les 60 premiers golfeurs qui n'auront pas à se qualifier pour les tournois en 1972. Knudson est 62ème actuellement avec des gains de $40,000. Seuls les 40 meilleurs sont qualifiés. Le champion défendant sera Doug Sanders. Charles Coody, champion du tournoi des Maîtres, George Archer et Jerry Heard seront ses plus dangereux rivaux.

GEORGE ARCHER vient au 4ème rang des boursiers avec $132,969; il est suivi de Gary Player, $120,916; Miller Barber, $117,359; Frank Beard, $112,337; Jerry Heard, $108,719; Dave Eichelberger, $108,312 et Billy Casper, $107,276.

WILLIE ELLISON, des Rams de Los Angeles, a évidemment été nommé le joueur offensif de la semaine dans la ligue Nationale de football. Il a gagné 247 verges au sol dimanche contre la Nouvelle-Orléans et il ne lui en manque plus maintenant que 71 en deux parties pour en gagner 1,000. Le joueur défensif de la semaine est Julius Adams, des Patriotes de la Nouvelle-Angleterre, qui a joué un rôle de premier plan dans la victoire des siens contre Miami, ce qui mit fin à une série de huit victoires de suite des perdants.

LARRY BOWA, l'arrêt-court des Phillies de Philadelphie, a établi un nouveau record avec une moyenne défensive de .987 cette année. Il a également établi un autre record avec seulement 11 erreurs. Tommy Helms, des Reds, maintenant avec Houston, a été le meilleur deuxième but avec .990. Le receveur Johnny Edwards, aussi du Houston, a mérité le titre une quatrième fois avec une moyenne de .995. Il mérité l'honneur une troisième année de suite. Il a aussi établi un record de 138 parties consécutives de parties sans erreur, du 11 juillet 1970 au 20 août 1971. Les autres meneurs sont le lanceur Rick Wise, du Philadelphie, qui a accepté 59 chances sans erreur; le troisième but Ron Santo, Chicago, .961; le premier-but Ed Kranepool, Mets, .998 et Bobby Bonds, SF., pour les voltigeurs, avec .994.

JACK KRAMER a été engagé hier comme commissaire des tournois Grands prix 1972 par la Fédération internationale de tennis. Les tournois 1972 seront au nombre de 32. Kramer fut l'un des premiers promoteurs du tennis professionel et il a déjà commencé à travailler sur le calendrier des événements de la prochaine saison qui seront commandités par une compagnie d'assurances anglaise.

La PARTIE entre Nebraska et Oklahoma, présentée à la télévision américaine lors du jour de l'Action de grâce aux Etats-Unis, a été vue dans 13.6 millions de foyers, soit une nouvelle marque. L'Université du Nebraska, classée no 1, a défait l'équipe no 2, l'Université d'Oklahoma 35-31 pour une 30ème victoire de suite. Le record précédent, selon ABC, était de 13.3 millions pour la partie entre Notre-Dame et la Californie du Sud la saison dernière. Ceci est un record pour la saison régulière. Combien d'amateurs verront-ils alors la classique de l'orange Bowl à Miami le 1er janvier au soir entre Nebraska et Alabama, les deux seules équipes indéfaites cette année?

La DIRECTION de l'équipe de hockey junior des Oil Kings d'Edmonton a été condamnée à payer une amende de $1,000 pour avoir organisé une loterie sans en avoir obtenu la permission de la part du solliciteur général de la province de l'Alberta.

Les TWINS du MINNESOTA viennent de majorer le prix de leurs billets de $0.50 en vue de la prochaine saison. Mais on ne peut les en blâmer. Leurs meilleurs billets se vendaient seulement $3.50. Ils seront maintenant de $4.00 et les billets réservés, de $3.50. L'admission générale demeurera à $1.50... Le joueur d'intérieur Ron Theobald est devenu le troisième joueur des Brasseurs de Milwaukee à accepter les termes de l'équipe pour la prochaine saison. Comme recrue en 1971, il a conservé la 2ème meilleure moyenne de l'équipe, .276.

La PREMIERE rencontre intérieure d'athlétisme jamais vue entre la Russie et les Etats-Unis aura lieu au nouvel amphithéâtre de Richmond, d'une valeur de $24 millions, le 17 mars prochain. L'endroit peut asseoir 10,000 personnes. 22 événements prendront place entre les 50 meilleurs athlètes masculins et féminins des deux nations.

Les EXPOS de Montréal, version ballon-panier, rendront visite au Rouge-et-Or de l'université Laval, de la ligue interuniversitaire du Québec, dimanche après-midi prochain à 2h, au magnifique gymnase du Pavillon de l'éducation physique et des sports. Les amateurs québécois pourront voir, entre autres, les Bill Stoneman, John Bateman, Steve Renko, Howie Reed, Boots Day, Ron Brand et Jim Gosger. Piloté par Yvon Lamarche, le Rouge-et-Or devrait fournir une fière opposition, grâce surtout au joueur de centre Pierre Dion, dont la moyenne par match jusqu'ici est de 22 points.

63,215 PARTICIPANTS - Le récent concours Action-Loisirs, dans le but d'encourager les Québécois à fréquenter leurs centres de loisirs, a obtenu un franc succès sur les ondes de Radio-Mutuelle, selon les 63,215 réponses écrites. Robert Cardinal, directeur général de l'Association des centres de loisirs, section Québec (à dr.), et Marc Trahan, animateur de l'émission, constatent l'efficacité de leur action.

Six Canadiennes dans le premier tiers

VAL D'ISERE, France (d'après CP) – Le Canada a vécu une journée glorieuse sur la scène internationale du ski, hier à Val d'Isère, quand six des sept membres de son équipe féminine se sont classés dans le premier tiers des 95 concurrentes inscrites à une épreuve de slalom. Al Raine, directeur du programme canadien de ski alpin, a même déclaré qu'à son avis, c'était là la performance la plus éclatante jamais réalisée par une équipe nationale dans quelque compétition internationale que ce soit.

Betsy Clifford, de Hull, tête d'affiche de la formation canadienne, a commencé le bal en se classant 5ème dans ce premier grand slalom spécial de la saison, la 17ème reprise du critérium internationale de la "première neige", et gagné par Rosi Mittermaier, de l'Allemagne de l'Ouest.

Agée de 18 ans, Betsy a bouclé le parcours en 77.58 secondes, contre 75.5 pour Rosi et 76.56 pour Conchita Puig, d'Espagne, qui s'est classée 2ème. Mais la Torontoise Judy Crawford, 19 ans, qui s'avère de plus en plus le pilier de l'équipe, a hérité de la 7ème place en 77.9 secondes.

C'est encourageant

Plusieurs observateurs canadiens auront noté que Mlles Clifford et Crawford n'y sont pas allé à fond de train dans la première des deux tranches de l'épreuve, ce qui a été confirmé par Betsy. Mais cette dernière a aussitôt ajouté que c'était un départ de saison fulgurant pour elle et ses coéquipières, et que ça les encouragerait à travailler encore plus fort afin de triompher.

Judy, par sa 7ème place, obtenait ainsi le meilleur résultat de sa jeune carrière en compétition internationale.

Diane Pratte, 18 ans, de Rouyn-Noranda, s'est classé 3ème chez les Canadiennes en 84.02 secondes, ce qui lui a valu la 21ème place. Laurie Kreiner, 17 ans, de Timmins, se classait 28ème, suivie des Montréalaises Diane Culvert, 19 ans, et Giny Honeyman, 16 ans, respectivement 29ème et 31ème, et de Kathy Kreiner, 14 ans seulement et soeur de Laurie, en 33ème position.

L'épreuve n'était pas au programme du championnat de la Coupe du Monde, non plus que le slalom géant masculin, à l'affiche pour aujourd'hui. Mais les descentes masculine et féminine de demain et dimanche le sont, toujours à Val d'Isère, et les jeunes Canadiens, tant les garçons que les filles, sont inscrits en masse et espèrent ajouter à leurs lauriers en cette saison dont le point culminant sera les Olympiques d'hiver de Sapporo, en février prochain.

La Française Florence Sturer accaparait la 3ème place, suivie de l'Américaine Barbara Cochran. Les Françaises Britt Lafforgue, Françoise Macchi et Annie Famose prenaient les 6ème, 8ème et 9ème positions respectivement.

Suite au combat Cantin-Marcotte à Québec...

Les accusations fusent de toutes parts

QUEBEC (PC) – "Georges Drouin devra prouver les accusations qu'il a portées lundi soir au Colisée sans quoi j'exigerai que des sanctions sévères soient prises contre lui", a déclaré avant-hier soir Rosaire Clermont, président de la Commission athlétique de Québec et vice-président de la Fédération canadienne de boxe professionnelle.

Rappelons que, lundi soir dernier, à l'occasion du combat de boxe entre Fernand Marcotte Jr et Reynald Cantin, le gérant de ce dernier, Georges Drouin, avait accusé publiquement le juge Louis Bélanger d'avoir parié de l'argent sur les chances de Marcotte.

Marcotte a finalement remporté la victoire par décision partagée et le juge Bélanger, pour un, lui accorda l'avantage par une marge de 47-46. Au cours de la journée de mardi, Bélanger a nié, devant M. Clermont, l'accusation portée par Drouin.

M. Clermont a alors communiqué avec Pierre Vésina, secrétaire de la Commission athlétique de Québec, pour lui demander d'écrire immédiatement, au sujet de cette affaire, au président de la Fédération canadienne de boxe le Dr Jean LaRoche, de Montréal, qui est aussi président de la Commission athlétique de Montréal.

Preuve exigée

"La tâche de M. LaRoche sera de demander à Drouin de prouver ce qu'il a avancé, a précisé Clermont, et j'exigerai que des sanctions sévères soient prises contre lui s'il ne réussit pas à fournir cette preuve".

"Un règlement de la Commission athlétique défend aux juges de parier sur les chances d'une bataille", a-t-il dit, ajoutant qu'il a toujours recommandé à ses officiels d'agir avec la plus grande prudence et qu'il leur avait même conseillé de ne pas assister à la pesée officielle de lundi midi dans le vestibule du Colisée.

Pour sa part, Bélanger nie catégoriquement l'accusation lancée contre lui par Georges Drouin. "Il y a déjà environ 20 ans que je m'intéresse à la boxe et je n'ai jamais parié quoi que ce soit à l'occasion d'une bataille", a-t-il affirmé.

Quant à Drouin, de passage au bureau du journal Le Soleil, mardi soir, il a maintenu son accusation que Louis Bélanger, l'un des juges lors du combat Cantin-Marcotte, avait bien parié sur l'issue du match, ajoutant qu'il possède un document prouvant que Bélanger avait fait un pari en faveur de Fernand Marcotte fils.

Protêt

Par ailleurs, Drouin a déclaré qu'il a décidé "de lever un protêt contre la décision prononcée en faveur de Marcotte" et qu'il allèguera que "le verdict n'est pas bon puisque la décision de l'un des juges n'est pas valable".

Toutefois, quelle que soit l'issue du protêt qu'il entend loger, Drouin s'est dit intéressé à un combat revanche entre son protégé et Marcotte, affirmant qu'il accepterait que cette reprise soit présentée au Colisée alors qu'il avait déclaré, à l'issue du combat de lundi, que son boxeur ne monterait plus jamais dans une arène québécoise.

"J'ai changé d'idé après réflexion, a dit Drouin. Je réclamerai des juges neutres et je suis convaincu que la majorité des amateurs québécois qui ont la certitude que Reynald n'a pas été traité honnêtement, lundi soir dernier, l'encourageront à la victoire".

Drouin a ajouté qu'il exigerait cependant de nouveau que Marcotte réduise son poids à 145 livres. A l'issue du combat de lundi, Fernand Marcotte père a déclaré que son fils ne se battra plus "sous son poids".

Le combat Cantin-Marcotte a attiré une foule record de plus de 8,300 personnes au Colisée de Québec. Chacun des boxeurs touchait 15 pour cent des recettes qui ont atteint plus de $47,000.

C'EST NOUVEAU...

RÉSEAU DE LOCATION CHRYSLER

autos et camions au

Centre d'escompte sur l'automobile, unique à Montréal

DIVISION DE LOCATION

BOULEVARD DODGE ★ CHRYSLER

330 Crémazie Ouest, Montréal — 389-7871

(à l'ouest de St-Laurent près du boulevard Métropolitain)

"Pensez avant de dépenser!"

Pensez à la chenille Ski-Doo. Ses sculptures profondes vous permettent de passer sur toutes les textures de neige. Rigidité transversale afin d'augmenter la stabilité. **Pensez à la suspension Ski-Doo.** Elle est ferme, comme celle des voitures de sport, afin de vous assurer une meilleure tenue de neige!

Pensez à la direction Ski-Doo. Grâce à ses joints à rotules (ball joints) et ses coussinets de nylon, vous obtenez une conduite souple, précise. **Pensez aux skis Ski-Doo.** Ils vous donnent une excellente maitrise dans les virages. Et le rayon de courbure des ressorts augmente leur pouvoir amortisseur.

Pensez au moteur Rotax. Coriace et fiable. Conçu expressément pour le sport de la motoneige. Il démarre sans hésiter à 40 sous zero. Et pensez-y: une seule marque de moteur, cela simplifie l'entretien. **Pensez à l'embrayage Ski-Doo.** Il est conçu pour transmettre le maximum de puissance à tous les régimes.

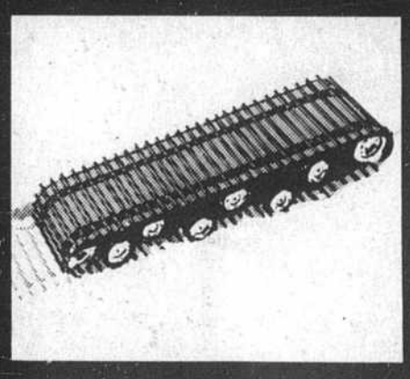

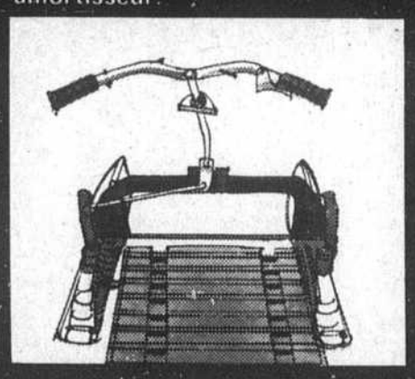

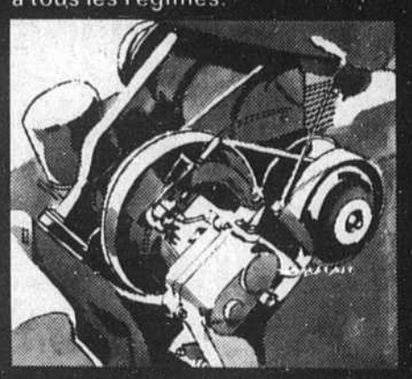

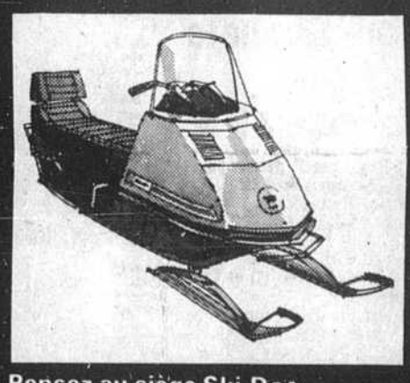

Pensez au siège Ski-Doo. Fait d'une double épaisseur de caoutchouc-mousse. Le dessus est ultra-moelleux afin de vous dorloter; le dessous est plus ferme, afin d'assurer votre sécurité. **Pensez au capot en polycarbonate,** un nouveau matériau super-résistant utilisé dans les fusées spatiales et qui augmente votre sécurité.

Pensez à l'équilibre des motoneiges Ski-Doo. Leur poids est idéalement réparti entre la chenille et les skis. Vous obtenez ainsi le maximum de traction. Et une conduite plus agréable. **Pensez à la flottabilité.** A cause de leur faible pression au sol, les motoneiges Ski-Doo passent sur la neige la plus folle.

Pensez au réseau de concessionnaires Ski-Doo. Partout où vous allez, il y en a un pas loin de là. Son personnel a reçu une formation spéciale de Bombardier. Et il a sous la main un stock important de pièces et d'accessoires authentiques. **Pensez à la garantie Ski-Doo.** Elle est imbattable!

Voici les principales raisons pour lesquelles Ski-Doo est la motoneige la plus vendue au monde!

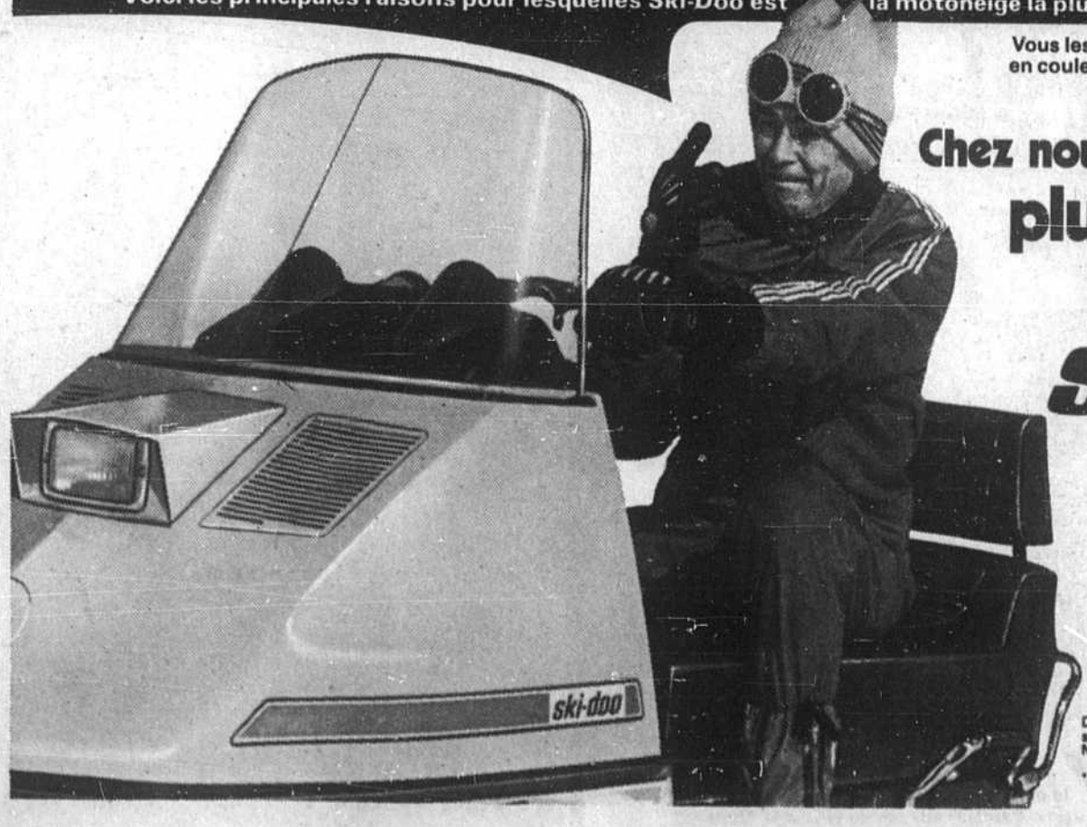

Vous les trouverez toutes dans la brochure en couleurs Ski-Doo 72, gratuite chez votre concessionnaire Ski-Doo!

Chez nous, c'est Ski-Doo et... plus on y pense plus c'est ski-doo

Denis Drouin sur sa motoneige Nordic* 440 Ski-Doo 72.

*marques de commerce de Bombardier Limitée

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
210C, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Danis & Fils Ltée
62 Salaberry
CHATEAUGUAY, QUÉ.
692-6151

Lalonde Chevrolet Oldsmobile Ltée
4411 Boul. de la Concorde
VILLE DE LAVAL, QUÉ.
324-4411

Pierrefonds Auto-Neige Enr.
14360 Boul. Gouin Ouest
PIERREFONDS, QUÉ.
626-5145

Réal Moto Inc.
1240 rue Provost
LACHINE, QUÉ.
1325 Shevchenko
LASALLE
634-4161

John Gravel Automobile Ltée
680, Victoria
St-Lambert, P.Q.
861-4515

Lanthier & Lalonde
4411 Papineau
MONTREAL, QUÉ.
526-4411

PIGEON MARINE & SPORTS Inc.
6767 est, Henri-Bourassa,
Montréal-Nord
325-1010

AUTO-CENTRE DUPUIS
1580, Amherst, Montréal
842-5151 - poste 333

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

VOTRE MAGASIN D'UN JOYEUX NOËL

Parkade Morgan à niveaux multiples
Rue Aylmer
Stationnement abrité. Accès facile. Tarifs avantageux.
Première demi-heure : 35 deuxième demi-heure : 35
Chaque heure suivante : 35
Tarif maximal du soir : $1, de 6 h. p.m. à 1 h. a.m.
Entrée directe au magasin Morgan ... au niveau 2B.

VENTE! COMPLETS SUR MESURE

...haute confection et essayage compris

N'attendez pas. Profitez de cette vente. Morgan vient de conclure une bonne affaire avec l'un des fabricants canadiens les plus renommés. Complets faits sur mesure. Confection soignée jusque dans les moindres détails. Attention spéciale apportée à la finition faite à la main. A la qualité des tissus. Et surtout au bas prix exceptionnel. Choix de modes classiques ou modernes. Des complets de classe quelque soit le modèle choisi. Devant droit ou croisé. Tissus épaisseur moyenne, canadiens ou importés. Elégants tons unis ou quadrillés d'avant-garde dans des ...bleus, gris ou bruns. Élégance assurée. Confort absolu. Prix étudié.

$119

2/$230

Pantalon supplémentaire $39 en sus
Gilet $23 en sus

Notez les détails bonne confection

* Col fait à la main.
* Montage sur pied de col à la main.
* Triplure pure laine hymo. Taillée et faufilée à la main.
* Ourlets faufilés à la main.
* Epaules mi-rembourrées à la main.
* Tous les boutons cousus à la main.
* Ouatre tiges de boutons sur fil, réalisées à la main.
* Doublure rabattue à la main.
* Ourlet rabattu à la main.
* Finition du veston à la main.
* Repassage fait à la main.

S.V.P. Pas de commandes par téléphone. Manteaux et complets rayon 301, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

FAITES VOS ACHATS AVEC UN COMPTE MORGAN
- Jusqu'à 24 mois pour payer.
- Facilités de paiement spéciales allant jusqu'à 36 mois pour achats importants.
- Passez au Service de crédit de n'importe quel magasin Morgan pour ouvrir un compte.

CHÈQUES-CADEAUX Morgan
Un choix judicieux. La solution parfaite des cadeaux à offrir. Plus d'embarras dans le choix des couleurs et des tailles. Vous donnez au destinataire la joie supplémentaire de choisir lui-même son cadeau. Vous n'avez qu'à téléphoner à Morgan ... qui vous postera par courrier recommandé tous les chèques que vous voudrez. C'est une merveilleuse idée de cadeau pour gens d'affaires.
Composez **844-1515,** *poste 401*
Comptoir des chèques-cadeaux Morgan, au troisième, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard.

D'ici Noël, les six magasins Morgan seront ouverts tous les soirs jusqu'à 9h (Du lundi au vendredi de 9h30 à 9h pm)
Le samedi de 9h à 9h pm

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à mercredi 9h30 à 6h.
Jeudi et vendredi 9h30 à 9h.
Sumedi 9h. à 5h.

CENTRE-VILLE,
Square Phillips,
Rue Ste-Catherine, 844-1515

DORVAL,
au Centre Commercial,
631-6741

ROCKLAND,
au Centre Commercial,
739-5521

BOULEVARD,
au Centre Commercial,
728-4571

SNOWDON,
5343 Chemin de la Reine-Marie,
844-2811

MAGASIN À L'ENTREPÔT
2105—23e Avenue, Lachine
636-9633

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES
842-6261
Lundi à mercredi 8h30 à 6h.
Jeudi et vendredi 8h30 à 9h.
Samedi 8h30 à 5h.